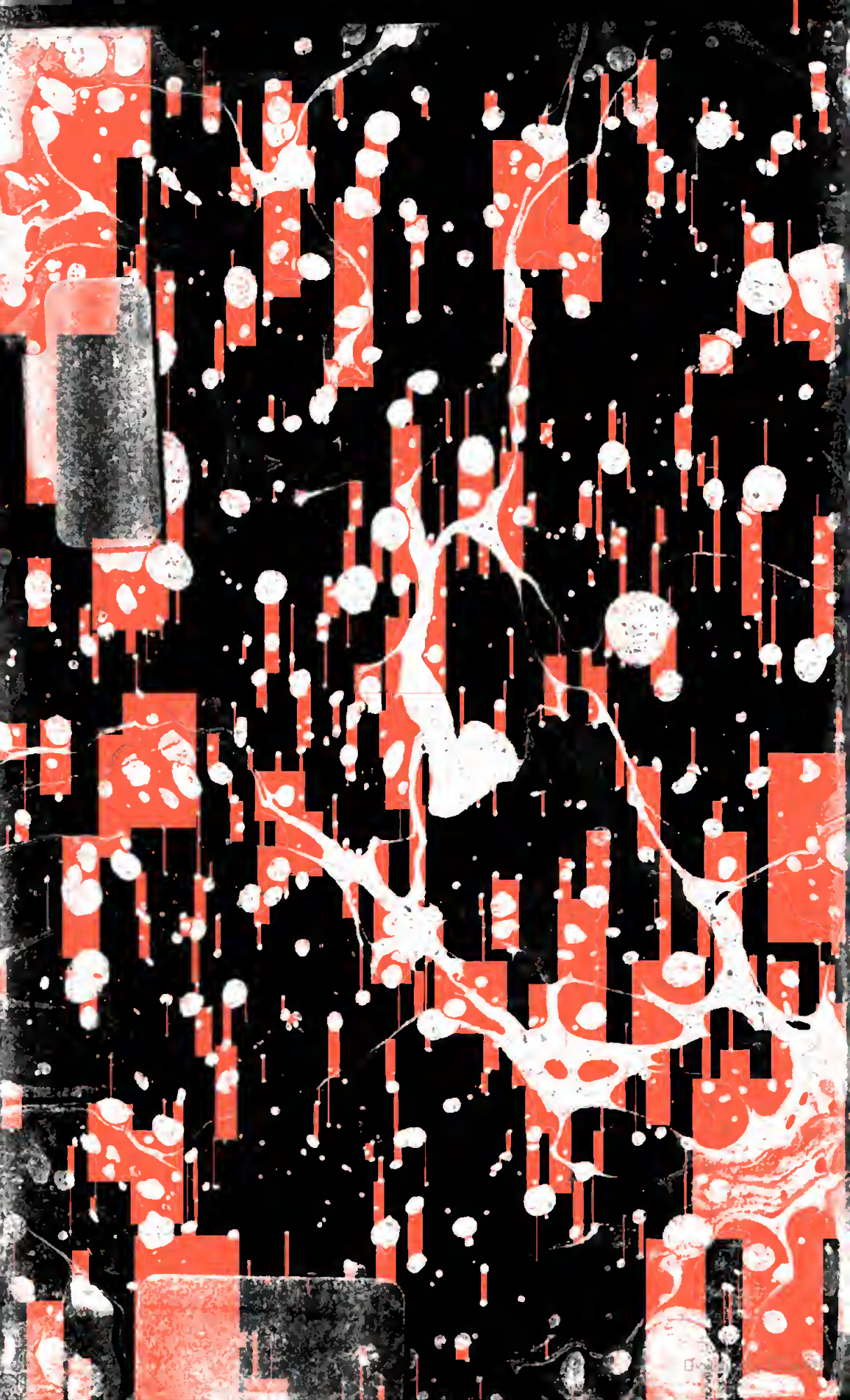

9503

VIE PRIVÉE
DU MARÉCHAL
DE RICHELIEU.

T. II.

548837

VIE PRIVÉE

DU MARECHAL

DE RICHELIEU,

CONTENANT

SES AMOURS ET INTRIGUES,

Et tout ce qui a rapport aux divers Rôles qu'a joués cet Homme célèbre pendant plus de quatre-vingts ans.

TOME DEUXIÈME.

A PARIS,

Chez Buisson, Libraire, rue Haute-Feuille, numéro 20.

1791.

VÉRITABLE
VIE PRIVÉE
DU MARÉCHAL
DE RICHELIEU.

CHAPITRE PREMIER.

Louis XV passe en Flandres. Prise de Courtrai; maladie du roi à Metz; disgrace de Madame de Chateauroux; conduite du duc de Richelieu à cette époque; mort de Madame de Chateauroux; le duc de Richelieu, à son retour des états de Languedoc, passe une nuit avec le Roi, pour déplorer cette perte.

Le roi, guidé par les heureuses inspirations de madame de Chateauroux, arriva à Lille le 12 mai 1744. Il avoit huit aides-de-camp, tous pris dans son intimité. Richelieu

avoit été désigné le premier, et se promettoit bien de faire voir à son souverain qu'il étoit aussi favorisé de Mars que de Vénus. La prise de Courtrai et d'Ypres fut accélérée par la présence du roi qui augmenta la valeur des troupes ; et sans doute cette première campagne de Flandres auroit été très-glorieuse, si l'on n'eût appris que le prince Charles avoit passé le Rhin, et que des détachemens de son armée osoient faire des courses jusqu'en Alsace. Pendant le siège de Courtrai, madame de Chateauroux, qui devoit joindre son amant à Lille, en recevoit continuellement des lettres. Elle attendoit celle qui devoit lui annoncer son départ ; et pendant ce tems, elle étoit allée à Plaisance dans une maison à M. de Brunoi. Le roi remettoit ses dépêches à son confident le duc de Richelieu, qui envoyoit un de ses gens les porter à son amie.

Bientôt le roi quitte la Flandre, et passe en Alsace avec le maréchal de Noailles, qui commandoit la majeure partie de l'armée. Le maréchal de Saxe reste en Flandre, où, après avoir assis son camp près de Courtrai, il sçut maintenir les ennemis, et fit une campagne défensive, qui est regardée

par les militaires, comme un des meilleurs titres à leur admiration.

Madame de Chateauroux, qui avoit été créée sur-intendante de la maison de la future dauphine, part avec sa sœur la duchesse de Lauraguais, pour être témoin des succès du roi. Elle brûle de jouir de son ouvrage, et de recevoir un rayon de la gloire dont va se couvrir son amant; déjà elle entendoit les éloges dont retentissoit la capitale. Jamais voyage ne fut entrepris avec plus de joie, et jamais voyage ne causa plus de chagrins plus amers. Elle arrive à Metz avec le roi, le 4 août; quatre jours après, les fatigues de la campagne, et un léger coup de soleil, causent au prince un violent mal de tête, avec un mouvement de fièvre. L'allarme se répand aussi-tôt : tout ce qui entoure le roi, le croit plus mal qu'il n'est en effet; l'imagination exaltée augmente le danger, et le malade lui-même, qui voit sur tous les visages les signes de l'effroi, est agité en raison de la crainte qu'on lui communique. Le duc de Richelieu seul l'assura que sa maladie n'étoit pas dangereuse, que la diette et quelques légers purgatifs, en évacuant l'humeur, lui rendroient la santé; mais son

éloquence échoua ; la roi s'allarmoit de plus en plus, et son inquiétude donnoit au mal de la réalité.

Madame de Chateauroux et madame de Lauraguais ne quittoient pas le lit du monarque ; le duc de Richelieu, en qualité de premier gentilhomme, refusoit l'entrée de la chambre à tous ceux qui n'étoient pas du service intérieur. L'évêque de Soissons se présenta sans pouvoir pénétrer jusqu'au roi, et le duc de Chatres lui-même essuya un refus.

Cette conduite, qui n'étoit pas trop politique, et que pouvoit faire excuser seulement le desir de ne point effrayer le roi, redoubla les inquiétudes et les allarmes de toute la France. On frémissoit de savoir Louis XV abandonné aux soins de deux femmes qu'on accusoit publiquement d'être la cause de l'état où il étoit ; on étoit scandalisé de voir le duc de Richelieu qu'on regardoit comme un homme sans mœurs, sans religion, et comme l'auteur des désordres du trop foible monarque, gouverner despotiquement sa santé et sa conscience. On cria au scandale ; les prêtres sur-tout cabalèrent par-tout, et répandirent le bruit

que le roi alloit mourir sans sacremens. Les ennemis de la favorite et de Richelieu se joignirent à ces clameurs, et il ne fut bientôt plus possible de les éloigner du lit du malade.

L'état du roi fut exagéré; on lui conseilla de recevoir ses sacremens; on savoit bien qu'il ne pouvoit faire cet acte de religion, sans éloigner madame de Chateauroux, et c'étoit tout ce que demandoit la cabale qui lui étoit opposée. Richelieu seul représente au roi qu'il n'est point en danger; il combat sa résolution et l'affoiblit: mais bientôt de nouvelles tentatives déterminent le prince à se faire administrer. Richelieu fait inutilement de nouveaux efforts, sa majesté lui répond: *Que voulez-vous? chacun le desire; il le faut bien; je vous recommande madame de Chateauroux.* Cette dame avoit été insultée dans Metz; il falloit la soustraire à la fureur du peuple, qui ne voyoit en elle qu'une femme qui empêchoit le roi de bien vivre avec la reine, et qui causoit la mort d'un prince adoré. L'action, dont elle avoit été cause, tournoit seulement au profit de son amant; on le regardoit comme victime de son amour pour ses sujets qu'il avoit voulu défendre

en personne ; et le François , toujours extrême dans l'éloge ou la satire , mit, pour une seule démarche qui lui avoit été suggérée , Louis XV au rang des plus grands rois. O bon peuple ! combien on te trompe ! et combien sont coupables le chef et ses agens , quand ils ne s'occupent pas de ton bonheur , puisqu'il lui faut si peu de chose pour se faire tant aimer !

La reine qui arrivoit à Metz , ainsi que monseigneur le dauphin, accéléra le départ de madame de Chateauroux , qui ne put quitter son amant sans croire tout perdu. Ces apprêts religieux , sa fuite , le désespoir qu'elle voyoit peint sur tous les visages , redoublèrent ses craintes ; elle s'exagéra , comme les autres , le danger du roi. Envain son ami Richelieu l'assuroit que tout le monde déraisonnoit ; rien ne put la calmer , et elle écrivit la lettre ci-jointe , à M. de Vernage , premier médecin :

« Je n'ai d'espérance qu'en vous, monsieur ; « la tête a tourné à tous les gens qui envi- « ronnent le roi. Je vous demande en grace , « qu'il n'en soit pas autant de vous. L'on « vous a appellé à toute extrémité ; ainsi , si le

« malheur arrive, cela ne peut pas rouler « sur vous. Je vous dois déjà la vie; si je » vous devois la sienne, ce seroit vous là « devoir deux fois; quelle reconnoissance « n'aurois-je pas? Et assurément celle-ci me « seroit cent fois plus sensible que l'autre. « Comptez, monsieur, sur l'amitié la plus « tendre : la duchesse de CHATEAUROUX. »

Comme un seul instant change la face des choses! Madame de Chateauroux, qui peu de tems avant, commandoit presqu'en souveraine dans le palais du roi, ne peut pas trouver une simple voiture, pour se dérober aux insultes qu'on lui prodigue. On lui refuse un carrosse à la petite écurie; et les gens qui donnent des ordres, étoient à ses pieds, il n'y a qu'un instant. Personne ne veut plus avoir l'air de communiquer avec elle; des prétextes multipliés colorent par-tout des refus humilians. Richelieu n'avoit qu'une chaise à offrir, et il falloit une seconde place pour madame de Lauraguais. Enfin, le maréchal de Bellille termina cet embarras, en lui prêtant un carrosse.

Le duc de Richelieu qui, dans cette circonstance, se montra peut-être seul vérita-

blement son ami, auroit desiré pouvoir l'accompagner ; mais retenu indispensablement auprès du roi, il la confie à deux de ses gens, à qui il ordonne de prendre une route de traverse, pour ne pas rencontrer la reine, qui venoit auprès de son époux. On recommande aux gens de ne point la nommer, ainsi que sa sœur ; et elles ont la douleur d'entendre dans la route toutes les imprécations qu'on fait contre elles. Arrivées à différentes postes, on leur refuse des chevaux, parce que M. d'Argenson avoit fait donner des ordres de les conserver tous pour la reine. Les gens du duc de Richelieu, disent que c'est une sœur de leur maître qui va au-devant de la reine ; la livrée qu'ils portent les fait croire ; et enfin les deux fugitives arrivent à Paris, dévorées d'inquiétudes, mais délivrées de la crainte d'être à chaque pas insultées.

Pendant ce tems, e roi se réconcilioit avec le ciel. Le jour où il devoit être administré, le duc de Richelieu reçut une lettre anonyme, par laquelle on l'avertissoit de quitter Metz. On lui représentoit qu'il étoit dangereux pour lui de rester plus long-tems dans une ville où il ne devoit pas être vu

de bon œil, et où les bonnes gens croyoient qu'ils s'étoit opposé au salut du roi. Cet avertissement fit peu d'effet sur lui ; il se rendit chez le roi. Le comte d'Argenson, qui avoit été du voyage, Louis XV ayant mené avec lui ses ministres, l'apperçut et vint à lui. Il le conduisit dans la chambre de le Bel, et l'engagea, pour sa sûreté, à retourner à Paris ; il lui donna à-peu-près les mêmes raisons qui avoient déjà été déduites dans la lettre anonyme, et sur-tout, insista sur son intimité avec madame de Chateauroux. Le duc, qui se méfioit de lui, l'assura qu'il étoit très-sensible à cette marque d'amitié ; qu'il savoit l'apprécier ; mais qu'il ne quitteroit pas l'appartement du roi ; que c'étoit son devoir, et qu'il montreroit à ses ennemis qu'il étoit fait pour le remplir, quelques risques qu'il eût à courir. Envain M. d'Argenson ajouta-t-il qu'il l'avertissoit en ami, qu'il avoit entendu dire que M. de Soissons, qui devoit administrer le roi, avoit projetté de s'adresser personnellement à lui, pour lui reprocher publiquement, d'être la cause du désordre de ce prince ; envain voulut-il donner plus de poids à son discours, en embrassant le duc,

et en le suppliant, presque les larmes aux yeux, de quitter un séjour où il avoit des risques à courir : Richelieu, ferme dans sa résolution, et aussi habile politique que lui, le pria à son tour, pour toute réponse, de l'accompagner dans la chambre du roi. Il sentoit bien qu'il étoit perdu, si le roi revenoit de sa maladie, dont les suites ne lui paroissoient point à craindre : on n'auroit pas manqué de lui dire qu'il l'avoit abandonné ; et cette apparente ingratitude auroit détruit à jamais l'attachement du souverain. Si, au contraire, contre son attente, la maladie devenoit mortelle, il ne risquoit pas plus en restant, qu'en s'éloignant ; il avoit de plus manqué aux devoirs de sa charge.

Le duc de Richelieu compare la chambre du roi au parterre de l'opéra, quand il est plein. Il eut peine à traverser ce flux et reflux. Il va au lit du roi, lui tâte le poulx devant tout le monde, (on a dit qu'il se mêloit de médecine) et assure sa majesté que la fièvre n'est pas forte. Il soutient, comme avant, qu'il n'y a pas de danger éminent. Le roi lui parla long-temps ; tout le monde avoit les yeux sur lui. L'évêque de Soissons arrive avec le clergé ; Richelieu

ne s'éloigne pas, et regarde fixement l'évêque, qui, dans son exhortation, n'osa pas lui adresser un seul mot.

Le duc de Richelieu a écrit et a répété vingt fois, que la maladie de Louis XV à Metz, n'a jamais annoncé le moindre danger. Il étoit convaincu que c'étoit la cabale des prêtres, qui, ayant voulu éloigner madame de Chateauroux qu'elle redoutoit, avoit profité de cette occasion pour porter la terreur dans l'esprit d'un prince foible. Il soutient que la maladie étoit très-simple; que c'étoit une forte courbature, jointe à un léger coup de soleil, qui avoit mis l'humeur en mouvement. Il assure que la diette et des boissons raffraîchissantes et délayantes, auroient opéré la guérison. Il dit qu'il a tâté trop souvent le poulx au roi, pour ne pas juger de la qualité de la fièvre, et que jamais elle n'a été violente. Il convient qu'il y a eu plus ou moins d'agitation, et il l'attribue aux impressions que recevoit le roi. On n'avoit pu lui annoncer qu'il falloit se séparer d'une femme qu'il aimoit, et qu'il étoit nécessaire de recevoir ses sacremens, sans qu'il éprouvât une forte émotion. L'inquiétude qu'on lui témoignoit, faisoit naître la sienne; et

il répète que si le roi n'eût point été entouré de gens qui lui eussent fait peur, et qui eussent eu intérêt à sa prétendue conversion, les choses n'auroient point été poussées si loin. Il regardoit tout ce qui fut fait alors comme une véritable comédie, dont le dénouement étoit la perte de la favorite.

On sait que cette époque à jamais mémorable pour un roi qui auroit pu apprécier le bonheur d'être aimé, fut le signal d'un deuil public. Femmes, enfans, vieillards, tout couroit aux temples demander à Dieu la conservation des jours d'un monarque chéri; les saints, les saintes, tout ce qui pouvoit avoir quelque crédit auprès de la divinité fut assailli de prières continuelles; l'encens fuma, les cierges brûlèrent, et les voûtes des églises retentirent de chants plaintifs. On interrogeoit chaque courier avec un mouvement de crainte et d'espoir; un roi qui auroit plus fait pour le bonheur de ses sujets, n'auroit pu en recevoir de plus tendres preuves d'amour. Enfin tout change: la joie, l'ivresse règnent dans toute la France, Louis est convalescent, et va connoître combien il est doux d'être si cher à son peuple. Cependant ce prince, l'idole de la France, qui

n'auroit dû voir dans l'arrivée du dauphin, que l'élan de l'amour filial, interpréta bien différemment ses motifs : il crut que ce prince, conduit par l'ambition de règner, n'étoit venu à Metz, que pour s'assurer de la mort de son père, et poser à l'instant même la couronne sur sa tête. Il le renvoya peu de jours après ; et son gouverneur, le duc de Châtillion fut exilé, ainsi que sa femme, pour avoir amené sans ordre son pupile. Depuis ce tems, il a été moins attaché à M. le dauphin, et ne l'a plus regardé que comme un successeur dont il aimoit peu la présence.

On est fâché de voir Louis XV, qu'on nous peint toujours comme un bon prince, avoir des sentimens si peu naturels. Il éloigna même long-tems le dauphin de la connoissance des affaires : comme si un prince, en arrivant au trône, devoit être étranger à l'état qu'il doit gouverner ! C'est sans doute en France, le plus grand vice de l'éducation des souverains ; ou leurs gouverneurs les ont instruits de manière à conserver toujours la plus grande autorité, et les ont élevés, pour ainsi dire, à la dépendance ; ou leur père, jaloux de tenir seul les rênes du gou-

vernement, n'a jamais voulu leur permettre d'en approcher (1). Ils montent sur le trône, quelquefois avec l'amour du bien, mais sans rien savoir sans expérience. Ils sont obligés de consulter des gens qui ont intérêt de les tromper. Incapables de discerner lá vérité, ils ne peuvent la connoître; et signent un acte qu'ils croient de bienfaisance, quand il est l'ouvrage de la tyrannie. Chaque ministre, dans sa partie, règne à la place du maître. Comme celui-ci n'est véritablement au fait de rien, il est obligé de tout voir par leurs yeux, et de s'en rapporter à leurs décisions. C'est un aveugle qui a besoin d'un conducteur : tant mieux, si le conducteur le mène bien ! mais, malheureusement, les ministres occupés de l'aggrandissement de leur maison et de leur fortune, ont trop souvent négligé le bien public. Ils n'ont vu le peuple que comme une bête de somme qu'ils pouvoient charger à mesure que les besoins augmentoient. Le peu de stabilité de leur place, sur-tout pendant le règne de Louis XV, ne leur permettoit que de penser à eux ; une pension de quarante mille livres

(1) Tel a été Louis XIV.

étoit le prix de la retraite d'un ministre dépradateur et frippon ; on envioit les places, ne dût-on qu'y passer, parce que la récompense étoit assurée. Le talent et l'ignorance, le mérite ou l'intrigue, la vertu et le vice, tout y avoit également part. Enfin, de déprédation en déprédation, la masse des dettes de l'état est parvenue à son comble, et le mal devint sans remède. En vain, avec des emprunts ouverts ou déguisés, crût-on y remédier : ce fut un léger palliatif qui diminua, pendant quelque tems, la crise, pour la rendre plus forte ensuite ; le peuple porta en triomphe le ministre, parce qu'il n'avoit pas mis d'impôt ; et il ne vit pas qu'un emprunt, en augmentant la dette nationale, nécessite, tôt ou tard, cet impôt. C'est un malade qui est soulagé avec de l'opium, et qui a besoin d'en multiplier la dose, pour en sentir les effets. Il ne faut pas être grand financier, pour savoir qu'en augmentant la dépense, il faut tâcher de mettre la recette au niveau ; et le gouvernement ne savoit faire cette opération, qu'en chargeant davantage le peuple. Le moment vint où il ne put supporter le poids plus long-tems ; et il faut espérer qu'après avoir

connu l'avilissement où il a été plongé; qu'après avoir rompu des fers ignominieux, il aura assez de courage pour ne jamais s'exposer à les reprendre.

Nous nous élevons contre l'éducation donnée au prince, parce que nous croyons qu'elle est en grande partie la cause des maux de l'état. Un souverain accoutumé au travail, n'est point épouvanté des détails dans lesquels il est obligé d'entrer; il s'accoutume à tout voir, et sur-tout à voir juste. Un ministre peut le tromper quelque tems; mais bientôt il est à même d'en juger, et la punition qui suit l'abus de confiance, empêche le successeur d'imiter celui qu'il remplace. Un roi n'a que deux choses à apprendre; à récompenser, et à punir; l'un est un aiguillon pour la vertu et l'autre un frein pour le vice. On aura beau répéter qu'un souverain est bon: à quoi me sert la bonté si je suis malheureux; s'il abandonne son autorité à des gens qui en abusent, qui sous son nom me plongent dans un cachot; qui détruisent ma fortune; qui dilapident les revenus nationaux, et en sont quittes pour faire rendre un nouvel arrêt du conseil qui me condamne à payer ce que je ne dois pas?

pas ? Quiconque auroit le courage de rapprocher tous les édits, arrêts, déclarations qu'a signées *Louis XV*, verroit qu'en peu de tems, il créoit et détruisoit le même objet. Que de fois n'a-t-il pas mis en vente les offices municipaux, et que de fois n'ont-ils pas été supprimés ! Sa vie entière paroîtroit une contradiction continuelle; et on seroit étonné de voir une nation assez crédule pour ajouter foi aux promesses de son souverain, quand il a déjà manqué plus de vingt fois à sa parole. Un roi qui auroit pu juger par lui-même de toutes ces scandaleuses variations, n'auroit pas tardé à sentir qu'on lui faisoit jouer un rôle indigne de son rang ; il auroit été imbu de ce principe inné dans tous les cœurs honnêtes, qu'on ne doit pas manquer à sa parole sans raison indispensable, et sur-tout que celle d'un roi doit être sacrée ; il auroit sçu que les engagemens qu'il contractoit étoient une dette d'honneur, et qu'en ne l'acquittant pas, c'étoit un vol qu'il faisoit à ses sujets. Que dire d'un souverain qui décrie lui-même les papiers que ses lois autorisent, qui dit à ses confidens : *ne prenez pas d'effets sur le roi, ils ne valent rien ;*

et qui spécule sur ceux qui rapportent le plus? On ne peut répondre autre chose, sinon que l'insouciance, et l'habitude d'entendre répéter que le bien de ses sujets lui appartient, lui font regarder comme un jeu et leur fortune et leur bonheur. Peuple! élève mieux tes princes, ils seront dignes de te commander, et ils sentiront qu'il est beau et glorieux de faire exécuter tes loix.

Tout le monde sait qu'après son rétablissement, le roi voulut terminer la campagne par le siège de Fribourg. La ville se rendit après un mois de tranchée ouverte, et le roi ordonna la démolition des fortifications, comme il avoit fait à Courtray. Pendant ces opérations, madame de Chateauroux, rendue à l'espérence par le retour de la santé de son auguste amant, écrivoit au duc de Richelieu de l'instruire de tout ce qui se passoit, si le roi s'occupoit encore d'elle: tantôt elle se flattoit du bonheur de recouvrer sa tendresse, et tantôt se croyoit entièrement oubliée.

Richelieu, fidèle à l'amitié, cherchoit à lire dans les yeux du roi s'il pensoit encore

à l'infortunée duchessè ; il craignoit de l'intéroger ; enfin il ose un jour lui dire qu'elle lui avoit écrit. Sa majesté lui répond qu'il alloit au même instant lui parler d'elle, et lui témoigne tous ses regrets de l'avoir perdue ; mais il est retenu par le respect humain, et il ne peut prendre encore sur lui de manquer si promptement au serment public qu'il vient de prononcer. Il se contente de marquer son mécontement à ceux qui ont exigé ce sacrifice, et se promet intérieurement de réparer ses torts.

Richelieu sollicite l'ambassade d'Espagne qui lui avoit été promise; il s'agissoit d'aller chercher l'infante que le dauphin devoit épouser. Mais par un caprice singulier, le roi qui n'avoit jamais cessé de le traiter en ami, parut oublier son favori. Celui-ci eut assez d'amour-propre pour ne point réitérer sa demande, et ne fut pas nommé. Il s'en plaint dans une de ses lettres à madame de Chateauroux qui lui répond, qu'il faut bien que le maître fasse toujours quelque chose d'extraordinaire.

Après avoir examiné l'état de ses troupes, et avoir donné quelques ordres pour les

quartiers d'hiver, le roi crut devoir se rendre à l'amour de son peuple. Les parisiens sur-tout attendoient avec impatience le retour d'un prince qui leur avoit tant coûté de larmes ; chaque ville par où il passa fit éclater son allégresse : toutes vouloient surpasser les autres en magnificence ; mais Paris, avec plus de moyens, se signala davantage. On a suffisamment traité ce sujet, ce qui nous dispense de nous y arrêter ; il suffira d'ajouter qu'un roi ne devroit jamais oublier de pareils momens : cent victoires ne valent pas ce concours universel d'hommages et de tendresse.

Le duc de Richelieu avoit quitté le roi après la prise de Fribourg, et s'étoit rendu en Languedoc, où la tenue des états appelloit sa présence. A son départ, il crut voir dans ce prince moins d'empressement à rappeller sa favorite, et il désespéra de la reconciliation. Il l'écrivit même à madame de Chateauroux, qui le gronde fort de voir tout en noir : elle espère plus que lui ; cependant elle est décidée de ne pas retourner à Versailles que le roi ne lui envoie un ministre, et ne punisse ceux qui l'ont fait traiter aussi rigoureusement. Dans une au-

tre lettre, elle paroît vouloir pardonner, et ne désirer que de revoir son amant.

Il n'avoit fait encore aucune démarche qui annonçât son retour. Son empressement ne parut pas très-vif; on pouvoit même croire que madame de Chateauroux étoit en partie oubliée, à moins qu'il ne fût encore arrêté par la bienséance; ce qui toutes fois ne le retint guères, deux ans après dans le choix qu'il fit de madame d'Etioles. Richelieu étoit absent, et ne pouvoit pas servir son amie auprès du monarque. Leurs lettres peignent l'incertitude, et on voit même dans celles de Richelieu qu'il ne compte plus sur la tendresse du roi pour madame de Chateauroux. Cependant vers la fin de novembre, il y eut des pour-parlers entr'elle et le souverain, et son rappel sembla décidé. Ce fut alors que la crainte de ses ennemis se reveilla; ils se crurent perdus, et selon toute apparence, ils empêcherent la favorite de jouir de son triomphe. Puisqu'il étoit dit que le roi devoit avoir une maîtresse, ce fut un grand malheur pour l'état. Madame de Chateauroux avoit de l'énergie, de la grandeur dans l'ame; elle avoit déja conduit son amant vers la gloire, elle com-

mençoit à prendre assez de fermeté pour lui dire la vérité, et il y a tout lieu de croire qu'il auroit mérité plus long-tems le titre de bien-aimé, qui lui fut prodigué dans le moment d'ivresse où la France étoit plongée après sa maladie. Quand on compare madame de Chateauroux à madame de Pompadour, les regrêts de sa mort deviennent encore bien plus vifs ; Louis XV étoit né pour être gouverné, et il ne pouvoit l'être mieux que par une femme qui avoit le courage de lui montrer ses devoirs.

On voit que le duc de Richelieu qui étoit à Montpelier ne put influer sur le retour de madame de Chateauroux. Il est encore faux d'avancer, comme on l'a écrit, que M. d'Argenson lui ayant annoncé son rappel, lui demanda de la part du roi la liste de tous ceux dont elle exigeoit la punition, et qu'elle le mit en tête ; que ce ministre voyant qu'il n'y avoit aucune réconciliation à espérer, la fit empoisonner. Les lettres qu'on trouvera à la fin de ce volume donneront la preuve de ce que nous avançons : il n'y a rien de plus controuvé que tout ce qu'on a imprimé à ce sujet. Madame de Chateauroux ne haissoit pas M. d'Argenson,

et celui-ci qui pouvoit être faux à son égard, auroit été le plus scélérat de tous les hommes, s'il eût contribué à sa mort : il auroit fallu qu'il joignit au crime la plus profonde hypocrisie. Nous allons le prouver par une de ses lettres au duc de Richelieu. Ce dernier a été toute sa vie persuadé que madame de Chateauroux a été empoisonnée. Mais il n'a rien laissé qui puisse faire soupçonner les auteurs du poison. Madame de Mauconseil a seulement dit à un homme digne de foi, qu'elle tenoit de M. de Richelieu, que madame de Chateauroux étoit morte victime de la cabale des Prêtres.

Quoiqu'il en soit, l'instant où sa réconciliation avec le roi fut annoncé, devint celui d'une affreuse maladie. Dès le second jour, elle parut mortelle. Le prince qui avoit montré peu d'empressement à lui rendre ses bonnes graces, sentit alors son amour se réveiller ; le danger ranima sa tendresse, et l'idée désolante qu'il alloit être privé d'une amie si tendre, le rendit plus amoureux que jamais. C'est une suite de la privation que d'irriter nos desirs. Un homme délaissé par une femme qu'il auroit quitté lui-même,

sent alors un retour de tendresse qu'il ne peut définir.

Le roi désespéré, envoyoit toutes les heures savoir des nouvelles de sa maîtresse, et presque toujours elles étoient déchirantes. M. de Richelieu désolé d'être retenu à Montpelier, dépêchoit courier sur courier pour s'informer de l'état de son amie. En écrivant à M. d'Argenson sur les affaires de la province, son premier soin fut de lui parler de madame de Chateauroux, et voici la réponse du ministre.

A Versailles, ce 2 décembre 1744.

« Je ne puis vous entretenir, d'autre « chose, Monsieur, que de l'inquiétude « où nous met madame de Chateauroux. « Vous en aurez des nouvelles plus fraiches « que les miennes, parce que je serai de- « main à Paris, et que je suis obligé de « vous écrire ce soir pour ne pas manquer « votre courier. Je souhaite qu'elles soient « plus satisfaisantes que les miennes, et « que la nuit où nous allons entrer n'aug- « mente pas les accidens qui sont à craindre.

« L'embarras de la tête qui subsiste, est le plus « terrible. Cependant elle répond juste à « toutes les questions qu'on lui fait. Ver- « nage même assure que dans cette mala- « die-ci qui est assez commune dans Paris, « la plûpart de ceux qui en reviennent ont « eu des symptomes de ce genre beaucoup « plus forts, que madame de Chuteauroux « n'en a eu jusqu'ici ; qu'on ne devoit pas « même regader l'affaire comme désespérée, si « l'on voyoit ce même accident augmenter. Les « évacuations du ventre avoient bien été ces « jours passés, et il est fâcheux qu'elles ayent « été aujourd'hui moins abondantes. Cet ac- « cident cependant n'est pas décisif, et outre « qu'après de grandes évacuations, il n'est pas « étonnant qu'elles diminuent, vous pouvez « vous souvenir que nous avons éprouvé les « mêmes variations dans la maladie du roi, « et il y a sans doute des moyens qu'on em- « ployera pour rendre la liberté du ventre.

« Voilà donc quel est dans ce moment- « ci le sujet de nos allarmes et des espéran- « ces ; mais au milieu d'une pareille situa- « tion, vous pouvez juger de celle du maî- « tre, et de ceux qui lui sont véritablement « attachés. Je ne puis vous exprimer à quel

« point je partage sa douleur pour lui, pour « elle et pour tous ceux qui pensent comme « nous. Je suis indigné de la joie interne et « masquée des vilaines gens que je vois sans « cesse autour de lui avec un dehors composé, « qui jouissent de la peine de leur pauvre mat- « tre, et qui désireroient bien la voir por- « tée au dernier période. Dieu veuille que « sa santé n'y succombe pas ! Il a un visage « qui fait trembler, et il passe malgré cela « une partie de la journée dans la représen- « tation. Je ne finirois pas de vous entrete- « nir de ce triste sujet dont vous n'entendrez « que trop parler pour votre propre repos.

« Je ne puis vous rien mander sur M. de « la Deveze (1). Le roi m'a dit que vous lui « aviez écrit, mais il n'a été question de « rien de plus ; je sens vos raisons pour lui, « et je suis réellement touché de sa peine. « Je n'ai pu encore en parler au roi à mon « travail, qui, comme vous pouvez juger, « est fort interrompu dans ce moment-ci.

« Pour ce qui est de l'archevêque de Tou- « louse, je fais mention de son neveu cha- « que fois que le roi donne un régiment, et

(1) Intendant du Languedoc.

« je ne demande pas mieux, je vous jure, « que de lui procurer la satisfaction qu'il « désire.

« Il n'a point été question de demander « de régiment de dragons à la Bretagne, « 1°., parce que réellement nous aurions plu- « tôt besoin d'infanterie que de dragons ; « 2°., parce que le contrôleur général qui « est l'ame de ces états, n'est pas comme « vous le savez bien, favorable à ces sor- « tes d'établissemens qu'il regarde comme « aussi onéreux aux provinces que des se- « cours d'argent qu'il aime mieux ; et je ne « vois pas là de commandant pour mettre « en train une pareille affaire à laquelle tous « les états se seroient opposés ; ainsi je serois « resté seul de mon avis, et l'opération au- « roit été sans succès. Au surplus, vous « pouvez dire aux Languedociens pour leur « consolation, que les Bretons n'y gagne- « ront rien, et qu'on reprendra sur eux « bien au delà de ce qu'on leur épargnera « de ce côté (1).

---

(1) La belle consolation de savoir une autre province vexée, parce qu'on l'est soi-même ! L'excellent remède trouvé par MM. les ministres !

« Je n'imagine pas trop que faire de votre « petit conseiller, et je ne pense pas com- « ment quelques années de palais peuvent » suppléer à une campagne de Mousquetaire, « pour pouvoir devenir d'emblée capitaine de « cavalerie. Je ne sais que conseiller à un « jeune-homme déterminé à prendre un aussi « bon parti. Voyez si de venir vous servir » d'aide-de-champ au commencement d'une « campagne, ce ne seroit pas un moyen pour « pouvoir dans le courant de cette même « campagne, arriver à son but. Dans le vrai, « quelqu'honnête homme qui le détourne- « roit de cette idée, lui rendroit à mon avis, « le meilleur service.

« Je ne croyois pas quand j'ai commencé, « répondre à tous les articles de votre let- « tre. Malheureusement ce n'est pas trop y « répondre ; ce n'est que vous les rappeller. « Je voudrois bien avoir dans quelques jours « à me rejouir avec vous sur des objets plus « essentiels. Vous connoissez mon amitié et « mon attachement pour vous. Je vous jure « que je ne les sens jamais plus vivement « que lorsque j'imagine qu'ils peuvent être « de quelque utilité ou de quelque conso- « lation, et que j'aurai toute ma vie dans

« vous la même confiance, vous regardant « comme un ami sincère, et sur lequel je puis « compter. Je suis désespéré que vous ne soyez « pas ici dans une pareille circonstance. « Quelle différence d'un pareil événement à « ceux que votre absence devoit produire, et « qui avoient si bien commencé » !

Les allarmes continuelles du roi et de ceux qui étoient attachés à madame de Chateauroux ne tardèrent point à se changer en une affreuse certitude : elle mourut le 8 dans des convulsions qui augmentèrent le soupçon du poison. Un homme attaché au duc de Richelieu, qui ne quittoit pas la rue du bac où elle demeuroit, lui annonça cette triste nouvelle qui lui fut confirmée par ses amis. Sa désolation fut extrême ; il perdoit l'appui le plus sûr qu'il eût à la cour, et s'il étoit susceptible d'amitié, une amie dont il devoit éternellement regretter la perte.

Le roi montra la plus grande affliction. A la mort d'une personne qui nous a été chère, on se rappelle toutes ses bonnes qualités, et la douleur qu'on éprouve les multiplie à nos yeux. Ce prince sentit qu'il per-

doit plus qu'une maîtresse, d'autant qu'il avoit sous les yeux des lettres qui lui peignoient sa franchise, et le desir qu'elle avoit de le voir regner glorieusement. On ne peut se dissimuler qu'il fut plus amoureux après l'avoir perdue, qu'avant sa reconciliation; car enfin un homme qui eut beaucoup aimée, en cédant aux bienséances, auroit trouvé les moyens de voir en secret une femme à qui il devoit des réparations, pour la manière injurieuse dont elle avoit été traité. S'il eût craint encore de la voir, rien ne pouvoit l'empêcher de lui écrire, et il est certain qu'il ne l'a pas fait, comme il est facile de s'en convaincre par les lettres de madame de Chateauroux. Ceux qui ont connu l'amour seront persuadés que celui du roi n'étoit pas très-grand; la privation seule l'irrita, et fit naître ses regrets.

Le duc de Richelieu donna des marques publiques de sa tristesse pendant les trois semaines qu'il resta à Montpelier après la mort de la favorite. Il vit très-peu de monde; et sans doute, l'intérêt à part, il donna des larmes à l'amitié. Il avoit dessein de profiter de la nouvelle faveur de madame de Chateauroux pour faire revivre la charge

de connétable ; il étoit lieutenant-général, et il croyoit que si elle n'étoit pas créée de nouveau pour lui, il pourroit y prétendre par la suite ; il avoit donné un mémoire où il prétend prouver qu'on peut rétablir cette place sans inconvénient ; en voici quelques fragmens :

« Dans un pays monarchique, dans lequel sur-tout le souverain est tel qu'en France, aucune charge n'a de valeur et de force, que celle que le roi veut bien lui donner; et il n'y en a eu aucune qui n'ait infiniment varié dans son prix et dans ses fonctions depuis son établissement. Celle de connétable qui est devenue si considérable par la suite, n'étoit dans son origine que le maître de l'étable, c'est-à-dire de l'écurie, *comes stabuli.* Les maréchaux étoient un peu au-dessus des valets de l'écurie, et étoient examinés sur les connoissances qu'ils devoient avoir des chevaux, sur-tout de ceux qui étoient chargés de former le peu de troupes qui appartenoient au roi. On ne connoissoit dans ces tems que la cavalerie ; peu-à-peu les maréchaux la conduisirent et firent les fonctions des maréchaux de France d'au-

jourd'hui. Le connétable fut toujours leur supérieur. Cette charge fut importante selon les circonstances, et selon la capacité de ceux qui la possédèrent dans ces tems de barbarie où la France étoit déchirée par les guerres civiles. Le connétable Anne de Montmorency, celui de tous les connétables qui a le plus étendu les prérogatives de sa charge, et à qui tout le monde écrivoit : monseigneur, donnoit lui-même cette qualification au duc de Guise qui ne lui rendoit que M. le Maréchal, en finissant *votre bon ami*. Le connétable, malgré sa dignité, n'étoit pas moins exilé ; Montmorency, connétable, amiral et grand-maître le fut à Ecouen, sans pouvoir faire résistance à l'autorité, dans un tems même où l'on étoit dans l'habitude malheureuse de s'y soustraire. Mais les partis qui étoient les plus enclins à l'insubordination, avoient toujours besoin d'un chef; et on lit dans l'histoire qu'il y eut toujours à la tête des révoltés un prince du sang, chef des grands seigneurs, et des villes qui prenoient ce parti. Je crois qu'il ne seroit pas difficile de persuader qu'à présent le prince du sang le plus accrédité, ne feroit pas révolter un bataillon, ni même la confrérie

frérie la plus mutine contre l'intendant ; et mille fois moins un connétable avec tous ses maréchaux, ainsi que le gouverneur de la province qui est celui qui y auroit le plus de crédit. On ne sauroit donc craindre les suites dangereuses de l'élévation d'un connétable. Les ministres seuls peuvent craindre et être blessés de l'éclat d'une telle charge et du mérite de celui qui la posséderoit.

« Les François, qui ont dans leur cœur l'amour pour les armes, et la vénération naturelle pour ceux qui y ont acquis de la gloire, et qui se laissent éblouir volontiers par les honneurs extérieurs, se laisseroient entraîner plus volontiers aux respects pour un connétable, que pour un ministre, tel qu'il fût. C'est ce qui engagea le cardinal de Richelieu à faire supprimer cette charge, et le cardinal Mazarin à soutenir cette suppression. M. de Louvois eut le même intérêt d'empêcher son établissement. Malgré cela, Louis XIV l'offrit à M. de Turenne, s'il vouloit se convertir ; et, en dernier lieu, l'auroit donnée à M. de Vendôme, s'il ne fût pas mort. On pourroit donner des preuves de ce fait : Magnani, son secrétaire, vit encore, et en sait toutes les circonstances. »

« Il y auroit encore plus de raison aujourd'hui de rétablir cette charge, pour mettre un degré d'émulation parmi la noblesse et les seigneurs, toutes les autres charges étant tombées dans un grand avilissement. La plus grand opposition que l'on trouve à son rétablissement, sera sans doute de la part de la robe, parce que le connétable passe devant le chancelier, et que le corps de la robe (qui doit infailliblement, avant cent ans, détruire la noblesse), est uni d'une telle façon, qu'il se soutient dans la plus grande intelligence, et qu'il défendra, de tout son pouvoir, une éminente prérogative qui donne à son chef le droit de passer devant toutes les dignités et offices que peut posséder un gentilhomme. »

« Le droit le plus important d'un connétable est de commander sans ordre dans les citadelles ; mais on pourroit le rétrancher, si on le jugeoit trop dangereux ; et le reste se borneroit à un éclat qui ne pourroit être à craindre. Il ne donne la main à personne chez lui, et reçoit le Monseigneur de tout ce qui est au service, si grand qu'il soit, même des maréchaux de France. »

On voit, par l'abrégé de ce mémoire écrit

de la main du duc, combien il étoit avide d'honneurs; malheureusement pour lui, sa protectrice n'étoit plus, et les ministres ne furent point de son avis. Après la conquête de Mahon, il fit encore quelques efforts pour le rétablissement de la charge de connétable; mais le monarque, qui l'aimoit, n'avoit pas une volonté assez déterminée, pour remplir ses vues; et il trouva encore dans les ministres des obstacles invincibles, augmentés par la maîtresse régnante, madame de Pompadour.

Richelieu, retenu à Montpellier pendant quelques jours, arrive à Versailles, la veille de Noël. Il va faire sa cour au roi, et en est reçu comme un favori, dans le sein duquel il desire épancher ses chagrins. Il lui dit de l'attendre dans son appartement, après la messe de minuit.

Le duc, exact à exécuter les ordres de son maître, se rend chez lui à l'heure prescrite. Il se rappelle que peu d'années auparavant il lui avoit donné un rendez-vous bien différent, et le plaisir qu'il avoit eu à voir que madame de Chateauroux étoit l'objet chéri du roi; ce souvenir lui arrache quelques larmes, en lui retraçant tout ce qu'il a perdu.

Louis XV, après le vain cérémonial de son coucher, passe dans un cabinet avec Richelieu ; et là, déposant sa royauté, il trouve du plaisir à montrer toute sa foiblesse. Il ne parle que de madame de Chateauroux, de son amour, de sa maladie, de ses derniers momens ; et le maître et le sujet répandent ensemble des larmes sur les cendres d'une amie. Le roi se fait des reproches d'avoir tardé si long-tems à la rapprocher de lui ; il avoue qu'il ne croyoit pas l'aimer autant, et qu'il n'est véritablement instruit de son amour, que par le vuide affreux que sa privation lui fait éprouver. Quand l'esprit est exalté, il ne tarit pas sur les louanges de l'objet que l'on regrette : madame de Chateauroux n'eut plus à leurs yeux que des perfections ; la nuit entière se passa à les vanter. Le duc assura le roi qu'il étoit aimé pour lui-même ; que personne ne lui étoit plus attaché que madame de Chateauroux ; qu'elle préféroit la gloire du maître à son bien personnel, et qu'elle étoit morte victime de cet excès d'amour. Il lui fit part aussi de tous les tourmens qu'elle avoit éprouvés, lorsque sa majesté se rendit à l'amour des Parisiens. Si près de son amant, sans oser

paroître à ses yeux, elle étoit déchirée de desirs et de regrets. Emportée par sa passion, elle n'écoute plus la prudence, oubliant qu'elle peut être reconnue et sacrifiée par une populace injuste, qui, sans connoître la bonté de son cœur, lui faisoit un crime impardonnable de plaire à son souverain, elle prend l'habillement le plus simple, et accompagnée d'une femme de chambre, elle vole dans les lieux où elle espère rencontrer son amant : trop heureuse de s'assurer par elle-même que sa santé est rétablie, et qu'il est l'idole de son peuple.

Le roi n'est point étonné, en apprenant ces marques d'attachement; il n'en peut plus douter; il se ressouvient de tout ce que lui a dit sa favorite, des torts qu'il eut avec elle, quand elle lui parloit d'affaires; *Je lui marquois de l'impatience*, s'écria-t-il, *quand je lui devois des remerciemens.* Il ouvre en même tems une petite cassette, et jettant des lettres sur une table : *Voyez*, dit-il, *comme elle m'aimoit, elle me disoit la vérité.*

Tous ces précieux restes furent parcourus, et il est sans doute fâcheux que ces lettres aient été brûlées. Le maréchal en avoit con-

fiée la copie d'une seule qu'on se fait un devoir de donner au public.

SIRE,

« Le point d'élevation où votre majesté a daigné me placer, doit, dans tous les tems, me faire des envieux et des ennemis. Si l'ambition avoit pu guider mes pas pour y monter, certainement l'amour n'eut pas tardé à me faire faire tous les autres. Vous ne seriez pas roi que vous mériteriez d'être aimé pour vous même : jugez ce que doivent être mes sentimens, quand vous faites réjaillir sur moi un peu de l'éclat dont vous brillez. Vous m'avez permis plusieurs fois de vous dire la vérité, et je me sens plus de courage en l'écrivant.

« Commençons par vos ministres sur lesquels vous me faisiez l'honneur de m'interroger hier. Je respecte votre choix; il ne peut être que bien fait. Je n'en accuse aucun : mais un roi doit être le premier surveillant de l'autorité qu'il confie. Sire, méfiez-vous sur-tout de votre bonté ; elle vous porte à juger les autres par vous-même. Mais ne peut-il par arriver que l'intérêt personnel de

ceux-ci ne les empêchent souvent de répondre à vos vues ? Vos intentions bienfaisantes peuvent n'être pas toujours remplies ! Si votre peuple avoit à se plaindre, faites ensorte que sa voix puisse approcher de vous. Si par hazard il étoit opprimé par les agens de votre autorité, ayez le courage de vouloir ce que votre cœur vous inspire, et vous ferez toujours le bien. Ah ! Sire, quelle plus douce position pour un roi que celle de n'être entouré que d'heureux !

« Quand j'ai osé proposer à votre majesté de commander son armée, j'ai été loin de l'engager à exposer ses jours ; ils sont à l'état, et un bon père doit se conserver pour ses enfans. Mais votre présence, sire inspirera vos troupes, leur donnera de la confiance, et les fera vaincre ; elle vaudra une autre armée, et le meilleur général. M. Orry m'a assuré que l'argent ne manqueroit pas, qu'il y avoit dans les coffres de votre majesté, ou qu'il y feroit rentrer celui qui étoit nécessaire pour la campagne prochaine ; et j'ose vous prédire qu'elle ne sera pas désastreuse, comme celle-ci, si vous vous déterminez à l'entreprendre. Les projets d'économie de votre majesté pour son départ, ne

peuvent qu'être approuvés de la France entière, et si elle n'avoit pas déjà tous les cœurs de ses sujets, je suis certaine que cette démarche les lui assureroit.

« Pardonnez, sire, à ma franchise ; vous ne pouvez me faire un crime d'aimer votre gloire. Pourquoi redouter que la vérité puisse vous déplaire ? Quand on l'exige, on ne la craint pas. Si je cessois de m'intéresser à votre grandeur, je n'aurois plus d'amour. Mais je crois pouvoir vous assurer que, tant que j'existerai, il m'inspirera toujours les sentimens les plus tendres et les plus respectueux ».

Le roi avoua au duc de Richelieu, que la franchise de madame de Chateauroux ne lui avoit pas toujours été agréable, et il se reprocha de nouveau ses torts envers elle. Le duc profita de ce moment d'effusion, pour lui demander s'il entroit dans ses projets de faire une nouvelle campagne ; et il vit avec plaisir que, du fond de sa tombe, la favorite avoit encore quelqu'influence sur son amant. Le roi lui parut décidé à retourner en Flandre, et à mener avec lui M. le dauphin, qui devoit s'arracher des bras d'une épouse nouvelle, pour être témoin du spec-

tacle imposant d'une victoire, et contempler en même tems tous les malheurs affreux dont elle est cause. Le duc fut confirmé dans son grade d'aide-de-camp du roi ; et le jour les surprit ensemble, sans qu'ils se fussent apperçus de la longueur du tems qui venoit de s'écouler. Le roi le quitta avec peine ; il croyoit avoir toujours quelque chose de nouveau à lui dire de sa maîtresse ; et Richelieu, emporté par l'amitié, s'imaginoit aussi n'en point avoir assez parlé.

CHAPITRE II.

Amours du duc de Richelieu avec madame de la Popelinière; bataille de Fontenoi; le duc de retour à Paris, loue une maison près celle du financier; il fait faire une cheminée tournante par où il entre dans la chambre de sa femme; il fait mettre une fille à l'Hôpital, pour lui avoir préféré son valet-de-chambre.

Le duc de Richelieu qui avoit connu chez madame de la Martelière, M. de la Popelinière, financier extrêmement riche, lui fit beaucoup d'accueil, parce qu'il savoit qu'il avoit épousé une femme charmante. M. de la Popelinière l'avoit prise dans un état fort obscur, et avoit cru que la fortune lui tiendroit lieu de ce qui lui manquoit pour plaire. Il se persuada que la reconnoissance se joindroit à l'amour qu'il se flattoit d'inspirer encore; il oublioit que le cœur se donne sans réflexions et sans calculs.

Sa maison étoit le rendez-vous des grands et des gens à talens de Paris. Le luxe le plus recherché y étoit étalé, et des fêtes continuelles attestoient la magnificence du traitant. La Popelinière n'étoit plus jeune, étoit assez brusque, et s'imaginoit quelquefois pouvoir se dispenser d'égards pour sa femme, parce qu'il lui prodiguoit beaucoup de richesses. Elle étoit entourée de seigneurs, qui tous ambitionnoient sa conquête. Le maréchal de Saxe, le marquis de Meuse, et Richelieu sur-tout, aspiroient au bonheur de lui plaire. Si le dernier n'avoit plus cette première jeunesse qui porte avec elle la séduction, il possédoit l'habitude de vaincre, et connoissoit tous les rafinemens de l'art de séduire; il étoit aussi dangereux à quarante-neuf ans qu'il l'avoit été à trente, et madame de la Popelinière ne tarda point à s'appercevoir que, s'il n'étoit pas le plus jeune des aspirans, il étoit le plus aimable.

Son mari, enivré de la petite vanité de recevoir chez lui des gens de la cour, ne s'appercevoit pas que sa femme étoit l'attrait qui les amenoit dans sa maison. Il croyoit ne devoir leur visite qu'à lui-même, et à la bonté de sa table. Il vivoit dans la plus grande

sécurité, tandis que le duc de Richelieu lui avoit fermé à jamais le cœur de son épouse. Cette femme, qui avoit déjà reçu les premières preuves de la tendresse de son amant, ne voyoit que lui, et ne respiroit que pour lui. Le duc, de son côté, adoré d'une très-jolie femme, sentit que la douleur avoit un terme, et ne pensa que foiblement à son intéressante duchesse; il étoit tout rempli de sa passion, qu'il cherchoit à satisfaire de toutes les manières. Il ne se contenta pas des momens du jour qu'il lui consacroit; il voulut que ses mystères fussent célébrés pendant des nuits entières. Le portier du financier fut séduit; quand tout le monde étoit couché, le duc frappoit doucement à sa fenêtre, et il étoit introduit furtivement dans l'appartement. Une femme-de-chambre officieuse, mademoiselle Dufour, étoit admise dans le secret; après avoir préparé le trône de la volupté, elle s'échappoit adroitement, pour laisser aux deux amans le plaisir de s'y livrer.

Le duc se faisoit accompagner dans ses courses nocturnes par un valet-de-chambre, nommé Stéphano, qui avoit une très-jolie figure. Il lui donna la commission de séduire

la femme-de-chambre; et celui-ci, pour plaire à son maître, eut bientôt le cœur et la personne de la Dufour; mais il donnoit la préférence à mademoiselle Aimée maîtresse de M. de Panche, trésorier de l'extraordinaire des guerres. Cette double intrigue produisit des évènemens funestes aux amans, comme nous le dirons par la suite.

Le duc jouit pendant quelques mois très-tranquillement des faveurs d'une femme charmante, qui n'avoit pas vingt-quatre ans; son valet-de-chambre l'attendoit dans sa voiture, qui alloit se placer sous l'arcade Colbert; la Popelinière demeurant rue de Richelieu, l'amant sortoit à pied, et alloit rejoindre son carrosse. Un jour qu'on lui avoit dit que, probablement, le mari avoit quelque soupçon de son intrigue, et qu'il le faisoit suivre, il vit un homme endormi sur un banc, rue de Colbert; et au lieu de monter dans son carrosse, l'imagination frappée que c'étoit un espion, il courut sur lui, le pistolet à la main, pour le tuer. Le valet-de-chambre voulut le retenir; mais redoutant la colère de son maître, il lui représente en tremblant, que le bruit que fera le coup pourra éveiller

les voisins. Le duc, sans l'écouter, frappe l'homme, du canon, si brusquement, que ce malheureux, éveillé, et voyant le danger qu'il court, se met à crier. Alors le valet-de-chambre saisit la main du duc, le traine malgré lui vers sa voiture, et donne le tems à cet homme, sans doute très-innocent, qui alloit être tué, de s'échapper promptement.

Richelieu fit jouer un autre rôle à ce valet-de-chambre. Il étoit devenu jaloux de sa maîtresse, et voulut s'assurer s'il n'avoit point un rival également heureux. Les nuits qu'il ne passoit pas chez elle, il envoyoit cet homme, qui avoit ordre d'examiner tous ceux qui entroient chez la Popelinière. Il se mettoit dans un de ces tonneaux qui sert à contenir l'eau des chevaux de fiacre; il payoit un homme pour le vuider, et lui permettre de s'y retirer. Il avoit deux pistolets, pour se défendre en cas de besoin, et il rendoit le lendemain compte au duc de ses observations. Elles ne furent point défavorables à madame de la Popelinière, et la tranquillité ne tarda point à renaître dans l'esprit de son amant. Il fut cependant décidé entr'eux

qu'ils mettroient encore plus de circonspection dans l'emploi des moyens de se trouver ensemble.

Les fêtes qu'occasionna le mariage de M. le dauphin avec l'infante d'Espagne, leur fournirent plusieurs occasions de se voir: et Richelieu, au milieu de ces réjouissances, confioit à sa maîtresse le chagrin qu'il éprouvoit de ce qu'on l'avoit privé de l'honneur d'aller chercher la princesse. Il avoit été nommé à cette ambassade, et il voyoit de très-mauvais œil, qu'un autre en eût été chargé. Il ne pouvoit expliquer la conduite du roi, qui le traitoit toujours parfaitement bien, et qui lui avoit donné ce désagrément.

L'humeur qu'il éprouvoit de cette espèce de disgrace, ne nuisoit pas à son amour; il paroissoit être tout entier à madame de la Popelinière. Cependant, il trouvoit le tems de continuer une liaison particulière avec mesdames Portail et Mauconseil. Il s'instruisoit par cette dernière de ce que faisoit M. d'Argenson, qu'elle gouvernoit, et il savoit le moment favorable de faire de nouvelles demandes. Ce furent sans doute quelques soupsoupçons du ministre qui aliénèrent l'amitié

qui paroissoit règner entr'eux ; ce qu'il y a de certain, c'est que M. d'Argenson, sans se déclarer ouvertement son ennemi, le desservoit dans beaucoup d'occasions.

Ces diverses intrigues ne l'empêchèrent pas de s'immiscer dans l'intimité de quatre amans, qui avoient publiquement levé le voile qui couvroit leur liaison. Madame de Boufflers aimoit M. de Luxembourg, et madame de Luxembourg trouvoit M. de Boufflers préférable à son mari. Cet accord fut d'abord un mystère ; mais les époux l'ayant pénétré, et se trouvant liés par les mêmes torts, crurent devoir bannir les reproches, et faire tourner cet évènement au profit de l'amitié. Les nœuds en furent plus resserrès ; et la contrainte tyrannique fut bannie entr'eux. L'arrivée de M. de Luxembourg ou de M. de Boufflers faisoit disparoître le mari, qui alloit consoler la femme de l'absent. Quand ils se trouvoient à l'opéra, ou dans une autre maison, M. de Boufflers offroit sa voiture à madame de Luxembourg, dont le mari reconduisoit madame de Boufflers. Ils avoient loué chacun une petite maison, rue Cadet, aux Porcherons ; l'une étoit en face

de

de l'autre, et chaque mari savoit où étoit sa femme, par la presence ou l'absence de la voiture de son amant.

Richelieu, dans le même tems, acheta une maison, rue de Clichi, qu'il appella depuis son pavillon, et qui avoit appartenu à M. de la Boissière, trésorier de Languedoc. Cette maison étoit voisine d'une autre que M. de la Popeliniere avoit aussi dans le même quartier, et ce voisinage en avoit déterminé l'acquisition. Ce fut là où, pour rappeller le tems de la régence, il renouvella ces orgies, si chères au duc d'Orléans. Voltaire étoit souvent de ces parties; et il les célébroit, en chantant des plaisirs auxquels il participoit.

M. de la Popelinière alloit souvent à sa maison de Clichi où il y avoit un très-beau jardin; et sa femme profitoit du voisinage pour recevoir à la dérobée quelques caresses de son amant, qui n'alloit presque plus chez le mari, dont la jalousie étoit fort augmentée. Le portier même avoit été mis dehors, parce que le financier crut s'appercevoir qu'il étoit d'intelligence avec sa femme, et celui qui lui succédoit avoit été incorruptible. M. de la Popelinière qui n'étoit pas certain d'être trahi, vivoit toujours très-hon-

nêtement avec madame de la Popelinière qui crut devoir être plus circonspecte.

Richelieu, plus amoureux par les obstacles qu'il rencontroit, chercha les moyens de tromper à son aise, un mari qui étoit toujours sur ses gardes. Il imagina être sûr de son fait, s'il pouvoit louer une des maisons qui touchoient à celle du traitant, rue de Richelieu; mais le hazard ne servit point alors son impatience. Il crut pouvoir s'en consoler avec madame de Boufflers qu'il sçut rendre infidèle à M. de Luxembourg. Cependant l'ancien amant conservoit toujours ses droits, et la marquise put prononcer sur le mérite des deux. N'osant apparemment donner une préférence trop marquée, elle décida en femme prudente qu'il falloit les garder long-tems pour porter un jugement plus certain.

Le duc qui aimoit à faire parler de lui, peu content d'avoir triomphé dans un ménage, voulut que le second lui procurât une nouvelle victoire; madame de Luxembourg est attaquée; sa résistance est vaine, en moins d'un mois, elle est subjuguée. Mais Richelieu satisfait d'avoir été préféré à l'amant ne veut pas qu'il soit congédié; ce-

lui-ci reste donc toujours attaché au char de madame de Luxembourg, et n'est pas moins heureux puisqu'il ignore son infidélité. Richelieu se contenta de rendre les deux amies coupables dans le même jour, et de jouir des propos de leurs amans qui s'applaudissoient de leur fidélité.

Cette intrigue dura peu. Le duc appellé à de nouveaux plaisirs, ne troubla plus ce quatuor amoureux, qui bientôt cessa d'avoir lieu, par la mort de madame de Luxembourg; mais un an après, le trépas de M. de Boufflers donna une entière liberté aux deux amans, qui crurent ne pouvoir mieux faire que de s'épouser.

Le roi qui aimoit la paix, pensa que la mort de Charles VII, cet empereur éphémère dont l'élection lui avoit fait prendre les armes, lui permettroit de les déposer. Mais les Anglois alliés de la reine de Hongrie qui avoient fait des dépenses énormes pour elle, désespérant d'en être remboursés, voulurent s'en dédommager en détruisant la marine Françoise et Espagnole. Louis n'eut d'autre parti à prendre que de faire des armemens plus considérables encore; et malgré les pertes occasionnées par les dernières

campagnes, l'armée de Flandres où il devoit se rendre, étoit la plus brillante et la plus nombreuse qu'on eût vue depuis long-tems.

On se borna à faire une guerre défensive en Allemagne. Le maréchal de Saxe, chargé de commander en Flandres, après avoir trompé par plusieurs marches et contre-marches, l'armée combinée des alliés, alla former le siège de Tournai. Ce fut alors qu'ils résolurent de livrer bataille pour secourir cette ville. Le roi, suivi de M. le dauphin qui s'arrachoit du bras d'une épouse chérie, arriva au moment où tout annonçoit une action prochaine. Il avoit avec lui les mêmes aides-de-camp, et Richelieu fut charmé que la campagne lui annonçât les occasions de se distinguer.

Le 11 mai, les ennemis s'avancèrent en ordre de bataille, et à six heures du matin la bataille commença. La droite des François s'étendoit vers le village d'Antoin, la gauche vers le bois de Barri, et le centre étoit à Fontenoi. Nous n'entrerons pas dans le détail de cette bataille célèbre, sur laquelle tant d'auteurs ont écrit; il nous suffira de dire que le duc de Cumberland qui commandoit les Anglois et les Hollandois, par une manœuvre admirable, forma une co-

lonne épaisse, et aussi inébranlable par sa constance que par le courage de ceux qui la composoient.

Si nous nous permettions quelques réflections sur la manière dont elle fut attaquée, nous serions tentés de croire que le maréchal de Saxe dont nous sommes bien éloignés de vouloir diminuer la gloire, affoibli par les douleurs de la maladie dont il étoit atteint, ne conserva pas toute la présence d'esprit dont il étoit capable. Qu'opposa-t-il à cette colonne formidable, composée de plus de trente mille hommes, qui avoit un grand nombre de coups à tirer, qui se soutenoit elle-même par la nature du terrein? Quelques régimens qui firent des prodiges de valeur, mais qui furent sacrifiés. D'autres troupes fraiches leur succédoient et éprouvoient bientôt le même sort. L'allarme devint générale; cette masse énorme avançoit toujours, et l'on crut la bataille perdue. Il étoit déjà question de faire retirer le roi et M. le dauphin; ces deux princes eurent le courage de résister à ce conseil timide, qui s'il eût été suivi, auroit entraîné la déroute générale. Richelieu qui avoit eu le bonheur d'échapper à tous les dangers qu'il avoit bra-

vés, vient rassurer les esprits intimidés ; il assura que Fontenoi tenoit encore, et que si l'on plaçoit à un endroit qu'il désigna, quelques pièces de canon, cette colonne jusques-là invincible, seroit bientôt entamée : alors la maison du roi et les autres troupes se feroient aisément passage.

Le conseil est suivi, et les alliés qui se regardoient déjà comme vainqueurs, dont les cris d'allégresse avoient été entendus de Tournai, et auxquels les assiégés avoient répondu, voyent en un instant changer leurs lauriers en cyprès. Le feu de l'artillerie est si vif et si meurtrier, que cette colonne laisse appercevoir un défaut ; la maison du roi, Richelieu en tête, s'y précipita ; les gens d'armes, les carabiniers élargissent les rangs, et la déroute est complette. Rien ne résiste à la fureur des François, qui devient d'autant plus grande, qu'ils avoient trouvé jusqu'alors une résistance qui avoit semblé insurmontable. Ceux qui échappoient au fer du fantassin, étoient écrasés par la cavalerie ; la plaine étoit couverte de morts, et ce succès innatendu fut l'affaire de quelques instans.

Le roi montra ce champ de bataille en-

sanglanté à M. le dauphin, en lui disant de considérer ce que coûtoit une victoire. Tout en entier au sentiment, il frappe sur l'épaule du duc de Richelieu, et lui promet de ne jamais séparer ses services de la journée de Fontenoi. Plus de vingt mille hommes furent tués de part et d'autre. Tournai se rendit dix jours après ce combat, et le roi y donna une audience publique.

Richelieu revint à Paris jouir de sa gloire. On n'ignoroit pas qu'on devoit en partie le succès de la bataille à son conseil salutaire, et il partagea les éloges qui furent justement prodigués au maréchal de Saxe. Il devoit être aussi couronné par l'amour; mais les obstacles multipliés qu'opposoit la jalousie de M. de la Popelinière, arrêtoient le cours de ses succès. Heureusement qu'une des maisons voisines de celle du financier se trouva vacante : il la fait louer sous un nom supposé, et y met pour concierge une femme Gérard dont le fils étoit espion de police. En examinant la disposition de cette maison, on trouva que le mur d'une des chambres répondoit à celui du cabinet de madame de la Popelinière. Il fut résolu de faire percer la cheminée, pour pouvoir entrer chez la

femme, sans paroître dans la maison du mari. Un nommé Desnoyer, scélérat de profession propre à tout genre d'intrigues, fut chargé de cette opération.

Il choisit deux maçons, à qui il promet une bonne récompense, et les charge de faire ce travail pendant une nuit, en causant le moins de bruit possible. Desnoyer leur bande les yeux, les met dans une voiture qui leur fit faire beaucoup de chemin, et qui termina la course dans la rue de Richelieu. Rendus dans la chambre où ils devoient opérer, on leur ôta leur bandeau, et ils se mirent à l'ouvrage. L'appât du gain, cinquante louis qui les attendoient, donnèrent une double activité aux ouvriers. L'ouverture fut faite sans bruit, et on posa la plaque de la cheminée sur des gonds, de manière qu'en la tournant d'un côté ou de l'autre, il se faisoit une ouverture assez grande pour passer. On arrangea tout de façon qu'il ne resta aucune trace de cette opération dans le cabinet de madame de la Popelinière, et quand tout fut terminé, les maçons reconduits avec les mêmes précautions qui avoient été prises pour leur entrée, ne sçurent point où ils avoient travaillé.

Dès la nuit suivante, le duc, sans causer d'ombrage, se trouva dans les bras de sa maîtresse qui n'eut qu'à s'applaudir de cette charmante invention. Son valet de chambre couchoit dans l'appartement où étoit l'ouverture faite à la cheminée, et mademoiselle Dufour le venoit trouver par le même moyen dont avoit profité son maître. Il avoit toujours ordre de tenir en haleine cette femme de chambre ; mais elle s'apperçut bientôt qu'elle n'étoit pas aimée, et que Stéphano digne de son maître, lui préféroit une autre femme.

Mademoiselle Dufour porta ses plaintes à sa maîtresse, qui les communiqua à Richelieu. Celui-ci voulut découvrir la cause du peu d'empressement de Stéphano ; il ne fut pas long-tems sans être instruit qu'il aimoit une demoiselle Aimée. Elle logeoit rue saint-Louis au marais, et il ne s'étonna plus des courses fréquentes qu'y faisoit son homme. Empressé de connoître cette fille, il trouva que son valet de chambre avoit le goût très-bon. C'étoit une jeune blonde de vingt ans, vive et fraiche. Le duc qui aimoit la beauté par tout où il la rencontroit, crut que mademoiselle Aimée seroit ravie de re-

cevoir les hommages d'un homme comme lui, et qu'elle feroit une énorme différence d'un pair de France à un valet ; mais l'amour qui se rit de toutes les vaines distinctions des hommes en ordonna tout autrement. La fille qui préféroit déja Stéphano à un financier, lui fit bien aisément encore le sacrifice d'une Excellence. Monseigneur fut remercié, et le modeste Stéphano plus heureux que jamais.

Richelieu, calmant son premier transport, s'imagina que la persévérance lui ramèneroit une fille égarée par la passion ; mais convaincu que ses soins étoient inutiles, il conçut l'odieux projet de la perdre. Il va trouver M. Berryer, lieutenant de police, ministre subalterne, toujours dévoué aux grands, et lui demande un ordre du roi pour faire arrêter cette fille. Il veut en même tems punir son valet-de-chambre d'être plus favorisé que lui, et recommande au lieutenant de police de le faire mettre au For-l'Eyêque. Il fut résolu entr'eux qu'on feroit arrêter les deux amans ensemble, et qu'il falloit pour cela leur faciliter les moyens de se voir.

Le duc feint d'aller à Versailles ; il emmène un autre valet-de-chambre, et dit à

Stéphano qu'il n'aura pas besoin de lui de trois ou quatre jours. Celui-ci enchanté de cette nouvelle, court aussitôt en faire part à sa maîtresse qui dispose si bien ses momens, qu'elle lui promet à souper et à coucher pour le soir. C'étoit où les attendoient les suppôts de la police. A peine étoient-ils à table qu'on frappe ; il faut ouvrir : un exempt de police, des gardes leur ordonnent de les suivre de la part du roi, et laissent à peine à Stéphano le tems de remettre son habit qu'il avoit ôté. Il se réclame de M. le duc de Richelieu, dit qu'il est son valet-de-chambre, demande qu'on le conduise à l'hôtel ; mais la seule réponse est de le traîner dans un fiacre qui s'arrêta au grand Châtelet pour y déposer la malheureuse Aimée ; Séphano se voit écrouer au For-l'Evêque.

Dans le premier moment, il ne sçait à quoi attribuer son malheur ; il n'a rien fait pour se l'attirer : mais réfléchissant que son maître est altier et vindicatif, il ne peut plus douter qu'ils ne soit victime de sa vengeance. La rage dans le cœur, il n'ose encore s'en plaindre ouvertement ; il veut le quitter et s'engager : mais les recruteurs sa-

chant qu'il est attaché à Richelieu, n'oseront pas lui donner d'engagemens. Enfin après cinq ou six jours, il voit arriver Desnoyer dans la prison, qui lui dit qu'on le cherche par tout, et que le duc en est fort inquiet. C'est à sa recommandation, ajoute t-il, qu'il doit sa liberté.

D'où venez-vous donc lui demande Richelieu, en le voyant? Monseigneur, vous le savez ; je ne me plains pas pour moi : mais il est affreux, répond Stéphano, de faire enfermer une fille qui ne vous a fait aucun mal ; faites-la sortir de prison, je vous en supplie.

Le duc furieux le chasse, et ajoute que s'il entend parler de lui, il le fera conduire dans son pays (en Italie) pieds et mains liés. Le malheureux se cache quinze jours chez Desnoyer, sans oser paroître. Pendant ce tems, le duc fait transférer sa maîtresse à l'hôpital, malgré le pardon qu'elle lui demande par écrit. Elle n'avoit pu faire parvenir ses plaintes à M. de Panche. Stéphano l'instruisit de sa situation par une lettre anonyme ; mais ce trésorier qui gardoit des ménagemens avec sa femme, et qui redoutoit encore plus le crédit du duc,

n'osa faire aucune démarche en faveur de cette infortunée qui fut victime du pouvoir. Elle passa dix-huit mois à l'hôpital, et n'en sortit que parce que Richelieu qui alla en ambassade à Dresde, l'oublia. Elle n'avoit plus rien; ses meubles avoient été vendus, et son refus de consoler les desirs d'un grand, lui valut la misère. Stéphano fut obligé de demander pardon pour rentrer chez son maître dont il fut long-tems à oublier l'indigne traitement.

Il reprit ses fonctions auprès de lui, en le suivant chez madame de la Popelinière, et il crut politiquement devoir se raccommoder avec mademoiselle Dufour. Mais elle ne tarda pas à voir que la perte de sa rivale, ne lui donnoit pas plus de droits sur le cœur de son amant. Des reproches, elle passa à la haine; et ce fut une des raisons qui perdit madame de la Popelinière, comme nous allons le raconter.

Dans les premiers tems de la liaison du duc avec madame de la Popelinière, on crut qu'il lui faisoit la cour par procuration, et qu'il destinoit cette financière au roi pour le consoler de madame de Chateauroux. Richelieu, disoit-on, avoit ôté cette duchesse des bras du duc d'Agenois pour la mettre

dans ceux de sa majesté. Le public en étoit persuadé, et on fit beaucoup d'épigrammes à ce sujet, que les bons amis de cour du duc eurent grand soin de répandre. Dans une de ces pièces de vers, il étoit peint sous l'emblême d'un papillon qui, voltigeant de fleurs en fleurs, avoit été pris par un oiseleur. Cet homme, pour le punir de sa légereté, lui coupe les aîles. L'Amour en rejette un cri, et vole demander aussitôt vengeance à Jupiter : ce dieu sourit de la colère de l'Amour, et pour calmer ses plaintes lui promet de réparer le mal ; il lui donne les aîles de Mercure pour les porter à son favori.

On vit cependant que Richelieu n'avoit réellement travaillé que pour lui ; et dans le fait, il jouissoit paisiblement de sa victoire. Le mari étoit aussi fort tranquille ; on ne parloit presque plus de cette intrigue ; la cheminée tournante déroboit les amans à tous les soupçons. Un soir, il furent près de leur perte. La Popelinière étoit dans le cabinet de sa femme, et Richelieu frappe à la cheminée : c'étoit le signal pour ouvrir. Madame de la Popelinière effrayée, affecta de l'humeur pour ne pas faire voir sa crainte,

et le coup ayant redoublé, se plaignit des voisins qui faisoient quelque fois le soir assez de bruit pour l'incommoder. Aussi-tôt avec une apparente colère, elle prend la pincette, et en disant qu'elle leur rendra le change, elle frappe deux coups; c'étoit le signal du danger, et Richelieu averti du contre-tems observe le plus profond silence. Le mari, à qui la jalousie même la plus active, n'auroit pu faire deviner le mystère de la cheminée, crut de bonne foi ce que sa femme lui disoit, et se retira. Les amans ne tardèrent pas à se dédommager de leur frayeur.

Le duc étoit très-lié avec MM. de Beaufremont, de Bouillon et de Gontault. Son Desnoyer leur procuroit en commun hommes, femmes selon leurs desirs, et gagnoit beaucoup d'argent à ce honteux commerce. Il avoit de plus leur confiance, (un pareil homme est toujours chéri des grands), et il en abusoit pour tyranniser tous ceux qui étoient chez eux. On prétend que le fils de la femme Gérard, concierge de la maison que Richelieu venoit de louer, voyant avec peine que Desnoyers gardoit même l'argent qui n'étoit pas pour lui, voulut s'en faire donner aussi. On a dit qu'il étoit espion de po-

lice; il avoit été instruit des scènes scandaleuses qui s'étoient passées entre Richelieu et ses amis; on l'accusa de leur avoir écrit à chacun en particulier, que s'ils ne déposoient pas vingt-cinq louis à tel arbre qu'il désigna dans les Champs-Elisées, il les dénonceroit au public. Persuadés que la police n'étoit capable de leur en imposer, les amis se communiquerent leurs lettres, et décidèrent qu'il falloit mettre de l'argent au pied de l'arbre désigné, mais avoir en même-tems des espions déguisés, pour arrêter l'homme. Le projet fut exécuté : mais l'auteur des lettres ne parut pas; il avoit probablement réfléchi qu'il seroit épié, et il ne crut pas devoir compromettre sa liberté. Desnoyers que son rôle infâme admettoit dans l'intimité de ces Messieurs, fut bientôt instruit de la lettre circulaire. Il n'aimoit pas le fils de la femme Gérard; il fit tomber les soupçons sur lui, et Richelieu qui pardonnoit peu, égaré par son confident, fut trouver M. de Marville pour faire mettre Gérard à Bicêtre. La bonne femme sa mère, implora la miséricorde de son maître pour un fils dont le crime n'étoit pas prouvé; mais ces prières furent inutiles;

Gérard

Gérard resta enfermé, et le fut si long-tems, qu'il mourut dans sa prison.

Les nouvelles maîtresses que faisoit Richelieu, n'étoient point un obstacle à ce qu'il continuât de voir les anciennes. Il y en avoit même plusieurs pour qui il conservoit une tendre amitié. Madame de la Martelière étoit du nombre. Il la voyoit souvent malgré une maladie de langueur qui menaçoit ses jours; elle s'amusoit de la gaieté de son ancien amant, et du récit de ses aventures. Mais dans l'hiver, cette maladie fit tant de progrès qu'elle ne laissa plus d'espérance, et le duc eut la douleur de la perdre au moment où la tenue des états l'appelloit à Montpellier.

CHAPITRE III.

Richelieu connoît à Montpellier une dame Capon, femme d'un consul. Il reçoit des ordres pour persécuter les Protestans ; sage conduite qu'il tient envers eux ; mémoire qu'il envoye au Roi en leur faveur.

Le duc, rendu en Languedoc, ne pensa plus à la perte qu'il venoit de faire. Il fut assez occupé des ordres qu'il recevoit de traiter les protestans avec la dernière sévérité. M. de Saint-Florentin, sans talens, sans mérite, accoutumé à commander en souverain dans la partie du gouvernement qui lui étoit confiée, donnoit des ordres, au nom de son maître, de punir du dernier supplice les ministres qui seroient arrêtés. Déjà ces ordres avoient été exécutés, et loin qu'ils eussent ramené le calme, la fermentation des esprits annonçoit des évènemens très-funestes. Les filles d'une dame Clairet, qui avoient été enlevées pour être mises dans

un couvent, où l'on devoit les instruire de la religion catholique, se trouvant très-incommodées du régime de vie qu'on leur faisoit observer, et de l'air, qui ne leur convenoit pas, ne purent obtenir du ministre Saint-Florentin, d'être transférées dans un autre couvent. Cet homme poussoit la bêtise et le despotisme si loin, qu'il croyoit ne devoir jamais déroger aux ordres qu'il donnoit. La mère de ces infortunées qui tomboient dans le marasme, eut recours au crédit du commandant, qui parvint à les faire changer de lieu.

Malgré les rigueurs qu'on exerçoit contre eux, les protestans se dévouant au martyr, s'assembloient dans les endroits où ils se croyoient le plus en sûreté, pour assister aux exercices de leur religion. Plusieurs furent arrêtés; et suivant les instructions de la cour, les ministres et les plus mutins devoient être condamnés à être pendus. Ils étoient dans les prisons de Nismes; le duc de Richelieu s'y transporta, et affectant la plus vive colère, et l'empressement le plus grand à sévir contre ces malheureux, il les interroge lui-même; il voit plus d'égaremens, et de fanatime, que de crime, et il engage

les femmes les plus distinguées de la ville à lui demander leur grace.

D'abord il semble inexorable ; les prisonniers qu'on avoit fait venir se jettent à ses pieds, et promettent de se conformer à la loi qui leur défendoit toute espece d'assemblée. Richelieu leur fait donner une parole authentique, qu'ils rentreront dans leur devoir, et paroissant céder aux instances des dames, il leur accorde leur pardon et la liberté. Saint-Florentin jetta feu et flamme ; et si le duc n'eût pas joui de la faveur particulière du roi, sans doute, cet acte d'humanité l'auroit perdu.

Richelieu, au milieu de ses occupations, avoit distingué une dame Capon, femme du consul, qui étoit très-jolie. Le mari, honoré de la visite du commandant, ferma les yeux sur les motifs qui l'occasionnoient. Bientôt cette dame, séduite par l'ambition et l'amour, n'opposa plus de résistance ; et personne dans la ville n'ignora qu'elle étoit l'objet favorisé des soupirs du commandant. On prétend qu'une fille fut le fruit de leurs amours. Mais qu'elle appartienne au père ou à Richelieu, cette fille, en grandissant, succéda à sa mère. Le duc la maria

à un nommé Rousse, commis à Bordeaux, et vécut publiquement avec elle. Madame Rousse fut la dernière maîtresse déclarée qu'il eut; il lui fit, en la mariant, un contrat de cent mille livres, payable à sa mort.

Un curé fanatique, qui vouloit absolument l'expulsion des protestans, désespéré de la douceur qu'employoit le duc de Richelieu, crut trouver un moyen de les perdre, en les accusant de l'avoir assassiné. Il se donna à cet effet plusieurs coups de couteau, qu'il eut grand soin de ne pas rendre dangereux; et il publia qu'en revenant de chez un de ses confrères, il avoit été attaqué par une troupe de protestans, qui prirent heureusement la fuite au bruit de quelques chevaux qu'ils entendirent sur la route. Les évêques crièrent au scandale et à la vengeance. Presque tous desiroient l'extinction de la religion réformée, à quelque prix que ce fût; et ces ministres des autels, faits pour annoncer un dieu de paix, étoient les premiers à conseiller l'effusion du sang, et à déshonorer le maître suprême, en le représentant aussi cruel qu'eux.

La plainte de ce curé fit arrêter beaucoup de malheureux, qui, tranquilles chez eux,

n'avoient même pas conçu l'idée de ce crime. On instruisit leur procès avec la plus grande chaleur; l'envie de les trouver coupables persuadoit qu'ils l'étoient, et si le dernier supplice n'eût pas flétri l'innocent, il auroit sans doute gémi long-tems dans les prisons. Heureusement que ce scélerat de prêtre eut l'indiscrétion de se vanter à un ami de ce complot odieux, qu'il regardoit comme une bonne action; tant le fanatisme dans tout genre est à craindre! Celui-ci en fut indigné, et ne put s'empêcher de parler de cette affaire à un tiers. Le bruit s'en répandit; on interrogea de nouveau le curé; ses dépositions ne furent pas exactes. On examina plus attentivement la nature des coups: tout parut suspect; il fut question de le décréter lui-même. Les évêques alarmés, qui ne participoient que trop au fanatisme de la province, firent disparoître le curé, et imposèrent silence à la justice. Les accusés, dont l'innocence étoit prouvée par cette fuite, eurent encore beaucoup de peine à obtenir leur liberté.

La conduite pacifique du commandant, qui s'inquiétoit fort peu de la croyance de chacun, avoit coloré l'effervescence qui ré-

gnoit dans les esprits ; mais l'intolérance du clergé la fit renaître. Chaque jour, il se passoit de nouvelles scènes. M. de Bernage, nouvel intendant de la province, voulant faire sa cour au petit Saint-Florentin, qui, du sein de l'opulence et du luxe, s'amusoit à tyranniser les consciences, avoit fait emprisonner plusieurs protestans soupçonnés d'avoir fait venir une quantité considérable de livres à l'usage de la religion prétendue-réformée. On avoit trouvé cette caisse sur la plage de Cette ; un patron qui s'en étoit chargé, l'avoit fait jetter à la mer, quand il s'étoit vu poursuivi par la chaloupe des fermes.

Tous ces actes d'iniquité irritoient de plus en plus les esprits, et le duc de Richelieu jugea qu'on alloit sans doute renouveller bientôt les dragonades, scènes à jamais déshonorantes pour la France, où l'on vit le François égorger son frère, parce qu'il différoit dans son culte.

Il avoit déjà parlé aux évêques, aux ministres. Il résolut de donner un nouveau mémoire au roi, qui produisit enfin l'effet qu'il attendoit. Nous croyons devoir le conserver comme une preuve authentique de

la modération et de l'humanité du duc de Richelieu, dans cette circonstance. Nous desirerions pouvoir lui rendre toujours un même hommage. Ce mémoire que nous allons transcrire, est assez intéressant pour mériter l'attention du lecteur.

« L'éloignement du Languedoc, sa forme d'administration, la singularité du génie de ses habitans, et la situation plus singulière encore des Cevènes et contrées adjacentes, ont été apparemment mal représentées; et c'est la seule chose à quoi l'on puisse raisonnablement attribuer le peu de soin que l'on a pris de prévenir les malheurs dont cette province est menacée. Elle en a éprouvé dans les tems les plus reculés pour différentes causes de religion, dont la vivacité des Languedociens leur a souvent fait embrasser les erreurs avec promptitude, et soutenir avec le plus grand acharnement ».

« Le feu roi révoqua l'édit de Nantes qui avoit établi légalement la secte des calvinistes ; et par cette révocation déclara ne vouloir plus souffrir dans son royaume que des catholiques. On trouva (contre ce que l'on avoit présumé) qu'il sortoit du royaume une trop grande quantité de citoyens, dont

on crut qu'une grande partie étoit entraînée par complaisance, et ne seroit pas fâchée d'avoir quelque prétexte pour être arrêtée, et que dans un cas si extraordinaire, on pouvoit se servir d'expédiens qui pouvoient le paroître autant (1). L'on fit une ordonnance par laquelle tous les calvinistes (que l'on commença à ne vouloir plus appeller que nouveaux convertis) qui sortiroient du royaume, et qui seroient arrêtés sur la frontière, seroient condamnés aux galères, et leurs femmes rasées et enfermées pour leur vie ».

« On voit donc que s'ils restoient, ils étoient obligés de renoncer à leur croyance, à pouvoir se marier, à avoir des enfans légitimes, et que s'ils vouloient s'échapper, ils couroient le risque d'aller aux galères. Ce remède violent, qui pouvoit être convenable dans un moment de crise pour lequel on vouloit s'en servir, a toujours subsisté; l'ordonnance qui le prescrit, n'ayant pas été révoquée ».

---

(1) C'est un courtisan qui parle à un roi, successeur de celui qui a fait le mal, et qui croit le réparer par une loi plus cruelle encore.

« Les grandes prospérités de la guerre de 1688, et l'abattement des calvinistes dans le moment, ne leur permit pas de se reconnoître et de donner aucune inquiétude. La paix se fit en 1697, ce qui les empêcha de pouvoir faire aucun mouvement ».

« La guerre de 1700 ne fut pas si heureuse; ils commencèrent trois ans après à faire paroître l'envie qu'ils avoient de professer plus librement leur religion. On n'entrera pas dans le détail si connu de tout ce qui se passa; on rappellera seulement que le roi fut obligé d'affoiblir ses armées pour en former une en Languedoc. M. le maréchal de Villars gagna une fameuse bataille dans la plaine de Nages où il tua quinze mille Languedociens calvinistes; malgré cela, le roi crut nécesaire de ne pas continuer cette guerre, et aima mieux la terminer par un traité qui auroit pu paroître indécent, si la nécessité ne l'eût justifié ».

« Les protestans humiliés, abbatus, ne furent point détruits. Il y en a encore aujourd'hui cent soixante mille dans un pays fort peu étendu, et de difficile accès ».

Depuis l'époque dont on vient de parler, ils n'avoient rien fait qui dût donner une

inquiétude sérieuse ; une partie du peuple faisoit des assemblées, la nuit, dans les bois et sur des rochers, pour prier Dieu, selon leur religion ; mais ces assemblées que l'on n'a jamais pu empêcher, étoient peu nombreuses et pas extrêmement fréquentes dans les commencemens ; peu de mariages s'y faisoient devant leurs ministres, et presque point de baptêmes ; tous leurs enfans étoient baptisés à l'église. Un grand nombre se soumettoit à de certaines épreuves qu'on leur prescrivoit pour pouvoir juger de leur apparente catholicité, après quoi on les marioit devant des prêtres ».

» Il y a une grande contestation qui a été traitée pendant les derniers états, pour savoir si la rigueur de ces épreuves a été augmentée insensiblement par les évêques, et si les enfans, que les curés ne baptisoient plus que comme bâtards, avoient éloigné les calvinistes de l'église, et les avoient provoqué à s'écarter de leur devoir ; ou si la tolérance qu'on a été obligé d'avoir, faute de moyen de sévir pendant la dernière guerre, a mis les protestans dans l'habitude de s'assembler en aussi grand nombre qu'ils ont fait depuis, et à se mettre en état d'être

redoutés, sans oser les renfermer dans les loix du royaume, jusqu'à ce que l'on eût des forces considérables.

» Je ne traiterai point cette question qui est étrangère à l'objet de ce mémoire, et je prierai seulement votre majesté de se rappeller que depuis le tems qu'elle m'a confié le commandement du Languedoc, je n'ai cessé de lui faire des représentations sur la nécessité de prévenir des maux que je croyois considérables pour l'avenir.

» Il y a environ huit ans que mes représentations furent très-vives, et votre majesté ne peut avoir oublié les instances réitérées dont je l'ai importunée à ce sujet, n'ayant pas cessé de solliciter ses ministres de former un système réfléchi pour lui proposer; système sans lequel je pensois que l'on ne travailleroit jamais efficacement à guérir le mal, et prévenir ce qui est arrivé et ce que l'on doit craindre.

» Il faut convenir que le système pourroit rencontrer de grands obstacles par la difficulté d'accorder la délicatesse des évêques avec ce que la politique des loix civiles auroit pu désirer sur le mariage des protestans. Ces difficultés n'ont point été levées; le tems

s'est écoulé, les assemblées se sont multipliées, le zèle de la religion a été jusqu'au fanatisme, et peut-être tout le monde est-il devenu coupable? Il est aisé de sentir que dans une situation pareille, un nouveau système, si modéré qu'il pût être, ne réussiroit pas sans de grandes forces pour l'apprécier; mais que ces mêmes forces, sans annoncer en même-tems rien de nouveau qui pût appaiser les esprits, ne feroient que des martyrs et des victimes.

« On a éprouvé il y a deux ans que des actes de rigueur détachés et sans principes, n'avoient fait qu'aigrir considérablement le mal. On prit deux ministres dont un fut pendu, et l'on fit, selon les anciens ordres, quelques punitions sur les lieux de l'assemblée : cela produisit un complot de massacrer par représailles quarante curés ; le jour fut pris, et un hazard seul fit qu'il n'y en eut que trois, un des principaux meurtriers n'a pu être pris, et est encore impunément dans le pays.

« Cet événement causa une juste terreur à tous les prêtres qui quittèrent leurs campagnes pour se réfugier dans les villes sous la protection des catholiques, laissant ceux

de la campagne sans secours. Des évêques eurent besoin d'escorte pour arriver aux états derniers.

« Tel étoit l'état du Languedoc, quand j'arrivai. Quelques mouvemens de troupes que je fis, quelques menaces appaisèrent ce premier feu. Je parlai à ceux que je croyois capables d'entendre raison, et de la faire entendre aux autres. Quelques punitions bien ménagées en imposèrent; mais il ne me fut pas possible d'aller plus loin par le peu de forces qui étoient alors en Languedoc, en proportion des coupables. A mon retour à Paris, au mois de janvier dernier, je représentai plus vivement que jamais la grandeur du mal. Je donnai à votre majesté des mémoires particuliers, et dans une assemblée de tous les ministres chez M. le chancelier, on parut sentir la nécessité d'un nouveau système bien réfléchi, et le danger de réduire tant de gens au désespoir par les raisons qui viennent dêtre dites; mais le concours des évêques étoit nécessaire à ce système, à cause des mariages qui est l'article le plus essentiel.

« On convint dans cette assemblée d'écrire à quelques-uns pour avoir leur avis;

et comme on venoit d'éprouver, que des actes de rigueur détachés sans principes et sans être uniformes et suivis de tous points, seroient inutiles, et pourroient être dangereux jusqu'au moment où l'on pourroit agir avec raison et force, on convint de rester dans l'inaction. Rien n'étoit plus raisonnable, mais le système n'est point venu, et l'inaction est restée (1). L'impunité à augmenté l'audace; les assemblées les plus nombreu-

---

(1) On peut voir combien il étoit difficile de faire faire le bien, quand les ministres étoient absolument les maîtres. Le commandant d'une province, favori du roi, est dix ans à obtenir quelques modérations dans le traitement des protestans. Il s'adressoit directement au roi qui étoit à même de juger de la justice de sa demande, mais qui, toujours foible et paresseux, éloignoit de lui la connoissance des affaires pour s'en rapporter à ses ministres, qui ne faisoient jamais que leurs volontés. Cela prouve combien il est essentiel qu'un souverain soit en état d'agir par lui-même. Cependant le mal augmentoit; et, sans la modération de Richelieu, le Languedoc auroit été en feu. Quand un homme, dans sa situation, ne pouvoit rien, que pouvoit donc un particulier isolé? Pauvre peuple, que tu as été long-tems victime! et que, dans ton ivresse, tu as prodigué à tes rois de surnoms qu'ils ne méritoient pas!

ses se sont faites impunément ; les mariages , les baptêmes et l'exercice de la religion protestante sont presque publics.

« Cette accumulation de désordres a justement allarmé votre conseil qui n'avoit jamais perdu de vue, à ce qu'il paroît, de former un nouveau plan général de conduite , et de le soutenir d'un grand nombre de troupes. M. d'Argenson demanda à quoi l'on étoit déterminé ; ce qui donna occasion à un nouveau conseil, le 16 juillet chez M. le chancelier, où M. l'archevêque de Narbonne assista. J'insistai sur les mêmes choses : tout le monde en convint ; mais on fixa seulement le nombre de troupes que l'on enverroit, à trente deux bataillons, et à trois régimens de dragons , remettant le plan de conduite et les choix des principes sur lesquels agiroient ces troupes, à de plus grandes réflexions.

« Vos ministres peuvent seuls juger de l'effet que cette marche considérable de troupes peut faire par rapport aux affaires étrangères. Mais tout le monde peut sentir également combien il importe à votre gloire, et au bien de votre service , qu'elle ne se fasse pas infructueusement. On court ce risque

risque-la, sire, et même de plus grands, si ces troupes arrivent, sans plan de conduite, ni objet déterminé. Le moins qui pourroit en arriver seroit le bouleversement de la province, qui tire son plus grand avantage du commerce et des manufactures dont presque tous les ouvriers sont protestans. C'est ce qui arrivera cependant si les arrangemens sont mal pris, ou que l'on n'en prenne pas du tout : mais il est facile, je crois, avec un peu de tems et de prudence de ramener les choses dans l'état où elles doivent être ; c'est donc du choix des moyens et de la détermination d'en prendre sans différer, que dépend le succès de cette affaire, sur laquelle on peut avancer que l'Europe a les yeux.

« Il est question de ramener à l'obéissance un peuple qui ne s'en est écarté que sur le point de religion, et pour en suivre le zèle fanatique.

« C'est donc les esprits qu'il faut attaquer, et la force n'y peut rien ; il faut leur présenter des loix nouvelles qui ne choquent pas précisément celles qu'ils ont, qui ne soient point en opposition avec l'humanité

et la raison, et qui puissent les renfermer dans le devoir, sans les révolter.

« Il paroît difficile de continuer à condamner les protestans aux galères quand ils voudront s'en aller, ou de les retenir pour vouloir les faire penser par force ce que les préjugés de leur religion condamnent.

« Si le roi déclaroit qu'il ne veut que des catholiques dans son royaume, comme cela est très-juste, et qu'il laissât la liberté de s'en aller à ceux qui ne voudroient pas l'être, je crois qu'il n'y en auroit pas beaucoup qui s'en allassent. Ils sont plus attachés à leur vilain pays où ils ne mangent que des chataignes, qu'aucun habitant des pays les plus fertiles ne peuvent l'être au leur. Si d'ailleurs on se bornoit à empêcher tout culte extérieur, toute assemblée, et qu'on leur donnât quelque facilité pour se marier, il est sûr que tous les gens considérables seroient très-contens, et persuaderoient les autres par leurs discours et leurs exemples ».

« La persuasion et la douceur ont seules du crédit sur les esprits; la violence les révolte, et ne les soumet pas. La force à

l'appui de la raison réussira; l'un sans l'autre échouera ».

« Le peuple est mené par ceux qui ont le plus d'esprit, et ceux-ci sauront le mieux connoître, et accommoder ce qui peut convenir à leur religion, et à leur intérêt. Ceux qui ont à perdre seront les plus aisés à gagner. Si on leur fournit des moyens possibles de persuader les autres, ils les conduiront où l'on veut; mais ils se joindront aux autres, si on leur refuse tout ».

« Si le peuple seul coutinuoit les assemblées, et que les gens considérables fussent soumis de bonne foi, il y auroit peu de chose à craindre en tems de paix sur-tout; mais si tous les protestans sont également révoltés, le désespoir général est fort à craindre ».

« Il faut donc se persuader que si l'envoi des troupes n'est accompagné, ou précédé d'un nouveau plan de conduite qui renferme les objets contenus dans ce mémoire, les troupes seront un spectacle dangereux à exposer, et feront un effet qui peut l'être encore davantage; de même que si elles viennent appuyer un système bien choisi, il y a tout lieu d'espérer qu'avec un peu de pa-

tience et de modération, le calme se rétablira, les esprits s'appaiseront, et tout le pays sera réduit au point que l'on peut désirer ».

Nous ne nous permettrons aucune réflexion sur ce mémoire qui fait voir que le seul moyen employé par le conseil pour soutenir sa tyrannie décorée du nom d'autorité du roi, étoit la force. On se servoit de lettres-de-cachet pour les particuliers isolés, et des troupes pour les malheureux réunis, qui osoient se plaindre. Il n'y avoit pas besoin pour tout cela de longs raisonnemens.

CHAPITRE IV.

M. de la Popelinière découvre le mystère de la cheminée tournante ; il se sépare de sa femme. Richelieu est nommé pour commander le débarquement qui devoit se faire en Angleterre. Mort de madame la Dauphine. Le duc est nommé ambassadeur extraordinaire à Dresde, pour le second mariage de M. le Dauphin.

PENDANT que Richelieu s'occupoit de la pacification du Languedoc, et des moyens de l'obtenir, la jalousie préparoit à Paris bien des chagrins à Madame de la Popelinière. Elle avoit eu l'imprudence de renvoyer mademoiselle Dufour sa confidente, et cette fille médita de s'en venger. Elle étoit abandonnée de Stéphano, qui auroit pu empêcher son indiscrétion. Livrée à elle-même, elle prit la colère pour guide, et fut trouver le financier. Bientôt le méchanisme de la cheminée est expliqué : il consistoit dans un petit ressort qui faisoit tourner la plaque

sur un gond, comme une porte, et qui, par ce moyen, procuroit une communication avec l'appartement voisin. La Popelinière crut avidemment le rapport de cette fille, et voulant éloigner sa femme, il la conduisit à la Comédie-françoise, et là, prétextant la nécessité de faire une visite, il retourne chez lui où la Dufour l'attendoit. Elle va dans le cabinet de toilette de sa maîtresse, et comme elle étoit instruite du secret mieux que personne, elle prouve au mari la vérité de ce qu'elle avoit avancé. Le traitant, convaincu de l'intrigue qu'il n'avoit fait que soupçonner, laisse exhaler tous les reproches que la rage lui inspire contre une femme pour qui il avoit tout fait. Une clef qu'il apperçoit à un secrétaire lui procure la facilité de faire de nouvelles recherches; et des lettres du duc de Richelieu ajoutent à la conviction de la trahison de sa femme. Il donne un louis à la Dufour qui s'attendoit à être mieux payée; mais ce fut-là tout le salaire de sa délation. Il ne va pas chercher madame de la Popelinière, comme il l'avoit promis; il fait défendre sa porte, et donne ordre de congédier toutes les personnes invitées à souper le soir. Son dessein est d'être seul avec

sa femme pour lui reprocher, à son aise, son infâme conduite et son ingratitude.

Madame de la Popelinière, l'ame encore tendrement affectée d'une représentation du Cid, rentre tranquillement sans prévoir ce qui la menace. Son mari furieux lui rappelle l'état obscur d'où il l'a tirée, et lui dit, en lui montrant les lettres du duc de Richelieu : voilà la récompense de tous mes soins ! Interdite, elle ne peut nier l'évidence. Elle veut, et ne peut s'excuser; et finit par être entièrement confondue, quand elle apprend que son mari a connoissance de la cheminée tournante. Celui-ci la maltraite alors de toute manière, et n'est dérangé de cette douce occupation, que par une discussion assez vive qu'il entend à sa porte. C'étoit le maréchal de Saxe qui venoit souper, et que le refus d'entrer que lui faisoit le portier, ne pouvoit arrêter. La Popelinière reconnoit sa voix, et, par égard pour lui, descend aussi-tôt. Il s'excuse sur des affaires de la dernière importance qui l'empêchent de recevoir les personnes qui lui faisoient l'honneur de venir ordinairement chez lui, et sur-tout M. le maréchal. En lui parlant, il étoit très-animé. Le maréchal voulut

savoir la cause de tant d'agitation, et le financier ne put s'empêcher de lui confier les sujets de plaintes qu'il avoit contre sa femme. Le maréchal de Saxe l'interrompit, en lui disant : « Mon ami, tu appelles de grandes affaires d'avoir appris que tu es cocu. Crois-moi, ne fais pas de bruit ; cela ne servira de rien ; il y a d'aussi honnêtes gens que toi qui le sont, et qui ne disent mot. Le duc de Richelieu couche avec ta femme ! J'aurois mieux aimé que ce fût moi. On parle d'une cheminée ouverte : fais-la boucher ; et encore une fois, n'ébruite pas une affaire qui n'aura pas de suite, si tu n'y mets pas trop d'importance par tes plaintes. C'est mon avis. Adieu. Fais ôter, le plutôt possible, ta sotte consigne, et donne tes soupers comme à l'ordinaire, sinon tous les honnêtes-gens te fuiront et te siffleront ».

Le respect que la Popélinière avoit pour le maréchal, l'empêcha de répondre : mais il n'en fut pas plus sage ; il fit tant de bruit qu'il fut obligé de se séparer de sa femme qu'il chassa de chez lui avec une très-modique pension. Le duc de Richelieu, qui apprit tout ce tapage à Montpellier, fut obligé d'y joindre douze cens livres par mois, pour

la faire exister honnêtement, et elle alla demeurer rue de Ventadour.

Ce fut à cette époque qu'on voulut réaliser ce projet si souvent conçu et jamais exécuté; de faire une descente en Angleterre. On prit le prétexte de vouloir rétablir sur le trône le petit-fils de Jacques II. Le duc de Richelieu avoit été nommé pour commander; mais les préparatifs de cette campagne furent si insuffisans, qu'il ne fût pas possible de rien entreprendre. Il resta à Boulogne dans l'inaction; les Anglois tenoient la mer, et on n'étoit point en force pour les attaquer. Le Prétendant, privé de secours, fut battu en Ecosse; il revint à Paris; et à la honte de la nation françoise, lors de la paix, il fut arrêté en sortant de l'opéra, pour plaire aux Anglois qui avoient exigé son renvoi à Rome, où son frère le duc d'York avoit reçu le chapeau de cardinal.

L'on étoit en deuil d'une jeune princesse qui n'avoit fait que paroître auprès du trône; madame la dauphine, enlevée à la suite d'une couche, mit toute la France dans la consternation: on exagéroit ses bonnes qualités qu'on n'avoit pas eu le tems de connoître. Le prince, son époux, étoit inconsolable, il n'en avoit eu qu'une fille. A peine

cette intéressante épouse étoit-elle descendue dans la tombe, qu'il fût résolu de le décider à former de nouveaux nœuds.

On jetta les yeux sur une princesse de Saxe, fille d'Auguste, roi de Pologne. La politique avoit fait changer les intérêts, et la reine devoit avoir pour bru la fille d'un roi qui avoit exclu son père du trône. Cette foible considération n'arrêta pas le ministère; il fut arrêté de faire la demande de cette princesse par un ambassadeur extraordinaire.

Nous avons dit que Richelieu avoit été destiné à l'ambassade d'Espagne : le roi crut le dédommager en lui accordant celle de Saxe; il étoit alors à Montpellier. Sa majesté lui recommanda le secret; car on ne vouloit annoncer le mariage qu'au moment où il seroit déclaré. Le duc envoya une note au roi de tout ce qu'il devoit faire; le roi l'appostilla lui-même en marge. Elle étoit conçue et figurée ainsi :

Il est nécessaire, pour que le roi soit servi comme il le desire, que le duc de Richelieu sache le tems de son départ.	*L'on ne peut le savoir encore, vû qu'à Varsovie on ne peut savoir rien de rien.*

Il est impossible que les ouvriers qu'il est obligé de faire travailler, gardent le secret, et que l'acquisition des carrosses puissent se faire secrettement.

Point de carrosses; cela montrera plus d'empressement.

Le duc de Richelieu sera-t-il en deuil, en arrivant à Dresde?

En deuil jusqu'au jour de l'audience au moins; car je ne sais s'il le peut, ou doit le quitter.

Les bons marchés se font avec de l'argent comptant, et les ouvriers avancent à mesure qu'ils en ont. Le duc de Richelieu, qui n'en a pas beaucoup, supplie le roi de lui en faire donner.

On lui en donnera à compte incessamment.

Cependant le duc de Richelieu vint à Paris faire les préparatifs qui lui étoient nécessaires, et consoler en même-tems madame de la Popelinière qui gémissoit triste-

ment de son absence. Le plaisir de le revoir lui fit oublier tout ce qu'elle perdoit pour lui, sa réputatiou et sa fortune; heureuse d'être aimée, elle préféra sa médiocrité à l'éclat dont elle avoit brillé. Elle ignoroit toutes les infidélités de son amant; et ce ne fut que quelque tems après qu'elle crut devoir se consoler et même se venger de son inconstance, avec un abbé qui lui tenoit plus fidèle compagnie. Richelieu ne l'ignora pas; mais il fut indulgent pour elle, comme il vouloit qu'on le fut pour lui. Il poussa ces bons procédés jusqu'à lui faire payer exactement la même pension jusqu'à sa mort qui fut assez prochaine, causée par un cancer au sein.

Le nouvel ambassadeur partit pour Dresde au mois de décembre 1746. Accoutumé à la magnificence, il eut grand soin d'emmener une suite considérable; douze gentils-hommes dont un étoit le comte de Lalli depuis décapité, 84 pages, douze héyducs, 6 coureurs, 50 valets de pieds, etc. Il avoit aussi fait venir toute son argenterie de Montpelier : mais le roi de Pologne voulut le loger, et le nourrir; en tout il avoit le plus grand état. On lui donna

des fêtes brillantes pendant un mois qu'il resta à Dreide ; et ce qui les lui rendit plus agréables encore, ce fut le tendre sentiment qu'il eut le bonheur d'inspirer à la princesse de Mousinka dame du palais de la reine. Richelieu ne pouvoit nulle part rester oisif ; il avoit plus de cinquante ans : mais la princesse ne prit pas garde aux années, et ne vit que l'homme aimable. La connoissance particulière qu'elle eut de son mérite, la confirma dans son opinion, et le François supplanta chez elle tous les Polonois. Cette intrigue ne fut pas même un mystère ; la dame effrayée chaque jour davantage de voir arriver l'instant de la séparation, se dédommageoit de la privation future, en ne quittant presque pas Richelieu.

Le duc aimoit l'éclat ; il obtint de donner un repas où il invita tous les grands, et où il déploya une magnificence extraordinaire. Il avoit vaincu les Polonois en amour : il l'emporta de même sur eux par la recherche et par la profusion.

Le peuple curieux, comme il l'est dans tous les pays, accourut voir cette fête. Une partie avoit pénétré dans la salle, et après

qu'on fût sorti de table prit quelques figures de sucre. Richelieu s'en apperçut, et leur dit de tout prendre ; des décorations immenses de dessert furent emportées ; et dans le nombre des spectateurs, il y en eut qui s'approprièrent jusqu'à des assiettes d'argent, et des couverts. On courut en avertir l'ambassadeur, qui toujours fastueux, ordonna de laisser cette partie d'argenterie exposée à l'avidité du public ; tout fut pris. Tel étoit Richelieu, quand il vouloit imposer par de l'ostentation ; et ce même homme si prodigue refusa de payer à ses valets-de-chambre l'habit de gala, qu'il leur avoit commandé de faire faire pour la fête : il eut la mesquinerie de répondre à leurs plaintes multipliées que les cadeaux qu'ils recevroient de la cour, devoient les dédommager.

Plus de deux cens mille livres de porcelaine fut le présent que lui fit le roi de Pologne, glorieux du mariage de sa fille. Cependant le duc étoit en correspondance avec Louis XV, qui lui écrivit au sujet de son ambassade une lettre assez plaisante que l'on trouvera avec d'autres à la fin de ce volume.

De retour à Paris, et toujours accueilli de toutes les femmes, il se disposa à faire la campagne prochaine. Le roi qu'il avoit déja accompagné devoit paroître une troisième fois à la tête de ses troupes, et le duc de Richelieu préféroit à tout la gloire de servir sous ses yeux. Il s'étoit trouvé à la bataille de Raucoux ; il ambitionnoit le plaisir d'être le témoin de nouveaux combats.

CHAPITRE V,

Richelieu se trouve à la bataille de Lawfeld ; il est demandé par les Génois pour remplacer le duc de Boufflers. Campagne de Gênes. Amour du duc avec Pelinetta Brignolet, belle-sœur du Doge.

La réputation du maréchal de Saxe augmentée par le gain de plusieurs batailles, faisoit augurer de nouveaux succès pour cette campagne ; la bataille de Lawfeld, moins sanglante et moins disputée que celle de Fontenoi et de Raucoux donna un libre champ pour faire le siège de Berg-op-Zoom. Le roi apprit que le duc de Boufflers avoit délivré Gênes du joug des Autrichiens, et qu'il étoit mort de la petite vérole, le jour même que les ennemis se retiroient de la ville. Les Gênois demandèrent le duc de Richelieu pour le remplacer.

Tout le monde sait qu'en 1746 les Autrichiens s'étoient rendus maîtres de Gênes, et

et qu'ils traitoient les habitans comme des esclaves. L'excès de l'injustice produisit bientôt l'indépendance : un bas officier frappe un citoyen attelé à un canon ; le peuple indigné se rassemble ; le mot de liberté vole de bouche en bouche, il exalte les têtes, on s'arme, et on brise les chaînes pésantes qu'on n'osoit soulever quelques jours auparavant. La République, qui respiroit à peine, et qui voyoit les ennemis prêts à rentrer dans ses murs, implore le secours de la France. Le duc de Boufflers avoit jusqu'alors empêché les Allemands de faire de nouveaux progrès sur les terres de la république.

Le Roi, à peine informé de sa mort, annonce à son favori que son choix s'accordant avec la demande des Gênois, il faut qu'il se rende à l'instant même à leurs pressans desirs.

Le duc, suivi de Messieurs d'Agénois, de Crussol, de Chauvelin, part pour Nice où étoit l'Infant dom Philippe à la tête des Espagnols, et le maréchal de Belle-isle, qui commandoit les François. Il s'embarque à Monaco avec les officiers qui l'accompagnoient, un valet-de-Chambre et deux de ses gens, et sans attendre ses équipa-

ges, passe par un tems très-dangereux presqu'au milieu de la flotte Angloise. Il reçut plusieurs bordées de canon, et ce fut en bravant tous les dangers qu'il arriva à Gênes. On ne l'attendoit pas si tôt : on vint reconnoître le bâtiment, et bientôt le bruit se repandit que c'étoit le duc de Richelieu qui arrivoit. On s'empressa de lui rendre tous les honneurs ; le Sénat lui envoya sur le champ un député nommé M. de Galdo, pour le complimenter, et le conduire au palais Doria qu'on lui avoit destiné pour son logemnet. Les Gênois avoient formé des compagnies de gentils-hommes et de cadets qui montèrent alternativement la garde d'honneur chez le général François.

Il alla faire la revue des troupes qui étoient à Saint-Pierre d'Arêne, et qui lui marquèrent un grand empressement de servir sous ses ordres. Ensuite il se rendit au Sénat qui vint au devant de lui pour le complimenter, et auquel il adressa le discours suivant.

« Sérénissime prince et très-excellens seigneurs, les intérêts les plus grands, et les traités les plus augustes unissent le roi mon maître avec vous. S'il n'étoit pas déja

votre allié, vos malheurs et votre courage héroïque l'auroient déterminé à le devenir.

« Il ne cessera jamais de vous secourir et de faire voir à l'Europe que votre cause est la sienne. Il m'envoye pour vous en renouveller les assurances les plus fortes, et soutenir avec vous cette liberté que vous avez si bien défendue.

« Jamais ses ordres ne m'ont été plus chers que ceux qui me rendent votre compatriote, et qui vont me faire partager vos dangers et votre gloire. Je n'aurai pour écarter vos ennemis qu'à suivre le chemin que vous avez tracé ; vos défenseurs n'ont qu'à vous imiter.

» Vos conseils seront mes guides; mon envie de vous plaire et d'imiter la grandeur de votre courage, justifiera, s'il est possible, le choix du roi mon maître que vous avez désiré; et cette prévention honorable et flatteuse pour moi, doit vous être garant d'un attachement fait pour animer mon zèle, et m'engager à chercher les occasions de vous prouver l'étendue de ma reconnoissance.

» Mon prédécesseur a regretté de perdre la vie avant de recueillir les fruits de sa valeur, et d'être témoin de votre délivrance.

Je chercherai la gloire de mourir sur vos frontières, en combattant pour votre liberté, et je serai content de mon sort, pourvu que je puisse jouir un moment du plaisir de vous voir victorieux et libres ».

Le nouveau général ne tarde pas à donner des preuves de son activité. Il monte tous les jours à cheval pour aller observer les ennemis, et dispose si bien ses troupes, que les Autrichiens ne peuvent faire aucune incursion sur les terres de la république, malgré tous leurs efforts pour y pénétrer. Chaque jour on voit se renouveller des chocs et des affaires particulières ; Richelieu se trouve partout, et semble se multiplier. Il apprend qu'ils s'étoient emparés d'un village nommé Campofredo ; il y vole : le poste étoit avantageux ; les ennemis font une longue résistance : mais enfin il fallut céder à l'impétuosité des François. Le village est évacué, et une bonne garnison en assure à jamais la tranquillité.

Les courses continuelles du duc ne l'empêchèrent pas de penser à ses plaisirs. Tous ses équipages étoient arrivés à Gênes par différentes felouques, et suivant sa coutume et son penchant, il crut devoir y tenir le

plus grand état. Il donna des bals et des fêtes pendant tout l'hiver. Personne n'ignore qu'en Italie les femmes sont dans l'usage de prendre un sigisbé : c'est un homme qui leur donne le bras, les conduit au bal, à l'église, et qui devient très-souvent leur amant. Richelieu fut nommé pour être celui de Pelinetta Brignolet, belle-sœur du doge. C'étoit une grande brune, bien faite et très-jolie ; elle étoit gaie, aimoit le plaisir, et jamais conquête ne parut au duc plus facile à faire ; il fut bien trompé dans ses calculs. Elle avoit une autre sœur nommée Annetta Brignolet, qui ne fut pas si cruelle quand elle vint à Paris, comme nous le dirons par la suite. Les Brignolet étoient trois frères, l'un doge, l'autre senateur, mari de Pelinetta ; et le troisième marquis, époux d'Annetta.

Le duc, à qui on avoit fait les honneurs d'une des plus belles femmes de Gênes, crut devoir y répondre en tâchant de faire quelques progrès sur son cœur. Toutes les galanteries d'usage furent employées ; chaque jour un valet de chambre portoit à Pelinetta un bouquet magnifique, le ruban à la mode, etc. Le duc ne sortoit pas sans aller prendre

ses ordres. Quand ses occupations militaires ne le forçoient pas de s'éloigner d'elle, il la conduisoit par-tout, et comme elle étoit un peu dévote, il assistoit avec elle à une quantité d'offices qui lui rappelloient son ambassade de Vienne.

Quelques mois se passèrent sans que Pelinetta parût écouter ses galans discours ; enfin l'habitude d'être avec le duc la rendit plus confiante. Il crut que son bonheur approchoit, et la quittoit chaque jour avec l'espérance d'être plus heureux le lendemain. Son air libre et enjoué sembloit l'encourager. Il croyoit toujours voir un terme qui reculoit toujours devant lui, et contre son ordinaire il embrassoit continuellement une ombre pour la réalité. Devenu jaloux, il s'imagina que tant de résistance ne pouvoit être occasionnée que par un choix particulier, et soupçonna que le marquis de Monti, colonel du régiment royal Italien, étoit la cause des refus qu'il essuyoit. Il avoit remarqué que cet officier paroissoit très-bien avec Pelinetta, et il donna ordre d'observer sa conduite.

Les espions furent sur le champ mis en campagne. Chaque soir, on apportoit au duc la note de ce qu'avoit fait son Italienne

pendant la journée, et il ne se trouvoit aucune preuve de son intimité avec le colonel Monti. Un mois d'observations les plus exactes donna au duc la conviction de l'honnêteté de Pelinetta. Il vit que si elle étoit sage pour lui, elle n'étoit pas plus facile pour un autre; ce fut au moins une consolation. Mais en y réfléchissant, il se reprocha d'avoir montré trop d'empressement, et sur-tout d'avoir trop fait appercevoir le but de ses soins. Très-léger avec elle, il lui avoit parlé en plaisantant des devoirs d'une femme envers son mari; il sentit qu'il avoit eu tort de ne pas les faire oublier, sans en parler. La facilité qu'il avoit cru voir dans Pelinetta, l'avoit perdu; il avoit été trop sûr de vaincre, et il avoit manqué la victoire. Persuadé qu'il auroit dû attaquer le cœur de cette femme, au lieu de lui présenter d'abord l'image de la volupté, image qui l'avoit effrayée sur les suites d'une liaison qu'elle regardoit comme criminelle, il abjura son erreur, et résolut aussi-tôt de changer de batteries.

Cependant, pour avoir la force d'attendre le moment favorable qu'il espéroit encore faire naître auprès de Pelinetta, il prit une

jolie danseuse de l'Opéra, qui le consoloit de temps en temps des rigueurs de sa belle. Il en étoit d'autant plus piqué, que ses amis étoient plus heureux que lui. Son parent, le duc d'Agénois, colonel du régiment de Brie, ne perdoit pas son temps auprès de madame Spinola qui en étoit folle ; et le marquis de Chauvelin étoit fort aimé de madame Doria. Ces dames étoient les amies de Pelinetta, et Richelieu voyoit avec peine qu'il étoit le seul qui eût à se plaindre des rigueurs d'une inhumaine ; ce qui étoit neuf pour lui dans tous les pays qu'il avoit parcouru. Ayant donc changé tout le plan de son attaque, au lieu de paroître brillant et léger, et de sembler mettre peu d'importance à la vertu d'une femme, il s'efforça d'étaler de beaux sentimens, de répéter que l'estime que faisoit naître une femme, augmentoit l'amour qu'elle inspiroit ; qu'une conquête facile n'avoit aucun prix aux yeux d'un homme qui réfléchissoit, et que les combats d'une ame sensible faisoient tout le charme d'une passion véritable. Plus de ces airs avantageux tant reprochés aux François ; plus de certitude de plaire. En peu de jours ce ne fut plus le même homme. Peli-

netta fit une neuvaine dont elle ne voulut pas dire le motif. Richelieu devint dévot comme elle, et ne quitta point l'église. Elle lui avoit reproché de ne faire aucun acte extérieur de religion; l'amour le fait prosterner aux pieds d'un directeur, et bientôt, (toujours sous les yeux de sa maîtresse) il poussa l'édification aussi loin qu'elle pouvoit aller.

Ses amis ne purent croire à un tel prodige; ils en rirent beaucoup, et le duc se mit peu en peine de leur persiflage. Il brûloit d'atteindre à son but; tous les moyens d'y parvenir lui sembloient excellens. Bientôt il eut lieu de s'applaudir de son changement de conduite; Pelinetta l'écouta plus favorablement. Il la voyoit seule plus souvent; elle commençoit à écouter sérieusement ses plaintes; quelques soupirs annonçoient que son cœur devenoit sensible, et il fut persuadé qu'elle n'étoit plus retenue que par la crainte de n'être pas toujours aimée.

Enfin il reçut un billet qui lui fixoit un rendez-vous pour le soir dans une maison voisine du palais Doria. Il devoit s'arrêter à une petite porte; une femme devoit l'intro-

duire ; ce rendez-vous avoit toute la forme de ceux que l'on voit dans les romans.

Le duc, en bon chevalier, se rendit à l'heure prescrite au lieu indiqué. D'après une conversation qu'il avoit eue avec Pelinetta, il ne peut douter que ce ne soit elle qui veut garder l'anonyme, et son imagination lui représente d'avance un bonheur qu'il avoit acheté par tant de sacrifices.

Il étoit dit dans le billet qu'il ne s'étonnât pas si on ne lui répondoit point, mais qu'on se faisoit une loi du silence et de l'obscurité. Ce mystère le confirma encore davantage dans son opinion ; c'est sûrement sa chere Italienne, que la honte empêche de se livrer à toute sa tendresse.

On est, ainsi que lui, exact au rendez-vous. Une espèce de Duègne lui dit de se laisser conduire, le fait traverser deux appartemens sans lumière, et l'engage à s'asseoir dans l'obscurité sur un canapé où il est attendu. Un mouvement lui fait sentir qu'il n'est pas seul : il alonge le bras et trouve une femme ; son cœur s'émeut, et semble lui dire que c'est Pelinetta. Une légère résistance ne retarde pas beaucoup son bonheur qui s'accroît en-

core par tous les prestiges de l'imagination : aussi fut-il complet, et l'inconstant Richelieu se surprenoit à se féliciter lui-même des obstacles et des éternels délais qu'on lui avoit fait essuyer. Persuadé cependant que l'*incognito* n'étoit plus de saison, il supplia instamment cette beauté invisible de se montrer à ses yeux : on lui répond par un silence opiniâtre, mais on le dédommage par de nouveaux transports ; enfin la même femme, qui l'avoit amené, se fit entendre, et annonça qu'il étoit l'heure de se retirer. Il ne pouvoit s'arracher à tant d'enchantemens ; il fallut lui promettre un autre tête-à-tête, et la confidente l'indiqua pour le surlendemain. Avec cette assurance, il suivit la femme qui le fit sortir de la même manière qu'il étoit entré.

Richelieu rendu chez lui, ne put s'empêcher de rire de cette singulière avanture. Il admira le caprice de ces femmes qui, tout en aimant le plaisir et en s'y livrant, croyoient se donner un relief de vertu, en changeant la forme de leur défaite. Il convint en même-temps que le ton mystérieux qui avoit accompagné ce rendez vous en avoit augmenté le charme, et il fut d'avis de laisser à la belle

Génoise la douce satisfaction de pêcher dans l'ombre, puisque c'étoit son goût.

Le lendemain il alla chez Pelinetta, en fut très-bien reçu, et crut lire dans ses regards qu'elle étoit fort satisfaite de la dernière soirée. Elle avoit beaucoup de monde chez elle : il trouva cependant le moyen de lui prendre la main, qu'elle lui permit de baiser avec toute la grace imaginable ; il reconnut ces contours heureux qu'il avoit admirés dans la nuit, et tout l'assura que son invisible étoit Pelinetta. Elle dit dans la conversation qu'elle avoit une charmante partie pour le lendemain, et le duc appliqua ce peu de mots à son rendez-vous. Il lui répondit tout bas qu'il espéroit qu'elle ne seroit pas seule heureuse. Quelques mots placés dans la conversation, et auxquels Pelinetta répondit, persuadèrent le duc qu'il étoit suffisamment entendu.

Le moment désigné arriva, et ramena les mêmes scènes que le premier jour ; le duc et son invisible se livrerent aux-mêmes transports : mais quelques mots que prononça malgré elle l'inconnue détruisirent une partie de l'illusion ; une voix rauque et forte se fit entendre : quelle différence

avec la voix douce et harmonieuse de Pelinetta ! Il observe avec plus d'attention : le tact se perfectionne au défaut des yeux ; la crainte d'être trompé ôte déja à l'invisible la moitié de ses charmes. Il ne lui trouve plus les mêmes perfections : le bandeau de l'amour est tombé , et dans l'obscurité même , sa chûte permet de voir mille défauts. Cependant le duc ne fait rien paroître ; il s'efforce d'être toujours amoureux ; mais il épie le moment déclaircir ses doutes lorsque le hazard le favorise : il apperçoit une lumière à travers l'ouverture que laisse une porte ; comme l'éclair , il s'échappe , passe dans un autre appartement , et reparoît un flambeau à la main.

Que voit il ? une femme étendue sur un canapé, dont rien n'annonce la fraicheur. Ses mains s'efforcoient de couvrir son visage ; il n'en reconnoît pas moins la femme d'un noble qu'il voyoit souvent chez madame Doria , et qui se nommoit madame de Valgo. Cette femme avoit pour tout mérite un peu d'embonpoint qu'elle conservoit depuis fort long-tems ; car ses charmes avoient plus de cinquante ans de date , et son visage rouge et dartreux annonçoit l'ardeur de son

sang. Elle n'avoit pu voir le général françois sans en être éprise ; pour éviter toutes les formalités des déclarations, elle avoit emprunté la maison d'une de ses amies, qui étoit absente, pour y recevoir tranquillement le duc de Richelieu. Elle le connoissoit assez de réputation pour prévoir que le mystère, qu'elle empruntoit, lui donneroit un plus vif desir de mettre cette aventure à fin, et qu'en s'y prenant ainsi, elle ne courroit pas risque d'être refusée ; ce qui lui arrivoit de temps en temps.

L'erreur du duc, qui croyoit posséder sa chere Pelinetta, loin de causer du chagrin à madame de Valgo, lui avoit paru d'autant plus heureuse qu'elle redoubloit ses transports. Il lui importoit peu qu'une autre fût l'objet du culte, quand elle recevoit les sacrifices.

La surprise de Richelieu ne peut se dépeindre. Jamais femme, telle que celle-ci, n'avoit eu part à ses hommages ; et il ne pouvoit se rappeller l'excès de ses caresses, sans être furieux de la méprise. En vain madame de Valgo s'excusa sur l'amour qu'il lui avoit inspiré ; en vain elle protesta qu'elle n'avoit jamais aimé avec autant de passion ;

envain, lui représenta-t-elle ce qu'elle avoit dû souffrir, en apprenant qu'il avoit le cœur pris : Richelieu fut inébranlable, et s'éloigna du fatal canapé, où il avoit été si cruellement trompé. Il dit à madame de Valgo qu'elle savoit son sécret, qu'il étoit amoureux, et, par conséquent, point le maître de disposer d'un cœur que Pelinetta avoit seule; en un mot, qu'il étoit désolé de ne plus pouvoir répondre à toutes les bontés qu'elle lui prodiguoit. Ne pouvant rien obtenir, et regrettant le rôle d'invisible, cette noble matrone finit par demander le secret que le duc promit de garder encore plus pour lui que pour elle.

Guéri de son erreur qui lui avoit fait croire à un bonheur imaginaire, Richelieu redoubla de soins pour en obtenir un réel; mais il étoit dit que ses efforts devoient être infructueux, et que le vainqueur de tant de belles verroit ses myrthes flétris à Gênes. Pelinetta ayant montré un moment de foiblesse qu'il n'avoit pas su mettre à profit, éloigna toutes les occasions d'être seule avec lui. Elle l'accabloit d'amitiés, quand les circonstances lui permettoient de le voir sans danger : mais ferme dans sa résolution, elle ne voulut

point hasarder d'en perdre le fruit. Le duc, hors de lui, voyant ses espérances s'évanouir de jour en jour, resolut de son côté de la fuir pendant quelque temps, et de se livrer encore plus à ses guerrières occupations.

Ses dispositions savantes empêchoient les Autrichiens de rien tenter de considérable. Les gorges des montagnes, par où ils pouvoient passer, étoient couvertes d'hommes et d'artillerie; tous les postes pouvoient mutuellement se secourir et attendre qu'un renfort plus considérable pût éloigner les ennemis; enfin les Génois, sans être délivrés du fléau de la guerre, goûtoient déjà les douceurs de la paix.

Pendant cette espèce de tranquillité, Richelieu, desirant qu'une action d'éclat vint encore augmenter sa gloire, entreprit de surprendre la ville de Savonne appartenante au roi de Sardaigne, allié des ennemis de la République. Il avoit observé que par terre l'attaque seroit très-difficile; et ne voulant s'en rapporter qu'à lui-même, il monte une felouque, et voit que le côté de la mer lui promettoit un succès plus décidé. Il conçoit aussi-tôt le projet d'y faire une descente pendant la nuit; tandis qu'une portion de

ses

ses troupes ira par terre faire le siége de la place.

Il falloit arriver dans l'obscurité ; on attend que la lune ne puisse découvrir aux ennemis les vaisseaux qui doivent débarquer les troupes. La nuit arrive : Richelieu s'embarque avec les régimens qu'il a désignés, et fait voile vers la ville.

MM. d'Agénois, de Crussol, de Chauvelin, ont ordre de marcher le plus secrettement dans les montagnes, de dérober leur route avec soin, et d'attaquer Savonne par terre à une heure indiquée. Cette fausse attaque doit surprendre les ennemis, et les obliger à dégarnir les postes du côté de la mer, pour se porter à l'endroit où le péril est le plus évident : Richelieu, pendant ce tems, profitera de cette erreur, et montera à l'assaut sans trouver grande résistance.

Ce plan devoit certainement réussir ; et sans la contrariété des vents, Savonne étoit prise. A peine le duc étoit embarqué, que la mer s'agite, sa petite flotte se disperse, et c'est avec des peines incroyables qu'il la réunit. Mais le jour qui survient, décèle ses projets ; la sentinelle, ayant apperçu des

voiles ennemies, répand l'alarme, et la garnison se multiplie sur les ramparts.

A l'heure prescrite, MM. d'Agénois et de Crussol avoient fait leur attaque, qui, quoique meurtrière, avoit eu du succès. Comme Richelieu l'avoit prévu, presque toutes les forces s'étoient portées de ce côté, de façon que les François, qui n'étoient pas secondés par une autre attaque, ne firent pas de grands progrès. Leur général, dont la petite flotte essuyoit tout le feu ennemi, vit bien que l'opération étoit manquée : il retrograda, et fit sa descente hors de la portée du canon ; il envoya ensuite un aide-de-camp porter l'ordre au duc d'Agénois de se retirer, ce qu'il fit sans perte. Enfin, après avoir pris tous les postes avancés des ennemis, il rentra dans Gênes avec des prisonniers, des munitions et de l'artillerie.

Toute la ville lui sut gré de ce coup de main qui n'eut point l'issue qu'il attendoit, uniquement par la faute des élémens, mais qui prouvoit l'activité et les talens du général. Son retour n'en fut pas moins un véritable triomphe, d'autant plus qu'en même tems un parti autrichien avoit été battu par M. de Monti.

Pelinetta renchérit encore sur les éloges qui lui furent prodigués ; jamais maîtresse ne parut plus tendre. Richelieu avoit eu un homme tué près de lui, et la sollicitude de l'Italienne témoignoit l'intérêt qu'elle prenoit à sa personne. Les jours d'un frère ne lui auroient pas été plus chers. C'étoit beaucoup pour l'amitié, mais pas assez pour l'amour.

CHAPITRE VI.

Richelieu est fait Maréchal de France. Il revient à Paris ; il reçoit le Roi et Madame de Pompadour à Genneviliers. Mort de Madame de la Popelinière.

Le duc toujours amoureux, mais désespérant de plaire, voulut tenter un dernier effort auprès de sa chère Italienne ; il lui donna à la campagne la fête la plus brillante. Il avoit fait orner une grotte dans laquelle des cascades naturelles répandoient une agréable fraîcheur, et produisoient un doux murmure plus séduisant encore. Rien ne pouvoit ressembler davantage à un palais enchanté. Les vins les plus exquis furent prodigués : il étoit convenu avec les dames de tenter tous les moyens d'en faire boire, plus que de coutume, à Pelinetta ; il espéroit qu'elle en deviendroit plus tendre : mais ce projet tourna contre lui-même ; en excitant

à boire, il but beaucoup, et il s'en trouva le premier victime.

Un bal succéda au plus somptueux festin; et quoique le duc ne fût pas très-ferme sur ses jambes, il dansa continuellement avec son Italienne, qui s'amusoit beaucoup de l'état où il étoit. Un besoin la fit passer dans un cabinet particulier; et Richelieu, aussi étourdi de la danse que du vin, trouve encore assez de force pour la suivre. Effrayée d'être surprise, elle conjure le duc de se retirer : mais lui, hors d'état de l'écouter, l'entraîne dans sa chûte sur une bergère, et là, malgré sa résistance, veut se dédommager de toutes ses peines. Pelinetta redouble de courage, et parvient à éloigner le duc dont les forces diminuent de plus en plus. Elle s'arrache de la bergère, et y abandonne le téméraire, qui, accablé de fatigue et de vin, ne tarde point à s'y endormir. Cette circonstance dans laquelle les intentions de ce dernier étoient peu déguisées, fut sûrement une de celles où la belle Génoise eut le moins besoin de toute sa vertu.

Les gens de Richelieu, inquiets de le voir long-tems absens, le cherchent par-tout; un de ses valets-de-chambre le trouva dans l'état

où le sommeil l'avoit surpris. Il reparut bientôt; et Pelinetta fut assez généreuse pour lui pardonner, et oublier tout ce qui s'étoit passé.

Le duc, en racontant le lendemain cette aventure à son valet-de-chambre de confiance, étoit encore plus fâché de s'être endormi, que d'avoir manqué son coup; il ne pouvoit se pardonner de s'être enivré, d'autant plus qu'il attribuoit à cet accident son peu de succès.

Peu de jours après cette fête, les Autrichiens firent divers mouvemens qui forcèrent le général à monter continuellement à cheval. Il y eut un choc considérable, où il donna l'exemple de la bravoure; l'ennemi fut repoussé, et vit que tous ses efforts seroient inutiles. Richelieu s'étoit réduit à une guerre défensive : il y déploya autant de prudence que d'activité. Enfin, après seize mois de séjour à Gênes, il apprend que la paix est faite, et qu'il est nommé maréchal de France (1748). La République, qu'il a si bien servi, croit lui devoir aussi des marques de sa reconnoissance; heureuse et libre, elle veut qu'un monument atteste à l'avenir qu'elle doit tout à Richelieu. Le sénat rend

un décret qui ordonne qu'on lui érigera une statue qui sera placée dans le grand salon du palais. Le même décret le déclare noble Génois, lui et ses descendans, avec faculté de porter les armes de la République, et l'inscrit dans son livre d'or.

Couvert de gloire, il donna des ordres pour le retour de l'armée françoise, et se disposoit à quitter Gênes; mais il ne voulut point partir sans obtenir un tête-à-tête de Pelinetta. Cette charmante femme ne crut pas devoir le refuser à un homme à qui sa patrie accordoit autant de marques de distinction, et il fut reçu avec toutes les prévenances de l'amitié. Le duc lui témoigna ses regrets d'avoir pu lui déplaire, et l'assura que tant qu'il vivroit, il conserveroit d'elle le souvenir le plus tendre; qu'il l'aimeroit, l'estimeroit toute sa vie; et qu'il ne demandoit, en partant, que la grace de lui écrire quelquefois.

Cette permission lui fut accordée; et Pelinetta, croyant devoir moins craindre d'un homme qui la quittoit pour toujours, ne rougit plus de lui ouvrir son cœur: elle lui avoua qu'il étoit sensible, et qu'elle avoit eu besoin de s'armer de courage pour résister

au penchant qui l'entraînoit vers lui. Elle lui fit l'aveu des combats qu'elle avoit eu à soutenir ; et elle ne dissimula point que la crainte de le perdre après son expédition, avoit été une des plus fortes raisons de sa résistance.

Richelieu, toujours galant, se jette à ses pieds, déplore son malheur d'être obligé de retourner dans sa patrie, et la conjure de lui conserver ses bonnes dispositions. Pelinetta s'attendrit ; et des pleurs attestèrent la sensibilité de son ame. Elle étoit habituée aux soins, à l'amabilité de son Sigisbé, et elle ne pouvoit le perdre sans être très-affectée. Sa sœur Annetta vint partager cet attendrissement. Cette sœur avoit déjà du goût pour le duc; et, pendant son séjour à Paris, elle ne fut pas si prudente que Pelinetta.

La république avoit fait armer trois galères pour le reconduire à Nice. Le sénat vint en corps, au palais Doria, le remercier, et il partit au bruit du canon dont on fit des salves continuelles. Tout le peuple s'empressoit de le voir, et les cris de *vive le libérateur de Gênes* retentirent dans toute la ville. Il put donc se flatter d'emporter les regrets et l'amour des Génois. En

effet, jamais général ne reçut de plus vifs témoignages de reconnoissance.

De Gênes, il se rendit à Montpellier pour tenir les états, où, ne cherchant qu'à augmenter l'autorité du roi, il détruisit peu-à-peu, et avec adresse, une partie des privilèges de la province. Il ne s'en fit pas moins aimer de tous les ordres par une grande affabilité; et s'il eût quelques discussions avec le parlement, elles ne lui firent aucun tort. Toutes les villes s'empressoient de le recevoir avec distinction. Toulouse avoit donné l'exemple du plus brillant accueil. On en peut juger par cette lettre que lui écrivit le cardinal de Fleury, quelques mois avant de mourir:

« J'ai reçu, monsieur, la lettre dont vous m'avez honoré, du 11 de ce mois. Je suis entièrement de votre avis sur la fille qu'on croit être Lacadière, et qu'il ne faut point arrêter, jusqu'à ce que l'on soit bien assuré; mais vous pouvez donner ordre qu'on sache d'elle-même son nom, d'où elle vient, quels sont ses parens, et ce qu'elle vient faire en Languedoc. Je doute qu'elle fût venue se refugier aussi près de la Provence; et je suis

persuadé qu'on la tient si bien cachée, qu'elle ne reparoîtra jamais.

» C'est M. de Lodeve lui-même qui s'est rendu les mauvais offices qu'il soupçonne être venus jusqu'à moi ; et je sais, par les témoignages les plus assurés, qu'il se déclare presqu'ouvertement pour le parti janséniste. Il cherche à y attacher tous ceux qui pensent de même ; et feu M. de Montpellier le regardoit comme un prosélite du parti. Vous êtes trop bon serviteur du roi, et trop homme d'état, pour ne pas être aussi éloigné que vous le dites, de protéger cette secte, qui ne veut ni pape, ni roi, ainsi que le disoit le vieux maréchal de Villeroy ».

» Je vous félicite de tout mon cœur, monsieur, de l'accueil le plus éclatant qu'on vous a fait à Toulouse, et tout rétentit de louanges que cette ville fait de votre probité, de votre magnificence, et de la réception que vous ont fait également les deux sexes. Sérieusement on ne peut mieux réussir que vous avez fait. Je m'en rapporte à vous pour le temps que vous voudrez profiter de la permission que le roi vous a donnée, et je vous assure au moins, de ma part, que vous serez attendu avec impatience ».

» Je compte trop sur vos bontés, monsieur, pour n'avoir pas été assuré d'avance que vous voudriez bien prendre part à la grace que le roi a faite à mon neveu (1). Je ne m'y attendois en aucune façon, et S. M. y a ajouté des témoignages de sa bonté, dont je ne puis assez lui marquer ma reconnoissance. Mon attachement pour vous, monsieur, est sans réserve et tel que vous le méritez (2) ».

Le bon Fleury ne donnoit tant d'éloges à Richelieu, que parce qu'il avoit fait augmenter le don gratuit et la capitation. Le ministère qui avoit toujours besoin d'argent, cherchoit sans cesse à augmenter la masse des revenus ; et le duc l'avoit parfaitement secondé dans ses vues, en obtenant de très-grosses contributions du Languedoc. Il avoit

---

(1) Le duc de Fleury dernier mort, fait premier gentilhomme de la chambre, qui, quoiqu'en dise le cardinal, dut son élevation à son crédit.

(2) Cette lettre prouve à quel point le cardinal étoit infecté du levain moliniste. Son confesseur le dirigeoit pour le spirituel, et il donnoit à son valet-de-chambre une grande influence dans les affaires.

eu l'art de beaucoup obtenir sans faire trop crier. Un pareil homme devoit être précieux au gouvernement.

Richelieu quitte Montpellier pour se rendre à la cour, où il est très-bien reçu du monarque. Sa conduite à Gênes lui méritoit par-tout des éloges ; et madame de Pompadour, qui tenoit alors entre ses mains les destins de la France, ne put se refuser à lui donner des témoignages publics de son amitié.

Nous n'avons point encore parlé de cette célèbre maîtresse de Louis XV, parce que nous avons cru devoir suivre Richelieu dans ses diverses opérations, et que jusqu'alors madame de Pompadour n'y avoit point influé. Le favori avoit suivi la marche ordinaire qu'il s'étoit tracé, en allant mettre aux pieds de la nouvelle favorite son hommage et sa soumission ; mais souvent éloigné de la cour, il n'avoit pu encore être initié dans les mystères qui l'occupoient ; et son retour fut l'époque de sa liaison avec elle.

Tout le monde sait que mademoiselle Poisson, d'une très-obcure origine, réparant ce malheur, si cela en est un, par une très-jolie figure, et une taille agréable, fut éle-

vée par sa mère, pour augmenter le nombre de ces nymphes peu cruelles, qui font bâtir des hôtels à Paris, du produit de leurs charmes. Une bonne femme, amie de la mère Poisson, lui avoit prédit que sa fille seroit reine ; et frappée de cette idée de grandeur future, elle avoit fait les plus grands efforts pour donner à son enfant des maîtres dans tous les genres. La petite Poisson, douée d'une intelligence et d'une facilité rares, fit des progrès incroyables, et bientôt il ne fut plus question que de ses talens et de sa beauté.

Le normand d'Etioles, financier riche, en devint amoureux, et l'épousa. Il jouit peu de son bonheur. Madame d'Etioles, qui devoit être satisfaite des avantages que sa beauté lui procuroit, se persuada qu'elle pouvoit aspirer à tout, et qu'elle n'avoit fait encore que le premier pas vers la fortune. Elle se ressouvint de l'horoscope de l'amie de sa mère : en conséquence toute son ambition fut de devenir maîtresse du roi.

Elle avoit une rivale à craindre dans madame Thiroux, femme d'un maître des requêtes, qui étoit douée d'une grande beauté, mais qui ne fit aucune démarche

pour captiver le souverain ; elle cherchoit le plaisir ; elle aimoit à prendre et à quitter un amant ; et elle craignoit, si le roi l'honoroit de son choix, de ne pouvoir plus agir avec la même liberté. Elle ne vouloit de lui, que comme d'un amant ordinaire, redoutant la gêne d'une maîtresse en titre. Le roi, qui l'avoit vue plusieurs fois, n'étoit pas sans penchant pour elle. Mais madame d'Etioles, qui étoit disposée à tout sacrifier pour aller à son but, parvint alors à fixer les regards du maître.

Elle se trouvoit continuellement à ses chasses : pour avoir la facilité de s'y rendre plus fréquemment, elle avoit pris pour amant M. de Brige, écuyer du roi. Le prétexte de cette liaison fut d'apprendre à monter à cheval : le paisible financier payoit un peu cher les leçons. On alloit se promener dans la forêt de Senars, et toujours on se trouvoit au rendez-vous du roi. Cette promenade devint si fréquente, que S. M. se détournoit de la chasse, pour rejoindre madame d'Etioles, en disant aux courtisans qui l'entouroient : *allons voir la maîtresse de de Brige.* A la fin, ce qu'il avoit commencé de faire par curiosité, devint un plaisir. Il rendit justice aux charmes

de madame d'Etioles, et ne rougit point de supplanter son écuyer. Le marquis de Meuse se mêla de cette intrigue ; et de Brige, qui s'apperçut de la passion de son maître, en adroit courtisan, cessa d'avoir aucune intimité avec la financière. Elle étoit parente de Binet, premier valet de chambre de M. le dauphin ; ce fut lui qui procura au monarque les moyens de terminer cette avanture. On sait que le mari jetta feu et flamme, et qu'un ordre tyrannique l'éloigna de la cour. Il avoit cru pouvoir revendiquer sa femme ; mais on lui prouva qu'un roi étoit le maître de toute espèce de propriété.

Madame d'Etiole démêla bientôt le caractère foible de son royal amant ; elle avoit de l'esprit, et ne tarda point à le maîtriser. Elle influa sur tous les départemens ; la guerre, les finances, la marine, tout fut à ses ordres ; mais, comme elle n'avoit pas d'élévation dans l'ame, tout se passa sous son règue en petites intrigues, et presque toujours le courtisan le plus bas, fut le plus en faveur.

Richelieu, qui vit croître le pouvoir de la favorite, s'empressa plus que jamais d'être à ses ordres ; soins, prévenances, fade adu-

lation, il employa tout pour lui plaire. Il étoit exercé depuis long-tems dans l'art de captiver les femmes, et madame d'Etioles, devenue marquise de Pompadour, le mit au nombre de ses plus zélés partisans. Elle jetta même dans la suite les yeux sur son fils, le duc de Frousac, pour en faire l'époux de sa fille, sa chère et bien aimée Alexandrine, qui étoit à Paris au couvent de l'Assomption. Personne n'ignore que la marquise lui ayant parlé de ce mariage, le duc qui, quoique rempant près d'elle, étoit naturellement très-haut, lui répondit qu'elle lui faisoit beaucoup d'honneur, mais que son fils ayant celui d'appartenir à l'empereur, il croyoit devoir lui faire part de cette alliance. La marquise comprit bien que cette réponse étoit un refus, et ne le pardonna jamais au maréchal.

On ne peut concevoir qu'un homme, qui ne balance pas à se faire le complaisant le plus asservi de la maîtresse du roi, ait pu rejetter une alliance qui auroit accumulé sur lui toutes les graces de la cour. Ce mariage lui auroit ouvert l'entrée du ministère s'il l'eût desiré, auroit jetté dans sa maison une immense fortune, et lui auroit procuré un crédit sans bornes. Si c'est orgueil, comment

ment peut-il s'allier avec le rôle avilissant qu'il jouoit ? Il n'avoit qu'à regarder la jeune Alexandrine comme la fille d'un financier qui avoit un bien considérable ; et malgré les illustrations de sa famille (il lui étoit très-facile de se rappeller qu'elle n'étoit pas fort ancienne), il auroit pu consentir à une alliance que contractent tous les jours de plus grands seigneurs que lui, en épousant des filles d'hommes nés dans la lie du peuple, qui ont eu le secret d'amasser des sommes énormes, souvent par les moyens les plus honteux. Mais enfin ils sont riches ; et les princes, les comtes, les ducs, et toute cette noblesse qui croit être d'une espèce particulière, ne sont plus rien sans argent. Dans mille occasions, ils s'en sont montrés eux-mêmes très-convaincus.

Quel que soit le motif qui ait déterminé Richelieu, on ne peut se dissimuler qu'il ne marque point une ame basse. C'est peut-être de l'orgueil déplacé ; mais c'est de l'orgueil. Il eut lieu sans doute de se repentir d'un refus prématuré : car cette belle Alexandrine, l'objet des complaisances d'une mère aveugle, fut enlevée peu de tems après à son amour. La marquise fut inconsolable de cette

perte, qui détruisoit tous les projets de grandeur qu'elle avoit formés pour cette fille chérie.

Le duc venoit d'obtenir la lieutenance des chasses de Gennevilliers, et avoit acheté la maison d'un particulier pour en faire son rendez-vous. Entre les mains d'un homme richeet puissant, les habitations les plus simples deviennent bientôt le séjour du luxe. Trois allées sont prises dans les terres pour arriver à ce modeste rendez-vous de chasse. Servandoni (1) dessine et fait planter le jardin. Une maison simple subsiste : mais en attendant qu'elle soit rebâtie, un meuble élégant la décore. Un jour qu'il faisoit grand chaud, la glace qu'on faisoit venir de Paris vint à fondre, Richelieu fut outré de ce terrible accident, et donna ordre qu'on bâtît à l'instant même une glacière Servandoni bien fêté, parce qu'on en avoit besoin, fournit de nouveaux dessins pour bâtir dessus cette glacière un petit temple (2). Il falloit faire

(1) Sa femme mourut 25 ans après, sans avoir pu obtenir le payement de ce qui étoit dû à son mari pour une partie des ouvrages qui avoient été faits à Gennevilliers.

(2) Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'on surmonta

une montagne dans un lieu très-plat, et le plaisir de boire frais coûta cent mille écus.

La chasse fut gardée avec la tyrannie d'usage. Le roi vint chasser plusieurs fois, et trouva la plaine charmante, parce qu'il y tua en un jour plus de huit cent pièces. Le maréchal s'empressa de lui donner une fête très-galante, où madame de Pompadour fut la souveraine. Comme premier gentilhomme de la chambre, il donna ordre aux acteurs des trois spectacles de se rassembler pour rendre cette fête plus complète, et tous les talens de Paris concoururent aux plaisirs du maître et de la favorite.

Le maréchal ne garda pas long-tems ce lieu de plaisance; il eut le malheur de tuer, par accident, un homme à la chasse. Désolé de cet accident, il jette ses fusils, jure de ne plus prendre cet exercice (1), et vend Ge-

---

ce temple d'une figure tournante, qui représentoit Mercure. On ne manqua pas de dire que c'étoit les armes du maître de la maison.

(1) Comment concilier cette bonté d'ame avec les actes de tyrannie qu'il a quelquefois exercés? Ce n'est pas le seul trait qui montre combien les courtisans sont difficiles à définir.

nevilliers au duc de Choiseul, qui renchérit encore sur la manière tyrannique dont il fit garder le gibier. Un seul trait suffira. Cette plaine forme une presqu'isle, formée par la rivière de Seine; elle est gardée naturellement de ce côté, hors le temps des grandes gelées où la glace permet aux lièvres de s'échapper. Que faisoit alors le duc de Choiseul? Il faisoit commander un détachement de Suisses, dont il étoit colonel, pour former une enceinte sur le bord de la rivière, afin de s'opposer aux braconniers. Ces gardes avoient en même temps ordre de tirer fréquemment des coups de fusil, afin d'épouvanter le gibier qui se retiroit dans les terres, et qui, par ce moyen, n'approchoit pas des rives qu'il pouvoit franchir. Cette recherche méritoit d'être citée.

Richelieu, toutes les fois qu'il revenoit à Paris, ne manquoit point de voir madame de la Popelinière. Il observoit bien qu'un certain abbé, nommé de Sade, lui tenoit fidèle compagnie: mais il ne chercha point à pénétrer si elle se consoloit avec lui de ses fréquentes absences. Il faisoit payer très-exactement sa pension. Il eut même grand soin de cette femme, qui alors étoit attaquée

d'un cancer au sein, dont elle mourut peu de temps après, et il parut aussi sensible qu'il pouvoit l'être à sa perte.

Sans doute Richelieu lui devoit quelques larmes : il lui avoit donné une célébrité bien funeste pour elle. L'histoire de la cheminée tournante fut pendant plusieurs années l'anecdote de tout Paris. La réputation du maréchal s'en étoit accrue prodigieusement ; ce qu'il faisoit sembloit toujours nouveau ; sa vie même paroissant un phénomène, on ne pouvoit croire qu'il pût survivre à l'année, et la suivante étoit remarquable par quelques évènemens singuliers. Bien des gens ont spéculé sur sa mort plus de quarante ans avant qu'elle arrivât. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fut pendant plus de vingt ans menacé d'une mort prochaine, et sa vie ne parut si longue au public que parce qu'on le croyoit toujours près de mourir. Ce fut à l'âge de soixante ans qu'il recouvra une santé à toute épreuve. On auroit dit qu'il buvoit de l'eau de cette fontaine merveilleuse qui rajeunissoit : car il n'eut que l'apparence de la vieillesse ; toutes ses actions tenoient du jeune-homme. On savoit qu'il s'occupoit de chymie ; et parmi la nombreuse collection de

remèdes qu'il avoit, on prétendoit qu'une liqueur, qu'il appelloit son or potable, avoit le pouvoir de prolonger les jours. Les gens crédules attribuèrent à cette liqueur la longue existence du maréchal.

CHAPITRE VII.

Amours de Richelieu avec Annetta Brignolet. Fêtes données au Roi par Madame de Pompadour. La Duchesse de Lauraguais devient la maîtresse en titre du Maréchal. Intrigues de Cour.

Le marquis de Brignolet, qui, pendant le séjour de Richelieu à Gênes, avoit promis à sa femme Annetta de lui faire voir Paris, tint sa parole, et vint descendre à l'hôtel du maréchal qui demeuroit encore à la Place-Royale. Celui-ci eut tous les égards que méritoit la sœur de sa chère Pelinetta, et mit toute son étude à lui procurer les agrémens de la cour et de la capitale. Annetta n'étoit peut-être pas aussi séduisante que sa sœur; mais elle étoit aussi belle. Avec un cœur aussi tendre, elle avoit moins de principes et de craintes pour l'avenir. Elle avoit déjà vu Richelieu d'un œil favorable; et les nouveaux soins qu'il lui prodigua, furent reçus avec la

même complaisance. Il vit bien qu'elle seroit moins cruelle que Pelinetta, et qu'elle le dédommageroit des rigueurs qu'il avoit essuyées. Elle passa six mois dans son hôtel avec sa fille, qui fut depuis la princesse de Monaco : ce tems fut plus que suffisant pour mettre le maréchal dans le cas de ne plus rien desirer.

Rien n'étoit si agréable pour lui, que d'avoir sa maîtresse dans sa maison. Malgré cette commodité, le maréchal, ennemi de la gêne qu'un voisinage aussi prochain pouvoit lui causer, trouva des moyens très-honnêtes de déterminer Annetta à prendre un hôtel, plutôt qu'elle ne l'eût fait. Elle alla donc demeurer rue d'Anjou, fauxbourg St.-Honoré. Elle resta six ans à Paris, et pendant ce tems, Richelieu, toujours infidèle, mais cependant constant, ne cessa point de lui rendre ses hommages. Il est vrai que l'Italienne lui montra l'exemple d'une constance de la même espèce.

Le maréchal, appellé à Versailles par son année de service, directeur-général né des spectacles par sa charge, voulut commander à ceux que madame de Pompadour donnoit au roi pour occuper ses loisirs. Ce

monarque indolent passoit son tems à la chasse et dans les bras de sa maîtresse. Bientôt son inconstance naturelle l'en eût éloigné, si celle-ci, en femme adroite, et à qui tous les moyens sont bons, ne l'eût enchaîné de nouveau, en se faisant remplacer par de jeunes beautés qui ne faisoient que paroître, pour assouvir les goûts de son auguste amant. Si par hazard on le voyoit en distinguer une plus particulièrement qu'une autre, elle étoit éloignée, et l'habile favorite en substituoit de nouvelles. Il n'y a jamais eu en Asie de plus véritable sultan que Louis XV. Madame de Pompadour s'étoit réservé le soin de l'amuser par son esprit. Des spectacles particuliers d'un genre nouveau rassembloient chez elle une cour choisie, où tout avoit pour but de réveiller l'ame blasée du monarque. Le duc de la Valière étoit l'ordonnateur de ces fêtes, et ce fut sur lui que Richelieu voulut l'emporter en qualité de premier gentilhomme de la chambre. L'affaire devint sérieuse : le droit de faire donner telle ou telle pièce devant le roi et sa maîtresse, fut revendiqué, avec la plus grande chaleur, par un maréchal de France, qu'auroit pas plus disputé l'honneur de

commander une armée. Enfin, après bien des discussions, on trouva heureusement des moyens de conciliation pour ne pas déposséder l'un, et pour accorder quelque chose à l'autre.

Si quelqu'un vouloit s'ennuyer à parcourir tous les *infolio* qui ont été écrits sur de pareilles disputes, il ne pourroit pas s'empêcher de sourire, en voyant une querelle s'élever pour un prie-dieu placé un peu plus loin, un peu plus près, pour un carreau mis dans un endroit plutôt que dans un autre, pour le droit de laver les mains, de donner une chemise, et de tant d'autres honneurs serviles, dont ces hommes, qui se croient au-dessus des autres, font si souvent des objets d'importance. Ce sont réellement des enfans qui se redressent en jouant à la chapelle. Hé bien ! ces jeux d'enfans ont tourmenté le sommeil de ces demi-dieux, et en ont fait mourir quelques-uns de chagrin ; des souverains ont passé des semaines entières à rendre gravement des décisions sur de pareils objets qui partageoient les grands de l'état.

Madame de Pompadour avoit fait un choix particulier de ses acteurs. Elle étoit, comme de raison, la première actrice elle-même,

et chantoit dans tous les opéras. Elle avoit un talent très-agréable ; et si ses charmes ne l'eussent pas fixée près du trône, elle auroit pu figurer avec avantage sur un théâtre public. Elle jouoit dans tous les genres. Les seigneurs qui briguoient l'honneur de lui faire leur cour, furent admis dans la troupe royale ; et tel obtint souvent une grace pour avoir bien chanté ou bien dansé. Le duc d'Ayen, depuis maréchal de Noailles, les marquis de la Salle, de Courtenvaux, de Langeron, furent préférés ; les deux premiers chantoient dans l'opéra, et n'eurent pas lieu d'être mécontens de leur complaisance. La grande duchesse de Brancas fut reçue chanteuse, à la recommandation du duc d'Ayen, qui s'intéressoit à elle. C'étoit là le canal des graces, et chacun s'empressoit d'y recourir. L'amour-propre et la jalousie inséparables du théâtre, même en société, ne tardèrent point à faire naître des disputes. Il s'éleva une querelle très-importante, pour un pas de danse, entre messieurs de Courtenvaux et de Langeron. Le premier, élève du grand Dupré, étoit premier danseur ; l'autre le doubloit. Celui-ci prie, un jour, son ami de lui céder la cha-

conne qu'il avoit dansé plusieurs fois; mais ce fut inutilement. Nouvelle instance, avec aussi peu de succès. Contenvaux prétend qu'étant premier danseur, il doit faire ce qui lui plaît, et malgré tous les accommodemens qu'on put proposer, il parut dans la chaconne. Ce refus constant pensa être suivi d'une affaire sérieuse, que des amis arrangèrent.

Les cabales étoient presque aussi fréquentes parmi ces courtisans, que dans une troupe de comédiens de profession. Les premiers choisis n'admirent qu'avec grande peine des jeunes-gens dans la *troupe*; car les comédiens de cour eux-mêmes n'osoient pas alors s'appeller *compagnie*. Ils ne faisoient jouer que leurs maîtresses, et ils éloignoient, le plus qu'ils pouvoient, les aspirans, dans la crainte sans doute de voir partager les graces. Ce fut le besoin urgent de sujets qui fit recevoir le vicomte de Rohan et le marquis de Benvron. Toute la cour fut ainsi, pendant douze ans, aux pieds de la favorite; et voilà cette noblesse si fière qui croiroit se dégrader en fréquentant des hommes qui n'ont de titres que leur honnêteté! Elle ne rougit pas de se plier, et d'obéir ser-

vilement aux caprices d'une femme méprisable, qui a le pouvoir de lui être utile! Etoit-ce donc sans raison que la bassesse des courtisans étoit passée en proverbe?

Madame de Pompadour, en quittant le théâtre où souvent elle faisoit le rôle de princesse, alloit le continuer dans son palais. Comme elle disposoit des places, les ministres venoient ramper pour ne pas perdre la leur. Le petit Saint-Florentin, regardé comme homme sans conséquence, et un sot, ne causant d'ombrage à personne, fut le seul qui n'éprouva pas les vicissitudes de la cour. Ce fut chez elle que l'abbé de Bernis et M. de Choiseul jettèrent les fondemens de leur rapide fortune. Le premier, recommandé au maréchal de Richelieu, en arrivant à Paris où il venoit suivre un procès pour un de ses parens, fut présenté à la marquise par le maréchal et la duchesse d'Aiguillon, douairière. Celle-ci avoit beaucoup de crédit à la cour, qu'augmentoit encore l'influence de la vieille princesse de Conty. M. d'Aiguillon avoit long-temps possedé le cœur de cette princesse, qui, en reconnoissance, crut après sa mort devoir tout faire pour sa femme: elle porta sur elle

l'attachement qu'elle avoit eu pour le mari; et madame d'Aiguillon tournoit au profit de ses favoris la bonne volonté de la princesse.

L'abbé de Bernis, avec de l'esprit, et surtout celui qui convient à la cour, ne tarda point à plaire à madame d'Aiguillon, qui crut ne pouvoir mieux le servir qu'en le présentant à la favorite. L'abbé se conduisit de manière à l'intéresser, et ayant bientôt obtenu de paroître librement chez elle, il eut occasion de voir souvent le roi. Comblé de faveur : il n'avoit pas de quoi vivre : car il étoit né fort pauvre. La douairière, toujours instante, sollicita et fit solliciter pour lui un bénéfice. M. de Mirepoix fit espérer le premier vacant. Mais comme il n'aimoit pas M. de Richelieu qui étoit un des solliciteurs, le bénéfice, malgré les desirs du roi, qui avoit paru très-content de cette promesse, et ce qui est plus fort, malgré la demande de la favorite, fut donné à un autre. Madame de Pompadour outrée, s'en plaignit au roi qui lui répondit, en parlant de ses ministres : *Je vous l'avois bien dit, qu'ils étoient plus maîtres que moi. Mais que voulez-vous? Je ne puis pas tout faire.*

Consolez-vous ; si votre protégé ne peut pas avoir un bénéfice, je lui promets une pension de six mille livres sur le premier évêché.

Effectivement, M. de Mirepoix ayant présenté au roi, quelque temps après, la nomination d'un évêché, il apostilla, en la signant, cette pension pour l'abbé de Bernis. Le ministre de la feuille lui représente que c'est beaucoup. *Si votre protégé ne veut pas de l'évêché*, répond le roi, *il est le maître de le laisser.* Depuis ce temps, la fortune de l'abbé alla en augmentant. Il entra dans le conseil, devint ministre, fut disgracié, fut cardinal, et est encore aujourd'hui ministre de la cour de France à Rome.

Madame de Pompadour n'oublia pas non plus son ancien amant, M. de Brige. Dès l'instant que le roi eût jetté les yeux sur sa maîtresse, de Brige la quitta, et afficha publiquement une autre inclination ; le roi lui sut gré de sa conduite, et le traita toujours avec amitié. Quand madame de Pompadour lui apprit la mort de M. Nessier, commandant de la grande écurie, le roi lui dit : je parie que nous songeons tous deux à de Brige, et il le nomma.

Pendant son année de service, le maréchal de Richelieu se rapprocha d'autant plus de la duchesse de Lauraguais, qu'elle étoit dame d'atours de madame la dauphine. Il l'avoit connue très-jeune ; c'étoit la sœur de l'infortunée madame de Châteauroux ; et ce titre lui donnoit des droits à son amitié. Ils avoient toujours été très-liés ensemble : mais plusieurs événemens avoient empêché que cette liaison ne devint plus intime. Ils eurent, cette année, plus d'occasions de se voir, de connoître leur mérite ; et ils furent tout étonnés de n'avoir point encore formé des liens plus étroits. Quand les cœurs s'entendent et s'apprécient, ils ne tardent point à s'unir, et Richelieu trouva une maîtresse aimable dans une véritable amie. Elle ne cessa de le prôner à la cour ; quand on faisoit quelqu'injustice à son ami, elle cabaloit continuellement jusqu'à ce qu'elle fût réparée.

Le maréchal n'aimoit point M. de Maurepas, ministre de la marine, qui, caustique et léger, comme il l'a toujours été, s'étoit souvent amusé à le persiffler. Quelques épigrammes anonymes, rendues publiques, avoient augmenté cette animosité; le maréchal

les

les attribuoit au ministre, dont l'esprit méchant et satyrique étoit connu. Il sacrifioit tout à un bon mot; et il perdit sa place pour n'avoir pu résister au plaisir de répandre ce couplet qu'il fit contre madame de Pompadour :

La Marquise a bien des appas ;
Ses traits sont vifs, ses graces franches,
Et les fleurs naissent sous ses pas ;
Mais ce sont des fleurs blanches.

L'insulte étoit sanglante, et la marquise, comme femme, ne pouvoit la pardonner. Le caractère du ministre le fit soupçonner. Richelieu, charmé de trouver cette occasion de se venger, confirma le soupçon ; il applaudit au châtiment que la favorite destinoit au coupable ; et il désigna si bien Maurepas, qu'il fût puni comme tel : ainsi, ce fut pour un quatrain que se fit disgracier ce courtisan chansonnier, qui ne revint à la cour qu'à l'avènement de Louis XVI au trône. Tout-puissant à cette seconde époque, il prouva plus que jamais sa nullité, et ne conserva que la double réputation de ministre insouciant et d'homme à bons mots.

M. de Rouillé, personnage aussi peu en état d'être en place que lui, eut son département.

Les querelles du clergé et du parlement ayant donné lieu à l'exil de ce dernier, Richelieu, ami du premier président, fut chargé de concilier cette affaire ; mais Louis XV s'avisa de marquer une énergie qui étonna le favori lui-même. Ce prince étoit si ennuyé de leurs éternelles disputes, de leurs éternelles remontrances, qu'il auroit alors cassé tous les parlemens, s'il eût eu un ministre plus entreprenant. Il est vrai que cette fermeté ne dura pas long-tems, et le roi négocia bientôt, au-lieu de continuer de parler en maître. Il crut avoir la paix ; cette foiblesse, au contraire, n'enfanta que de nouveaux troubles.

CHAPITRE VIII.

Mariage de Mademoiselle de Richelieu avec M. le Comte d'Egmont; intrigue du Maréchal avec une Religieuse; il a une espèce de lèpre qui l'empêche de sortir pendant six ou sept mois; il est nommé Gouverneur de la Guyenne.

Le maréchal de Richelieu n'avoit eu que deux enfans de son mariage avec mademoiselle de Guise, un fils et une fille. Le fils, duc de Fronsac, colonel à deux ans d'un régiment de dragons, sous le nom de *Septimanie*, que la province de Languedoc avoit levé, et qu'elle entretenoit à ses frais pendant la guerre, élevé sous les yeux d'un gouverneur particulier, fit ses études aux Jésuites. Son père l'aimoit alors beaucoup; et même après ses classes, ayant appris qu'il étoit très-malade à Versailles, où il faisoit ses exercices, il accourut de Montpellier, pour présider lui-même aux remèdes qui lui étoient administrés. Cet amour paternel a bien changé

depuis. Nous n'approfondirons pas de quel côté viennent les torts : il suffira de dire que le père se plaignoit beaucoup de son fils, et que le fils n'étoit pas plus content du père. Plus de vingt ans avant la mort du maréchal, l'un ne voyoit dans le duc de Fronsac qu'un héritier avide qui comptoit les momens de sa vie, pour s'emparer de son héritage, et l'autre, qu'un père d'une longévité d'autant plus impatientante, qu'elle lui faisoit éprouver beaucoup de privations.

Il n'en fut pas de même de mademoiselle de Richelieu. Objet de la tendresse paternelle, elle sut la conserver jusqu'à sa mort qui arriva trop tôt pour tous ceux qui la connoissoient. Belle, pétillant d'esprit, affable, bienfaisante, mettant tout le monde à sa place, chacun la vit des mêmes yeux que son père. Son éducation avoit été l'ouvrage de sa tante, abbesse du Trésor. L'âge n'avoit fait que développer les graces naturelles qui la mirent au rang des plus jolies femmes de la cour. Le maréchal alloit souvent la voir, et, comme frère de l'abbesse, il entroit dans le monastère ; pendant que sa sœur étoit occupée, il le parcouroit souvent seul. Il apperçut un jour une jeune religieuse fort jolie, victime

de l'ambition d'un frère, qui gémissoit dans ce cloître où elle n'avoit porté que des regrets.

Son air languissant, sa jeunesse, l'intéressèrent; l'habit qu'elle portoit étoit encore un attrait de plus pour le maréchal; il entreprit de lui donner quelques consolations. Son rang, sa facilité à parler à une femme, et à lui exalter l'imagination, contribuèrent à le faire écouter favorablement. Il apperçut que cette jeune servante du seigneur avoit des sens qui parloient quelquefois malgré la défense du directeur. Cette découverte fut suivie de quelques rendez-vous. Elle quittoit sa cellule sans bruit; et, par une petite porte dont Richelieu avoit fait faire une clef, elle se rendoit dans son appartement. C'étoit tous les jours avec une nouvelle peine qu'elle s'arrachoit de ce lieu de délices; mais la fatale nécessité l'obligeoit de le quitter avant la nuit.

Soit hazard, soit que l'abbesse s'étant apperçue du goût de son frère, en femme excessivement charitable, ne voulût point le contrarier, le maréchal, à son retour, trouva cette religieuse admise dans l'intimité de sa sœur. Ce fut une facilité de plus

pour se concerter avec elle ; mais le plaisir dura peu : une fièvre maligne qui enleva cette fille, prévint des regrets que l'éloignement du maréchal auroit bientôt fait naître.

Cependant mademoiselle de Richelieu approchoit de l'âge où l'on devoit faire un choix pour elle ; et le maréchal, très-lié avec le maréchal de Belle-Isle, avoit jetté les yeux sur son fils le comte de Gisors, pour en faire son gendre. Tout étoit à-peu-près d'accord. Ce jeune seigneur revenoit d'Italie, et fut présenté à mademoiselle de Richelieu ; il étoit aimable, doux, honnête ; il prévint en sa faveur l'abbesse, qui s'accoutumoit déjà à le regarder comme l'époux de sa nièce. Elle l'entretenoit sans cesse du bonheur d'être madame de Gisors ; et la mena même à un superbe château de M. de Belle-Isle, qui étoit dans le voisinage du couvent situé en Normandie, en lui faisant admirer toutes les possessions dont elle seroit un jour maîtresse. Il en falloit moins pour plaire à une jeune personne qui voyoit avec plaisir l'instant où elle alloit entrer dans le monde ; mais le sort en avoit autrement décidé.

Madame d'Aiguillon, la douairière, qui

fut consultée avant de conclure ce mariage, s'opposa fortement à son exécution. Elle dit au maréchal, qu'il ne réfléchissoit donc pas à ce qu'il faisoit ; que sa fille avoit l'honneur d'être alliée à l'empereur, et qu'elle n'étoit pas faite pour épouser le petit-fils de Fouquet. Elle ajouta que si mademoiselle de Richelieu avoit un fils d'un hymen aussi peu convenable, il pourroit à peine être reçu dans l'ordre de Malthe. Ces considérations, et plus encore la demande que fit M. le comte d'Egmont, firent rompre ce mariage.

Sans contredit, mademoiselle de Richelieu ne pouvoit pas mieux rencontrer. Le comte d'Egmont, quoique veuf, jouissant d'une grande fortune, et méritant l'estime générale, étoit un parti plus important que M. de Gisors. Né prince, allié aux plus grandes maisons, celle de Richelieu ne pouvoit qu'être honorée de cet himen ; aussi n'éprouva-t-il aucune difficulté, et fut-il célébré avec toute la magnificence dont le maréchal étoit capable. Il en résulta entre le maréchal de Belle-Isle et lui, une animosité qui dura jusqu'à la mort.

Peu de temps après, M. de Richelieu fut

attaqué d'une maladie affreuse. Une dartre vive qui lui couvrit le visage, s'étendit ensuite sur tout son corps. Jamais homme ne fut plus vivement affecté de son état. S'il eût été sur un fumier, le maréchal auroit parfaitement représenté Job. Ce fut dans cet état si humiliant pour un homme de son caractère, que madame de Lauraguais lui donna des preuves d'un véritable attachement. Elle ne le quitta presque pas, et madame de Brignoletvint aussi partager les mêmes soins. Ils devoient lui paroître bien précieux; car il ne pouvoit y avoir que la tendre amitié qui pût les prodiguer. La personne du maréchal ne devoit inspirer que le dégoût. On lui appliquoit continuellement du veau sur les endroits dartreux, et le pansement exhaloit une odeur infecte. Il ne sortit point pendant plus de six mois. Pour cacher sa maladie, il donna une autre cause à sa retraite. On lui avoit défendu les bains; mais il voulut se gouverner lui-même, et il en fit un usage continuel, ce qui le guérit avec une ptisanne de vinache..

Malgré les précautions qu'il avoit prises, son état ne put échapper à la connoissance du public. On fit courir le bruit qu'il étoit

pourri ; et même après sa guérison, qu'on lui appliquoit sans cesse du veau sur le corps. D'autres gens prétendirent qu'on lui retiroit la peau de la tête pour lui ôter les rides du front, et qu'on attachoit cette peau sous sa perruque. Le maréchal mettoit quelquefois du savon ou de la pâte d'amandes dans l'eau de son bain ; comme elle paroissoit blanche en la vuidant, le bruit courut qu'il prenoit des bains de lait. On en fut si convaincu à Bordeaux, qu'il fut un temps où l'on n'osoit se servir de lait, dans la persuasion où l'on étoit, que celui employé pour le bain du maréchal, étoit ensuite vendu au public. Il n'y a pas de contes qui n'aient été faits à son sujet. Ce qu'il y a de certain, c'est que tous ses valets de chambre attesteront que, jusqu'à sa mort, il a eu le corps très-blanc, sans aucun bouton ; qu'il ne vivoit point par artifice, comme on le disoit, et qu'à la surdité près, il étoit comme un jeune homme.

Il paroît que cette dégoûtante maladie avoit exprimé toute l'humeur de son corps : c'étoit, pour ainsi dire, un cautère universel que la nature s'étoit procuré, et qui avoit rendu au vieillard une force et une santé parfaite. Il n'eut depuis que des indisposi-

tions. Il observa seulement un régime particulier tous les printemps ; comme il voyoit une grande quantité de femmes de toute espèce, et même des filles, il croyoit prudent de se regénérer toujours au renouvellement de la belle saison, et de ne conserver aucune des souillures de la précédente année.

Le duc de Richelieu, à peine en état de se montrer en public, reparoît à la cour, où des bruits de guerre annonçoient une campagne prochaine. Les Anglois, non contens d'attaquer nos possessions dans l'Inde, s'emparoient encore de nos vaisseaux ; ils venoient d'enlever à la France l'*Alcide* et le *Lys*, et malgré l'humeur pacifique du roi, qui aimoit à jouir paisiblement, il fut résolu de repousser la force par la force ; mais on n'avoit encore aucun plan pour la campagne.

Richelieu avoit été forcé de partir pour Montpellier, afin de demander aux états une augmentation d'impôts, et ce fut là son dernier voyage. Ayant été nommé au gouvernement de la Guyenne, le jour de son départ il avoit soupé à Choisy avec le roi et la marquise ; et sa majesté, instruite de la manière dont il voyageoit, voulut le voir monter en

voiture. Effectivement personne ne couroit la poste plus commodément.

Il avoit fait faire une voiture qu'il appelloit sa dormeuse. Elle étoit assez longue pour pouvoir s'y coucher entièrement : elle contenoit un bon lit bien bassiné quand il faisoit froid ; le maréchal descendoit dans le costume d'un homme qui va se coucher, ôtoit sa robe de chambre sur le marche-pied, et se mettoit entre deux draps jusqu'à ce que quelques besoins l'obligeasseut de se lever. Il y avoit des volets dans l'intérieur de la voiture, qui ôtoient et rendoient le jour à volonté. Elle étoit suspendue de manière que le lit étoit bercé mollement; ce qui contribuoit à accélérer le sommeil du duc. Il n'aimoit pas à manger dans les auberges où la cuisine étoit peu de son goût; une cuisinière, faite avec art, attachée sous sa voiture, faisoit cuire doucement, par le moyen de briques rouges, les viandes qu'il désiroit ; et à la poste, avant le lieu désigné pour manger, un cuisinier adroit s'emparoit de la machine et couroit à toute bride préparer le repas de monseigneur; de façon qu'en arrivant, il n'attendoit pas. Cet intervalle suffisoit pour faire le lit ; il s'y mettoit de nouveau

et l'on pouvoit dire que le maréchal se couchoit à Paris, et ne se levoit qu'à deux ou trois cent lieues. Il voyageoit souvent dans les plus grands froids, et n'en éprouvoit aucune atteinte. Une fois; il fit mettre une jeune fille avec lui, qui le suivoit dans une chaise, quand il vouloit dormir. Jamais homme n'a joui avec plus de recherches des commodités de la vie, et ne s'est fait obéir plus ponctuellement. Ses gens à demi-morts de froid, n'osoient encore se plaindre.

Ce dernier voyage ne fut pas long; il revint bientôt à la cour pour y solliciter le gouvernement de la Guyenne. Le comte d'Eu, qui en jouissoit, s'en étoit démis; et quoiqu'il ne fût pas très-bien avec madame de Pompadour, il eut encore assez de crédit auprès du roi pour obtenir un des plus grands gouvernemens de France. La province ne regretta point un prince du sang, en ayant pour successeur le maréchal; sa réputation le mettoit bien au-dessus d'un prince légitimé, qui n'avoit rien fait.

Richelieu ne put aller jouir des honneurs qui l'attendoient à Bordeaux. Il étoit question plus que jamais de guerre, et il aspiroit à commander. Il trouvoit dans madame de

Pompadour et ses créatures de grands obstacles à ses desirs; mais les difficultés ne l'arrêtant point, il fit agir madame de Lauraguais qui étoit tout à lui, et la duchesse douairière d'Aiguillon. Elles cabalèrent en femmes qui vouloient réussir. Madame de Mauconseil fut aussi mise en jeu; de façon que c'étoit une guerre défensive et offensive entre tous les aspirans. Madame de Pompadour auroit désiré donner le commandement des troupes à M. de Soubise; mais il n'étoit pas maréchal de France.

CHAPITRE IX.

Le Maréchal de Richelieu est nommé pour aller commander à Mahon. Siège et conquête du Fort.

On étoit encore incertain de quel côté on porteroit les forces françoises, quand le maréchal imagina qu'il falloit commencer par la conquête de Mahon. Il fit un mémoire où il prouva la nécessité de l'entreprise et l'importance de cette place, si l'on vouloit former des expéditions sur quelque partie de l'Amérique. Il démontra que l'isle Minorque interceptoit la communication des Anglois avec le roi de Sardaigne, et mettoit à même de troubler leur navigation avec le Levant et l'Italie; qu'ils ne pourroient plus désormais naviguer dans ces mers sans de puissantes escadres, et sans s'affoiblir dans l'océan, tant en Europe, qu'en Amérique. Après être entré dans d'autres détails, il combat l'opinion de quelques politiques qui

disposoient déjà de cette isle en la rendant aux Espagnols. Il convient que l'union entre les deux couronnes est fort désirable, mais qu'on doit beaucoup refléchir sur un sacrifice aussi considérable.

Madame de Lauraguais, qui épioit les occasions de favoriser son amant, rassembloit chez elle tous les ministres. Dans un souper particulier qu'elle donnoit, où se trouvoit l'abbé de Bernis qui étoit entré au conseil, le maréchal répéta que le seul moyen de punir les Anglois de tout ce qu'ils nous avoient fait, étoit de prendre Mahon. L'entreprise parut très-difficile à l'abbé. Richelieu demande trente mille hommes, et répond du succès. Madame de Lauraguais supplie l'abbé de proposer l'affaire au conseil : le lendemain il s'acquitte de la commission ; et le projet, de nouveau, parut hazardé. Le roi avoit déjà parlé de cette conquête au prince de Conti, qui avoit exigé cinquante mille hommes, sans répondre de réussir. Il se récria sur le peu de troupes qu'on demandoit, et voulut savoir quel étoit le général si certain de sa victoire. Richelieu fut nommé. *Il est assez présomptueux pour l'avoir dit*, reprend le roi, *et*

assez brave et heureux pour ne pas manquer à sa parole; hé bien! il commandera.

Madame de Lauraguais vole chez le maréchal lui annoncer cette heureuse nouvelle; c'est un premier triomphe qui lui promet encore de plus grands succès.

Madame de Pompadour fut outrée du choix : elle publia par-tout que Richelieu étoit un fanfaron ; cependant elle se consola bientôt, espérant qu'il devoit échouer. Elle parut même satisfaite de sa nomination, et le complimenta, avec toute l'apparence de l'amitié, sur la nouvelle grace qu'il recevoit du monarque. Ces deux personnages se craignoient et se ménageoient mutuellement ; ils étoient comme deux amans qui se brouillent et se raccommodent sans cesse. Quand on les croyoit le plus mal ensemble , on étoit étonné de les voir vivre dans une grande familiarité. Elle donnoit rarement une fête au roi , sans inviter Richelieu un des premiers ; à Créci , à Bellevue , le maréchal étoit dans la plus grande intimité ; elle a vingt fois cherché à le perdre , et vingt fois il a su parer adroitement les coups qui lui étoient portés. Leur conduite parut toujours un problême ; et le maréchal eut besoin de

toute

toute son adresse pour ne pas échouer au millieu de tant d'orages.

On lui avoit promis qu'il trouveroit à Toulon tous les préparatifs qui lui étoient nécessaires : mais la marquise et ses agens eurent grand soin de faire donner des ordres contraires. Il falloit nécessairement se venger ; et l'honneur de l'état, le sang des François, la perte des Finances, ne pouvoient entrer en comparaison avec un sentiment aussi noble. Il falloit que le maréchal fût couvert de honte, que son expédition fût tournée en ridicule ; n'importe les moyens pour de si belles opérations !

MM. de Belle-Isle et d'Argenson secondèrent parfaitement bien la marquise ; on se réjouissoit d'avance de la retraite ignominieuse de Richelieu. Il arrive à Toulon le premier avril 1756, et voit bien qu'il est trompé dans son attente. Sa vigilance, son activité, réparent le mal ; il est parfaitement bien secondé par les Marseillois qui lui procurent une partie de ce dont il a besoin ; et le neuf, après avoir fait embarquer ses troupes sur des bâtimens de transports, il va coucher sur son bord ; le signal du départ est donné le lendemain.

Le douze, une tempête disperse son escadre, et le dix-huit, le débarquement se fait dans l'isle de Minorque; aucun obstacle de la part des ennemis qui avoient abandonné la ville de Citadella, où le maréchal vint coucher. A l'approche des François, les Anglois évacuèrent la ville de Mahon, et se retirèrent dans le fort St.-Philippe que l'on regardoit comme imprenable. Le maréchal reçut, le vingt-deux, un tambour de la part du général Blakenai, gouverneur du Fort, qui demandoit, par lettre, la raison pour laquelle les François étoient débarqués dans l'isle de Minorque : Richelieu lui répondit que c'étoit par la même raison qui avoit engagé les escadres Angloises à attaquer les vaisseaux du roi, son maître.

Le maréchal alla reconnoître par lui-même le camp qu'il vouloit faire occuper à son armée ; et l'après midi même elle y entra. Pendant l'établissement des troupes, M. de la Galissonière étoit toujours resté avec son escadre à la hauteur du port de Citadella, ensuite il mit à la voile, et dirigea sa marche à la hauteur du port de Mahon.

Notre sujet n'est point d'entrer dans tous les détails de ce siège mémorable. Il nous suffira de dire que le maréchal s'y exposa

comme un simple soldat, qu'il montra une présence d'esprit et un courage rares, et qu'il fut parfaitement bien secondés par M. de la Galissonière qui empêcha les Anglois de recevoir aucun secours par mer. Le combat qui se donna le 19 mai, à la hauteur de l'isle de l'Aire, entre l'escadre de M. de la Galissonière et celles des amiraux Bink et Vouel, où M. de la Galissonière fut vainqueur, ôta toute espérance aux assiégés d'être secourus, et hâta la reddition du Fort.

Jusqu'à ce moment, malgré le succès des diverses attaques, rien n'annonçoit encore une victoire prochaine. Le feu des ennemis étoit toujours très-vif, et l'on se rejouïssoit à Versailles où l'on avoit écrit que le maréchal commençoit à désespérer de l'expédition : on ajoutoit même qu'il vouloit se faire tuer. Il alloit tous les jours observer les ouvrages et l'effet des batteries, de la maison d'un meûnier, placée sur une hauteur. Les ennemis, qui vouloient troubler ces observations, tiroient souvent contre cette maison; elle étoit criblée de coups de canons, que le maréchal y alloit encore; et ce fut cette témérité qui fit dire qu'il ne vouloit pas survivre à sa honte.

Le maréchal étoit cependant bien loin de désespérer de son entreprise ; il étoit certain de la bonne volonté des troupes, et il mettoit à profit la plus petite occasion de faire quelques progrès. Il voyoit que la réussite présentoit mille difficultés ; mais en même-tems il trouvoit autant de moyens de les vaincre. On réparoit avec une ardeur incroyable les dommages que les bombes et les batteries des ennemis occasionnoient. Le maréchal qui étoit convaincu qu'il falloit profiter du premier feu des François, attendoit avec impatience qu'il lui fût possible de livrer un assaut. Il visitoit tous les jours les postes les plus avancés. Une sentinelle d'un des forts s'amusoit à tirer sur lui, et ce jour-là il entend siffler la balle plus près de ses oreilles. Il s'approche d'un canonnier et lui demande s'il ne peut pas le défaire de ce faquin-là, qui peut être plus adroit une autre fois. Ce canonnier servoit depuis trois jours sa batterie, sans avoir voulu être relevé. Il se nommoit Thomas, étoit déserteur du régiment de Nice ; son régiment venoit d'arriver à Mahon ; et sachant qu'il auroit la tête cassée, s'il étoit reconnu, il avoit voulu prévenir son sort en se faisant tuer : mais

le destin en avoit autrement décidé. Lui seul avoit échappé au feu meurtrier des ennemis; il étoit fort adroit, fort actif, et jamais batterie n'avoit été mieux servie, quoique la plus exposée. Cet homme noirci par la poudre, couvert de sueur et de poussière, défait et privé de nourriture depuis deux jours, se traine vers son général, et lui promet que s'il manque le soldat ennemi du premier coup de canon, il n'échappera pas au second.

Effectivement, il saisit le moment où ce soldat étoit le plus à découvert; le coup part, et l'on voir son chapeau sauter en l'air. Le maréchal charmé de son adresse, voulut lui demander pourquoi il le voyoit trois jours de suite: mais le malheureux Thomas, épuisé de fatigue et de faim, étoit déjà tombé sans connoissance auprès du canon qu'il avoit si bien servi.

Le maréchal apprit alors qu'il n'avoit pas voulu être relevé; il le fit conduire à l'hôpital, et chargea un officier de lui rendre compte du motif qui avoit pu déterminer ce canonier à se conduire ainsi. Thomas garde le silence, et ne veut parler qu'à son général. Après être rétabli, il obtient la permission

de se présenter chez lui. Thomas tombe à ses pieds, lui avoue sa faute, convient qu'il mérite la mort, et qu'il a voulu la rendre utile à sa patrie, en ne quittant point sa batterie où tous ses camarades ont été tués. Il le supplie de lui éviter le supplice, en lui donnant le poste le plus dangereux qu'il promet de garder, jusqu'à ce qu'il perde la vie en brave soldat, content de mourir, s'il épargne celle d'un de ses camarades.

Le maréchal, touché du repentir d'un si brave homme, l'assure qu'il peut tranquillement reprendre son service. Il se fit rendre ensuite un compte exact de sa conduite. Tous les témoignages étant en faveur du canonnier, Richelieu, quelques jours après, vint visiter la même batterie qu'il continuoit de servir avec une adresse et une intrépidité incroyables; alors s'avançant vers lui, il lui présenta un brevet de sous-lieutenant, en lui disant: Prenez, mon ami, c'est la récompense du mérite. Cet homme, aussi brave officier qu'il avoit été bon soldat, fut fait ensuite capitaine; chaque endroit de son corps étoit marqué par une blessure. En 1777 il vint à Versailles demander une pension; il avoit trente-huit ans de service,

tant comme soldat que comme officier. On fut surpris de ce qu'il ne sollicitoit pas la croix de St-Louis ; et ce brave homme parut étonné de la mériter. Le maréchal de Richelieu, qui connoissoit mieux qu'un autre le prix de ses services, obtint pour lui cette récompense militaire, et reçut chevalier ce brave Thomas qui doutoit encore qu'il fût digne de cette grace (1).

C'est par de pareils traits que le maréchal se fit aimer du soldat. Une autre anecdote de ce siége, citée déjà mille fois, et qu'on ne peut assez répéter, fait voir à quel point il avoit la connoissance du cœur humain. Il savoit que les François aiment à

(1) Si tous ceux qui ont obtenu cette récompense, avoient eu autant de titre, on auroit plus de vénération pour la croix de St.-Louis ; mais malheureusement l'homme, qui la doit à une belle action, est confondu avec un exempt de police, avec des gens qui, inscrits à la suite d'un régiment, n'y paroissent jamais ; avec d'autres qui le doivent à des maîtresses, à des protections de bureau. Delà est né le peu d'égard, et si l'on n'y remédie bientôt, l'avilissement jetté sur un des ordres les plus respectables, et la plus belle institution.

être conduits par l'honneur, et que ce mobile a plus de pouvoir sur eux, que toutes les punitions. La plupart de ses soldats, séduits par le bon vin qu'ils buvoient à Mahon, s'enivroient tous les jours. La prison étoit insuffisante pour les retenir ; et le conseil de guerre craignant l'insubordination, propose au général d'en faire pendre quelques-uns des plus coupables, pour faire un exemple frappant, qui puisse contenir les autres. Richelieu répond qu'il va tenter un dernier moyen. Il fait assembler l'armée, passe dans tous les rang, en criant : *Soldats, grenadiers, je déclare que ceux d'entre vous qui s'enivreront davantage, n'auront pas l'honneur de monter à l'assaut que je vais livrer.*

Ce discours, fait pour honorer les troupes et le général, produisit un effet merveilleux. Aucun soldat ne boit plus ; il est frappé de la punition qu'on doit lui infliger, et il ne veut pas être privé de la gloire de marcher le premier aux ennemis. On va voir ce que peuvent faire les François bien conduits, et quand ils ont confiance en leur commandant.

L'assaut se donne ; les échelles se trou-

vent trop courtes de plusieurs pieds. Le soldat n'est point arrêté par cet obstacle; il monte sur les épaules de son camarade; il gravit le long de la muraille : celui qui est renversé trouve vingt successeurs. Malgré le feu terrible des ennemis, on escalade le roc, et les François en restent enfin les maîtres. Le vieux général Blakeney, et la garnison étourdie par cette audace incroyable, demandent à capituler.

Le maréchal accorde aux ennemis les conditions les plus honorables. En examinant l'état des troupes, leur nombre, la prodigieuse quantité de vivres, Richelieu ne peut concevoir que les ennemis se soient rendus si vîte; et les François, considérant tout ce qu'ils ont franchi, ont peine à croire que ce sont eux qui ont fait tant de prodiges.

Richelieu dépêche son fils, qui s'étoit distingué dans cet assaut, ainsi que le comte d'Egmont, son beau-frère, pour annoncer au roi la prise du fort. La cour étoit alors à Compiégne, et les ennemis du maréchal furent bien surpris d'une nouvelle qui le combloit de gloire. Le duc de Fronsac reçut pour récompense la

croix de St-Louis, et le roi lui donna la survivance de la charge de premier gentilhomme de la chambre. Il étoit écrit qu'il ne seroit pas titulaire de si-tôt; on l'a vu long-tems le doyen de tous les survivanciers des charges de la cour.

Madame de Lauraguais, ivre de plaisir, glorieuse des louanges qu'on donnoit à son amant, trouvoit encore qu'il étoit au-dessus de tout ce qu'on disoit de lui. Madame de Pompadour même, surprise d'un évènement auquel elle ne s'attendoit pas, entraînée par l'opinion publique, fit des chansons en l'honneur du maréchal, et ne l'appella pendant long-tems que son cher minorcain.

Les ministres, qui n'aimoient pas Richelieu, s'opposèrent long-tems à ce qu'il vînt à Paris jouir de sa gloire; ils donnèrent pour prétexte que sa présence étoit nécessaire en Provence pour garantir les côtes des incursions des ennemis. Ce fut alors que madame de Lauraguais, qui découvrit le piége, courut chez tous les amis du duc et les siens, pour rendre la cabale impuissante. Elle fit tant, que, malgré d'Argenson, le maréchal obtint la permission de se rendre à la cour.

Alors tous ses ennemis disparurent pour un instant ; bien reçu du maître, chacun s'empressa de le complimenter, et il recueillit amplement tous les fruits de sa victoire.

CHAPITRE X.

Le maréchal de Richelieu va remplacer le maréchal d'Estrées ; il fait des progrès rapides dans l'Electorat d'Hannovre ; contrarié par le cabinet de Versailles, il est obligé d'employer un tems précieux en négociations ; il perd ses avantages, et cependant force le Prince Ferdinand à se retirer.

LE maréchal de Richelieu, couvert des lauriers de Mahon, célébré dans toute la France, s'attendoit bien à être employé dans la prochaine campagne. Il remplissoit cette année les fonctions de sa charge auprès du roi ; mais il n'étoit pas difficile de l'en exempter. Les premiers jours de son service furent remarquables par le crime de Damiens. Le 5 janvier 1757, le roi reçut un coup de couteau de ce scélérat, qui, ayant la tête troublée par la dévotion et les affaires du tems,

prétendit n'avoir jamais eu dessein de tuer Louis XV, mais seulement de le blesser, pour le ramener à récipiscence.

Cet assassinat, comme on le sait, porta l'effroi dans tout le royaume; les soupçons se multiplièrent, et n'épargnèrent pas les têtes les plus illustres.

Madame de Pompadour fut éloignée; mais Richelieu, rassuré sur l'état de son maître, qui étoit très-légèrement blessé, fut assez adroit pour voir qu'elle reviendroit bientôt plus puissante que jamais. Il s'échappoit du lit du roi pour aller consoler la favorite, et sans doute si quelque chose eût pu remettre parfaitement ensemble deux êtres qui s'accordoient rarement, cette conduite y auroit contribué.

Le retour de madame de Pompadour qui, comme Richelieu l'avoit prévu, ne tarda point à s'effectuer, fut suivi de l'exil du garde-des sceaux, M. de Machaut, et de celle de M. d'Argenson. La marquise crut avoir à se plaindre d'eux, et fit envoyer l'un à son château d'Arnouville, et l'autre aux Ormes.

Ce fut dans ce même tems que le maréchal qui desiroit depuis long-tems se rapprocher de sa fille, madame d'Egmont,

acheta l'hôtel d'Antin, où il fit des dépenses considérables. Il demanda à la ville une petite portion de la rue, et on n'eut rien à refuser au vainqueur de Mahon. Il y fit bâtir ce pavillon, que le public a appellé depuis pavillon d'Hanovre.

Cependant la campagne s'ouvroit, et Richelieu restoit oisif. Le maréchal d'Estrées, qui avoit été faire signer à Vienne une convention, par laquelle le roi de France s'obligeoit de faire passer le Weser à son armée pour entrer dans l'électorat d'Hanovre, avoit été nommé général de cette armée. Le prince de Soubise, ami intime de la favorite, étoit à la tête des troupes Françoises qui devoient joindre près du Mein le prince de Saxe-Hilburghausen, qui commandoit celle de l'Empire.

On sait que le maréchal d'Estrées, qui avoit affaire au duc de Cumberland, si connu par la perte de la bataille de Fontenoi, se contenta d'inquiéter ce prince par différentes marches et contre-marches. Il l'avoit forcé d'abandonner son camp de Bielefeld, pour repasser le Weser, afin de couvrir l'électorat d'Hanovre.

Cette marche lente ne satisfaisoit pas

l'impatience des François : on murmura ; on trouva étonnant qu'un général, qui avoit cent mille hommes à ses ordres, fit aussi peu de progrès. A la cour, on cabala ; la duchesse de Lauraguais, sur-tout, ne négligea aucune occasion de servir M. de Richelieu. Le roi avoit de la considération pour elle, par le souvenir de sa sœur madame de Chateauroux ; et enfin elle vit toutes ses démarches couronnées du succès. Madame de Pompadour même qui avoit à se plaindre du maréchal d'Estrées, qui, sévère observateur de la discipline, avoit fait pendre un de ses protégés, munitionnaire de vivres, convaincu de malversation, fit hâter son rappel, et contribua à la nomination de Richelieu. On résolut seulement de garder le secret. Il transpira cependant assez, pour que M. de Puisieux, beau-père de M. d'Estrées, en fut instruit ; il lui écrivit en conséquence : *Vous êtes desservi ; on blâme votre conduite ; on dit que vous êtes timide ; on vous donne même déjà un successeur ; donnez la bataille, il le faut absolument. Si vous la gagnez, on vous regrettera ; si vous la perdez, il n'en sera ni plus, ni moins.*

Voilà comme le sort d'une armée et la vie du soldat sont souvent soumis à des considérations particulières !

Cette lettre décida la bataille d'Hastembeck, où d'Estrées fut vainqueur. C'est à cette bataille que le comte de Maillebois, qui est un excellent officier-général, mérita l'indignation de tous les bons citoyens, pour n'avoir pas donné à propos. Il étoit jaloux du maréchal ; et, espérant commander à sa place, il avoit voulu lui faire perdre la bataille. Cette affaire fut portée, long-tems après, au tribunal des maréchaux de France, qui le déclarèrent indigne d'obtenir jamais ce grade d'honneur. Ce fut la seule punition que subit cet homme qui auroit dû porter sa tête sur un échafaud. Le malheureux Bink avoit été fusillé en Angleterre, pour une faute bien plus pardonnable ; aussi cet exemple contint les chefs, et l'impunité dont étoient certains les officiers François, causa tout le désastre de la guerre.

Ce qu'avoit prévu M. de Puisieux arriva. Le public, qui avoit blâmé le maréchal d'Estrées, qui l'avoit regardé comme un homme pusillanime, n'apprit pas plutôt sa victoire et son rappel, qu'il se déchaîna contre le ministère.

ministère. D'Estrées lui parut le plus grand général qu'on pût choisir; et sa retraite, qu'on demandoit quelques jours avant, fut regardée comme le présage des plus grands malheurs.

La nomination du maréchal de Richelieu fut ignorée, même de la plupart de ceux qui composoient le conseil. Ses équipages étoient déjà en route pour se rendre à Strasbourg, quand le chirurgien du maréchal de Belle-Isle lui apprit, à Compiègne, le départ du maréchal de Richelieu; celui-ci le traita de bête et d'ignorant, et ce ne fut que le soir que cette nouvelle, qui le contrarioit fort, lui fut confirmée.

Cependant Richelieu se rendoit à Strasbourg, sans savoir encore quelle étoit sa destination; il desiroit depuis long-tems se mesurer avec le roi de Prusse, et il espéroit remplacer le prince de Soubise, qui devoit, disoit-on, succéder à M. d'Estrées. Voltaire, avec qui il entretenoit toujours correspondance, après l'avoir complimenté sur sa nomination, lui recommande le roi de Prusse qui traite, dit-il, les généraux françois comme des marquis de comédie.

Ce fut à Strasbourg que le maréchal apprit qu'il commandoit l'armée de M. d'Estrées. En arrivant, il reçut tous les honneurs, et ne put s'empêcher de dire, en voyant l'ancien général abandonné de tous ceux qui, quelque tems avant, lui faisoient une cour assidue : *C'est donc presque toujours aux places que nous devons les hommages qu'on nous rend!*

On n'ignore point avec quelle rapidité le maréchal de Richelieu fit chaque jour de nouveaux progrès. Il marche au duc de Cumberland, le force de se retirer, le presse et l'empêche de se renfermer dans Stade. Il a la gloire de terminer dans un mois, sans coup férir, la guerre dans cette partie ; l'armée ennemie ne pouvoit éviter d'être prisonnière de guerre. Ce fut alors que la politique parut plus sûre à l'ennemi, que la résistance. Le comte de Linar proposa, sous la garantie du roi de Dannemark, la trop célèbre convention de Closter-Seven, qui eût été, sans contredit, plus utile qu'une victoire, si elle eût été rédigée d'une manière plus claire. Elle fut signée par le maréchal. On sait que toutes les troupes de Hesse, de Brunswik, etc., s'obligeoient à

ne plus servir contre la France, de toute la guerre.

On reproche au maréchal de n'avoir pas fait mettre bas les armes à cette armée ; mais il avoit dépêché un courier à Versailles, avec prière de lui envoyer, le plus promptement possible, de nouvelles instructions, et ce courier fut retenu très-long-tems. Soit que les objets, contenus dans la convention, eussent occasionné de longues discussions dans le conseil, soit plutôt, ce qui est vraisemblable, que madame de Pompadour et les ministres fussent jaloux de la gloire plus brillante dont alloit se couvrir le maréchal; il n'eut de décision que quelques jours avant la bataille de Rosback. Nous croyons que l'histoire le justifiera, en prouvant qu'il étoit sans cesse en correspondance avec les ministres qui le contrarioient dans ses opérations. Ces messieurs prétendent de leur cabinet savoir mieux ce qu'il faut faire, que l'homme qui est sur les lieux, et qui est à même de profiter des circonstances.

D'ailleurs, le duc de Cumberland avoit été rappellé ; et celui qui commandoit en son absence, n'avoit aucun pouvoir pour traiter ; il fallut attendre l'arrivée du prince

Ferdinand qui lui succéda. Ce concours d'évènemens fit manquer l'opération, et donna le tems aux troupes, qui se dispersoient déjà, de se rassembler; ce qui eut lieu, sur-tout quand la déroute de Rosback fut connue.

Les historiens impartiaux ne manqueront pas de faire voir par la correspondance qui existe entre lui et le prince de Soubise, que ce dernier n'auroit point été battu, s'il eût suivi les conseils du maréchal. Il ne cessoit de lui écrire de se méfier du roi de Prusse, qui le surprendroit au moment où ne il s'y attendroit pas; qu'il eût à se tenir sur ses gardes, et à temporiser; qu'il espéroit pouvoir le joindre bientôt, et qu'alors ils seroient en force, pour aller le chercher jusqu'à Magdebourg. C'étoit le projet du maréchal; ses lettres existent, et nous n'avançons rien que d'incontestable.

Ce qu'il y a encore de certain, c'est que le roi de Prusse avoit des espions à Versailles, car il savoit avant le maréchal de Richelieu, qu'il auroit ordre de faire prendre les quartiers d'hiver à son armée. Ficher, déguisé en charbonnier, entendit dire à ce prince à Magdebourg: *Demain M. de Richelieu*

recevra l'ordre d'évacuer Halberstatz ; je n'aurai plus à combattre que ce petit Soubise, et j'en fais mon affaire.

On a soupçonné le maréchal de Belle-Isle d'avoir une correspondance avec lui, parce qu'il passa un courier avec un passeport du maréchal, dont on ignoroit la destination, et qu'on sut après s'être rendu au camp du roi de Prusse.

Quoi qu'il en soit, la perte de la bataille de Rosback fut la principale cause de l'inexécution de la convention de Closter-Seven. Madame de Pompadour, désolée du désastre arrivé au prince qu'elle protégeoit, témoigna son chagrin à M. de Richelieu ; le roi lui écrivit aussi, lui manda qu'il falloit aimer ses amis dans le malheur, et qu'il eût à réunir à son armée les débris de celle de M. de Soubise.

Ce fut à Stervik, après avoir quitté Halberstatz, que M. de Richelieu apprit que M. de Soubise venoit d'être battu. Les ennemis se rallièrent alors ; ceux qui étoient sur la Lair, et d'autres prêts à passer l'Elbe se reunirent, et le maréchal crut devoir marcher à eux avec ce qui lui restoit de son armée, pour voir s'ils vouloient exécuter la convention.

Quoiqu'il eût reçu ordre de la cour, trop tard comme nous l'avons déjà dit, d'acquiescer aux interprétations que les ennemis avoient faites des termes de la capitulation, il pensa que le reste des troupes qu'il avoit, pourroit appuyer son exécution, et lever les obstacles : mais les ennemis avoient eu le tems de se rassembler sous Stade, et le maréchal vit bien qu'il étoit imprudent de s'embarquer dans un pays qu'il ne connoissoit pas, dans une saison rigoureuse, et d'aller attaquer une armée plus nombreuse que la sienne. Il prit une position avantageuse, pour attendre les troupes qui devoient venir le joindre ; puis alla à Dresle, et choisit Zel, dont le château et la ville étoient dans le centre de son armée ; le reste de ses troupes étoit posté à droite et à gauche, le long de la Lair.

Le prince Ferdinand, qui avoit pris le commandement de l'armée ennemie, ne tarda point à marcher contre le maréchal, qui fit toutes les dispositions nécessaires pour se bien défendre, si ce prince osoit l'attaquer. Celui-ci se contenta de rester en présence ; les deux armées campèrent chacune d'un côté de la Lair, à la portée du fusil, jus-

qu'à la veille de Noël. Le maréchal ayant alors reçu le renfort des troupes qu'il attendoit, se disposa, malgré le froid horrible qu'il faisoit, à passer la Lair, et à combattre le prince Ferdinand. Les troupes passèrent la rivière avec la plus grande gaieté ; mais le prince Ferdinand décampa pendant la nuit, et se retira sur l'Elbe. Le marechal ne pût le suivre, n'ayant rien de ce qui lui étoit nécessaire dans une saison aussi horrible. Il fit cependant, pour cet hiver, un projet de campagne, qu'il fut obligé de soumettre à la cour qui lui ordonna de prendre ses quartiers d'hiver. Alors il revint à Paris, et fut remplacé par le comte de Clermont.

On ne peut se dissimuler que si le maréchal eût été secondé par les ministres, il auroit fait la plus belle campagne de toute la guerre. On voit par ses lettres à M. de Paulmy, alors ministre de la guerre, et à l'abbé de Bernis, qu'il présagoit les malheurs qui sont arrivés ; qu'il les pressoit de se déterminer, et que souvent ils lui donnoient des ordres contraires à ses opérations. Nous tenons ces faits d'un officier fort impartial, puisqu'il a été desservi par le maréchal, sous les ordres duquel il étoit.

Un reproche fondé qu'on peut faire à Richelieu, c'est d'avoir permis à son armée de commettre des vexations sans nombre, lors des incursions qui se firent dans la principauté d'Halberstatz, et autres. Le maréchal crut qu'il devoit punir ainsi des ennemis qui manquoient à leur traité ; mais il n'en est pas moins coupable d'avoir autorisé de tels désordres qui répugnent à l'humanité. Il paroît qu'ils furent affreux, puisqu'ils forcèrent le roi de Prusse de faire écrire cette lettre, au maréchal, par son frère, le prince Henri ; elle eſt datée du 30 janvier 1758.

MONSIEUR,

« Après les horribles désordres, vexations et déprédations que les troupes françoises viennent de commettre dans la dernière incursion qu'elles viennent de faire dans la principauté d'Halberstatz, j'ai ordre du roi de vous avertir qu'on agira avec la même inhumanité et barbarie dans les terres des alliés du roi de France, et que désormais on ressentira sur les officiers françois prisonniers, les indignes traitemens que vos

troupes ont exercés envers les sujets de sa majesté.

» C'est dans ces propres termes qu'elle a souhaité que je vous fasse connoître ses intentions.

» Je suis avec la plus parfaite estime et la plus grande considération :

Votre affectionné ami HENRY de Prusse.

Cette lettre est bien différente de celle qui lui avoit été écrite quelque-tems avant par le roi de Prusse. Il est vrai que ce prince n'avoit point encore gagné la bataille de Rosback. Elle est trop connue pour la citer. On sait qu'il rendoit Richelieu médiateur de la paix ; qu'il lui disoit que le neveu du grand cardinal de Richelieu étoit fait pour signer des traités, comme pour gagner des batailles ; et que celui qui a merité une statue à Gênes, qui a conquis l'isle de Minorque, malgré des obstacles immenses, et qui étoit sur le point de subjuguer la Basse-Saxe, ne pouvoit rien faire de plus glorieux que de procurer la paix à l'Europe.

On accuse le maréchal de s'être enrichi par d'immenses contributions. Cette accusation nous devient fort indifférente, et nous

donnerions même des preuves de sa réalité, si nous avions pu en avoir. Comme on ne peut juger sainement que par des faits, nous avons pris des informations très-exactes sur ce qui s'étoit passé alors dans sa maison. Il est certain qu'on auroit dû s'appercevoir de cette augmentation de fortune; cependant le maréchal n'a fait aucune acquisition; il n'a point payé de dettes; il a dû trente mois de nourriture à ses gens; et ce pavillon d'Hanovre, qui sembloit attester ses exactions, n'a pas coûté deux cent cinquante mille livres. Il a pu peut-être apporter un million; nous écrivons cela au hazard: mais cette somme n'est rien en comparaison des contributions énormes du maréchal de Villars sous qui il avoit appris son métier.

C'est à cette époque que se terminent les actions d'éclat du maréchal. On ne le verra plus qu'occupé de quelques misérables intrigues de cour, d'étiquettes puériles, de spectacles, et sur-tout de filles. Il n'a de célébrité qu'en fournissant une longue carrière, malgré la multiplicité des plaisirs dont il a joui presque jusqu'aux dernières années. On pourroit faire un livre intéressant sur la nécessité de mourir à propos. Si Louis XV

n'eût point survécu à sa maladie de Metz, que de pleurs n'auroit-il pas coûté à la France! On n'auroit pas manqué de dire qu'il eût été le meilleur des rois; son éloge auroit été transmis à nos enfans, et on n'auroit pu lire les détails de sa maladie et de sa mort, sans être attendri. Que de regrets n'eussent-ils pas fait naître! Que le peuple eût gémi de quelque malheur, ces mots auroient volé de bouche en bouche! *Ah! si le bon Louis XV vivoit, on ne seroit pas si à plaindre!* Hé bien, le bon Louis XV échappa au trépas, et ce fut pour perdre l'amour de ses sujets!

Il seroit facile de faire bien d'autres applications. Si Richelieu eût été tué après la convention faite à l'abbaye de Closter-Seven, combien les suites désastreuses de cette guerre, auroient fait regretter ce général! On auroit regardé sa mort comme la source de tous les désavantages qui se sont succédés si rapidement. Qui auroit pu prévoir qu'il étoit destiné à ne plus commander; qu'on devoit prendre le comte de Clermont, surnommé le *général des bénédictins*, parce qu'il avoit l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, pour être mis à la tête d'une belle armée,

et se faire battre de la manière la plus distinguée ; qu'à chaque campagne, un général enchériroit sur les sottises de son prédécesseur, et qu'à la fin on feroit la paix la plus honteuse, qu'on seroit encore trop heureux d'obtenir ?

Si Richelieu n'eût plus existé, ce bon peuple, lassé de tant de calamités, qui se seroit rappellé la prise de Mahon, qui a fait chanter tant de *te deum*, la superbe campagne d'Hanovre, celle de Gênes, et la bataille de Fontenoy, se seroit écrié : *Ah ! si Richelieu eût vécu, tout cela ne seroit point arrivé.* Que de rois, de généraux, de ministres, n'ont peut-être laissé une grande réputation, et d'éternels regrets, que parce qu'ils sont morts jeunes ! Quelques lustres de plus auroient pu détruire une partie de leur renommée.

CHAPITRE XI.

Le Maréchal de Richelieu va prendre possession de son Gouvernement ; il tient le plus grand état à Bordeaux ; nouvelles intrigues avec les femmes ; il fait remettre à une veuve, chez laquelle il ne pouvoit pas aller, des billets doux par le Gardien des Capucins.

Le maréchal de Richelieu rendu à Paris, justifié à la cour par les lettres même des ministres, accusé dans presque tout le royaume de s'être laissé corrompre à prix d'argent par les ennemis, crut ne pouvoir mieux faire diversion aux désagrémens qu'il éprouvoit, qu'en allant à Bordeaux faire son entrée, en qualité de gouverneur. Il n'ignoroit pas qu'il étoit attendu avec impatience, et son amour-propre étoit flatté des honneurs qu'il alloit recevoir. Il mit, à cette cérémonie, tout le faste qu'il put déployer, et consulta les plus anciens registres pour

savoir quels étoient les droits, les prérogatives attachés à sa place. Il arriva par Blaye, où des barques, que la ville de Bordeaux avoit fait richement décorer, le conduisirent au port. Lorsqu'il parut, tous les bâtimens, tant étrangers que françois, tirèrent de leur bord, et le château Trompette y répondit : une musique militaire précédoit son vaisseau ; et, en arrivant à la place royale, il trouva un arc de triomphe, où le parlement vint le recevoir et le haranguer. Ensuite il monte à cheval, passe dans toute la ville, suivi de la noblesse de la province et de sa maison, magnifiquement vêtue, qui étoit également à cheval, et se rend à la cathédrale, où l'archevêque et le clergé vinrent au-devant de lui. Après le *te deum*, il est reconduit dans le même ordre à l'hôtel du gouvernement que la ville avoit fait préparer.

Jamais gouverneur n'avoit été aussi magnifique. Il sembloit vouloir faire revivre ce faste imposant qui avoit frappé ses premiers regards à la cour de Louis XIV. Revêtu d'une portion de l'autorité de son successeur, il crut devoir représenter d'une manière digne de son maître : il fut roi dans Bordeaux. Précédé d'une garde nombreuse,

dont le capitaine étoit un très-bon gentilhomme (1), il ne négligeoit aucune occasion de paroître avec éclat. Alloit-il à l'église? des musiciens, à ses gages, attendoient son arrivée pour exécuter leur musique; des gardes entouroient son prie-dieu; on voyoit par-tout l'appareil le plus imposant.

Quelques jours après son arrivée, il donna dans son jardin, un souper de quatre cens couverts, où les plus jolies femmes étoient réunies à la noblesse et à la robe. On lui rendit un très-grand bal masqué à la ville, où un masque vint lui parler souvent. L'in-

---

(1) On le disoit parent de madame de Brionne. La province payoit 12000 liv. pour ce capitaine, qui, six mois après, envoya à l'intendant du maréchal une quittance de 6000 liv. pour deux quartiers de ses appointemens; celui-ci lui répond qu'il a mis un zéro de trop, et qu'il ne lui est dû que 600 liv. Grande discussion de part et d'autre; il fallut voir l'état de la maison, où il ne se trouva employé que pour 1200 l. Il s'en plaignit au maréchal, qui lui répondit qu'il auroit des capitaines des gardes à 1200 liv., tant qu'il en voudroit. Le maréchal gardoit aussi pour lui 6000 l. que la province donnoit pour le secrétaire. Grand au-dehors, mesquin dans son intérieur.

connu s'exprimoit avec graces, et paroissoit avoir beaucoup d'esprit. Le maréchal le prie de se faire connoître ; il le suit par-tout. Le masque disparoit, revient ensuite avec un papier qu'il remet au maréchal, et s'échappe sans laisser aucune trace de sa fuite. Il lit les vers suivans :

Quoique sous ce déguisement,
Tu peux me connoître aisément
Aux seuls sentimens de mon ame :
Si je te crains, je suis Anglois ;
Si je t'aime, je suis François ;
Si je t'adore, je suis femme.

Ainsi le maréchal recevoit par-tout des preuves d'amour et de respect. Si la campagne d'Hanovre présentoit quelques sujets de le blâmer, le vainqueur de Mahon les faisoit disparoître : on répétoit encore ces chansons si connues de toute la France ; et Richelieu ne paroissoit dans Bordeaux, qu'au milieu des acclamations. Mais les grands qui faisoient si peu de chose pour être aimés, en faisoient souvent encore moins pour continuer à l'être. Ces tributs, ces hommages, tout leur paroissoit dû. Content de ces marques extérieures qu'imposoit la contrainte, ils

ils ne prenoient aucun soin pour conserver des cœurs qui s'étoient d'abord donnés à eux, et qui n'étoient ensuite repoussés que par leurs injustices et leur orgueil. Rarement faisoient ils un pas pour être aimés, mais presque toujours cent pour se faire haïr.

Tel fut Richelieu à Bordeaux. Dans les premiers tems, ce ne fut que fêtes et plaisirs; il donnoit presque tous les soirs des soupers de cent couverts. Il étoit ordinairement seul d'homme à une table, entouré de vingt-neuf jolies femmes. Il étoit galant avec toutes, leur adressoit quelques mots agréables; et s'il en préféroit une, il cachoit avec tant d'art son choix, qu'il ne pouvoit donner de jalousie aux autres. Il disposoit si bien les évènemens, qu'il se trouvoit en tête-à-tête avec celle qui avoit fait le plus d'impression sur lui. Les plus faciles s'empressèrent de remplir ses vues: elles volèrent au-devant de ses desirs; et, non contentes de les satisfaire, elles voulurent que les plus sages n'eussent rien à leur reprocher. De quoi ne viennent point à bout des femmes dans de telles dispositions? Leurs mesures étoient si bien prises, que les femmes les plus honnêtes restoient, sans le vouloir, alternativement

seules avec le maréchal, qui, fort entreprenant, et ne croyant pas à la vertu, manquoit rarement d'en triompher.

Bientôt celles qui conservoient quelques principes, refuserent l'honneur d'être admises à la table de M. le gouverneur, et peu-à-peu il se trouva concentré parmi celles que l'abnégation des mœurs rendoit plus faciles. Son hôtel devint presqu'un mauvais lieu que la pudeur n'osoit plus approcher sans rougir.

On sait que les Bordelois aiment avec passion le jeu de la masse aux dez, que le parlement avoit proscrit plusieurs fois ; ils trouvèrent chez Richelieu de quoi satisfaire leur goût. Sur des autels dressés dans son salon, on sacrifioit souvent cent victimes à cette passion effrenée. Des négocians riches exposoient leur fortune aux hazards d'un cornet ; des femmes ruinoient leur ménage pour courir la chance d'un dez, et des jeunes-gens entraînés par l'exemple, ne rougissoient pas de voler leurs parens pour participer à ce jeu ruineux. On peut en donner une idée, en disant que les valets-de-chambre du maréchal, partagèrent dans un car-

naval pour quarante mille livres de cartes et de dez.

C'est le goût du jeu qu'il a augmenté, qui forme déjà un des griefs que les gens raisonnables ont contre lui. Ensuite le luxe qu'il étaloit fit naître l'envie de l'imiter. Nous sommes tous portés à suivre l'exemple qui nous frappe, et rien ne séduit autant que l'aspect de l'opulence et l'attrait du plaisir. La dépense s'accrut dans chaque famille; les femmes qui ne cessèrent jamais d'être tourmentées du desir de plaire, étudièrent plus particulièrement cet art si raffiné et si dispendieux de la toilette; les modes se succédèrent, et les filles qui renchérissent encore sur celles qu'on invente, attirées dans Bordeaux par la facilité du gouverneur, admises même dans son hôtel, donnèrent bientôt le ton aux autres femmes, soit dans les assemblées, soit au spectacle.

Le nombre s'en accrut prodigieusement, et le scandale à proportion. Qu'une courtisanne fût jolie: tout ce qu'elle pouvoit faire de mal restoit impuni; elle venoit essayer l'empire de ses charmes sur le maréchal, et elle en sortoit toujours victorieuse, et enhardie à braver de nouveau les loix. Les

honnêtes-gens s'en indignèrent ; les femmes vertueuse évitèrent de paroître en public, et la prévention que Richelieu avoit inspirée en sa faveur, s'effaça par dégré.

On eut d'ailleurs à lui reprocher par la suite des actes d'autorité arbitraire très-multipliés. Il eut des querelles avec le parlement, pour avoir fait un usage vexatoire des lettres de cachet dont il étoit toujours porteur. Il eut même un procès contre lui, qu'il fit évoquer au conseil, où la faveur lui donna raison. De là, la haîne qu'il montra contre plusieurs de ses membres, et le plaisir qu'il eut à faire exécuter les ordres du roi qui détruisirent ce corps en 1771.

On fut très-mécontent de la tyrannie avec laquelle il défendit le port d'armes, et de l'inquisition de ses agens. Despote redouté, ne servant presque que les femmes perdues, faisant exécuter ses ordres avec une extrême rigueur, il ne tarda point à se faire détester de toute la bourgeoisie : car c'étoit toujours sur la classe inférieure que son despotisme frappoit avec le moins de ménagement. Il fit enfermer plusieurs personnes qui avoient seulement osé blâmer sa conduite.

Enfin il s'aliéna tous les cœurs ; les

femmes même, excepté la basse classe des filles, ne virent plus dans le gouverneur qu'un débauché incorrigible, qui passoit ses jours dans des plaisirs crapuleux. Elles furent sur-tout indignées d'une réponse qu'il fit à l'intendant qui vint se plaindre à lui de la trop grande quantité de filles qu'il y avoit dans la ville. Il représentoit au maréchal qu'il étoit à propos de faire un exemple, et d'enfermer celles qui se conduiroient le plus mal pour contenir les autres. *Pourquoi des exemptions*, répondit-il ? *Toutes méritent une égale punition, et je veux les faire enfermer toutes ; pour celà, je vais ordonner qu'on ferme les portes de la ville.*

Ce sarcasme si indécent dans la bouche du dépositaire de l'autorité, ne devoit pas plaire à celles qui méritoient l'exception. Aussi furent-elles furieuses avec raison de se voir assimilées aux méprisables protégées du maréchal. Cependant dans ce tems même où il perdoit l'estime des Bordelois, il avoit encore le talent de les subjuguer, quand ils avoient occasion de lui parler. Ceux qu'il n'aimoit pas, sévèrement traités, n'avoient pas lieu de changer de façon de penser ; mais les autres, même à travers ses vices,

étoient forcés de voir un homme aimable. Avoit-il besoin d'eux ? C'étoit un caméléon qui changeoit à chaque instant de forme pour leur plaire. Il soutenoit la noblesse, et elle étoit presque toute pour lui. Le parlement qui luttoit continuellement contre son autorité, non pour l'intérêt du peuple, mais pour la conservation de ses prérogatives, comptoit aussi dans son sein nombre d'amis du gouverneur, à l'époque même où plusieurs de ses membres étoient disposés à lui faire son procès. Enfin, Richelieu tout haï qu'il étoit, n'avoit qu'à le vouloir pour recouvrer l'amour qu'il avoit perdu.

Il eut pour maîtresse madame Rousse, dont nous avons déja parlé, qui étoit fille d'une madame Capon de Montpelier, et qui remplaçoit sa mère auprès du maréchal. Elle finit par être le canal d'une partie des graces que répandoit le gouverneur ; et comme elle étoit passablement intéressée, elle tira bon parti de ce poste lucratif.

Richelieu avoit voulu connoître tout son gouvernement ; il alla jusques dans les Pyrennées ; il tint magnifiquement les états à Bigore, et ce fut dans un de ces voyages qu'il connut madame de Saint-Vincent, qui

lui avoit déja écrit plusieurs fois pour se réclamer de lui, comme sa parente. Sa mauvaise conduite (1) avoit forcé son mari de la mettre au couvent à Tarbe; mais d'accord avec sa famille et l'évêque, le maréchal, à sa sollicitation, l'avoit fait transferer à un autre couvent à Milhaud. Cette connoissance legère fut la cause de ce procès si fameux dont nous ne tarderons point à parler.

Le Maréchal qui alloit tous les ans à Bordeaux passer six mois, y resta dix-huit mois, à compter de 1765. Quand il éprouvoit quelques désagrémens à la cour, il se rendoit en Guyenne, où nous avons déja dit qu'il étoit souverain; car il avoit su réunir les deux autorités de gouverneur et de commandant. Il s'étoit brouillé avec M. de Langeron, qui jouissoit de cette dernière place, et avoit si

(1) Des gens, dignes de foi, assurent que madame de St.-Vincent, emportée par un tempérament plein de feu, non contente des intrigues qu'elle formoit, se déroboit encore de sa maison, sous le prétexte d'aller à la campagne; et prenant l'habillement d'une servante, en remplissoit les fonctions dans une hôtellerie, où les voyageurs multiplioient ses bonnes fortunes.

bien intrigué, qu'il lui avoit fait ôter ce commandement dont il s'empara jusqu'à la mort de Louis XV. M. de la Groslay, gouverneur du Château Trompette étant mort, il fit nommer M. de Fumel qui commandoit dans la Province pendant son absence.

Non content du gouvernement où il étoit logé à Bordeaux, il fit bâtir dans son duché de Fronsac, dont il étoit voisin, un pavillon carré qui domine Libourne. C'étoit-là qu'il recevoit les plus jolies femmes de la ville. La vue magnifique qu'on découvre, l'élégance du lieu, tout inspiroit la volupté. Il étoit à peine construit, qu'une jeune et charmante femme de Bordeaux en fit l'inauguration.

Elle étoit veuve, âgée de vingt-deux ans, et vivoit dans la retraite chez un grand-vicaire, son parent. Richelieu la vit plusieurs fois à la messe qui étoit dite pour lui, et à laquelle elle se plaisoit d'assister. Il n'avoit point encore perdu sa première considération. Les femmes le voyoient avec des yeux prévenus ; ses exploits en tout genre fixoient leur attention, et pour elles il n'étoit pas moins célèbre en amour qu'en

guerre. Elles croyoient toujours l'apercevoir environné de myrthes et de lauriers. Cet ombrage diminuoit la trace des ravages du tems. Il étoit vif, sémillant, ne disoit rien que d'honnête : elles se trouvoient conduites, presque sans pouvoir s'en douter, de l'admiration à des sentimens beaucoup plus tendres.

Cette jeune veuve, dont nous n'avons pu découvrir le nom, parente aussi d'un évêque, ne connoissoit Richelieu que de réputation. La renommée en avoit exagéré l'éclat, et la solitude où elle vivoit, avoit encore grossi à ses yeux les objets de cette célébrité. Son imagination étoit frappée de l'idée que c'étoit un homme extraordinaire ; ainsi elle étoit prévenue en sa faveur, avant de l'avoir vu ; ce fut à l'église que ses premiers regards s'attachèrent sur le maréchal. Le cortège nombreux dont elle le voyoit entouré, les respects et les hommages qui lui étoient adressés, l'autorité qu'il annonçoit, l'air affable avec lequel il recevoit ceux qui formoient sa cour, tout la confirma dans son opinion favorable, et fit disparoître cette prodigieuse distance d'âge, qui étoit entre elle et lui. Elle le contempla comme l'homme

unique, et ses yeux, lancés sur lui à la dérobée, le fixèrent plus souvent que l'autel, qui jusqu'alors avoit reçu ses vœux. Elle ne s'allarma point de ce sentiment; ce n'étoit que de l'admiration, mais cette admiration lui procuroit du plaisir, et son cœur n'avoit point encore connu de momens aussi agréables.

Depuis assez long-tems, elle se faisoit un devoir d'aller à cette messe, et le maréchal n'avoit point encore apperçu cette beauté céleste qui étoit prévenue si favorablement à son égard. Un jour le hazard la lui fait distinguer, et ses charmes produisirent bientôt leur effet. Ses agens lui rendent compte de la vertu de cette veuve, et de la vie retirée qu'elle mène. Richelieu trouve occasion de rendre visite au grand-vicaire qui le reçoit avec le respect dû à son rang, mais qui est allarmé de cet honneur; il croit remarquer que sa parente est le but de sa visite, et il se promet bien intérieurement de la dérober aux poursuites du gouverneur.

En conséquence, chaque fois que le maréchal se présentoit chez lui, il lui faisoit faire les excuses les plus respectueuses de ce qu'il ne trouvoit personne. Elles furent si réitérées,

que Richelieu ne put plus douter que le grand-vicaire avoit pénétré ses vues. Il cesse alors de lui faire aucune visite, ne parle à qui que ce soit de sa jeune veuve, et se conduit si prudemment, qu'il éloigne tous les soupçons. Cependant il n'avoit pas changé de projet, et il cherchoit tous les moyens de terminer une intrigue, dont le succès pouvoit flatter son amour-propre.

La veuve venoit toujours à l'église quand il y étoit; ses yeux qui rencontroient les siens, y lisoient de l'indulgence ; quand ils se baissoient, une rougeur que la pudeur seule faisoit naître, coloroit des joues aussi blanches que le lys. Le maréchal avoit trop l'habitude de connoître les femmes, pour ne pas voir que celle-ci subissoit le sort des autres, et qu'il ne lui falloit que des occasions pour être aussi foible. Il résolut de lui écrire : mais comment, et par qui lui faire remettre sa lettre ?

Il apprend que le gardien des capucins, homme d'une vertu intacte, dont les mœurs pures étoient connues, et qui jouissoit de l'estime publique, étoit le directeur de la veuve, et qu'en cette qualité, il alloit souvent chez elle; il forme aussi-tôt le projet de se servir de son ministère. L'idée d'em-

ployer un capucin pour remettre des billets doux, lui parut aussi plaisante, que celle de posséder cette jolie femme, lui étoit agréable ; il ne voulut point tarder à la réaliser. Il apprit que ce gardien étoit incorruptible ; que les égards, le plaisir de servir un grand qui pouvoit lui être utile, l'argent même, ne pourroient le déterminer à agir contre ses principes de probité : il fallut donc employer la ruse. Il avoit un valet-de-chambre de confiance, à qui il dit un jour d'aller se confesser le soir. Cet homme, qui, depuis trente ans qu'il étoit à son service, avoit été bien éloigné de recevoir un ordre semblable, crut que son maître plaisantoit, et lui répondit qu'il feroit sa confession générale avec la sienne. Le maréchal l'instruit de ses desseins, le met au fait de la conduite qu'il doit tenir ; et cet homme remplit à l'instant même le rôle qui lui est donné.

Il va trouver le gardien des capucins, lui dit que le repentir l'amène à ses pieds, que sa réputation de probité a fixé son choix, et qu'il le supplie de venir au secours d'un pécheur qui gémit de ses fautes. Le gardien, homme charitable, quoique fort occupé, ne veut point éloigner un malheureux qui

paroît frappé à ce point-là d'un rayon de la grace ; il l'écoute et l'encourage à persévérer dans de si bonnes dispositions. Le valet-de-chambre lui avoue qu'il est coupable de vol ; qu'il a dérobé plusieurs effets à madame **. (le nom de la veuve) et qu'il voudroit bien lui faire rendre un premier paquet, n'ayant pas encore tous les effets qu'il a dérobés ; il ne croit pas pouvoir les confier à un homme plus respectable pour les remettre en main propre.

Le capucin promet de se charger de la restitution, et engage le pécheur à chercher ce qui reste encore à restituer, pour le rendre de même à madame **. Le valet-de-chambre, enchanté de voir le bon religieux seconder les projets de son maitre, l'assure qu'il va tâcher de se rendre digne du pardon qu'il veut obtenir, et le prie de remettre à la belle veuve elle-même le paquet qu'il lui confie.

Le gardien fut exact à remplir la fonction dont il s'étoit chargé. Il alla trouver, le même jour, madame **., demanda à lui parler en particulier, et lui dit que Dieu ayant touché le cœur d'un homme qui s'étoit égaré, il lui apportoit des effets qui lui

avoient été dérobés. La veuve, étonnée d'une restitution qu'elle n'a pas lieu d'attendre, ouvre le paquet, voit des rubans, de la dentelle, et trouve au fond une lettre. Son premier mouvement la porte à tout rendre; mais un second plus vif et naturel dans une femme, la curiosité la détermine à s'instruire plus particulièrement : elle garde ce qui lui est donné. Le bon père, en la quittant, l'assure qu'elle doit voir le doigt de Dieu dans ce qui arrive, et qu'il lui rapportera avec la même exactitude ce qui reste à rendre du vol qui lui a été fait.

La veuve, restée seule, balance encore si elle décachetera la lettre; enfin tout scrupule est levé, elle la lit : le maréchal lui mandoit qu'il n'avoit pu la voir sans éprouver pour elle les sentimens les plus tendres; qu'il sent bien qu'il est impardonnable de lui en avoir fait part, mais qu'il n'avoit pu résister au desir de lui apprendre qu'il n'aimoit et n'estimoit qu'elle; que si l'amour respectueux, fidèle et sur-tout discret, pouvoit ne pas lui déplaire, il juroit de l'adorer toute sa vie, etc.

Madame **., déjà, comme nous l'avons dit, prévenue en faveur du maréchal, sentit

son cœur palpiter en lisant cette déclaration. Le moyen par lequel elle lui parvenoit, l'allarmoit un peu : mais Richelieu lui écrivoit qu'il n'avoit pu en trouver un plus honnête pour ne pas la compromettre ; et bientôt elle lui sut même gré de cette attention. La lettre fut lue plusieurs fois. Quelquefois elle se blâmoit de l'avoir ouverte : mais toutes ses réflexions ne purent diminuer le plaisir qu'elle éprouvoit ; elle crut cependant qu'il étoit prudent de ne plus aller à la messe du maréchal, et elle combattit avec assez de succès pour y manquer deux fois de suite. Richelieu n'en fut point inquiet ; il connoissoit trop les femmes pour ne pas savoir que celle-ci devoit éprouver quelques combats ; et pendant qu'ils étoient livrés, il s'étoit déja assuré des moyens de remporter la victoire. Dans le nombre des femmes qui avoient été foibles avec lui, il apprit qu'il y en avoit une qui connoissoit madame **., et qui la voyoit quelquefois. Il va chez elle ; quelques caresses la disposent favorablement ; et quand il voit qu'il peut compter sur son amitié, il lui fait l'aveu de l'intrigue ébauchée avec madame **., et de l'envie qu'il a de la terminer.

Cette femme aimoit assez qu'on ne pût pas se vanter de plus de vertu qu'elle, et après s'être faite un peu prier, elle consentit que les rendez-vous fussent donnés dans sa maison. Le prix de cet arrangement fut que Richelieu auroit aussi quelques complaisances pour elle, et qu'ils vivroient ensemble amis ou amans, selon l'occasion, et le tout sans gêne.

La belle veuve, qui avoit su résister jusqu'alors à la tentation de retourner à la messe du maréchal, crut enfin qu'elle pouvoit y aller sans danger. Celui-ci l'apperçoit, et la regarde continuellement. Elle a les yeux fixés sur son livre, et l'air de prier avec la plus grande ferveur ; rien ne la distrait. La messe touche à sa fin, et un seul regard ne s'est pas encore tourné vers lui ; il en est désolé, il est prêt à croire que sa lettre a produit un mauvais effet, quand la belle, en se levant pour se retirer, jette les yeux de son côté, rougit plus que jamais, et éprouve un tremblement assez fort pour être obligée de s'appuyer sur sa chaise. Richelieu voit qu'il triomphe et sort avec plus d'espoir que jamais.

Rendu chez lui, écrit une nouvelle lettre, que

que l'honnête gardien rend à la veuve de la même façon que la première, toujours lui disant d'admirer la miséricorde de Dieu qui ramène un pécheur dans la voie du salut. Le maréchal demandoit par ce billet un rendez-vous chez l'amie ; mais la veuve étoit encore trop timorée pour se décider à cette démarche. Richelieu l'attendit inutilement pendant plus de huit jours. Il fallut encore implorer l'assistance du capucin pour avoir une réponse.

Le valet-de-chambre retourne au couvent et donne au père un petit coffre qui est le dernier des effets à restituer. Il le prie en grace d'obtenir son pardon. Le gardien l'assure que madame ** est trop bonne chrétienne pour ne pas oublier sa faute. L'homme insiste et demande, pour sa tranquillité, un seul mot de la veuve qui lui apprenne sa grace : le capucin croit pouvoir lui promettre une réponse, et le quitte pour faire ce dernier message.

Il fait part à madame ** du desir que la coupable a d'obtenir son pardon d'elle-même, et ajoute que, n'osant paroître devant elle, il voudroit bien avoir par écrit la confirmation de la grace qu'elle a accordée. Le

veuve dit au capucin qu'il peut se charger d'annoncer qu'elle oublie tout, mais qu'elle ne voit pas la nécessité d'écrire. Le bon père lui répond que la charité chrétienne doit lui en faire une loi ; que le Dieu de miséricorde se laisse toucher par le repentir, et que sa foible créature doit être au moins aussi indulgente que lui ; qu'un mot de sa part va donner la paix à un pécheur repentant, et qu'elle ne peut ni ne doit refuser ce qu'il demande.

Madame * * fort agitée, combattue par le remord et par son cœur, va à son secrétaire et écrit en tremblant qu'elle pardonne la faute qu'on a commise, et qu'elle promet de se rendre où elle est attendue. Elle donne le billet au capucin qui l'assure que le ciel lui tiendra compte de ce qu'elle fait, et qui observe, en la quittant, que l'indulgence est la première des vertus.

Le valet-de-chambre étoit déjà chez ce bon religieux ; celui-ci lui annonce qu'il a de quoi le tranquilliser, et lui remet la lettre de la veuve. Témoigner sa joie, remercier le père et le quitter, sont l'affaire d'un instant ; il vole porter cette heureuse nouvelle à son maître qui se rend le soir même chez

sa confidente. Tous deux rirent beaucoup de la bonhommie du moine, qui portoit lui-même l'annonce d'un rendez-vous, et il fut décidé que le maréchal devoit en conscience, faire un présent au couvent. Il envoya sur-le-champ deux louis au bon gardien de la part d'un inconnu, qui desiroit qu'on dit des messes pour le succès d'une affaire très-importante.

Nous ne parlerons point de tous les combats de madame * * ; ce qu'il y a de vrai, c'est qu'ils ne contrarièrent pas les desirs du maréchal. Elle se rend chez son amie, qui, après les discours d'usage, lui apprend que M. de Richelieu avoit quelque chose à lui dire, relativement à un parent qu'elle a dans le service. La veuve rougit en entendant prononcer ce nom, et balbutie qu'elle ignore ce que peut lui vouloir M. le gouverneur. Le maréchal qui avoit passé dans un autre appartement à l'arrivée de Mde. * *, paroît alors : cette charmante femme qui se reproche la démarche qu'elle fait, ne sait quelle contenance tenir ; son trouble augmente encore, quand son amie lui dit qu'une affaire la force de sortir un instant, et qu'elle

la laisse avec M. le maréchal qui a besoin de lui parler.

Elle veut suivre son amie ; le maréchal la supplie de l'écouter : cette perfide amie étoit déjà loin ; elle avoit fermé la porte, en leur disant qu'ils pouvoient causer tranquillement, qu'elle emportoit la clef, pour qu'ils ne fussent point interrompus.

La veuve alors vit bien qu'elle étoit perdue. Elle veut ouvrir la fatale serrure : mais son impuissance la désespère, et ses efforts sont inutiles. Le maréchal est à ses pieds : il la conjure de ne point s'allarmer, lui dit que c'est une plaisanterie de son amie, et qu'il en veut profiter pour l'assurer qu'il n'aimera jamais qu'elle. En parlant, il veut agir : madame ** le conjure, les larmes aux yeux, de ne point abuser de la situation où elle est, d'avoir pitié de son désespoir, et bientôt elle occupe la place qu'il a quittée : elle est à ses genoux en lui tendant les bras.

Le maréchal la relève, la fait asseoir, la supplie de calmer son agitation, lui repète que ses intentions sont pures, et met en usage toute l'adresse qu'il possède pour émouvoir ses sens. La belle veuve s'atten-

drit ; il a l'art de lui faire oublier le danger qu'elle peut courir, et dans un moment de sécurité ses beaux yeux la trahissent, en décélant l'ardeur qu'elle éprouve ; Richelieu s'en apperçoit aussitôt, et tente un second effort. L'attaque fut rapide, et la victoire complette. C'étoit une des plus difficiles qu'il eût remportées.

Le premier pas fait, les autres se suivent avec rapidité. Madame * * retourna souvent chez son amie, qui lui devint d'autant plus chère qu'elle favorisoit son penchant. Le pavillon de Fronsac venoit d'être terminé, et le maréchal voulut que le premier encens brûlé dans ce temple, le fût en l'honneur de la veuve. Son amie vint l'engager à passer quelques jours à la campagne avec elle ; le grand-vicaire y consentit, et sous ce prétexte, elles se rendirent toutes deux à Fronsac où le maréchal les attendoit.

CHAPITRE XII.

Suite des amours du Maréchal ; il forme à Paris une nouvelle intrigue avec une Religieuse. Richelieu refuse d'être Ministre à la mort du Maréchal de Belle-Isle ; la paix se fait ; mort de madame de Pompadour.

MADAME **, étonnée du spectacle magnifique que lui procuroit la superbe vue du pavillon de Fronsac, le fut encore bien davantage des preuves d'amour multipliées de son amant. Son amie descendoit souvent à Libourne où elle avoit des connoissances, et pendant ce tems, Richelieu la confirmoit dans l'opinion qu'il étoit en effet un homme extraordinaire. Elle avoit pleuré un mari très-amoureux qui lui avoit été enlevé à l'âge de vingt-huit ans, et elle ne pouvoit concevoir qu'un homme qui en avoit plus de soixante, pût réparer cette perte, même avec avantage. Son amour augmentoit cha-

que jour, mais ce bonheur ne fut pas de longue durée. Elle croyoit que l'âge du maréchal, et les charmes qu'elle possédoit, devoient l'assurer de sa constance : une année d'illusion fut à peine écoulée, qu'elle vit bien que le vieillard étoit incorrigible, et qu'il devoit mourir dans son impénitence. Elle n'eut recours qu'à sa tendresse et à ses prières, pour le ramener ; il promettoit toujours : mais ses promesses avoient toujours la même valeur, c'est-à-dire qu'elles n'en avoient aucune. Elle apprenoit continuellement qu'il étoit occupé de filles ou de nouvelles maîtresses. Ses larmes peignirent son désespoir ; le maréchal y fut sensible, sans se corriger. Enfin, ne pouvant plus vivre dans cet état d'anxiété qui altéroit sa santé, elle résolut de cacher dans la solitude le chagrin et la jalousie qui la consumoient. Après avoir encore essayé quelques tentatives qui ne furent pas plus heureuses, elle se retira dans un couvent pour y pleurer à loisir, et ses erreurs et la perte qu'elle faisoit. Richelieu parut surpris de sa résolution, et l'oublia bientôt.

De nouvelles intrigues le retenoient à Paris. Une religieuse d'une ancienne famille

connoissoit madame de Mauconseil, qui lui parloit quelquefois de M. de Richelieu, comme d'un homme qui pouvoit lui être utile. Cette religieuse qui n'avoit aucun grade desiroit être abbesse ; et M. de Richelieu, ami du cardinal de la Roche-Aymon qui avoit la feuille des bénéfices, pouvoit lui procurer cette grace. Madame de Mauconseil lui recommanda cette dame ; et la religieuse elle-même qui avoit de l'esprit et qui écrivoit très-bien, crut que des lettres ingénieusement tournées accéléreroient le succès de sa demande.

Le maréchal lut avec plaisir les épîtres qu'il reçut. Le style délicat qui y régnoit, lui fit augurer que la personne qui pouvoit dire de si jolies choses étoit faite pour en inspirer ; il résolut de lui rendre visite. C'étoit une femme de trente ans, fraîche encore, qui faisoit voir de très-belles dents, qui avoit été consacrée au seigneur, parce qu'elle n'étoit pas riche, et qui, ennuyée de la dépendance de la vie monastique, n'étant que simple religieuse, étoit déterminée à tout sacrifier pour obtenir de l'autorité.

Richelieu trouva sa conversation aussi spirituelle que ses lettres, et il fit sur elle la

même impression ; ils se séparèrent avec peine, et promirent de se voir souvent. Le maréchal, exact à tenir sa parole, venoit passer tous les deux ou trois jours quelques heures avec la religieuse. Bientôt, dans le couvent, on envia le bonheur qu'elle avoit, de ce qu'un maréchal de France si célèbre lui rendoit des visites si fréquentes. Le maréchal observa que le respect qu'il imprimoit empêchoit les autres religieuses de paroître au parloir où il étoit ; il remarqua en même-tems qu'il y avoit une ouverture à la grille par où l'on faisoit passer les effets qu'on apportoit aux pensionnaires, et ces deux observations lui firent naître l'envie de séduire la religieuse, malgré les obstacles qui paroissoient s'y opposer.

Il régnoit entre elle et lui une amitié très-expressive. La servante du seigneur écoutoit déjà sans rougir les propos galans qui lui étoient adressés. Rien ne lui faisoit perdre de vue son objet, qui étoit d'avoir une abbaye, et Richelieu avoit toujours le sien, qui étoit différent. Il lui baisoit les mains à travers la grille ; mais c'étoit comme une goutte d'eau qui, loin de rafraîchir celui qui a soif, ne fait que l'altérer encore ; il sentoit

ses desirs s'accroître en raison des obstacles qui s'y opposoient. Pressé de nouveau par la religieuse de parler pour elle à M. de la Roche-Aymon, il promet ses bons offices, assure qu'il réussira, mais demande faveur pour faveur ; il la conjure de couronner son amour. Elle se récrie sur l'énormité du mal, et ensuite sur l'impossibilité de le commettre. Richelieu lui prouve qu'en ayant la clef de la petite porte de la grille, on pourra s'arranger de manière à se contenter mutuellement. La religieuse répond que sa demande est folle, et qu'elle aime mieux renoncer à ce qu'elle avoit espéré. Le maréchal la quitte, en lui répétant qu'elle est maîtresse de son sort.

Il cesse d'aller au couvent, bien persuadé qu'il recevra des nouvelles. Effectivement, elle passe un mois à combattre ; mais l'ambition, plus forte que tous les raisonnemens, la détermine à écrire un billet assez vide de sens, qui fixe un rendez-vous pour un jeudi, à quatre heures.

Richelieu s'y rend, et lui demande si elle est plus raisonnable. La religieuse fait semblant de croire encore que c'étoit une plaisanterie ; mais le duc, qui lui tient une main,

l'assure qu'il l'aime véritablement, qu'il est désolé de lui vendre un service, mais qu'elle ne doit en accuser que sa passion ; ce sentiment dont il n'est pas le maître va le rendre heureux ou malheureux pour la vie. Cette femme vit bien qu'il falloit se décider, et il lui parut moins cruel de céder à des desirs qu'elle partageoit, que de rester sans pouvoir dans son couvent ; elle lui remit la clef de la grille, dont il promit de faire faire une semblable. La porte fut ouverte, et l'ouverture se trouva assez grande pour y passer ; on ferma les portes du parloir intérieur et extérieur, et le temps ne fut point perdu en de vaines discussions.

Cette intrigue dura quelques mois. La religieuse, rendue à elle-même, n'oublioit pas qu'une abbaye devoit mettre le comble à son bonheur. Le maréchal lui disoit que le cardinal étoit prévenu, et qu'elle touchoit au moment d'être nommée. Malheureusement pour elle, M. de la Roche-Aymon ne se hâta point de tenir parole ; d'un autre côté, son amant, qui étoit dissipé par mille occupations diverses, qui voltigeoit de belle en belle, lassé de la contrainte d'un couvent, et d'une femme qui ne savoit qu'aimer,

d'une femme dont la conquête n'avoit rien de piquant pour lui que la singularité, diminuoit insensiblement ses visites. Les lettres de la recluse n'ayant plus le même charme pour lui, les reproches qui succédèrent lui déplurent, et il l'abandonna aux regrets d'avoir payé d'avance un bien dont elle ne devoit jamais jouir.

De ses anciens sentimens pour Madame de Lauraguais, il lui étoit resté pour elle une tendre amitié, et il recevoit continuellement des preuves de son attachement. S'il étoit question à la cour de quelque chose qui pût lui être avantageux, elle cabaloit de tout son pouvoir pour le lui faire obtenir.

Le maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre, accablé sous le poids des affaires, désespéré de les voir en si mauvais état, et plus encore de la mort de son fils, le comte de Gisors, qui donnoit les plus grandes espérances, et qui fut tué à la tête des carabiniers, qu'il commandoit à la bataille de Crevelt, étoit sur le point de terminer sa longue carrière. Il n'y avoit pas d'exemple plus capable de prouver que l'ambition ne rend pas heureux. Madame de Lauraguais n'en crut pas

moins que son amant devoit lui succéder ; elle vit les ministres, Madame de Pompadour, le roi lui-même, et tout étoit disposé en sa faveur, quand M. de Belle-Isle mourut. Elle courut avertir Richelieu qu'il pouvoit se mettre sur les rangs, et fut aussi surprise que fâchée du refus qu'il fît d'entrer dans le ministère. Il lui objecta qu'ayant vu le peu de stabilité de ces places, il aimoit mieux rester favori du maître que de s'exposer à perdre ses bonnes graces ; que d'ailleurs, il n'y avoit qu'un premier ministre, revêtu de toute l'autorité, qui pût remédier aux abus sans nombre qui s'étoient introduits dans tous les départemens. Persuadé qu'il ne pouvoit pas l'être, il croyoit que des conseils dans chaque partie étoient nécessaires ; il disoit que Louis XIV, qui avoit fait de grandes choses avec MM. Colbert, Louvois et Lionne, n'eut point éprouvé tous les revers qui l'accablèrent ensuite, si ces génies supérieurs eussent été à la tête de conseils, parce qu'après leur mort, ces conseils auroient été imbus de leurs principes et de leur manière d'opérer ; que Chamillard, dont l'honnêteté et la probité étoient reconnues, se seroit abandonné aux lumières qu'il y auroit trouvé ; M. de

Pontchartrain n'auroit pas perdu la marine, et le roi auroit facilement donné la loi à l'Europe au commencement du siècle, au lieu de tomber dans l'état de crise où il se trouva en 1709, état dont il ne s'est tiré que par miracle, et en essuyant les plus grandes pertes.

Il prétendoit encore que M. le duc d'Orléans n'avoit eu une administration si admirable et si admirée au commencement de sa régence, que parce qu'il avoit eu des conseils, qui n'avoient été détruits que par les avis de Law et du cardinal Dubois. Ces deux ministres lui avoient fait entendre que ces conseils accrédités pourroient lui nuire à la majorité du jeune roi, et balancer l'autorité qu'il vouloit conserver.

Selon lui, il y avoit une contradiction dans les principes de l'administration qui donnoit un conseil au ministre des affaires étrangères qui étoit le moins susceptible d'en avoir. Le secret si nécessaire dans ce département, seroit bien mieux gardé par un seul homme, que par plusieurs; mais il insistoit pour qu'on donnât des conseils aux ministres de la guerre et de la marine. Quant à ce qui le concernoit personnellement, il déclara qu'il renonçoit à

une place, où les choses étoient disposées de manière à ne jamais réussir, sur-tout ayant affaire à un public accoutumé à fronder, et à des parlemens en possession de s'opposer à tout.

Ses représentations sur la nécessité des conseils, ne furent point écoutées, et M. de Choiseul déja ministre des affaires étrangères, qui avoit succédé à la faveur de l'Abbé de Bernis, par une délation basse et méprisable qui lui avoit mérité les bonnes graces de Madame de Pompadour, réunit ce département à celui dont il étoit déja en possession.

La paix ne tarda point à se faire, et la France fit des réjouissances publiques de ce qu'on venoit de signer sa honte aux yeux de toute l'Europe. Il est vrai cependant que les françois battus dans l'Inde, dans leurs Colonies, qui avoient vu leur marine se détruire par l'ignorance ou la jalousie des chefs, qui avoient gémi de ce qu'en Allemagne, un général succédoit à l'autre pour être vaincu, ou pour ne pas savoir profiter de la victoire, avoient encore raison de se réjouir de la fin d'un fléau qui engloutissoit hommes, fortunes, honneurs, et dont la continuité ne

pouvoit qu'augmenter leur misère et leur opprobre.

Ce n'étoit plus ce tems où Louis XV élevé audessus de lui-même, par une femme qui avoit un grand caractère, avoit paru sortir de son engourdissement naturel, pour se montrer à la tête de ses armées, et animer ses soldats que la présence du souverain faisoit voler sans cesse à de nouvelles victoires. Maintenant, ce sultan apatique, du sein d'une honteuse volupté, à peine touché des malheurs que sa foiblesse occasionne, abandonne les rênes de l'Etat à une femme intrigante, qui ne place que ses créatures, ou des gens qui lui sont bassement asservis. Un prince qui s'abaisse au rôle de protégé de la favorite, est mis ignominieusement en déroute à Rosback, malgré la supériorité de l'armée qu'il commande; et des milliers de françois périssent victimes de son imprudence : le roi lui écrit qu'il avoit parfaitement bien fait son devoir, qu'il n'a été que malheureux; la campagne suivante, il est employé, et il reçoit aux yeux de l'Europe indignée le bâton de maréchal, pour prix de ses glorieux services.

C'est aux historiens à entrer dans ces détails

tails révoltans qui ont signalé le règne de ce prince, qui, sans être méchant, aggrava les maux de la France à un point incroyable. Sa trop grande confiance dans ses ministres, dans ses maîtresses, sa mauvaise éducation, reproche éternel qu'on doit faire au cardinal de Fleuri, tout concourut à la perte du royaume. Madame de Pompadour contribua beaucoup à accélérer ces événemens désastreux; elle voulut régner, et loin de tirer le monarque de son engourdissement habituel, elle ne s'étudia qu'à prolonger ce sommeil léthargique. Non contente d'avoir été destinée elle-même à ses plaisirs, elle se persuada qu'il n'y avoit aucun moyen avilissant pour conserver l'ascendant qu'elle avoit pris sur son esprit. Nourrissant à dessein le désordre de son auguste amant, et son goût pour les femmes, son dernier titre à la faveur, fut de lui rassembler de nouvelles victimes : le parc aux cerfs fut établi, monument honteux, mais célèbre de débauche et de dépravation, où une partie de l'or de la nation alloit s'engloutir; et ce n'est encore qu'une foible image de celui qui étoit dévoré par la favorite. Bellevue, Créci, et les rendez-vous des plaisirs du Roi, furent autant de gouffres où

se perdoit ce qu'on avoit prélevé sur la substance du peuple.

Enfin le ciel jette un regard de pitié sur cette malheureuse nation : il frappe de mort l'instrument de tant de déprédations. Une maladie lente attaque Madame de Pompadour ; l'art des médecins ne fait qu'accélérer les progrès du mal ; et elle est enlevée aux grandeurs, pour rentrer dans le néant.

Chaque jour, le premier gentilhomme de la chambre remettoit au roi le bulletin de la malade, et cet insensible monarque calculoit froidement le tems qu'elle avoit encore à vivre. Il apprit sa mort, sans être affecté ; l'on sait qu'il regarda de son château de Versailles passer le convoi de cette maîtresse, qu'il avoit tant chérie, de cette amie avec laquelle il avoit l'habitude de vivre, sans témoigner la plus légère émotion.

CHAPITRE XIII.

Le Maréchal de Richelieu reprend une maîtresse qui lui avoit été enlevée par l'Archevêque de Bordeaux. Il va voir Voltaire; madame de Lauraguais l'accompagne jusqu'à Lyon. Richelieu fait la gageure de conduire une dévote jusqu'au dénouement de l'intrigue, et de l'abandonner.

Richelieu de retour à Bordeaux où il aimoit mieux demeurer, parce qu'il n'étoit éclipsé par personne, se fit de nouvelles querelles avec le parlement. Il toleroit des maisons de jeu que ce corps s'obstinoit justement à proscrire. Le moindre obstacle à ses volontés faisoit naître dans son cœur une haine irréconciliable, et la plupart des membres du parlement devinrent ses ennemis personnels. Une de ses grandes jouissances fut de leur donner, en 1771, des preuves de son animosité.

On a déjà dit que l'estime des Bordelois s'étoit fort altérée, et que le maréchal, qui préféroit le plaisir d'être craint et obéi, à celui d'être aimé, quoiqu'il eût tous les moyens de l'être, continuoit à commander despotiquement dans son gouvernement, sans avoir égard aux remontrances qui le contrarioient. Dans ses audiences publiques, les courtisannes étoient souvent mieux accueillies que les plus honnêtes-gens. C'est à lui qu'est arrivée cette aventure mise sur le compte d'un intendant de province.

Une fille très-jolie vint lui présenter un placet. Le maréchal la trouvant fort de son goût, la fait entrer dans un cabinet particulier; il la prend sur ses genoux, et lui dit qu'elle est trop aimable pour demander rien qui soit injuste; qu'elle peut compter qu'il lui sera favorable, à condition, cependant, qu'elle ne sera pas sevère. Mais, monseigneur, vous n'y pensez pas, répond cette fille; vous n'avez pas examiné le sujet de mon mémoire.... *Cela n'y fais rien*, vous aurez justice.... Je vous le promets... Et tout en l'assurant de sa protection, il triomphe de sa résistance, sans lui donner le tems de s'expliquer. La fille sort, et laisse

le placet sur lequel le maréchal jette les yeux. Il ne peut d'abord croire ce qu'il lit ; il examine avec plus d'attention, et sa surprise ne fait qu'augmenter, quand il est certain que ce mémoire n'est autre chose qu'une plainte contre un chirurgien qu'on accuse de n'avoir pas guéri la suppliante, comme il s'y étoit engagé, et qui demande un salaire trop considérable. Le maréchal, furieux, en fut quitte pour prendre des précautions contre le résultat de sa conversation, en se promettant bien de modérer une autre fois l'excès de sa vivacité. Un autre de ses défauts étoit d'aimer et d'encourager les délations. Il y avoit dans Bordeaux une quantité de gens qui ne lui faisoient leur cour qu'en lui servant d'espions. Dans sa maison même, il salarioit particulièrement des valets qui lui écrivoient jusqu'à la plus petite chose qui s'y passoit ; ces détails l'amusoient : mais quelquefois trompé, il punissoit des gens qui n'étoient pas coupables ; ce qui le faisoit d'autant plus détester.

Il vouloit aussi être instruit de tout ce qui se passoit d'un peu important dans son gouvernement ; et comme il examinoit toutes

les affaires assez superficiellement, il avoit encore beaucoup de tems pour se mêler de celles de la comédie. C'étoit-là sur-tout ce qui l'occupoit. Un directeur de province ne pouvoit entrer dans plus de détails que lui; tout étoit précieux quand il s'agissoit de comédiens. Les actrices particulièrement, cette classe de filles, qui a quelquefois la prétention de ne pas l'être, bien cajolées, bien fêtées de *papa maréchal* (c'est ainsi qu'elles l'appelloient), avoient le privilège exclusif d'être bien insolentes, et de manquer impunément au public, quand elles étoient jolies.

Non content des plaisirs continuels que lui procuroit le spectacle, le maréchal chercha les moyens d'en partager le produit. Il aimoit l'argent, et crut avoir fait une bonne spéculation en devenant actionnaire sous un nom supposé. Il agiota quelque tems avec les autres; mais voyant que l'or ne circuloit pas aussi abondamment qu'il l'avoit espéré, il se borna définitivement à l'emploi glorieux, pour un maréchal de France, de chef suprême du tripot comique.

Il avoit, depuis quelque tems, pour maîtresse, une Américaine très-jolie, dont il avoit été fort amoureux. Pendant qu'il étoit

à Paris, elle oublia qu'elle lui avoit fait serment de fidélité, et prit pour consolateur l'archevêque de Bordeaux. Le prélat résidoit dans ce moment; il disposoit d'une portion abondante du bien de l'église; et quoiqu'elle fût riche, notre Américaine éprouvoit que l'article des fantaisies devenoit un besoin continuel; elle crut donc pouvoir participer sans crime à l'héritage des prédestinés. L'intérêt la rendit complaisante; et l'amour fit un prodigue de l'archevêque. Tous deux furent bientôt d'accord; mais le retour de Richelieu vint troubler leur bonheur et leur tranquillité.

Il apprend, par un de ses espions, que la charmante Américaine est aussi foible avec l'archevêque, qu'elle l'avoit été avec lui. Jaloux sans amour, il trouve mauvais que le prélat jouisse des mêmes droits que lui, et veut s'en venger. Sachant que monseigneur a décidé de passer la soirée et la nuit chez son infidelle, il envoye la prier de lui donner à souper pour le même soir. Comme cette soirée étoit consacrée à d'autres occupations, et qu'en même tems on ménageoit le maréchal, on prit le prétexte, pour la refuser, d'une indisposition qui obligeoit à

garder le lit. Nouveau message de la part du duc ; nouveau refus accompagné de mille excuses. Certain que sa présence ne produira pas plus d'effet, il se présente néanmoins à la porte de l'invisible, qui lui est fermée: on le prie de passer le lendemain ; il répond qu'il est charmé que madame * * soit sûre d'être guérie si promptement, et qu'il viendra, le jour désigné, lui en faire son compliment.

Il va à la comédie ; une actrice le dédommage du rendez-vous qu'il n'a pu obtenir. Sa voiture reconduit la nymphe des coulisses ; et il donne ordre en même tems à son cocher d'aller se poster près de la porte de l'Américaine, d'y passer la nuit, et d'attendre la sortie du prélat, à qui il offrira la voiture.

Ce qu'il avoit prévu ne manqua pas d'arriver ; on crut le gouverneur chez la dame ; et ses gens, qui firent beaucoup de bruit dans la rue, donnèrent une nouvelle preuve que leur maître étoit en bonne fortune. C'en étoit assez pour son amour-propre, mais pas assez pour sa vengeance.

Le jour venoit de paroître depuis quelque tems, quand le prélat sortit mystérieusement de chez sa maîtresse. Il étoit enveloppé

d'un manteau ; personne ne l'accompagnoit, et il cherchoit à se dérober à tous les importuns. Les gens du duc l'apperçoivent ; ils courent après lui, en criant : *Monseigneur, vous n'irez point à pied ; non, vous n'irez pas ; permettez-nous de vous offrir la voiture de notre maître ; ce sera lui faire plaisir.* Plus ils crioient, plus le prélat vouloit fuir. Quelques marchands s'attroupoient déjà ; l'embarras de l'archevêque augmentoit toujours par l'obstination de ces officieux valets avec leur voiture, lorsqu'enfin il trouve un passage qui le soustrait heureusement à leur importunité.

C'étoit le jour du maréchal. Il savoit que la maladie devoit être terminée ; il se rend chez la dame qui s'excuse de son impolitesse de la veille sur une indisposition très-serieuse. *Qui en doute*, répond Richelieu ? *Je connois votre maladie, j'espère qu'elle n'aura plus de suite ; ce n'étoit qu'une indigestion de prêtre. Monseigneur l'archevêque*, continue-t'il, *sans crosse ni mître s'est évadé de chez vous ; et je viens gagner les indulgences, en approchant d'un lieu sacré.*

L'américaine eut peur que cette aventure

ne fit du bruit, et connoissant le maréchal pour un homme très vindicatif, elle promit de sacrifier le prélat, qui par état ne pouvoit pas parler si haut. D'ailleurs elle vouloit se marier à un certain baron à qui elle desiroit cacher ses aventures. Richelieu approuva tous ses projets, la séconda même pour former les nœuds qu'elle avoit en vue, et eut le talent, le jour du mariage, de partager le premier les droits du baron.

Nous avons dit qu'il donnoit de grands soupers, et qu'il étoit presque toujours à une table particulière avec vingt-neuf femmes. Un soir il voulut que le nombre ne fût composé que de celles qui avoient eu des bontés pour lui; il lui parut plaisant de les rassembler à un souper. Lui seul pouvoit les désigner; il en donne la liste, et son choix fut renfermé dans un cercle charmant. Aucune des invitées ne soupçonnoit sa voisine d'avoir des droits aussi particuliers sur le gouverneur, et chaque mot qu'il disoit étoit interpreté par chacune d'elles en sa faveur. Comme il y avoit plusieurs traits de ressemblance entre elles, et que leur histoire étoit à peu-près pareille, du moins pour le dénouement, il étoit facile à Richelieu

de leur faire croire qu'il ne parloit que d'une seule, et toutes en même tems avec un ris malin fixoient les yeux sur lui. Le repas se passa en équivoques qui l'amusèrent beaucoup ; mais à la fin du dessert, quand les domestiques furent retirés, le héros de la fête crut pouvoir se conduire avec moins de ménagement.

Il raconta des aventures qui lui étoient arrivées avec plusieurs de ces femmes, et il prit plaisir à observer les mouvemens qui se faisoient sur le visage de celles dont il parloit. Il leur dit ensuite qu'il avoit fait la nuit même le plus agréable rêve. « J'étois conti-» nua-t-il, à table, comme je me trouve, » avec vingt-neuf femmes sur la beauté et » le mérite desquelles il étoit difficile de » prononcer. Toutes n'avoient eu besoin d'au-» cun art pour me plaire ; et j'avois été assez » heureux pour fixer un moment leur choix. » J'étois enivré du bonheur de les réunir, » et ne pouvant le renfermer dans mon » cœur, je ne pus résister au plaisir de leur « faire entendre combien j'avois été heureux » par leur possession. Je ne voulois pas que » mon indiscrétion pût blesser aucune d'elles; » cependant j'étois bien aise qu'elles connus-

» sent toutes leur mérite particulier, et l'é-
» tendue des faveurs qui m'avoient été pro-
» diguées. Admettez pour un instant que ce
» soit vous, mesdames; et je vais dire à
» chacune de vous ce que j'adressai à ces
» femmes que me donnoit si généreusement
» mon rêve. »

Alors il leur rappelle tour-à-tour ce qui s'est passé entre eux, ce qu'il a observé de plus beau, ce que chacune d'elles faisoit de singulier dans le tête-à-tête, et généralement tout ce qu'il avoit alors remarqué. Le tout étoit accompagné de complimens analogues au sujet.

Quelques femmes baissèrent les yeux; d'autres se mirent à rire. Cependant le silence qui dura long-tems fut interompu par Richelieu, qui leur demanda ce qu'elles pensoient du songe. *Je pense*, reprit une femme, en sortant de table, « *que vous étiez un* » *grand impertinent, et que ces vingt-neuf* » *femmes avoient été encore plus folles,* » *que vous n'étiez indiscret.* »

Cette sortie ramena la bonne humeur. Plusieurs d'entre elles firent assaut de politesses, en sortant de la salle à manger; aucune ne vouloit sortir la première, et toutes

disoient : *l'honneur est du à l'ancienne; il faut chercher la date du mariage.*

Le maréchal, de retour à Versailles pour faire son service, eut la douleur de voir périr à Fontainebleau un prince qui lui avoit donné mille marques de bonté. Il avoit joui des bonnes graces de M. le dauphin, sans cesser d'être dans l'intimité du roi son père; car il avoit le talent de se ménager dans les tracasseries de l'intérieur, de manière à être également bien dans les deux cours. D'ailleurs on sait que M. le dauphin n'aimoit pas M. de Choiseul; et sans doute c'étoit un titre de plus que Richelieu avoit auprès de ce prince, puisqu'il étoit ennemi du ministre. Il blâmoit hautement ses opérations; il prétendoit qu'il avoit perdu le militaire, qu'il agissoit presque toujours en étourdi, et ces déclamations devoient plaire à M. le dauphin, disposé à écouter avec plaisir le mal qu'on disoit d'un homme qu'il détestoit.

Le dauphin étoit sujet à une forte transpiration aux pieds; elle fut interceptée par un trop long séjour dans un endroit humide. L'humeur reflua sur la poitrine, et causa bientôt des ravages affreux; l'embonpoint de ce prince disparut, et le tomba dans une

maladie de langueur qui effraya tous ceux qui lui étoient attachés. On le supplia de donner tous ses soins à sa santé ; mais malheureusement il étoit dans un de ces momens où malgré soi l'on prend la vie en dégoût ; il avoit essuyé des désagrémens de son père, qui ne lui donnoit aucune preuve de confiance ; il étoit mécontent de tous les changemens que faisoit M. de Choiseul, et voyoit avec peine qu'on multiplioit les impôts pour augmenter les dépenses des départémens de la guerre, et de la marine, où ce ministre plaçoit ses créatures avec des appointemens considérables. Prévoyant le malheur général, et la difficulté d'y remédier sous son règne, toutes ces idées entretenoient dans son ame une mélancolie noire qu'il ne pouvoit pas vaincre. Il desiroit la mort : mais sans doute il ne la croyoit pas si prochaine. Il avoit donné précédemment son portrait au maréchal ; il lui en envoya un second qui avoit été fait dans cet état de dépérissement, en lui marquant : *c'est pour comparer le passé au présent ; vous me trouverez bien changé ; dans peu je le serai davantage.*

Cependant les progrès de la maladie de-

vinrent si violens, qu'il en fut lui-même effrayé. Soit que l'aspect de la mort imprime toujours de la terreur même à l'homme le plus courageux, soit que les idées sinistres qui l'obsédoient fussent affoiblies, il recourut lui-même aux secours qu'il avoit refusés, et demanda si son état étoit dangereux. Il fut tourmenté de l'inquiétude qu'il remarquoit; enfin l'amour de la vie se fit sentir, quand il n'étoit plus tems de prolonger ses jours. Il vit cependant approcher sa fin avec fermeté, et montra une patience, une résignation et une constance qui augmentèrent les regrets de ne pas le voir monter sur le trône.

L'ouverture de son corps prouva que l'humeur interceptée s'étoit jettée sur le poumon. Le procès-verbal porte que la poitrine étoit remplie d'une eau roussâtre qui avoit corrodé tout le viscère; le poumon étoit presque totalement pourri et détruit. Nous ne rapportons ce fait que pour éloigner entièrement le soupçon qui a été répandu, que M. de Choiseuil avoit fait empoisonner ce prince. Le public ne peut voir tomber une tête couronnée ou prête à l'être, sans donner à sa chûte

une cause extraordinaire. Madame la dauphine a été victime d'une maladie que sa trop grande sensibilité a sans doute rendu mortelle, mais dont sont morts des milliers d'individus. Le duc de Choiseuil mérite des reproches assez graves dans son administration, (ne fut-ce que son excessive prodigalité, sans doute impardonnable dans un moment où l'état étoit aussi obéré,) sans lui imputer des crimes odieux qu'il n'a pas commis.

Apeine le maréchal de Richelieu a-t-il fermé les yeux à M. le dauphin, que la perte qu'il vient de faire ne l'empêche pas de veiller aux droits de sa charge. Il avoit été obligé de quitter Fontainebleau pour suivre le roi, et il avoit laissé le duc de Fronsac, présider au convoi qui devoit conduire le malheureux prince à Sens. Il y eut des discussions entre M. le duc d'Orléans, nommé pour commander la maison militaire, et le premier gentilhomme qui avoit la prétention de représenter le roi; chacun vouloit donner l'ordre aux troupes, M. le duc d'Orléans partout. Le gentil-homme lui accordoit ce droit au dehors, mais prétendoit l'avoir au dedans, et

ces

ces premiers momens funèbres se passèrent en débats, aulieu des regrets que ce triste spectacle devoit faire naître.

Le maréchal recevoit des impressions si légères de peines ou de plaisirs qu'elles ne tardoient point à s'effacer. Il avoit pour système, que la douleur ne remédiant à rien, c'étoit folie de s'y livrer. Bientôt un nouveau genre de plaisir l'appelle. Il apprend qu'une présidente laide et dévote avoit dit chez madame de Mauconseil, qu'il étoit incroyable que tant de femmes eussent été aussi foibles avec M. de Richelieu, et qu'elle répondoit bien, quand il seroit encore jeune et séduisant, de lui montrer que toutes ses attaques seroient infructueuses. Elle ajouta que les femmes qui cédoient aux hommes le vouloient bien, et que si tout son sexe pensoit comme elle, ces hommes si vains, si indiscrets, qui jugent toutes les femmes défavorablement, parce qu'ils ont été trop bien reçus par quelques-unes, finiroient par languir à leurs pieds, sans retirer autre chose de leurs vœux et de leurs soupirs, que de la honte et du dépit.

Le maréchal la regarda comme une folle qui ne déclamoit contre les plaisirs de l'a-

mour, que parce qu'elle n'avoit pu en jouir, ou qui vouloit le piquer, en parlant si hautement contre lui. Madame de Mauconseil, qui vit bien que cette petite animosité produiroit quelques scènes amusantes, rassembla chez elle à dîner les acteurs de cette comédie, et ne manqua pas de désigner au maréchal cette femme si sûre de ses principes. Sa laideur l'effraya d'abord ; mais le plaisir de se venger, fit disparoître, pour ce moment, la difformité de ses traits. Placé à côté d'elle, il redoubla de soins et de prévénances : la dévote en parut flattée, et elle s'accoutuma peu-à-peu au langage séducteur du maréchal. Celui-ci avoit mis dans sa tête de lui prouver qu'à soixante-huit ans il avoit encore le talent de plaire, et qu'il possédoit, comme à trente, ce qui peut séduire une femme. Il chercha sans affectation les moyens de paroître aimable, et de briller ; la dévote se livra, sans réfléchir, aux sensations qu'elle éprouvoit, et s'amusa beaucoup de tout ce que disoit Richelieu.

Croyant passer une partie de la soirée chez madame de Mauconseil, sa voiture ne devoit la venir prendre qu'à huit heures ; mais une pièce nouvelle de Favart, que

madame de Mauconseil aimoit beaucoup, changea ses projets, et lui fit demander la permission de quitter la compagnie. Le maréchal offre aussi-tôt de reconduire la présidente. Son amie, qui trouve plaisant que, dès le premier jour, les affaires aillent si vîte, engage la dévote, à qui elle fait mille excuses, d'accepter cette voiture. L'autre insiste; enfin il est convenu qu'elle l'acceptera, mais qu'elle ira seule, et que le maréchal attendra le retour de son carosse. Il demande la permission d'aller faire sa cour; on ne peut refuser un homme qui nous oblige, et qu'on trouve déja très-amusant.

Le maréchal, qui veut terminer promptement cette affaire, ne manque pas, le jour suivant, de rendre sa visite: il est bien reçu; on l'engage à revenir; peu-à-peu il devient nécessaire. Il parle de l'envie qu'il a de se remarier, de trouver une femme respectable et douce, qui lui tienne compagnie le reste de ses jours. En même tems il regarde la présidente qui croit qu'il a des vues sur elle; mais il déclare que, pour être bien certain qu'il ne déplaît pas à celle qu'il choisira, il ne veut devoir qu'à son amitié les droits

que l'himen doit lui donner : la dévote sourit, en disant que c'est sans doute un badinage, et qu'il est trop honnête-homme pour exiger un pareil sacrifice. Le maréchal insiste, prétend que son bonheur y est attaché, et proteste qu'il ne formera jamais d'engagement sans cette condition. Il abandonne en même tems la présidente à ses réflexions.

Elle combat quelques jours : la perspective d'être femme d'un maréchal de France la séduit ; elle croit qu'il est permis d'acheter cet honneur. L'homme d'ailleurs qui met à sa main ce prix, un peu cher à la vérité, réunit tant de graces, qu'elle se persuade que le crime est moins grand d'être foible, qu'*il est avec le ciel des accommodemens*, et que si d'ailleurs elle commet une faute, elle aura le temps de l'expier.

Ce mortel dangereux pour sa vertu arrive au moment où elle est presque déterminée à lui céder ; il lui parle de choses indifférentes, et l'article du mariage paroît être oublié. La dévote ne sait comment ramener la conversation sur ce sujet ; elle se contente de faire parler ses yeux. Richelieu l'observe, et veut la voir venir ; il prétend avoir la

gloire de triompher, sans que le premier pas vienne de lui.

Enfin la présidente, en soupirant, lui dit qu'elle a rêvé qu'il étoit marié. Avez-vous rêvé en même temps, lui répond le maréchal, que ma femme a consenti de bonne grace à m'accorder, avant la célébration, des preuves de sa tendresse ? La dévote rougit, et prétend que ces choses-là sont si extraordinaires qu'on n'y doit pas penser. Richelieu l'assure que rien n'est si naturel, et que, sans ce qu'il desire, il n'y a pas d'hymen à espérer avec lui. Encore, si on en étoit certain, reprit la dévote !... Et alors elle prit un air tendre, que le maréchal certifie n'avoir été qu'une suite continuelle de grimaces. Enfin cette femme, si sûre d'elle, qui blâmoit si sévèrement les autres, se rend à discrétion. Le maréchal la conduit au dernier moment ; il lui fait entrevoir le bonheur ; alors la dévote s'écrie : *vous voyez combien je vous aime ! je me damne pour vous. Et moi, je me sauve* (1),

(1) Le mot devint célèbre, et on ne manqua pas d'en faire usage dans plusieurs romans.

réplique le maréchal, en prenant son chapeau, et en s'échappant plus vîte qu'il n'étoit entré.

On peut juger de la fureur de cette femme, et de son désespoir quand elle apprit que cette aventure étoit publique.

Ce fut dans ce même-temps qu'il se détermina à aller voir Voltaire à Ferney. Il y avoit long-temps que celui-ci le sollicitoit de venir visiter son hermitage, et Richelieu crut ne devoir pas refuser plus long-temps un ami qui n'avoit pas négligé une seule occasion de le faire valoir.

Madame de Lauraguais auroit bien voulu l'accompagner ; mais un reste de bienséance l'empêcha de suivre son amant jusqu'en Suisse. Elle prend le prétexte d'aller voir l'archevêque de Lyon, qui étoit son parent, et voyage jusqu'à cette ville avec son cher Richelieu. Celui-ci, qui aimoit la singularité d'une aventure plutôt que l'aventure elle-même, s'arrangea si bien, que le palais archiépiscopal devint pour lui un temple commode, où il put brûler quelques grains d'encens en l'honneur de sa maîtresse, et d'une jolie femme de chambre qui la suivoit.

Voltaire le reçut comme son protecteur,

son héros, enfin comme l'homme unique qu'il mettoit au dessus de tout. On doit remarquer que, malgré son intimité avec le maréchal, il le traitoit toujours avec un respect qu'il n'a pas pour les autres gens de son espèce. C'est de l'admiration, de l'enthousiasme, et cependant il avoit vu le héros dans des momens où il ne devoit plus l'être pour personne. Témoin des petits soupers du duc dans la maison des Porcherons, il avoit été à même de juger cet être superficiel, qui sacrifioit tout au moment. Comment lui avoit-il imposé? Ou Voltaire ne vit jamais que le côté favorable du maréchal, ce qui est difficile à concevoir, ou son ton despotique lui inspiroit de la crainte.

Le poète, qui avoit à-peu-près les mêmes principes que lui, qui aduloit tous les gens en place, qu'il méprisoit souvent, qui étoit entraîné plutôt par les circonstances que par l'amitié et le mérite, ouvrit son cœur à son ami, et lui témoigna ses regrets d'être en quelque sorte banni de la capitale. Ce n'est pas qu'il ne préférât le séjour de sa charmante habitation; mais il étoit humilié, pour prix de ses rares travaux, qui avoient éclairé son siècle, d'être privé de la liberté de revoir sa

patrie. Il se plaignit de Louis XV, qui avoit toujours été prévenu contre lui ; des parlemens, qu'il trouvoit plus rois que le souverain ; des prêtres, qui vouloient punir de mort tous ceux qui osoient lever le voile dont ils couvroient leur fanatisme, qui le feroient tôt ou tard assassiner pour avoir démontré leur ignorance, leur fourberie, et qui crioient à l'impiété, parce qu'on blâmoit leur conduite, et l'usage qu'ils faisoient de leur scandaleuse opulence.

Il se plaignit aussi que, consulté, révéré comme le doyen et le père de la littérature, on ne le laissoit pas moins dévorer par un tas de reptiles acharnés sur lui. En un mot, jamais homme supérieur et fait pour jouir de sa gloire, ne montra plus de jalousie et de petitesses dans ses chagrins.

Richelieu passa quinze jours à Ferney. Connoissant mieux que personne le pouvoir de l'amour-propre, il flatta continuellement celui de son ami, et dissipa, par sa gaieté et ses éloges, les idées noires qui l'affectoient. On parla souvent des comédiens, que Voltaire trouva tous mauvais, ne sachant que déclamer des vers, sans jamais être le personnage qu'ils représentent ; il excepta le

Kain, qu'il regardoit comme le seul acteur tragique, et peut être ne rendît-il justice à ses talens, que parce qu'il croyoit les avoir développés et qu'ils étoient son ouvrage.

CHAPITRE XIV.

Le Comte du Barry fait connoître au Maréchal sa maîtresse, Mademoiselle Lange; celui-ci lui donne à souper dans son pavillon du boulevard; du Barry fait part de ses projets au Maréchal qui en plaisante; il se démène tant qu'il présente Mademoiselle Lange à le Bel; elle devient maîtresse du Roi; on lui inspire de la haine pour M. de Choiseul; mort de le Bel, occasionnée par une vivacité de Louis XV.

Le maréchal voyoit continuellement sa fille, madame d'Egmont, et son amitié étoit si tendre pour elle, que, quand il étoit absent, il lui écrivoit en chiffres composés tout exprès pour cette correspondance. Il avoit d'abord été fâché de la voir amie de M. de Choiseul, qu'il détestoit; mais tenant de lui le talent de séduire, elle trouva bientôt l'indulgence et le pardon dans le cœur

de son père. Il profita même de cette liaison avec le ministre, pour obtenir, par le moyen de sa fille, des graces qu'il ne vouloit pas demander lui-même ; les protégés du maréchal devenoient ceux de madame d'Egmont, qui mettoit tant de charmes dans ses sollicitations, qu'elle les voyoit presque toujours couronnées du succès. Richelieu savoit tirer parti des plus petites circonstances, quand elles pouvoient seconder ses vues et son intérêt.

Depuis la mort de madame Pompadour, Louis XV, livré à quelques débauches particulières, n'avoit plus de maîtresse déclarée. Le maréchal, qui avoit d'abord blâmé son goût pour madame d'Etioles, parce qu'elle n'étoit pas titrée, desiroit que le roi fît un choix parmi les femmes présentées. Il trouvoit au-dessous du souverain de descendre dans une classe subalterne, prétendant que le titre de maîtresse du roi étoit assez important pour n'être donné qu'à une femme de la plus haute noblesse. La duchesse de Grammont, sœur du duc de Choiseul, avoit bien fait toutes les avances nécessaires pour captiver le monarque ; mais son ton dur, ses formes peu agréables, la firent

bientôt exclure d'une place qu'elle ne devoit pas occuper ; d'ailleurs le titre de sœur du ministre étoit un motif de cabaler contre son élévation.

Richelieu, qui voyoit quelquefois fort mauvaise compagnie, avoit parlé du desir qu'il avoit de voir fixer le roi, devant le comte du Barry, homme trop connu pour s'amuser à parler de sa réputation. Aussi-tôt la tête de cet intriguant, fertile en projets, enfante celui de se débarrasser, en faveur du souverain, d'une maîtresse dont il étoit las, et qu'il cédoit à ses amis quand il ne pouvoit leur payer ses dettes.

Il est vrai que cette femme, nommée mademoiselle Lange, étoit très-jolie, et c'étoit sur une charmante tournure, et des traits encore plus séduisans, que du Barry fondoit ses espérances. Il conduit l'objet de sa grande spéculation chez M. de Richelieu, qui la connoissoit déjà, et qui lui donne plusieurs fois à souper dans son pavillon du boulevard. Du Barry veut mettre le duc à portée de juger des beautés qu'il lui vante, et finit par dire qu'il la destine à Louis XV ; celui-ci sourit de pitié, et l'assure que, s'il

n'a pas d'autres projets pour faire fortune, il ne la fera pas si-tôt.

Du Barry, toujours frappé d'un pressentiment qui soutient sa confiance, prétend au contraire qu'il réussira, et qu'il est homme à porter lui-même mademoiselle Lange dans les bras du roi, si personne ne veut l'y conduire. Le maréchal a raconté vingt fois qu'il s'étoit beaucoup amusé, à ce souper, de toutes les folies de du Barry, et qu'il lui avoit dit en plaisantant : *eh bien! vas voir le Bel; peut-être, par son moyen, ta favorite obtiendra-t-elle, pour un jour, les honneurs du louvre.*

Dès le lendemain, du Barry se trouve au lever du premier valet-de-chambre, et comme il avoit déjà fait plusieurs propositions à le Bel, celui-ci ne fut pas long-tems à deviner le motif de sa visite. Effectivement, à peine sont-ils seuls, qu'il dit à cet agent des plaisirs du maître, qu'il vient lui parler d'une divinité, d'un ange, qu'aucune des femmes dont il a été question pour le roi ne lui est comparable. Le Bel, accoutumé à ses exagérations, demande le nom d'une beauté si rare, et malheureusement la réputation de mademoiselle Lange détruit tout le bien

qu'il dit de sa divinité ; il sort déconcerté, mais non pas sans espérance. Il se flatte d'être plus heureux à l'avenir, et hazarde une seconde tentative : la porte de le Bel lui est fermée.

Du Barry, accoutumé aux affronts, ne croit pas devoir s'épouvanter de celui qu'il reçoit, et de ceux qui lui succèdent, car le Bel est toujours invisible pour lui ; il sait que la tenacité est un moyen plus sûr pour réussir que le mérite et l'esprit, et ne se rebute pas ; il rencontre enfin le Bel, l'obsède, et en obtient par importunité un rendez-vous pour le jour suivant.

Glorieux de ce premier pas, du Barry n'oublie point, pour donner plus d'importance à sa visite, de mener avec lui mademoiselle Lange ; il la présente au valet-de-chambre : *je vous la laisse*, dit-il, *voyez, examinez ; et, si ce n'est pas un composé céleste, je consens à perdre l'honneur.* Il savoit très-bien qu'à cet égard, il étoit depuis long-tems à l'abri de tout danger.

Mademoiselle Lange, seule avec l'examiteur, prend d'abord un air timide, et cet embarras relève encore des charmes, que le juge sévère ne peut voir sans être ému.

Enfin, la récipiendaire lève de beaux yeux sur lui ; et, par un mouvement involontaire, découvre un col parfaitement beau, aussi blanc que l'albâtre, et le vieux valet-de-chambre ne pût s'empêcher d'y appliquer un baiser. Mademoiselle Lange, qui avoit sa leçon faite, n'oppose aucune résistance à le Bel ; elle se contente de dire : *si ce n'étoit pas vous !* Le bon homme transporté, convient que du Barry a raison, et que rien de si beau ne s'est offert à ses yeux ; tout s'arrange, et du Barry, instruit de ce qui se passe, court chez Richelieu, lui annoncer que le Bel est en extase, et que sa maîtresse ne va pas tarder à passer de l'appartement du valet-de-chambre dans celui du monarque.

Cependant cet homme, tout séduit qu'il étoit, éprouvoit quelques remords. Il avoit promis de mettre la nouvelle aspirante sur le passage de S. M. ; et il jugeoit, par sa vie passée, que cette femme n'étoit pas trop digne d'être offerte au roi. Toutes fois sa promesse l'enchaîne ; il s'imagine que Louis XV, s'il fait attention à mademoiselle Lange, n'aura qu'un moment de caprice pour elle, et il se détermine à la soumettre aux regards de son maître.

La première fois, le roi n'y fit point attention. Mademoiselle Lange, toujours dirigée par son intriguant, redouble de caresses envers le Bel, pour être placée plus favorablement encore. Le hazard la sert; le roi l'apperçoit, fixe long-tems les yeux sur elle, et demande, le soir, à le Bel, quelle est cette femme dont il a remarqué le port et la tournure. Le Bel, entraîné par l'amitié, rend d'elle un compte avantageux, et il est bientôt décidé qu'elle aura avec le prince un entretien particulier.

Du Barry, ivre de joie, vole une seconde fois raconter son bonheur au maréchal qui commence à croire que ce fou-là peut être assez heureux pour parvenir à ses fins. Le roué (tout le monde sait qu'on nommoit ainsi ce du Barry) assure le maréchal que c'est le moment de jouer quitte ou double; que sa petite Lange, exercée depuis long-tems, doit paroître ce qu'elle est au monarque blazé, accoutumé au respect jusques dans les bras de ses maîtresses; et qu'elle ne peut faire impression qu'en ne suivant pas la route des autres. Le coup est manqué, dit-il, si elle ne produit pas une grande sensation; et il faut tout risquer pour la produire.

duire. Richelieu abandonne cette grande affaire à un homme qui paroissoit avoir des principes si profonds.

Mademoiselle Lange, endoctrinée de nouveau, et bien disposée à tenter fortune, se rend à l'endroit qui lui a été prescrit. Personne n'ignore à quel point le roi fut charmé de cette nouvelle conquête. Ce qu'avoit prévu du Barry, devoit arriver. C'étoit une jouissance d'un genre tout-à-fait neuf pour sa majesté. Le prince trouva ce qui étoit bien précieux pour lui, une femme qui avoit l'art de ranimer ses desirs ; et il se vit transporté dans un monde inconnu.

La fée, qui produisoit tant de miracles, devoit lui devenir plus chère de jour en jour. Ce goût, que l'on croyoit passager, devint une espèce de passion, c'étoit chaque fois de nouvelles découvertes qui paroissoient admirables à un homme usé; et l'on fut étonné de l'ascendant rapide que prit sur le monarque une femme qui, selon les vraisemblances, n'auroit pas dû le fixer plus d'un instant.

Ce fut alors que la tête de du Barry se bouleversa; il rêva tout ce qui est arrivé depuis. M. de Richelieu lui-même, étonné de cette

aventure, crut qu'après cela tout étoit possible. Il rendit visite à la nouvelle sultane, et la vit secrettement dans son pavillon, non plus comme une petite grisette, mais comme une femme qui pouvoit devenir importante. Il lui donna des conseils, la mit au fait de la cour, et sur-tout la prévint qu'il falloit redouter M. de Choiseul qui ne verroit pas son élevation sans jalousie, et sa sœur qui avoit de ridicules prétentions à la place de favorite. Richelieu voyoit avec peine qu'une femme, d'un rang si bas, fût sur le point de jouer un grand rôle: mais comme il étoit accoutumé à tirer parti de tout, il ne vouloit pas manquer une occasion, telle qu'elle fut, de s'étayer.

Le roué, après avoir rêvé long-tems, crut que son songe seroit imparfait, si sa précieuse Lange ne devenoit pas maîtresse en titre. Il consulte son oracle, M. de Richelieu, qui est effrayé de l'entreprise, et qui, dans le fond de l'ame, ne désiroit pas que les choses allassent jusqu'à ce point. Du Barry, habitué à n'être retenu par aucune considération, lui certifie que les obstacles sont faciles à lever; qu'il a un frère borné, et intéressé au point qu'il épouseroit sa va-

chère pour de l'argent; que cet homme est né tout exprès pour faire son affaire, et qu'avant deux mois, mademoiselle Lange peut être comtesse; qu'étant titrée, la présentation suit de droit, et que tout se trouve arrangé par cet heureux mariage. Il convient que la nouvelle favorite n'est pas encore propre au rôle qu'il lui destine: mais en même-tems il se félicite d'avoir dans sa famille tout ce qu'il faut pour assurer son succès. Mademoiselle du Barry est un mentor qui formeroit à l'intrigue la femme la plus inepte; elle animeroit un marbre; et c'est elle qui sera le ressort qui doit faire mouvoir la statue qu'il veut mettre en place.

La passion du roi augmentoit pour mademoiselle Lange; c'étoit un délire qui lui ôtoit jusqu'au raisonnement: il veut que tout rende hommage à la beauté qu'il idolâtre; et il saisit avidement la proposition de mariage avec le comte du Barry. Nous ne rapporterons pas des faits trop connus. Il nous suffira de dire que le Bel, effrayé de l'amour trop constant de son maître, et plus encore de la présentation d'une fille qu'il avoit à peine osé lui offrir, craignant les reproches qu'on pourroit lui faire par la

suite, prit la liberté de représenter au roi que, toute charmante que fût sa protegée, il avoit imaginé qu'elle ne devoit être qu'une passade, et qu'il aimoit trop son maître pour ne pas l'avertir que la présentation d'une femme pareille fera murmurer toute la France.

« Mon pauvre Dominique, lui répond le roi, (c'est ainsi qu'il l'apelloit toujours) j'en suis fâché pour toi, si cela te fait de la peine. Mais ta protegée est adorable; j'en suis fou : je veux lui donner une preuve publique de ma tendresse; elle sera présentée, et personne ne dira mot ». Le serviteur insiste; emporté même un peu trop par son zèle, il ose lui faire voir le tort qu'il se fera dans l'esprit de ses sujets : Louis XV, impatienté, prend la pincette, et la levant sur son confident, lui dit avec une forte expression de se taire, ou qu'il va le frapper.

Le Bel, accoutumé à tout dire à son maître, fut saisi d'effroi de ce ton imposant et du geste expressif : il resta petrifié ! Il étoit sujet à des coliques hépatiques; il se fit une si étonnante révolution dans son corps, que le soir même, une violente attaque de cette

colique le prit, et qu'en deux jours il mourut. Cette mort fut très-naturelle; il ne s'empoisonna pas comme on le fait entendre dans la vie de Louis XV, où, comme nous l'avons déja dit, on trouve des faits controuvés dans tous les genres.

Mademoiselle Lange ne put regretter un homme qui avoit voulu s'opposer aux marques peu réfléchies de la tendresse du roi pour elle. Il fut bientôt oublié, quoiqu'il lui eût fait monter le premier dégré qui la conduisit aux honneurs et à la fortune. Elle avoit un ennemi plus redoutable dans M. de Choiseul, qui crut avoir plus de talens pour persuader ; mais le roi, fatigué de toutes les remontrances, emporté par une passion effrenée qu'il ne pouvoit vaincre, lui répondit que quand il le faisoit appeller, ou qu'il venoit travailler avec lui, c'étoit pour traiter des affaires générales de son royaume, et non pas pour l'ennuyer à discuter celles de son cœur.

CHAPITRE XV.

Madame du Barry est présentée. Elle se fait attendre le jour de la présentation : Le Roi est dans un trouble inconcevable. M. de Choiseul est disgracié. Richelieu veut entrer au conseil, et ne peut y parvenir ; il veut au moins qu'un homme de sa famille soit dans le ministère ; et il fait nommer M. d'Aiguillon. Le Maréchal est un des plus zélés serviteurs de la Favorite.

MADEMOISELLE Lange, devenue comtesse du Barry par son mariage (1) avec le frère de son ancien amant, redouble de soins pour captiver le roi. Elle ne voyoit en lui qu'un simple particulier ; elle agissoit sans contrainte, et le ton de familiarité qu'elle avoit établi entre lui et elle paroissant toujours nouveau au souverain, il ne pouvoit se passer d'une femme qui lui inspiroit des sentimens ou des sensations dont, jusqu'alors,

(1) On sait comment ces sortes de mariages se contractent. Le mari, moyennant de l'argent, signe qu'il ne peut pas même dîner ce jour-là avec sa femme, et qu'il n'approchera pas de quatre lieues de sa résidence.

il n'avoit pas eu d'idée. Tous les du Barry accoururent chez la favorite, et s'y établirent ; ils la regardoient comme un bien à eux, sur lequel ils avoient tous des droits. Il s'arrogèrent celui de lui donner des conseils, et dès ce moment le trésor royal devint réellement leur caisse particulière. La jeune comtesse, encore étonnée de l'être, encore plus surprise de se voir placée si près du trône, ne connoissant aucun usage, neuve pour tout ce qui l'entouroit, excepté pour son royal amant, peu faite pour savoir de quelle manière il falloit se conduire à la cour, écoutoit avidement les leçons qui lui étoient données. Ce fut pour cette étude particulière que M. de Richelieu lui fut utile. Il vit bien que le coup étoit porté ; que madame du Barry alloit régner; et l'homme qui avoit à peine pris garde à mademoiselle Lange, devint le très-humble esclave de madame du Barry.

Il étoit alors de service ; il approchoit continuellement du roi. Témoin de sa foiblesse, de son ravissement, il se garda bien de lui faire la plus legère remontrance : au contraire, il trouva comme lui madame du Barry une divinité, et lui dit qu'il étoit très-juste qu'elle reçût des marques particulières de la

tendresse de sa majesté. Il avoit déjà conçu le projet de se servir de l'ascendant de cette femme pour éloigner du ministère M. de Choiseul, dont il étoit très-jaloux, qu'il regardoit comme un brouillon en affaires, et qu'il accusoit hautement de perdre le militaire. Le pacte de famille que les amis de ce ministre vantoient avec tant d'emphase, lui sembloit une puerilité en politique, parce que, disoit-il, les souverains n'ont plus de parens ni d'amis, quand leur intérêt particulier les commande ; tous les traités sont bientôt rompus les armes à la main. Il vaut bien mieux avoir, ajoûtoit-il, des armées disciplinées, et de l'argent dans ses coffres : c'est le seul moyen d'assurer la tranquillité d'un royaume, et de rendre le monarque puissant au-dedans, et redoutable au-dehors.

C'étoit sans doute moins pour le bien de l'état que par haine personnelle qu'il desiroit renverser ce colosse qui paroissoit inattaquable, et dont les bras sembloient ceindre le royaume entier. Jusqu'alors, Richelieu trop politique pour se déclarer l'ennemi d'un homme puissant dont il n'étoit pas aimé, avoit employé avec lui ces vaines démonstrations, ce langage et ce style toujours vides de sens dont les gens de cour semblent

avoir la possession exclusive. Il avoit développé tout l'art des courtisans qui, sans avoir jamais le courage d'être ce qu'ils sont, attendent le moment décisif pour tomber aux pieds de l'idole ou pour l'abattre. Il crut que la faveur de madame du Barry faisoit éclore cet instant si longtems attendu, et il épia les plus petites circonstances pour en profiter.

Pendant qu'on s'occupoit de la perte de M. de Choiseul, celui-ci fier du pouvoir dont il jouissoit, comptant trop sur la paresse du monarque qu'il débarassoit par son activité de tout soin, de tout travail, persuadé qu'il lui étoit absolument nécessaire, glorieux de l'alliance qu'il venoit de faire contracter avec la maison d'Autriche, et se croyant appuyé par elle de manière à ne pas craindre quelques legers orages qui pourroient s'élever, ne se mit point en peine des conciles sécrets tenus chez la favorite, et son amour-propre lui fit croire qu'il étoit à l'abri de tous les revers.

D'ailleurs il ne pouvoit s'imaginer que le triomphe de madame du Barry fût de longue durée. Ses créatures qui lui remettoient toujours devant les yeux ce qu'il avoit fait pour

la France, l'assuroient en même tems que cette femme retomberoit bientôt dans l'état abject d'où elle avoit été tirée, que le roi reconnoîtroit tôt ou tard l'indécence de sa conduite, et qu'il ne pouroit jamais oublier ce qu'il devoit à un ministre tel que lui.

M. de Choiseul, disposé à recevoir toutes ces impressions, malgré son esprit, malgré toute la connoissance qu'il avoit de la cour, se fia trop sur son crédit. Non seulement il n'eut aucuns ménagemens honnêtes pour la favorite; mais encore dans plusieurs circonstances, il lui témoigna du mépris. Enfin il se conduisit si impolitiquement, que mademe du Barry qui n'avoit aucun motif de le hair, et qui suivoit machinalement les impulsions qui lui avoient été données, finit par devenir personnellement l'ennemie d'un homme qui lui marquoit si peu d'égards. Ainsi, l'on peut dire que M. de Choiseul fut victime de sa présomption, qu'il perdit le ministère, non pas, par le glorieux motif de n'avoir pas voulu faire un pas vers une femme qu'il méprisoit, mais parce qu'il se crut trop certain du besoin qu'avoit de lui le maître, et qu'il étoit persua-

dé que cette femme et que toute autre n'auroient jamais assez de pouvoir pour le déplacer.

Cette sécurité étoit observée par Richelieu, et il se crut alors certain du succès. Il vit plus souvent ce ministre, et on auroit dit qu'une amitié sincère quoiqu'étonnante sans doute, alloit se former entr'eux. M. de Choiseuil s'amusoit du retour du courtisan; et tout en se méfiant de lui, rioit de son impuissante envie de lui nuire; il se douta de quelques petites noirceurs qu'il attendit tranquillement, comme le roc qui voit venir sans inquiétude la vague qui va se briser à ses pieds.

Enfin ce jour dont on parloit souvent, que les trois quarts des gens de la cour ne pouvoient se persuader de voir arriver, fut désigné pour la présentation de madame du Barry. L'allarme devint générale dans le parti contraire; M. de Choiseuil fut lui-méme étourdi du coup. Ayant fait encore quelques tentatives inutiles auprès du roi, il fut obligé de se soumettre à la nécessité. Cependant il se persuada que cette humiliante présentation n'auroit pas lieu, et que le maître auroit le tems de rougir de cette démarche inconsidérée.

Mais le ministre ne réfléchissoit point assez que Richelieu qui calculoit ses intérêts et sa vengeance ne quittoit presque pas le monarque. Sa charge de premier gentilhomme dont il remplissoit cette année les fonctions, lui donnoit alors une familiarité plus grande; c'étoit l'ancien confident du souverain, et il étoit assez naturel qu'il fût consulté dans une affaire de cœur. Le maréchal, malgré son désir de voir la place de favorite occupée par une femme de qualité, croyant pouvoir compter sur madame du Barry, et voyant la tête du roi exaltée pour elle, ne cessoit de lui parler de ses graces et de sa beauté. Il l'amusoit en lui racontant l'histoire des rois et empereurs qui n'avoient suivis que l'impulsion de leur cœur pour épouser même des femmes du rang le plus bas; et il ajoutoit qu'un roi de France pouvoit bien donner quelques distinctions à une femme qu'il préféroit à toute autre. Louis XV écoutoit avidement son favori, et sentoit diminuer avec lui la peine que lui causoient les traces de chagrin qu'il appercevoit sur le visage de ses enfans. La favorite de son côté, obsédoit le monarque, et malgré ses irrésolutions, la présentation fut décidée.

Ce grand jour arriva. Toute la cour étoit à

Versailles ; il y avoit même des paris que malgré tout ce qui avoit été fait, madame du Barry ne seroit pas présentée. On sait que les présentations se font le soir après l'office. L'heure désignée arriva, et madame du Barry ne parut pas. Voilà d'un côté des visages tristes, et de l'autre des visages rayonnans de joie. M. de Choiseuil et Richelieu étoient dans la chambre du roi qui paroissoit fort agité ; il regardoit à chaque moment sa montre; il étoit sur les épines, et le tems fuit, et pas de nouvelles. Dans ce moment, toutes les remontrances qui lui avoient été faites, reviennent à son esprit ; il paroît connoître le ridicule de la scène qui va se passer ; on l'entend marmotter entre ses dents, qu'il faut remettre la présentation. M. de Choiseuil triomphe : il croit que cette cérémonie retardée n'aura plus lieu ; et Richelieu, dans un coin de la fenêtre, ne sait plus lui-même sur quoi compter.

Pendant ces alternatives si cruelles pour les uns et les autres, madame du Barry retardée à Paris par un coeffeur, ne connoissant pas les conséquences de l'attente qu'elle occasionnoit, occupée de paroître plus belle encore, vouloit forcer ses ennemis mêmes à la trouver jolie. Une heure de plus lui parois-

soit une misère pour perfectionner sa toilette.

Cependant le Roi est sur le point de prononcer que la présentation aura lieu un autre jour. Il va regarder à la fenêtre, et ne voyant personne, il retombe dans des réflexions qui raniment l'espérance d'un des deux partis. Enfin Richelieu apperçoit une voiture ; la livrée de madame du Barry paroît, et il vole annoncer au monarque l'arrivée de la favorite. Aussi-tôt les agitations du roi disparoissent ; le plaisir qu'il éprouve chasse toutes les idées noires qui l'obsédoient. Il se promet cependant de la gronder ; elle est annoncée : il la trouve si belle, si céleste, si radieuse, qu'il ne peut que l'admirer.

Richelieu à son tour, jouit de l'air mécontent du ministre. Il regarde ensuite madame du Barry ; et frappé de sa tournure élégante, et du ton noble qu'elle prend, il ne reconnoît plus cette petite Lange, qui venoit implorer ses bontés. Les gens mêmes qui étoient désespérés de cette présentation, furent forcés de convenir, que si la beauté et l'élégance sont des titres pour approcher du trône, madame du Barry devoit jouir de ce privilége.

Nous n'entrerons pas dans des détails trop connus. Ce jour fut le triomphe déclaré du libertinage ; et depuis ce moment, le roi per-

dit le peu de considération qui lui restoit. Ce n'est pas que madame du Barry fût une méchante femme : mais c'est que le choix étoit réellement indigne d'un souverain ; c'est qu'ensuite, cette femme pour qui la cour étoit un pays nouveau, fut obligée de se laisser conduire par des gens pervertis qui la trompoient sans cesse pour s'enrichir ou pour placer les mauvais sujets qui leur étoient dévoués. Ce n'est donc point madame du Barry qu'il faut blâmer principalement : ce sont tous ces alentours qui l'égaroient, et qui abusoient de son bon cœur pour faire des injustices. La première faute vint du roi ; la seconde, des plats et avides courtisans qui obsédèrent la favorite.

M. de Choiseul s'apperçut enfin qu'il s'étoit égaré, en ne suivant pas le char de madame du Barri ; mais il ne pouvoit plus revenir sur ses pas : il crut qu'en redoublant d'activité, il se rendroit plus nécessaire que jamais au souverain ; et dans les premiers tems, son attente ne fut point trompée. Le roi, habitué à sa manière précise de lui présenter les affaires, à la clarté de ses idées, qui, éloignant toute discussion, ne lui donnoit que la peine de signer, fit

d'abord peu d'attention aux plaintes de sa maîtresse contre ce ministre.

On connoissoit le dégoût très-décidé que Louis XV avoit pour la guerre : on lui fit entendre que M. de Choiseul, pour avoir plus de considération et de pouvoir, ne ménageoit point assez les Anglois, et qu'il ne s'étudioit même qu'à leur fournir des occasions de recommencer les hostilités.

Ces premiers griefs imposèrent au roi, qui, fatigué des désastres de la guerre de 1756, avoit juré de n'en plus avoir ; ils ne suffirent pas cependant pour le décider au renvoi de son ministre. Ce n'est pas qu'il connût l'amitié : mais l'habitude l'entraînoit ; il craignoit de ne pas rencontrer un ministre aussi habile à lui éviter l'ennui du travail ; et, malgré toutes les accusations, il étoit résolu de le garder.

Richelieu, qui connoissoit ce prince, prévoyoit bien qu'il n'auroit point assez de fermeté pour résister à tant d'attaques. Occupé d'avance du soin de faire nommer un ministre qui lui convînt, il n'étoit pas éloigné de faire tomber ce choix sur lui-même. Jusqu'alors il s'étoit contenté de régner dans son gouvernement, et de séduire des femmes.

Il

Il avoit été l'ennemi d'un travail assidu ; on a vu qu'il avoit négligé de profiter des intrigues de madame de Lauraguais, qui vouloit le faire succéder à M. de Bellisle. Cette dame n'existoit plus ; mais il se ressouvenoit de ce qu'elle avoit voulu faire pour lui. Sans éprouver les infirmités de la vieillesse, il sentoit qu'il ne pouvoit plus s'occuper seulement à plaire ; et ce qu'il perdoit d'une part, il le recouvroit du côté de l'ambition. S'il n'étoit point ministre, il avoit resolu d'obtenir au moins son entrée au conseil.

Il avoit un concurrent dans son parent, le duc d'Aiguillon, si connu par son procès avec M. de la Chalotais, et qui devoit au crédit qu'il avoit déjà sur l'esprit de madame du Barry, et à l'amitié de Richelieu de n'avoir point été jugé par le parlement de Paris. Le maréchal, voyant l'animosité de cette cour qui vouloit venger un des membres du parlement de Bretagne, et qui regardoit cette affaire comme la sienne propre, craignant d'ailleurs les suites de cette vengeance pour son parent, avoit engagé le roi, déja prévenu par sa maîtresse, à retirer toutes les pièces de ce procès des mains du parlement. Ce monarque toujours

foible, conduit par son aversion personnelle contre les gens de robe, sortit de son caractère pour faire un acte de vigueur qui blessoit la justice; M. d'Aiguillon, sans être absous, fut soustrait au glaive de la loi.

Ce duc, qui peut-être n'étoit coupable que d'avoir voulu maintenir l'autorité attribuée à sa place de commandant de la province de Bretagne, au détriment du pouvoir que prétendoit toujours s'arroger le parlement, comblé des bontés du roi, chéri de la favorite, loin de chercher une plus ample justification, ne songea qu'à profiter de sa faveur. Il ambitionnoit la place du duc de Choiseul, et d'accord avec Richelieu et madame du Barry, il s'associa le chancelier pour donner un ennemi de plus au ministre qu'ils vouloient déposséder,

Le chef de la justice avoit projetté d'anéantir les parlemens. Le roi, qui desiroit le succès de cette grande opération, croyoit ne pouvoir régner tranquillement que quand il n'éprouveroit plus de contradiction de ces cours importunes. On lui persuada que le ministre étoit un de leurs plus fermes soutiens, et que tant qu'il seroit en place, son influence empêcheroit la ruine des parle-

mens. Madame du Barry et Richelieu l'emportèrent à la fin; le roi signa l'exil de M. de Choiseul.

Ce fut alors que Richelieu, qui n'ignoroit pas que la faveur de M. de Choiseul étoit un obstacle à son entrée au conseil, employa tous les moyens pour l'obtenir. Il avoit renoncé au ministère : mais il étoit charmé qu'un homme de sa famille eût un département, afin de jouir plus facilement des graces qui en dépendent; il ne vouloit qu'entrer au conseil pour donner son avis, et pour être instruit de toutes les opérations. Il croyoit mériter cette faveur au moins autant que M. de Soubise; mais il ne voulut point la solliciter lui-même. La favorite en fit la demande à son royal amant, qui répondit, on ne sait trop pourquoi, n'ayant pas été toujours très-difficile dans ses choix, que M. de Richelieu étoit trop léger pour traiter d'affaires sérieuses, et qu'il étoit plus propre à mener une intrigue amoureuse, qu'à donner de sages avis dans un conseil. Il oublioit, sans doute, qu'il s'étoit parfaitement bien conduit dans toutes ses négociations, et on ne peut attribuer ce refus qu'à un moment d'humeur.

Le maréchal, furieux de voir ses prétentions détruites, porta tous ses soins à faire au moins réussir son parent. M. d'Aiguillon, par son appui, et plus encore par celui de madame du Barry, parvint donc à remplacer M. de Choiseul. Le maréchal avoit peine à se consoler du refus qu'il avoit essuyé : ce qui l'humilioit le plus, étoit que cette même grace qu'on lui refusoit, venoit d'être accordée à M. de Soubise ; il croyoit avoir plus de droits que lui ; et sans être injuste, on pouvoit, en effet, lui en accorder davantage.

Presque toujours heureux en négociation comme en guerre, on n'avoit à lui reprocher que son goût dominant pour les femmes ; M. de Soubise, avec le même défaut, n'étoit connu que par une grande défaite. Richelieu avoit été l'esclave des maîtresses du roi ; M. de Soubise avoit été leur éternel complaisant. Ami de madame de Chateauroux, il se donne à peine le tems de la regretter, pour s'attacher au char de madame de Pompadour ; il lui donne à coucher à son château de St.-Ouen avec le roi ; il ne se fait citer que par ses prodigalités avec les filles de l'opéra : et tout ce qu'il obtient, comme officier, comme général, n'est dû qu'à son intimité

avec les maîtresses du roi, et à la faveur dont il jouit auprès d'elles. Richelieu ne vit pas tranquillement cette préférence ; et dans le fait, la balance devoit pencher de son côté.

Ces désagrémens, auxquels il ne s'attendoit pas de la part d'un souverain qui paroissoit lui être fort attaché, altérèrent de nouveau sa santé. On crut qu'il étoit attaqué d'obstruction ; et le président de Gascq lui écrit à ce sujet, « qu'habitué depuis longtems par la trempe de son ame et par les évènemens multipliés de sa vie, aux sensations les plus vives, peut-être ne s'est-il pas apperçu que depuis deux ans il s'est livré à un genre de réflexions, et à un état d'ame très-propres à lui procurer toutes les suites funestes des maux chroniques ; il lui conseille, loin de s'habituer à vivre avec son ennemi, de chercher la cause du mal ; que sans cela on laisse les choses vieillir et empirer, et qu'il faut ensuite être réduit à la nécessité de souffrir toute sa vie ».

Le tems calma la tête du maréchal ; et le moral guéri, le physique ne tarda pas à l'être. Il fit usage d'une eau qui lui fit grand bien : ce n'étoit autre chose que de l'eau distillée d'opium, fermentée avec de la le-

vure de bierre et d'eau. C'est cette composition qu'il donna à Voltaire en 1778 ; et comme elle n'avoit pas la vertu de rendre à la vie un homme qui se mouroit, elle ne put empêcher cet auteur célèbre de payer le tribut à la nature. On fit aussi-tôt courir le bruit que le maréchal l'avoit tué avec son opium.

Le maréchal, qui, depuis long-tems, ne donnoit pas de grandes preuves de tendresse à son fils le duc de Fronsac ; qui, lors de son premier mariage avec mademoiselle d'Hautefort, lui avoit fait généreusement deux mille écus de pension, pour soutenir son rang de duc et pair, pension qu'il cessa bientôt de payer ; conduit enfin par un sentiment plus paternel, crut devoir se servir du credit dont il jouissoit auprès de madame du Barry, pour augmenter la fortune de ce fils unique. Il s'agissoit d'obtenir le gouvernement du Château-Trompette qui valoit 40000 liv. de rente : mais M. de Fumel, qui venoit d'épouser une du Barry, obtint, en faveur de ce mariage, la place que sollicitoit Richelieu, et qu'il devoit d'autant plus espérer, qu'elle étoit dans son gouvernement.

Il se plaignit amèrement ; et la favorite,

pour calmer son chagrin, fit donner par le roi trente mille livres de pension sur le trésor royal, au duc de Fronsac qui en devoit jouir jusqu'à ce qu'il eût obtenu un gouvernement dont le produit fût au moins équivalent à cette somme.

Le mariage de M. le dauphin suspendit pour quelques instans toutes les tracasseries de la cour, et on fit des dépenses excessives pour le célébrer. Ce fut à cette occasion que les déprédations des menus plaisirs montèrent au comble. La représentation du seul opéra de Castor et Pollux, coûta un million. On avoit fait construire une salle magnifique, la plus belle peut-être de l'Europe, ou du moins la plus riche. Tous les gens à la tête de ces détails, et même les subordonnés, firent fortune; l'argent étoit prodigué, comme s'il eût été surabondant dans le royaume : un voyage de Fontainebleau coûta plus de deux millions ; il y eut pour trois cents mille livres de voitures de la cour employées pour le spectacle et le prétendu service du roi. Dans toutes les parties, c'étoit la même profusion, et des dilapidations aussi révoltantes ; c'étoit un pillage universel.

Nous ne nous arrêterons pas plus long-

tems sur des objets aussi tristes, dont tout le monde a connoissance, et qui déposeront à jamais contre la fin d'un règne où rien ne fut sacré, et pendant laquelle le souverain fut toujours conduit par des frippons ou des intrigans.

Louis XV, ayant désigné mademoiselle de Lorraine pour danser immédiatement après les princesses du sang, au mariage du dauphin, la haute noblesse allarmée de cette distinction, fit voir combien elle tenoit à des étiquettes puériles, tandis qu'elle réservoit la négligence pour des affaires importantes. La maison de Lorraine prétendoit passer dans toutes les cérémonies après les princes du sang; et c'étoit cette prétention que vouloient détruire les gens titrés. Ils crurent que cette préférence dans un bal tiroit à grande conséquence : aussi-tôt des mémoires sans nombre sont présentés au roi. Pendant longtems cette grande affaire se discuta profondément, et cette noblesse qu'on ne voyoit jamais faire de réclamation pour le bien général, fut pendant plus d'un mois en convulsion pour qu'une princesse d'une maison étrangère ne pût danser avant elle. Mademoiselle de Lorraine n'en dansa pas

moins. Il est vrai que le roi assura que c'étoit *sans conséquence.* Mais au mariage de Monsieur, les mémoires furent renouvellés; les allarmes étant les mêmes, le monarque eut la bonté de répondre à sa fidelle noblesse que la première femme qui danseroit, ne pourroit avoir pour cela plus de prétention.

Telles étoient presque toujours les graves occupations des courtisans.

CHAPITRE XVI.

Destruction des Parlemens. Raison qui portoit Richelieu à les haïr; il est chargé de faire enregistrer l'édit de suppression du Parlement de Bordeaux, et de la Cour des Aides de Paris; suite de sa conduite à la Cour.

On avoit déclaré à Louis XV qu'il falloit renoncer à tout espoir de tranquillité dans le royaume, s'il ne prenoit sur lui de supprimer les parlemens, dont les oppositions perpétuelles le fatiguoient, et dont les éternelles remontrances lui étoient fort à charge. Dans cette disposition, il ne fut pas difficile de le déterminer. Madame du Barry, sans motif, d'Aiguillon, Maupeou, Richelieu, par vengeance, travailloient à hâter le moment de cette destruction.

Ce dernier venoit de présenter un mémoire au roi sur un arrêt du parlement de Toulouse, rendu contre lui, toutes les chambres assemblées, le 31 août 1769. Il se plai-

gnoit vivement de l'insulte qui lui avoit été faite, et il peignoit les membres de ce parlement comme des ambitieux qui vouloient envahir tous les pouvoirs.

Le maréchal étoit l'ami de M. d'Etigni, intendant de la généralité d'Auch; et croyant devoir sa protection à un homme qui avoit toujours été empressé d'exécuter ses ordres, il prit fait et cause pour lui dans un affaire qu'il eut, en mourant, avec un sieur Castera, conseiller au présidial d'Auch, et en même tems, lieutenant principal de l'élection.

M. d'Etigny avoit prêté plusieurs fois de l'argent au sieur Castera, et il paroît qu pour se liquider avec lui, ce conseiller lui avoit vendu deux domaines, probablement à vil prix. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il intenta un procès à M. d'Etigny, qui venoit de tomber malade; il voulut le faire interroger sur faits et articles, et entreprit de lui faire avouer que, quoi qu'il eût entre ses mains les reconnoissances des sommes qui lui avoient été prêtées, il étoit néanmoins vrai qu'il ne lui devoit rien.

Le maréchal prétendit que des poursuites si déplacées contre un homme très-malade,

et si digne de ses respects et de sa reconnoissance, scandalisoit toute la ville d'Auch, et précipitoit les derniers momens de M. d'Etigny. Ce fut dans ces circonstances qu'ayant reçu, dit-il, plusieurs plaintes de ce fait, mais plutôt en effet pour venger son ami, il fit signifier au sieur Castera un ordre du roi de se rendre à Bordeaux pour rendre compte de sa conduite.

Castera se présenta devant le maréchal, qui lui dit de garder la ville pour prison jusqu'à ce que le ministère en eût autrement ordonné. Castera, sans avoir égard à son ordre, retourne à Auch.

Richelieu fort en colère, lui fait signifier une autre lettre de cachet qui lui enjoint de se rendre sous deux jours à Bordeaux, sinon qu'il sera conduit au château de Lourdes.

Forcé d'obéir, le conseiller reste plusieurs mois prisonnier à Bordeaux, et par des soumissions obtient du gouverneur la permission de retourner chez lui. Il suivit alors le procès qu'il avoit au parlement de Toulouse où il fut question des ordres du roi qu'il avoit reçus de M. de Richelieu. Les magistrats s'irritèrent d'autant plus qu'ils avoient été donnés à un membre de la justice, et

ils rendirent un arrêt qui enjoignit à Castera de remettre au greffe de la cour, les ordres du maréchal. Des commissaires sont nommés, et par un arrêt du parlement du 31 août, injonction et défenses sont faites à M. de Richelieu, de récidiver, le déclarant convaincu d'avoir excédé les bornes de son pouvoir, abusé de l'autorité à lui commise, d'avoir entrepris par des voyes de fait, et par des ordres incompétemment et abusivement donnés, sur la liberté et la personne des citoyens, et notamment des magistrats soumis à l'autorité de la cour. On le menace de faire contre lui des informations, si jamais il lui arrive de donner de pareils ordres, et on borne toute son autorité, toutes ses fonctions, dans le cas même où il arriveroit quelqus faits graves, au soin d'en avertir le procureur général; la cour se reservant seule le droit de faire justice. On fait défenses en même-tems aux officiers des bailliages et sénéchaussées, d'obéir auxdits ordres du gouverneur et de les reconnoître, avec injonction de les adresser incontinent au procureur général. Ordonné que cet arrêt sera imprimé et affiché.

On peut juger de l'effet qu'il produisit

sur le maréchal de Richelieu, accoutumé à être obéi sans contradiction, et qui vouloit que tout pliât sous sa seule volonté; il cria au scandale de ce qu'on osoit attaquer ainsi un gouverneur de province, un maréchal, un pair de France. Il eût bientôt raison à la cour; et un arrêt du conseil annulla toute la procédure du parlement, qui sévissoit parce qu'il s'agissoit d'un suppôt de la justice, et qui jusqu'alors avoit gardé le silence sur d'autres abus d'autorité.

Le maréchal avoit quelques amis dans le parlement de Bordeaux; mais en général il n'en étoit pas aimé. Les individus déplaisoient moins à Richelieu que la puissance du corps; il ne pouvoit souffrir patiemment qu'une autre autorité pût résister à la sienne. Il avoit toléré le jeu dans Bordeaux, et ce fut une raison pour que le parlement le proscrivît plus sévèrement. Le maréchal affectoit de donner à jouer chez lui; et, quand il étoit à Paris, les Bordelois accoutumés à se livrer à cette passion, établirent des jeux très-chers au Waux-hall et chez différens particuliers; mais de nouvelles défenses les forçoient de porter leur tripot jusques dans des cabarets. Un jour qu'ils étoient chez un

nommé Cambon, au nombre de deux cents cinquante personnes, tant hommes que femmes, on demanda des cartes : cet homme répondit que M. le premier président lui avoit défendu d'en donner. On objecte que si le gouverneur étoit à Bordeaux, on joueroit bien chez lui; les femmes s'entêtèrent; on envoya chercher, malgré la défense, des cartes et des dez, et on joua un jeu énorme jusqu'à six heures du matin.

Le maréchal trouva plaisant qu'on se fût moqué ainsi du parlement, et fut instruit de cette scène par un des membres de ce corps, dont plusieurs avoient été du nombre des joueurs. Il n'eût pas lieu d'être longtems satisfait de ce honteux triomphe : car il apprit que le parlement avoit résolu de sévir contre lui-même, à son retour, s'il ne bornoit pas son jeu à celui d'une société ordinaire.

Sa colère duroit encore, lorsqu'il fut chargé d'aller à Bordeaux faire enregistrer la suppression de cette cour : on peut juger de sa joie; ce n'est plus un gouverneur qui va disputer d'autorité avec un parlement jaloux de la sienne, c'est un maître irrité qui vient l'anéantir. Il traita favorablement

les magistrats sur lesquels il pouvoit compter, et qui lui avoient promis de succéder à l'ancienne cour. MM. de Gascq, Niquet, etc. furent exceptés de la proscription générale; mais les autres furent traités sans ménagement. Richelieu poussa l'indécence jusqu'à joindre le sarcasme à la punition, et presque tout Bordeaux fut révolté de sa légèreté, et du ton dur avec lequel il faisoit exécuter les ordres dont il étoit porteur.

Il faut cependant convenir que, toute haine à part, il étoit persuadé que la destruction des parlemens étoit la chose la plus avantageuse pour le royaume; il prétendoit que la magistrature devoit nécessairement envahir toutes les autorités, et qu'il n'y avoit pas jusqu'au plus petit huissier, pourvû qu'il fût adroit et fripon, qui ne se rendit roi dans son village.

Un nouveau plaisir l'attendoit à Paris. Le roi lui avoit écrit une lettre, qui fait voir à quel point il étoit content de l'opération qu'on lui faisoit faire, et par laquelle il lui enjoint d'aller le 9 Avril 1771 poser les scellés sur les greffes de la cour des aides.

Richelieu, flatté d'avoir part à tous les évènemens où il falloit représenter, se rend

avec

avec pompe au palais, accompagné de deux conseillers d'état, MM. de la Galaizière et d'Ormesson. Il croit rendre un service signalé; et, après avoir rempli sa mission, il va rendre compte au roi de la soumission de cette cour, qui toutefois, en enregistrant, a protesté contre l'édit. Il assure Louis XV que c'est le plus beau moment de son règne (1), puisqu'il va désormais régner sans contradictions et sans remontrances.

Le maréchal avoit précédemment secondé l'abbé Terray pour l'enregistrement de ses édits bursaux. Le parlement de Bordeaux ayant refusé l'enregistrement de plusieurs de ces édits, Richelieu est chargé de concilier cette affaire. Autant il étoit altier quand il croyoit que la force pouvoit faire triompher l'autorité; autant il étoit doux, conciliant, caressant même, quand il sentoit qu'il avoit besoin de gagner les esprits pour réussir. Il voit chaque membre du parlement en particulier, promet des récompenses aux plus intéressés,

(1) La morgue des parlemens étoit poussée au point qu'à la cour il étoit passé en proverbe de dire, qu'il valoit mieux parler insolemment à la reine, que de marcher sur la robe d'une présidente.

de l'avancement aux ambitieux, et parvient à faire enregistrer presqu'unanimement des édits qui avoient révolté d'abord.

L'abbé Terrai lui en témoigna sa reconnoissance de la manière la plus encourageante, en lui écrivant le 31 Août 1770, de Lamotte-Tilly.

« Si vous avez eu de la peine, monsieur » le maréchal, vous revenez aussi cou» vert de gloire, et vous faites voir que vous » n'êtes pas moins habile dans le maniement » des esprits que dans le commandement des » armées. M. Bertin vous donnera connois» sance des ordres du roi sur ce qui reste à faire, » et qui est totalement étranger à ce qui vient » de se passer. Le courier de M. Bertin, qui » arrive à une heure après minuit, et qui » veut être à Paris demain de bonne heure, » presse et abrège ma réponse.

» Vous pensez juste, en ne fixant point les » recouvremens. A l'égard de la cour des » aides, je vais presser l'envoi d'une décla» ration pour les deux sols pour livres. Il » est toujours bon qu'elle enregistre les » vingtièmes ; le reste viendra après. Le » bon succès de cette opération fait espérer

« qu'avec de la fermeté et de la suite, on » viendra à bout de bien des choses, et vous » devez voir déjà comme moi la certitude » de l'exécution de nos projets. Agréez le » respectueux attachement avec lequel j'ai » l'honneur d'être, etc. ».

Le maréchal, qui avoit traité fort légèrement l'affaire des parlemens, voyoit aussi très-superficiellement celle des impôts. Il étoit persuadé qu'un roi étoit le maître de fouiller dans la bourse de ses sujets, toutes les fois qu'il avoit besoin d'argent; qu'ils ne devoient pas se plaindre, et qu'il falloit se soumettre respectueusement aux édits qui les dépouilloient. Les grands, en général, pensoient comme lui, et cela n'est pas étonnant: les charges de l'état pesoient légèrement sur eux; ils obtenoient des graces qui les dédommageoient et au-delà, des sommes auxquelles ils étoient imposés. Le maréchal de Richelieu, arriéré de plus de vingt ans pour sa capitation, obtint d'abord la moitié de diminution sur sa dette; ensuite, on lui donna des effets royaux, dont la valeur excédoit ce qui lui restoit à payer.

Quand on jouit de pareils avantages, il

est facile d'exiger une aveugle soumission aux volontés du roi, ou plutôt de ses ministres ; mais quand on est accablé de vexations de toutes les espèces, il doit être permis de se plaindre, et de souhaiter la diminution d'un fardeau qu'on ne peut plus supporter.

M. de Richelieu, entièrement dévoué au système de M. de Maupeou, avoit fort à cœur que le nouveau parlement de Bordeaux fût promptement composé. Il avoit fait nommer président M. de Gascq son ami, et il crut que tout alloit s'arranger tranquillement. Il reçut les nouvelles suivantes de M. Niquet.

« M. de Saint-Priest vous aura dit, monsieur le maréchal, tout ce qui s'est passé ici, et toutes les manœuvres qu'on a employées pour séduire les sujets qu'on a pu. Les femmes, les moines, les confesseurs même alloient de nuit, de porte en porte, pour faire toutes sortes de propositions ; on a même offert de l'argent. Quand on a vu qu'on ne pouvoit pas gagner ceux qui étoient fermes, on leur a écrit des billets qu'on leur a envoyés dans la nuit, en disant que j'avois abandonné la partie, et que j'étois déterminé

à ne pas accepter. On fut bientôt rassuré, parce que tous ces messieurs envoyèrent chez moi. Mais ce qui vous surprendra le plus, N... qui avoit toujours été de concert, avec qui même j'avois pris des arrangemens pour qu'il présidât la tournelle, qui me quitta, le samedi, dans les mêmes dispositions, et qui paroissoit aussi ferme que moi, m'écrit, le dimanche, une lettre des plus impertinentes pour me déclarer qu'il m'abandonnoit, et qu'il préféroit son honneur à tout. S'il a cru se faire un grand nom, il s'est trompé : car il fait voir par sa défection que sa tête est dérangée. S'il avoit été dans le système depuis quelque tems, il n'y avoit rien à dire; mais changer dans un moment du blanc au noir, c'est en vérité ce qu'on ne peut excuser. Au reste, j'ai été moins affligé, parce qu'il m'a déja fait des algarades très-fortes.

» J'ai composé le parlement actuel de 32 membres sans les gens du roi, et je ne suis pas en peine de completter le nombre fixé avant l'ouverture du parlement, soit des anciens, soit des frères et enfans de ceux qui sont actuellement en place, et nous n'aurons pas besoin de recourir aux étrangers. Nous ayons travaillé dans trois chambres,

le même jour. J'ai tenu l'audience de la grand'chambre, jeudi; et il ne manquoit aucun avocat, ni procureur. Nous avons rendu force arrêts, ainsi qu'aux enquêtes, et tout ira bien.

» Si M. de Perigord étoit arrivé en même-tems que M. de Saint-Priest, ou que celui-ci eût eu des ordres pour empêcher les assemblées des chambres, le nombre auroit été complet dans le moment. Mais M. de Saint-Priest, étant arrivé le vendredi, on courut toute la nuit; on fit des assemblées secrettes; et M. Rafin prépara des protestations qu'on porta à l'assemblée des chambres, le samedi matin; elles firent une grande impression sur les esprits foibles, et me donna lieu de craindre que tous mes efforts ne soient inutiles. Vous jugez bien, monsieur le maréchal, que j'ai passé bien des mauvais momens; jusqu'à ce que la besogne ait été parfaite. Je suis très-flatté que vous soyez content de ma conduite, et que vous n'ayez pas à vous plaindre d'avoir agi pour me mettre en la place où je suis. Je souhaite que ma santé me permette de suffire au travail présent. Ce qu'il y a de plus flatteur pour moi, c'est que j'ai reçu beaucoup d'a-

grémens à la dernière assemblée des chambres, et quoique je l'aie rompue au moment où je vis qu'on alloit faire de nouvelles propositions, on ne m'en a pas su mauvais gré : ainsi j'espère que tout le monde sera content. J'ai l'honneur, ect. . . ».

M. de Richelieu, occupé des affaires de la cour et de celles du royaume en général, avoit encore le tems de se mêler de choses moins essentielles. Comme premier gentilhomme de la chambre, il s'étoit attribué la direction de la comédie Italienne, après avoir eu long-tems sous sa férule le théâtre François. M. d'Aumont étoit chargé de la partie des menus ; chacun des quatre gentilshommes s'étoit donné un département. Le sien lui plaisoit d'autant plus qu'il le mettoit à portée de jouer le rôle de sultan au milieu d'une foule d'actrices. On peut croire qu'il en trouvoit peu de cruelles, étant continuellement à même de leur accorder des graces. Il jugeoit les querelles des comédiens ; et même ceux de province recouroient à sa juridiction. Préville, qui avoit le privilège de la comédie de Compiègne, obtint de M. de la Vrillière celui de

Versailles, à l'expiration du bail de mademoiselle Montensier qui en jouissoit. Celle-ci, qui avoit été sous les ordres de M. de Richelieu, qui étoit encore jolie, et l'avoit été davantage, recourut dans son malheur à la protection du premier gentilhomme de la chambre qui lui devoit de la reconnoissance.

Préville, certain de ses talens, en possession de plaire au public, avoit cru pouvoir se dispenser de faire une cour trop servile au supérieur qui le voyoit par cette raison d'un œil moins favorable. Attendri des plaintes et des prières de mademoiselle Montensier, le maréchal promet de lui rendre justice, et de parler à *Sbrigani*. (C'est ainsi qu'il appelloit Préville, qu'il traitoit d'intriguant qui vouloit tout envahir).

Effectivement ce comédien est sommé de paroître devant son tribunal; et le maréchal lui ordonne de lui apporter son privilège de Versailles, lui disant qu'il vouloit examiner cette affaire. Préville obéit; mais il eut l'imprudence de dire à quelqu'un, qui le rapporta au maréchal, que quand on garderoit l'expédition de son privilège, il étoit sûr d'en avoir une copie quand il voudroit,

puisque l'original étoit dans les bureaux de la maison du roi. Cette réflexion fit naître au maréchal l'idée de tout détruire. Il part aussi-tôt pour Versailles, donne rendez-vous à la Montensier chez M. de la Vrillière, et se rend chez ce ministre. « Qu'est-ce donc, dit-il en entrant, M. le duc ? Vous dépouillez cette pauvre Montensier., pour Préville qui devroit être riche. Ce n'est pas ma faute, s'il mange tout ; il réunit deux parts, et il a déjà un autre privilège. On a surpris votre religion. Je ne vous quitte pas, que ce privilège de Versailles ne soit révoqué et rendu à cette femme ; c'est une justice ». La Vrillière lui objecte que c'est une affaire faite ; que cette grace a été demandée pour Préville ; que le roi a vu cet arrangement avec plaisir, et qu'il est bien fâché de ne pouvoir rien changer à ce qui a été arrêté.

Le maréchal le quitte sans lui répondre, et monte au bureau où devoit être l'original du privilége. Il dit au premier commis de le lui remettre, qu'il a arrangé tout cela là bas, qu'il est d'accord avec M. de la Vrillière, qu'on va faire des changemens, et que par-conséquent il fasse descendre un commis chez le ministre. Ce chef lui donne l'original ;

et Richelieu muni de cette pièce, trouve, en rentrant dans l'appartement, la Montensier qui étoit fort inquiète, et à qui il dit de se rassurer.

En abordant la Vrillière, le maréchal s'écrie : « C'est donc là, monsieur le duc, ce chiffon de papier qui vous arrête ! En vérité ! peut-on faire tant de bruit pour si peu de choses ? Je suis bien sûr que vous ne pourrez pas résister à une jolie femme. Tenez! la voilà, ajoûta-t-il, en faisant entrer la Montensier ! vous lui couperiez le col, si vous persistiez dans votre résolution. Mais non ; mademoiselle, jettez-vous dans les bras de M. le duc. Voila l'original de ce privilége qui vous ruine, et M. de la Vrillière me charge de le jetter au feu devant vous. » Aussi tôt le papier est consommé. Le petit duc veut parler : le maréchal lui fait embrasser la Montensier, lui dit que le plaisir d'obliger une jolie femme est au-dessus de tout. « Mais encore une fois ! ma parole d'honneur ! »... « Bon ! pour un comédien ! . . . Ce ne sera pas la première fois que nous y aurons manqué tous deux envers de plus honnêtes gens.» En même-tems il sonne, fait entrer le commis, et la Vrillière encore tout surpris, ne

sachant que dire, laisse expédier un privilége à la Montensier qui l'emporte à l'instant. On pense bien que Préville ne revint pas chercher l'expédition du sien.

On n'a cité cette petite anecdote, que pour faire voir avec quelle légèreté le maréchal traitoit nombre d'affaires, peu importantes à la vérité ; mais on lui a reproché d'avoir montré ce même défaut dans des momens où il s'agissoit d'objets un peu plus sérieux.

Il est impossible d'imaginer à quel point le roi étoit asservi par madame du Barry. On l'avoit vû soupant chez elle, empêcher qu'on ne servît d'aucun plat, quoique placé sur la table, parce que le potage de cette sultane n'étoit point encore arrivé. L'impatience l'ayant pris, il se lève et traverse une antichambre remplie de valets, pour aller arracher cette soupe des mains de celui qui l'apportoit, et avoir le plaisir de la présenter lui-même à sa favorite. Richelieu, témoin de plusieurs scènes de ce genre, ne trouva plus rien d'avilissant, pourvû qu'il pût prouver à son maître combien il lui étoit soumis, en respectant et prevenant jusqu'au moindre desir de l'objet de son choix.

Nous n'entrerons point dans ces détails trop connus, qui sont à la honte des courtisans, et prouvent que l'intérêt seul est le mobile des actions de ces hommes qui ont plus de raison qu'ils ne croyent, en se regardant comme une espèce à part. Nous nous arrêterons à Richelieu seul, et nous dirons que cet être si altier, qui mettoit si souvent en avant ses titres de pair et maréchal de France, de noble Genois, de gouverneur de la Guyenne, de premier gentilhomme de la chambre du roi, se croyoit très-honoré de porter le petit chien d'une fille, qu'il n'avoit pas cru digne d'approcher un instant du monarque.

Madame du Barry parut vouloir donner des spectacles chez elle, et cela pour imiter madame la dauphine, qui en avoit quelquefois dans ses appartemens : aussitôt les spectacles de Paris, la musique, tout accouroit à l'envi pour contribuer à ses amusemens. (1)

(1) L'ordonnateur de ces fêtes avoit sonvent l'attention d'ajouter aux pièces représentées des éloges pour madame du Barry. C'étoit son bon cœur, son affabilité, sa bienfaisance, que l'on vantoit. On auroit volontiers célébré jusqu'à sa vertu.

En retour de tant de complaisance, le vainqueur de Mahon obtenoit des graces, et son dégré d'intimité avec la favorite, lui donnoit plus d'importance auprès des ministres. Il devenoit confident de Maupeou, de l'abbé Terrai ; il étoit initié dans ces mystères d'iniquité, si communs dans ce tems-là. Cet abbé qui se jouoit de la fortune des citoyens, qui cumuloit les impôts, qui faisoit manquer le roi si legèrement à sa parole et qui le deshonoroit, par son manque de foi, aux yeux de l'Europe entière, avoit dit, dans un comité particulier où se trouvoit Richelieu, et où l'on parloit des plaintes du peuple : « Il est bien à plaindre ! on lui paye depuis long-tems des intérêts qui ont absorbé le fond. Le roi ne doit légitimement presque plus rien. Ainsi je ne vois plus, pour payer les dettes de l'état, qu'une banqueroute générale, qu'il faut avoir l'adresse de faire en détail ; de façon qu'en quelques années, le roi sera quitte. » Cet habile financier prétendoit que la banqueroute étoit nécessaire une fois tous les siècles, pour mettre l'état au pair ; qu'un roi ne risquoit rien d'emprunter, parce qu'il étoit le maître de ne plus payer les anciennes rentes qui avoient été servies

assez long-tems. On peut juger d'après les principes de cet homme, quel auroit été la fin de son ministère sous un prince qui les auroit goûtés.

CHAPITRE XVII.

Suite des détails sur la Cour. Mort de Louis XV. Richelieu va dans son gouvernement.

Du Barry qui n'étoit admis autrefois que par grace chez le maréchal de Richelieu, devenu un personnage important par la faveur de son ancienne maîtresse, paroissoit alors chez lui comme un protecteur qui prétendoit gouverner tout le royaume. A l'en croire, il étoit le principe de tous les événemens. Sans sa pénétration, sa prevoyance, son opiniâtreté, la face des choses n'auroit pas changé; la petite Lange eût resté inconnue, et Choiseul seroit en place; les parlemens subsisteroient, et des dévots peut-être se seroient emparé de l'esprit du roi. Ce monarque lui devoit le bonheur de ne pas périr d'ennui; les provinces, de ne plus aller si loin pour trouver la justice; les courtisans, d'avoir un but fixe pour obtenir des graces; tout le monde, à l'entendre, lui devoit des

assez long-tems. On peut juger d'après les principes de cet homme, quel auroit été la fin de son ministère sous un prince qui les auroit goûtés.

CHAPITRE XVII.

Suite des détails sur la Cour. Mort de Louis XV. Richelieu va dans son gouvernement.

Du Barry qui n'étoit admis autrefois que par grace chez le maréchal de Richelieu, devenu un personnage important par la faveur de son ancienne maîtresse, paroissoit alors chez lui comme un protecteur qui prétendoit gouverner tout le royaume. A l'en croire, il étoit le principe de tous les événemens. Sans sa pénétration, sa prevoyance, son opiniâtreté, la face des choses n'auroit pas changé; la petite Lange eût resté inconnue, et Choiseul seroit en place; les parlemens subsisteroient, et des dévots peut-être se seroient emparé de l'esprit du roi. Ce monarque lui devoit le bonheur de ne pas périr d'ennui; les provinces, de ne plus aller si loin pour trouver la justice; les courtisans, d'avoir un but fixe pour obtenir des graces; tout le monde, à l'entendre, lui devoit des

remerciemens, et il ne pouvoit pas être trop récompensé du bien qu'il avoit fait.

Aussi parloit-il en maître. Je donnerai, disoit-il, tel gouvernement à celui-là : cette intendance, à celui-ci ; et au milieu de ce songe, il n'oublioit pas de commencer par se faire donner beaucoup. Un jour enivré de sa gloire et de son bonheur, il dit au maréchal qu'il ne lui manquoit plus qu'une chose, c'étoit que son frère mourût. Ma belle-sœur veuve, je la ferois épouser au maître; celà ne seroit pas long. Louis XIV s'est bien marié à cette begueule et bigotte de Maintenon. J'aurois le plaisir de donner à un roi ma maîtresse pour femme : cela seroit piquant. Le maréchal rit beaucoup ; mais après tout ce qui s'étoit passé, il n'étoit pas loin de croire que l'intrigant pouvoit avoir raison.

Madame du Barry qui avoit été très-novice à la cour, s'étoit faite au ton de grandeur et d'opulence qui l'entouroit; elle avoit saisi le jargon du pays, et ne paroissoit plus ridicule, même à ses ennemis. Le passé ne fut plus qu'un songe importun qu'elle éloigna d'elle. Des femmes toujours prêtes à l'aduler, l'entretenoient sans cesse de son éducation soignée,

séoigne, et madame du Barry s'accoutuma tellement à leurs discours, qu'elle sembla se persuader qu'elle avoit été dès ses premières années ce qu'elle étoit à présent. Montée si haut, il étoit assez naturel que la tête lui tournât un peu. Le Roi la venoit voir matin et soir. Quand par hazard quelques affaires, ou une legère indisposition l'en empêchoit, il lui écrivoit, et c'étoit un nommé de Serras qui avoit connu jadis mademoiselle Lange et que le maréchal de Richelieu avoit rapproché d'elle, qui étoit le commissionaire des billets doux. En même-tems il rapportoit à Richelieu ce qui se passoit chez madame du Barry; il lui disoit qui étoit chez elle, ce qu'elle faisoit, de quelle façon le roi lui avoit parlé; et pour récompenser ce messager de ses soins officieux, il le fit gouverneur des pages de la chambre du roi.

C'étoit cet agent qui avoit fait entendre à madame du Barry que personne n'étoit plus propre à entrer au conseil que M. de Richelieu; et cette femme voulut récompenser son bienfaiteur en lui obtenant cette grace. Le refus du roi n'avoit que suspendu sa bonne volonté : mais le maréchal outré de la réponse du maître, fit dire à la favorite, tou-

jours par cet homme, qu'il renonçoit à cette faveur.

Ce messager des demi-dieux, qui avoit déjà obtenu une pension pour ses services, devoit bientôt les voir récompenser plus amplement, quand il eut le malheur de perdre un billet du roi. Justement il étoit question d'une opération de chancelier contre les parlemens. M. de Maupeou le trouve par hazard dans la galerie. Comme il n'étoit point cacheté, il l'ouvre, reconnoît l'écriture du roi, et ne voyant pas à qui il est adressé, le porte à sa majesté, qui devient furieuse de la perte de son billet, et qui ne veut plus se servir d'un commissionaire aussi peu soigneux.

Le maréchal fut très-fâché de cet accident. Quoiqu'il fût bien reçu chez madame du Barry, il étoit très-aise d'avoir un espion auprès d'elle. Il avoit sû par lui que le duc d'Aiguillon alloit la voir souvent pendant qu'elle étoit au lit ; il l'avoit trouvé même un jour badinant assez librement avec elle : ce qui fit conjecturer à M. de Richelieu, que son cousin jouoit avec cette favorite le même role, qu'avoit anciennement rempli M. de Choiseul avec madame Pompadour,

circonstance qui n'avoit pas nui à son avancement. Il espéra que celle-ci ne seroit pas plus défavorables à son parent, et il ne se trompa point.

Le roi, au milieu de tous les plaisirs qu'on lui procuroit, éprouvoit quelquefois de l'ennui et même des remords : il est vrai qu'ils n'étoient pas de longue durée. Un soir qu'il en étoit plus tourmenté, il demande à Richelieu comment il peut faire pour se porter aussi bien, après avoir eu autant d'aventures ? Le nombre des miennes n'est pas si grand, ajoûta-t-il, et je sens mes forces diminuer tous les jours. Un peu de repos, sire, reprend le courtisan, vous rendra ce que vous avez perdu ; c'est mon remède, et il sera certainement bon pour vous. Alors ils parlèrent de leurs jeunes années ; et le maréchal qui a rapporté cette conversation à madame de Mauconseil, l'assura que le roi étoit désolé de vieillir, sur-tout dans un moment où il avoit la plus aimable, et la plus séduisante maîtresse qu'il eût connue. Il lui fit part ensuite de ce que ses enfans n'avoient pas pour elle tous les égards qu'elle méritoit, ou de ce qu'il voyoit bien que ceux qu'on lui rendoit étoient forcés. Cette conversation

les mena par dégrés à parler des affaires générales du royaume. Le roi convint qu'elles n'étoient pas en aussi bon état qu'elles pouvoient l'être, et poussa plusieurs soupirs : *Que voulez-vous, reprit-il? Quand on fait des sotises, on ne m'écoute pas. Après tout, c'est leur faute, et non pas la mienne. Ils font ce qu'ils veulent; cela ne doit plus me regarder.*

Quand on voyoit le roi un peu plus affecté, on redoubloit d'empressement pour le distraire; les voyages de Saint-Hubert, de Choisi, se multiplièrent. Les derniers se passoient rarement sans spectacles qui étoient uniquement destinés pour madame du Barry. Il ne se jouoit presque pas de pièces à Paris qu'on ne lui en fit hommage; on ne recevoit pas de débutans, qu'ils ne fussent soumis à sa censure. Précédemment mademoiselle Raucourt qui avoit paru sur la scène françoise avec toute les prétentions d'une femme qui réunissoit les talens les plus rares à la vertu la plus épurée (1), avoit été obligée de sou-

(1) Le public ne fut pas long-tems dupe de cette plaisanterie.

mettre sa célébrité au goût de la favorite, qui lui avoit fait présent sur les menus plaisirs d'un habit tragique de dix mille livres. Il parut même charmant à madame du Barry de faire jouer chez elle à une princesse, à une reine des coulisses, de petits rôles, travestie en homme. La faveur de l'actrice augmentoit; mais soit que la sultane craignît sa fraicheur, sa jeunesse, qui pouvoient fixer l'attention du roi, soit qu'elle ne se crût pas faite pour la voir si souvent, mademoiselle Raucourt ne conserva pas longtems ses bonnes graces.

Le mariage de M. le comte d'Artois où la même prodigalité fut remarquée qu'aux précédens, fournissant l'occasion de donner de longues fêtes, servit à distraire un peu le monarque, qui, excepté les instans où il se retrouvoit encore, pour assurer son amie de sa tendresse, étoit morne et ennuyé de tout. Cette amie voulut briller plus que l'épouse de l'héritier du trône; et des diamans sans nombre ornèrent la robe de cour la plus magnifique. A l'opéra, elle avoit une loge au-dessus de madame la dauphine, où elle jouissoit du plaisir d'être plus brillante que cette princesse.

Un jour, elle passe dans une cour, à Fontainebleau, et des ris très-forts frappent son oreille : elle leve la tête, et voit à une croisée du château la dauphine et madame, qui redoublent d'éclats. Elle les regarde fièrement, s'arrête un instant ; et soit qu'elle les force par sa contenance altière de se retirer, ou plutôt que ces princesses craignissent de déplaire à leur grand papa en continuant la scène, elles disparoissent.

Tout cédoit à l'ascendant de madame du Barry. Les princes, qui étoient revenus à la cour, plus condamnables sans doute de leur plate adulation, parce que, dans le commencement du moins, ils avoient voulu paroître jouer un rôle important, s'honoroient d'être admis dans l'intimité de la sultane. Le prince de Condé, assis près d'elle, dans ses petits spectacles particuliers, épioit tous les mots qui pouvoient lui être appliqués favorablement, pour les applaudir avec transport. Le roi, qui assistoit souvent à ces comédies, jettoit sur lui un coup d'œil de complaisance et de satisfaction ; la favorite lui faisoit un léger signe de sa belle main ; et le prince sortoit enchanté de s'être si bien conduit. Un jour, on substitua, au vaude-

ville d'*Annette et Lubin* que l'on jouoit, des couplets en l'honneur de madame du Barry : ce n'étoit qu'une fade adulation très-mal amenée; ces couplets ne valoient absolument rien, et n'avoient d'autre mérite que d'être assez bien chantés par les acteurs de la comédie Italienne : le prince s'écria qu'ils étoient bien supérieurs à la pièce.

Il étoit facile d'égarer l'imagination d'une femme que tout le monde encensoit à ce point. On ne peut la blâmer de s'être quelquefois laissée enivrer par la fumée ; la tête la mieux organisée n'auroit souvent pas pu y résister. Elle n'a certainement pas fait autant de mal que madame de Pompadour, qui se croyoit assez de génie et d'esprit pour gouverner le royaume, et qui fit naître les événemens les plus désastreux. Celle-ci bornoit son ambition à une toilette recherchée. Elle n'avoit aucune prétention ni même de goût à se mêler des affaires d'état qui l'ennuyoient fort. Ce n'étoit que des intriguans parvenus à la dominer, qui la forçoient d'entrer dans ces mystères d'iniquité. Il faut même lui rendre la justice qu'elle mérite ; comme presque toutes les femmes de sa classe, elle avoit un bon cœur, et ce n'étoit qu'en lui

persuadant qu'elle feroit une bonne action qui la feroit aimer de toute la France, qu'elle engageoit son amant à commettre une injustice.

Le roi n'étoit plus qu'une espèce de fantôme ; chaque ministre étoit plus roi que lui ; aucun ne l'ignoroit ; et cette conviction étoit si forte, elle étoit gravée si bien dans l'esprit de toute la cour, qu'on disoit que si ces messieurs entreprenoient de faire signer au souverain sa destitution, il y parviendroient.

Madame du Barry, dont on vouloit prolonger le règne, fut conseillée de ne pas attendre que le monarque vint à se lasser d'elle, pour lui procurer d'autres jouissances. On la mit au fait des procédés de madame de Pompadour ; et comme il lui étoit indifférent que le roi lui fut fidèle, pourvû qu'elle pût briller à son aise, elle ne tarda point à suivre le plan qu'on lui traçoit. Le maréchal de Richelieu l'assura qu'il connoissoit le roi depuis long-tems, et que le changement étoit un attrait piquant pour S. M. Aussi-tôt elle trouva dans mademoiselle de Tournon, qui étoit devenue sa nièce, un objet digne de fixer les regards du vieux

sultan; et elle le vit passer dans ses bras sans crainte ni jalousie : au contraire, une amitié tendre parut se former entr'elles. On dit que madame du Barry, connoissant sa supériorité dans un art que personne ne possédoit comme elle, étoit certaine que toute association ne pouvoit lui nuire. Effectivement son amant, emporté par l'inconstance, revenoit quelque tems après auprès d'elle, plus empressé de lui donner la pomme.

On cherchoit tous les moyens de le distraire, et quand la nature mettoit des bornes à ses facultés, on recréoit son imagination par le récit d'aventures galantes. Richelieu devenoit alors l'homme essentiel ; personne ne pouvoit mieux que lui fournir une longue suite d'épisodes plus piquantes les unes que les autres. Il varioit sa narration de toute manière. Dans une de ces conférences, Louis XV qui rioit fort, dit en parlant du maréchal : *c'est une vieille connoissance de ma famille; car on l'a trouvé caché sous le lit de ma mère.* Richelieu répond que ce n'étoit qu'une plaisanterie; qu'il avoit eu trop de respect pour madame la duchesse de Bourgogne.... *Bon, bon, du respect*, repliqua le roi ! *on passe par là-dessus*,

quand on est jeune, et qu'on est aimé... Au surplus, vous faites bien d'être discret; car je serois décemment obligé de me fâcher, puisque c'étoit ma mère.

Il montroit cependant quelquefois un peu de fermeté... Le comte de Maillebois, jugé par les maréchaux de France, absent depuis long-tems de la cour, y avoit reparu à Compiègne, et n'osoit pas reprendre les entrées de la chambre dont il avoit joui. Le maréchal de Richelieu, qui étoit de service, favorisant M. de Maillebois, présente au roi ce petit mémoire en faveur de son ami:

« Le comte de Maillebois représente à V. M., qu'il ne connoît pas d'exemple où ceux qui ont joui des grandes entrées les aient perdues. M. de Lauzun même, après une disgrace et une prison de quatorze ans, les obtint du feu roi, et les garda jusqu'à sa mort. Tous ceux qui ont des charges sont intéressés à la demande de M. de Maillebois qui supplie V. M. de considérer avec bonté que c'est par respect, qu'en reparoissant à Compiègne, il n'a pas repris les entrées de sa charge, quoiqu'après avoir consulté toute la cour à cet égard, il fût autorisé à croire qu'on ne perdoit jamais ses entrées ».

Le roi écrivit au bas de ce mémoire, qu'il remit au maréchal : *Refusé.* « Quelle différence voudroit-on mettre entre celui dont on auroit toujours été content, et celui dont on ne l'auroit pas toujours été ? Qu'on ne m'en parle plus ». Quelque tems après il fut plus indulgent.

Persuadé qu'on ne l'écoutoit pas au conseil, quand il s'agissoit des affaires de son royaume, il signoit aveuglément une quantité d'édits, plus absurdes et plus tyranniques les uns que les autres. Dans les plus petits objets, la volonté des ministres l'emportoit sur la sienne.

Un nommé Boiscaillau, chirurgien de ses armées, étoit parvenu jusqu'à lui, avec un mémoire, par lequel il demandoit le payement de quelques sommes qui lui étoient anciennement et très-légitimement dues. Le roi, surpris qu'elles n'eussent pas encore été acquittées, mit de sa main, au bas du mémoire : « Mon contrôleur-général fera payer, » sous un mois, le montant du mémoire » ci-dessus à Boiscaillau, à qui il est bien » dû, et qui en a besoin ».

Ce chirurgien, muni de cet ordre, vole au contrôle général, et ne parvient qu'avec

grande peine à voir l'abbé Terrai. Il lui présente son mémoire, apostillé de la main du maître : l'abbé le regarde, et le lui jette . . . « Mais, monseigneur, quand pourrai-je être » payé ? — Jamais. — Mais le bon du roi ! . . . » — Ce n'est pas le mien. — Mais sa majesté . . . — Qu'elle vous paye, puisque » vous vous adressez à elle . . . . Sortez ; je » n'ai pas le tems d'être étourdi davantage ».

Cet homme pétrifié, ne sait plus à qui recourir. Il s'adresse au capitaine des gardes, qui l'éconduit ; il va chez le maréchal de Richelieu, dont c'étoit alors l'année en 1773. Ne pouvant le voir, il prie son secrétaire de parler pour lui, et de faire donner, par le maréchal, un nouveau mémoire au roi ; il lui montre l'ancien sur lequel sa majesté avoit écrit. Ce secrétaire, neuf encore avec les grands, croyant qu'un mot du roi est un ordre absolu, promet à Boiscaillau de faire son affaire. Il entre chez le maréchal, et lui dit que l'abbé Terrai vient de faire une chose qui, si elle étoit sue du roi, l'exposeroit aux plus grands désagrémens ; il lui conte alors ce qui s'étoit passé. Richelieu lui rit au nez, en lui disant : « Vous êtes un » grand imbécile, de ne pas savoir encore

» que la plus mauvaise protection est celle » du roi. Puisque l'abbé a prononcé, dites » à Boiscaillau qu'il n'aura rien, et ne vous » mêlez plus d'affaires semblables (1) ».

---

(1) On pourroit citer mille exemples du peu de cas que les ministres ou les grands faisoient des intentions du roi; cette insolente conduite étoit même imitée par des premiers commis. Nous nous contenterons de deux faits très-connus.

Armand, célèbre comique de la comédie françoise, avoit amusé si souvent Louis XV, qu'un soir, en sortant du spectacle, sa majesté lui dit à Choisi : *Armand, je vous fais cent pistoles de pension.* Le comédien, plus au fait de jouer ses rôles, que de la forme dont ces sortes de graces s'expédioient, crut que la parole du roi suffisoit pour aller toucher au trésor royal. L'année révolue, il s'y présente avec une quittance, pour recevoir sa pension. Connu de tous les commis, il en est fort accueilli; mais on ne peut le payer, parce qu'il n'est pas sur l'état.

Surpris de ce refus, il va chez le duc d'Aumont qui étoit présent, quand le roi lui avoit accordé cette grace, et lui raconte ce qui lui arrive. « Vous êtes un faquin, prononce gravement M. le premier gentilhomme de la chambre, « apprenez que c'est moi seul » qui dois vous faire avoir une pension, et que, ce que » le roi vous a dit et rien c'est la même chose. Ne » m'importunez plus; vous n'aurez jamais rien ».

Armand va raconter son aventure à ses camarades

Cependant le roi recevoit de petits avertissemens de la nature qui devoient l'engager à se ménager ; il n'en tint compte, et il en fut bientôt la victime. Nous ne répéterons pas

---

qui l'engagent à faire instruire secrettement le roi de la conduite du duc. Louis XV ne l'ignore plus, et se contente de dire : *Certainement je lui ai donné une pension ; qu'il s'arrange avec le duc d'Aumont.* Armand vit bien que tout étoit perdu. Effectivement son attente fut vaine pendant plusieurs années. Ce fut mademoiselle Clairon, aux pieds de laquelle étoit toujours M. d'Aumont, qui long-tems après, engagea le duc à faire expédier le brevet de son camarade ; et Armand ne l'obtint qu'à la considération de l'actrice.

Il est d'usage de donner six cens livres de pension au doyen des valets-de-chambre-horlogers du roi. Le titulaire meurt ; Louis XVI dit avec bonté à un nommé Pelletier qui devenoit l'ancien : *Vous avez la pension.* Celui-ci, instruit des usages, va chez son supérieur, le premier gentil-homme de la chambre, lui demander son agrément pour cette pension qui lui est déja donnée. Ce supérieur fait écrire au ministre ; c'étoit M. Amelot, qui répond qu'il va mettre cette demande sous les yeux du roi, pour faire expédier le brevet.

Pelletier a donc pour lui le roi, le ministre et le premier gentil-homme ; il se croit certain de jouir bientôt ; il est trompé dans son attente. Il avoit négligé de solliciter les bontés de l'Echevin, premier

que, dans les bras même d'une jeune beauté, qui avoit été choisie pour ranimer ses sens presque éteints, mais qui, malheureusement pour lui, portoit le germe de la petite vérole, il puisa cette fatale maladie qui le mit au tombeau. Nous ne dirons qu'un mot de ce roi, qui est jugé depuis long-tems, et qui prouva qu'un souverain sans caractère peut

---

commis de la maison du roi, personnage vain, insolent comme un parvenu qui n'a pas d'esprit, (car il faut dévoiler toutes ces turpitudes), et le brevet n'est point expédié. Six mois, un an se passent, sans qu'il puisse obtenir quelque chose. Le premier gentil-homme écrit de nouveau au ministre, qui, n'ayant d'esprit qu'avec ses premiers commis, n'osoit les contrarier en rien. L'Echevin, intraitable, ne cédoit pas; son amour-propre est blessé, et il veut faire voir ce qu'on doit à un homme de son importance. Le bon M. Amelot est forcé de le laisser faire. Pelletier, désolé, ne sachant plus quel parti prendre, importune sans cesse son supérieur, et cherche à fléchir par ses excuses réitérées, le trop sévère l'Echevin. Enfin, le premier gentil-homme se détermine à faire une visite au premier commis, et lui demande en grace de terminer cette affaire. L'Echevin, flatté de cette démarche, fit expédier, plus de deux ans après l'obtention de la grace, un brevet qui devoit l'être au plus tard dans un mois.

être bien funeste à ses états, même avec de bonnes intentions. Foible et insouciant, il connoissoit peu l'amitié; il voyoit sans chagrin disparoître de sa cour des gens avec lesquels il vivoit depuis long-tems. Une ou deux fois pourtant, il parut donner des marques de sensibilité. Il avoit signé des lettres de cachet pour exiler les pairs, qui avoient fait cette fameuse protestation dans le tems de la destruction des parlemens. Plusieurs des proscrits vivoient dans son intimité. Le soir même de l'exécution de ces lettres, ils avoient soupé avec le monarque, qui, selon sa coutume, quand il disgracioit quelqu'un, leur avoit témoigné beaucoup d'amitié; ils s'attendoient à partir dans la nuit même; leurs équipages étoient prêts. Le roi, au moment où il alloit faire exécuter ses ordres, fut tourmenté, et jetta toutes les lettres de cachet au feu.

Une autre fois, Louis XV étant dans l'appartement d'un de ses favoris, entendit causer vivement. Le bruit venoit de l'appartement qui étoit au-dessous, et la voix montoit tellement par la cheminée, qu'on pouvoit entendre presque toute la conversation. Il s'agissoit des parlemens, et les courtisans,

qui

qui étoient du parti de la magistrature, croyant n'être pas entendus, ne se gênoient pas pour parler légèrement du monarque; ils le traitoient assez mal. Le roi n'étant pas maître d'un premier mouvement, leur cria par la même cheminée : *continuez! le roi n'en saura rien.* Ces mots furent un coup de foudre; la voix du maître fut reconnue, et chaque interlocuteur se crut perdu. Le capitaine des gardes, qui étoit du nombre, osoit à peine reprendre son service; les autres ne parurent qu'en tremblant : mais Louis XV, qui étoit habitué à vivre avec eux, et qui craignoit sans doute un trop grand vide, ne leur témoigna aucun mécontentement.

Peu d'exemples viendroient à l'appui de ceux-ci, et il seroit bien plus facile de le faire voir égoïste, ne tenant à rien, et considérant sans émotion la perte ou l'éloignement de ceux qui l'approchoient.

Richelieu sentit dans le premier moment toute la perte qu'il venoit de faire. Le successeur à la couronne, habitué à voir en lui l'esclave d'une femme qu'il méprisoit, le jugeant sur ce qu'il étoit alors, et non sur ce qu'il avoit été, ne pouvoit pas le regarder

d'un œil favorable. Le maréchal fut atterré quand il apprit le retour de M. de Maurepas, qui devoit naturellement le haïr. Il connoissoit cet ancien secrétaire d'état, et n'avoit ni estime, ni amitié pour lui ; il étoit furieux qu'une circonstance inattendue (1) le remît en place ; il prévoyoit que ses créatures seules seroient employées, et disoit à ses amis qu'il ne seroit pas meilleur pre-

(1) On sait que quand un roi meurt d'une maladie épidémique, tous ceux qui l'ont approché ne peuvent paroître de six semaines devant son successeur ; c'est l'étiquette. Presque toute la cour s'étoit montrée dans la chambre de Louis XV ; et après sa mort, le jeune roi, isolé à Choisi, n'étant au fait de rien, livré à lui-même, avoit besoin d'un mentor pour l'instruire de tous les usages. Ses intentions droites le portent à demander un honnête-homme dans lequel il puisse mettre sa confiance : on lui nomme M. de Maurepas, que les dames tantes regardoient comme une victime de sa probité austère, parce qu'il avoit été exilé à cause de madame de Pompadour. L'éloge qu'on en fit, détermina le roi à lui écrire cette lettre si flatteuse, par laquelle il l'engageoit de revenir à sa cour. On avoit écrit à M. de Machault pour le même objet. Malheureusement, peut-être, le courier n'étoit pas encore parti, et sa destination fut changée.

mier ministre, qu'il n'avoit été ministre de la marine.

M. de Maurepas, très jeune, avoit obtenu cette place du régent, qui avoit voulu reconnoître en lui ce qu'il devoit au chancelier de Pontchartrain, son oncle, qui l'avoit secrètement informé du testamen de Louis XIV. Richelieu disoit que le petit Maurepas, loin de s'instruire des devoirs de sa place, n'avoit cherché qu'à faire le bel-esprit; qu'il avoit dépensé des millions, sans avoir jamais su mettre la marine sur un pied convenable; qu'il étoit superficiel, inconséquent, prêt à rire de tout, et qu'on se repentiroit bientôt de la faveur qu'on lui rendoit. Cependant le maréchal apprend son arrivée; et, comme tout est changé, il s'empresse d'aller complimenter le nouveau ministre sur son heureux retour.

Richelieu, après avoir été grossir le nombre des courtisans de M. de Maurepas, crut aussi, les délais étant expirés, qu'il devoit se montrer auprès du nouveau roi. Il n'obtient pas un regard; mais il n'est pas rebuté. La reine le reçoit encore plus froidement: il n'en court pas moins à toutes brides à Versailles, pour recevoir des humi-

liations; on diroit que les plus grandes faveurs l'engagent à y voler.

Après quelques tentatives, il se détermine à partir pour Bordeaux. Toutes ses connoissances sont persuadées qu'il ne pourra survivre au coup qui lui est porté ; que la mort de Louis XV doit accélérer la sienne ; on croit déjà le trouver changé, et cette année paroît être le terme de son existence. Le maréchal en met bientôt un à leurs craintes. On le voit tout aussi calme, tout aussi tranquille qu'auparavant, s'occuper de la nouvelle salle de comédie qu'il faisoit construire à Bordeaux ; on apprend avec surprise qu'il donne de grands soupers où de jolies femmes s'empressent de le consoler. Les filles, le spectacle, tout le distrait; il y donne, plus que jamais, ses soins ; il parle de la mort de son ancien maître, comme d'un évènement naturel ; et les regrets qu'elle lui cause, ne l'empêchent pas de se livrer au moindre plaisir qui se présente.

Cette conduite étoit exactement conforme aux principes d'égoïsme qu'il s'étoit faits, comme il le dit lui-même dans le morceau qu'il a laissé sur les aventures de sa première jeunesse ; morceau que nous pla-

çons au commencement du troisième volume. On verra qu'il regarde comme la duperie la plus parfaite, d'abréger ses jours par trop de sensibilité.

CHAPITRE XVIII.

Procès de madame de St.-Vincent; détails sur cette affaire. On ôte le commandement de la Guyenne au Maréchal, et le Roi ne veut pas qu'il aille dans son Gouvernement, à moins que le Maréchal de Mouchi, qui y commande, n'y soit. Richelieu écrit au Roi. Rétablissement des Parlemens; jugement du procès du Maréchal. Histoire d'un nommé Colin.

Tandis que M. de Richelieu retrouve dans son gouvernement ses anciennes habitudes, et que, loin de la cour, il ne songe plus qu'à s'amuser, une intrigante lui prépare à Paris des désagrémens d'un genre singulier. Madame de St.-Vincent, dont nous avons déja parlé, mise au couvent par son mari, transférée d'un lieu dans un autre, et enfin dans un couvent à Poitiers, par les sollicitations du maréchal qui crut devoir de la pitié à une femme, sa parente, qui, à ses yeux, n'étoit

coupable que d'avoir été foible, madame de St. Vincent, dis-je, fait circuler dans Paris pour cent mille écus de billets souscrits par le maréchal.

Plusieurs avoient été négociés ; et Rubis, frippier, en présente un à l'intendant du maréchal, pour en recevoir le payement. Celui-ci, qui n'avoit pas connoissance de cette dette, refuse de l'acquitter, jusqu'à ce qu'il en ait écrit à son maître. Dans cet intervalle, s'annonce encore à l'intendant un autre homme qui lui demande si le billet qu'il présente lui sera bien payé ; un troisième, un quatrième inconnus, viennent faire la même question. L'homme d'affaires du maréchal, épouvanté de cette multitude de créances, écrit de nouveau à M. de Richelieu, pour lui mander ce qui se passe. Richelieu lui répond que tous les gens, qui se sont présentés, sont des frippons ; qu'il faut mettre tout cela dans un cul de basse-fosse, et qu'au surplus il va arriver promptement, pour faire punir tous ces coquins-là.

Il arrive effectivement, et depuis il ne retourna plus à Bordeaux. Au lieu de dire simplement qu'il n'avoit pas fait de billets, que ceux qu'on lui présentoit étoient con-

trefaits, et de laisser le ministère public chercher les auteurs du faux, le maréchal, mal conseillé par ses gens d'affaires, qui avoient leur intérêt à embrouiller celle-ci, comptant trop sur son pouvoir, veut absolument remonter à la source de ces billets mis sous son nom.

Aussitôt la police est en l'air; on démêle la fusée, et l'on découvre que madame de Saint-Vincent est le premier agent de leur circulation; elle est assignée pour être ouïe. Mais M. de Richelieu, accusant la lenteur de la justice, fait tant d'instances auprès du lieutenant-criminel, qu'il obtient un décret de prise-de-corps contre cette accusée et un nommé Cauron, qui avoit été sous-secrétaire du duc, et qui vivoit continuellement avec madame de Saint-Vincent. Ils sont conduits au For-l'Evêque. Le lieutenant de police, toujours vendu aux grands, quoique Richelieu ne jouit plus du même crédit, crut ne devoir rien refuser à un maréchal de France, et tous ceux qui furent désignés devinrent des victimes de l'autorité.

Vedel, Benevent, l'abbé de Trans et autres, furent arrêtés ou décrétés d'ajournement personnel; il falloit que Richelieu

trouvât des coupables, et il se conduisit dans cette circonstance avec la même légéreté qui lui a été tant reprochée dans d'autres occasions.

De la manière dont cette affaire étoit entamée, il falloit aussi qu'il prouvât le crime de faux dont il accusoit madame de Saint-Vincent. Cet engagement étoit difficile à remplir : quand on contrefait une signature, on ne prend pas ordinairement des témoins. Il n'étoit pas plus aisé de justifier la complicité des accusés avec madame de Saint-Vincent, et nécessairement ce procès devoit traîner en longueur.

Le public, vis-à-vis duquel Richelieu avoit démérité depuis long-tems, ne manqua pas de prendre le parti d'une infortunée que le crédit du maréchal faisoit languir en prison. La famille de cette femme, humiliée du traitement qu'elle éprouvoit, prit fait et cause dans cette affaire, et Richelieu parut généralement avoir tort.

Dans ce moment-ci même, nous connoissons des gens qui sont persuadés que le maréchal étoit l'auteur des billets, et qu'il fut déchargé d'accusation par faveur. Nous avons promis de dire la vérité, et certaine-

ment notre plume ne se souillera pas d'un mensonge, pour honorer la mémoire d'un homme dont nous retraçons indistinctement les vices et les bonnes qualités ; nous ne tenons point à sa famille, et notre témoignage ne peut être suspect. Nous n'avons d'autre but, ni d'autre intérêt, que de raconter les faits avec exactitude.

Quand le maréchal de Richelieu reçut les premières lettres de madame de Saint-Vincent, elle étoit au couvent, où son mari l'avoit fait mettre pour raison d'inconduite. Il ne la vit que long-tems après, et à sa sollicitation. Ayant su son arrivée dans la ville où elle demeuroit, elle le pria de lui faire une visite ; cette visite fut très-courte, et se termina par des honnêtetés. Madame de Saint-Vincent, alors, n'étoit ni fraîche, ni très-jeune.

Elle écrivit à M. de Richelieu, qui lui répondit plusieurs fois ; enfin, il lui fit obtenir la liberté de se rendre au couvent à Poitiers. Ce fut dans cette ville que le hazard lui procura la connoissance de Vedel, major d'infanterie, à qui elle vanta beaucoup son intimité avec M. de Richelieu. Sachant que le maréchal devoit passer par Poitiers pour

aller à Bordeaux, elle lui témoigna tout le desir qu'elle avoit de le recevoir chez elle. Richelieu, facile avec les femmes, se rendit à son invitation. Seul avec elle, et sans desir d'en obtenir aucune faveur, il se vit presque forcé de céder à ses avances. Il la comparoit plaisamment à madame Bouvillon dans le roman comique, qui veut séduire son cher l'Etoile. Le résultat de la conversation fut de parler de sa détresse, et Richelieu lui donna douze louis.

Le maréchal a assuré que ce fut la première et la dernière fois qu'il fut honoré de ses faveurs, et que vingt fois il s'est reproché sa foiblesse avec une femme qui n'avoit rien pour lui plaire. Dès ce moment, elle se crut autorisée à lui écrire plus souvent; et le maréchal, excédé de lettres, lui envoyoit de tems en tems quelques secours.

Il est probable qu'elle ne les trouva pas suffisans pour satisfaire la cupidité d'un amant dont elle étoit folle, et qui recherchoit en elle plutôt l'utile que l'agréable. Vedel, certainement, joue de toute manière un méchant rôle dans cette affaire : ou il a participé au faux de madame de Saint Vincent, ou il l'a engagé à profiter du crédit qu'elle lui

disoit avoir sur l'esprit de M. de Richelieu, ou enfin il se faisoit payer continuellement les complaisances qu'il avoit pour elle.

Quoiqu'il en soit, cette provençale eut alors recours à des talens, nés peut-être sans dessein dans la retraite, ceux de calquer l'écriture à travers une vître ; elle en avoit déjà fait usage à Milhaud, où elle avoit contrefait une lettre d'un médecin, et elle traita ce coup d'essai de badinage. Elle avoit, dans quelques lettres du maréchal, sa signature, et elle prit les mots qui lui étoient nécessaires pour former un mandat de cent mille écus ; cette seconde opération lui parut mériter plus d'attention.

Elle sollicite encore la protection de son parent pour venir à Paris : elle en obtient la permission ; elle vient lui en témoigner sa reconnoissance, et multiplie ses visites au point qu'elles finirent par déplaire au maréchal, parce que chaque fois elle le mettoit à contribution. Ceux qui ont connu Richelieu savent bien qu'il n'étoit pas généreux ; à la fin, il ne devoit pas voir de bon œil une femme qui recommençoit toujours à lui demander de l'argent.

Elle vint moins souvent chez lui, et bien-

tôt la mort de Louis XV la mit à même de faire éclore ses grands projets ; elle crut que le maréchal restoit sans appui, et qu'il sacrifieroit de l'argent pour n'avoir pas le désagrément d'une affaire qui pouvoit lui faire tort. Nous avons oublié de dire que, n'ayant pas trouvé à se défaire d'un mandat de cent mille écus, elle avoit fait plusieurs billets qui, tous réunis, formoient bien plus que cette somme. Elle attendit que le maréchal fût à Bordeaux pour agioter ses billets, sur lesquels elle perdit beaucoup, comme il est d'usage, quoique M. de Richelieu fût très-bon pour les acquitter.

Voilà l'historique de cette affaire que l'on peut prendre pour un roman, si l'on veut; mais nous défions le plus incrédule de ne pas se rendre aux preuves que nous allons donner de la fausseté des billets. Nous mêmes avons été prévenus contre le maréchal, et ce n'est qu'en éclaircissant les faits dont nous allons rendre compte, que nous avons reconnu la vérité.

D'abord il n'est pas vrai, comme on l'a dit, que M. de Richelieu ait procuré madame de St. Vincent au roi, qui avoit donné cent mille écus au maréchal pour la payer

de sa complaisance, et que ce dernier les avoit gardé pour lui. Madame de St. Vincent n'étoit ni jeune, ni jolie, quand elle vint à Paris. Ainsi, cette imputation se réfute d'elle-même, et sans avoir besoin de plus longs détails.

Il est aussi très-faux d'avancer que Richelieu, pour obtenir ses bonnes graces, lui avoit donné cette somme. Ceux qui ont cru ce fait, encore une fois ne connoissoient pas le maréchal ; il étoit bien éloigné d'être aussi libéral, et il n'étoit pas assez dépourvu de femmes pour les payer si cher. Il en avoit tous les jours de très-jolies, et on ne lui connoît aucun acte de générosité envers elles. Madame Rousse est la seule à qui il eût fait une obligation de cent mille francs, quand il s'est marié avec madame de Rothe : mais il avoit vécu très-longtems avec cette femme ; elle étoit sa maîtresse en titre, et encore cette obligation n'étoit-elle payable qu'après sa mort.

Voilà déja de fortes présomptions. Ensuite il a été décidé par les experts, que les billets étoient calqués, parce qu'en les appliquant les uns sur les autres, on voyoit la même distance entre chaque lettre de la signature, le même trait, la même place des points ;

et il est démontré qu'il est physiquement impossible de signer plusieurs fois son nom, sans qu'il n'y ait pas quelque différence, fût-ce la plus legère, dans l'éloignement ou le rapprochement des lettres, ou dans quelque autre chose de la signature. Or, dans les billets attribués à Richelieu, les signatures avoient toutes les mêmes dimensions; elles étoient absolument les mêmes.

Madame de St. Vincent, propriétaire d'un mandat de cent mille écus, le montre à plusieurs personnes qui lui disent qu'elle ne pourra s'en défaire, s'il n'est revétu de l'acceptation du banquier. Elle n'ignoroit pas que Peixotto étoit celui du maréchal, et bientôt son nom paroît sur ce billet.

Inquiétée sur la véracité de la signature de ce banquier, elle convient que c'est un barbouillage qu'elle a fait. Or, je demande si l'on s'amuse à faire un barbouillage sur un mandat de cent mille écus.

Elle partage ensuite ce mandat en plusieurs billets, et comme il lui étoit facile d'augmenter les libéralités du maréchal, elle en fit trois, montans ensemble à la somme de 420,000 liv. La déposition des témoins cer-

tificie qu'elle étoit encore alors propriétaire du mandat principal.

Quand il seroit possible de croire que le maréchal eût augmenté ses dons de 120,000 l. peut-on raisonnablement penser qu'il ait eu la foiblesse de laisser entre les mains de sa créancière, le billet primitif, et l'échange de ce même billet avec une addition aussi considérable ?

Madame de St. Vincent change de nouveau le mandat en dix billets de 30,000 livres, parmi lesquels il s'en trouve de datés du 8 mai, tandis qu'elle assure elle-même que l'opération indivisible de l'échange, se fit en février, mars ou avril. Alors elle les fait négocier à vil prix ; et, par une fausse lettre de M. de Richelieu, elle annonce encore à ses agens, de nouveaux billets qu'il avoit promis de signer.

Il falloit donner quelqu'apparence à tant de libéralités : madame de St. Vincent fait entendre qu'il s'est passé des choses bien particulières dans sa première entrevue avec M. de Richelieu ; et comme il étoit difficile d'attacher tant de prix à une aventure si légèrement décidée, elle avoue en rougissant qu'il

qu'il en étoit résulté une grossesse. Non contente de cette supposition, elle fabrique une lettre du maréchal, qui convient être le père de l'enfant en question, et qui prend l'engagement de ne jamais abandonner la mère, ni le précieux gage de sa tendresse.

Elle fait lire cette lettre aux personnes les plus graves, et croit qu'en donnant à ses billets une origine aussi humiliante, elle leur assurera une existence plus authentique. Malheureusement pour elle, la date de cette lettre supposée ne s'accordoit point avec son roman. Dans son interrogatoire, elle eut grand soin de la soustraire aux regards de ses juges, et de dire que cette lettre étoit un jeu de son imagination, qu'elle n'avoit jamais été grosse, et que ce mensonge n'avoit été employé que pour tirer de l'argent de M. de Richelieu.

Quand elle fut arrêtée, son desespoir, les tentatives qu'elle fit pour se sauver, ses exclamations réiterées, en disant : *je suis perdue!* rien n'annoncoit la tranquillité de l'innocence ; tout déceloit une coupable.

Tous ces faits sont consignés dans les réponses de madame de Saint-Vincent ; ce sont

ses aveux même qui servent de preuves à ce que nous avons avancé. Maintenant j'interroge l'ennemi le plus irréconciliable de M. de Richelieu, et je lui demande si le propriétaire légitime d'un billet, contenant une somme aussi considérable, ira s'amuser à faire mettre dessus une fausse acceptation? Ce fut Cauron, sous-secrétaire du maréchal, qui avoit été renvoyé de chez lui, qui contrefit cette acceptation, parce qu'il connoissoit parfaitement l'écriture de Peixotto.

Que ce même homme, porté à croire Richelieu coupable, me dise si une femme, qui avoue avoir contrefait l'écriture du maréchal, pour s'amuser, ne peut pas être accusée d'avoir calqué sa signature pour des billets, quand tout s'accorde à attester leur fausseté? Le rapport des experts, les preuves données ci-dessus, tout démontre aussi clair que le jour que Richelieu n'a jamais été l'auteur des billets qui ont donné lieu à cette étonnante affaire. Elle ne devint aussi compliquée, que parce que le maréchal, accoutumé à agir despotiquement, fit traîner dans des prisons plusieurs particuliers contre lesquels il pouvoit à peine avoir quelques soupçons. Nous avons déja dit que la ma-

nière, dont on entama ce procès, fut inconséquente et très-légère.

Dans le moment où nous combattons l'opinion publique, où nous nous montrons les plus zelés défenseurs du maréchal, nous allons faire voir notre amour pour la vérité. Nous lui reprocherons une action bien plus odieuse à nos yeux, que celle de nier sa signature, s'il eût fait les billets de madame de Saint-Vincent. Ce fut son procès qui fit avoir quelques dédommagemens à l'homme dont nous allons parler.

Il avoit donné la place de concierge de son pavillon du boulevard à un nommé Colin, qui avoit été valet-de-chambre de M. de Seignelay. Cet homme avoit une réputation de probité reconnue. Malheureusement pour lui, il s'absenta un instant pendant qu'on travailloit dans ce pavillon; et c'en fut assez pour qu'un des ouvriers eût le tems de prendre deux très-beaux vases de porcelaine, garnis d'or, qui avoient été donnés au maréchal par madame de Lauraguais, qui venoit de mourir.

Ce malheureux ne découvrit que le soir le vol qui avoit été fait, et conduit par les gens de la maison qui attestoient son inno-

cence, il se jette aux pieds du maréchal à qui il avoue la perte de ses vases. Celui-ci furieux, accoutumé à ne pas croire à l'honnêteté, prétend que son concierge est le voleur, et dans l'instant il écrit au lieutenant de police de le faire arrêter.

Colin fut mené, le soir même, au châtelet où le maréchal fit instruire promptement son procès. Le malheureux, du fonds des cachots, protestoit de son innocence; et comme effectivement on ne put le convaincre du vol, son jugement resta suspendu. Privé de secours, il fut obligé de faire vendre tout ce qu'il possédoit pour adoucir son sort, et bientôt il ne lui resta plus que la misère et le désespoir.

Huit mois après sa détention, on arrêta, chez un orfèvre, un garçon treillageur, qui venoit y vendre, pour une somme assez considérable, de l'or, sur lequel on appercevoit encore, malgré des soins pour l'effacer, la trace des armes du maréchal. On le mena chez un commissaire, et il avoua, que travaillant à l'hôtel de Richelieu, il avoit profité de l'absence du concierge, pour prendre deux vases dont il avoit ôté l'or, et qu'il avoit enterré ensuite dans un coin du jardin.

Conduit par la justice à l'hôtel, les deux vases sont retrouvés dans le jardin, à l'endroit même qu'il avoit désigné; rien ne pouvoit mieux prouver l'innocence de Colin.

Le maréchal ne fit seulement pas une seule démarche pour son élargissement; mais encore, quand ce malheureux se présenta chez lui, il ne voulut pas le voir, trouvant sans-doute au-dessous de lui de réparer le tort qu'il lui avoit causé. Colin lui fait parler par ses valets-de-chambre; lui fait représenter l'état où il est; qu'il manque de tout; et le maréchal lui envoie dire, pour toute réponse, qu'il le fera mettre à Bicêtre, s'il continue davantage à l'importuner.

Cet infortuné, privé de ressources, ne sachant plus comment se placer, est réduit à faire des commissions dans un hôtel garni. Enfin il a occasion de porter des lettres chez une femme; elle apprend, par la suite, qu'il a été au service du maréchal de Richelieu, et elle s'empresse de lui demander s'il ne sait pas quelqu'aventure de son ancien maître. Cet homme, tout occupé de la sienne, raconte son histoire à cette dame qui en est indigné. Elle étoit sensible: elle prit intérêt à ce malheureux; et quand l'affaire de ma-

dame de St.-Vincent éclata, elle voulut que Colin fît un procès au maréchal, pour lui demander des dommages et intérêts. Cet homme n'ose pas encore : la femme le rassure, lui dit qu'elle a un procureur excellent pour suivre une affaire ; qu'il ne doit s'inquiéter de rien ; qu'elle fera toutes les dépenses, et qu'elle veut que le vieux maréchal soit connu pour ce qu'il est.

Richelieu est assigné. Son homme d'affaire porte une boîte d'or au procureur, pour l'engager à ne pas poursuivre : mais celui-ci, guidé par cette femme généreuse que l'indignation rend intraitable, dit qu'il n'en est pas le maître. Enfin, le maréchal, qui craignoit d'être timpanisé par le public, dont il étoit déja la fable, offre de faire trois cens livres de rente viagère à Colin, qui, pour ne pas courir les risques d'un procès, les accepta promptement, et promit de se taire. Ce malheureux n'en a pas joui deux ans.

Cependant, au milieu de cette multitude d'incidens, le maréchal étoit tranquille : il voyoit son procès en bon train ; certain de son innocence, et de la faveur qu'il doit trouver parmi les membres du nouveau par-

lement, il attendoit son jugement, sans qu'aucune inquiétude pût troubler ses plaisirs.

Son fils, qui paroissoit alors être plus d'accord avec lui, voulut célébrer ce raccommodement, en donnant à son père une petite fête à ce Gennevilliers, dont nous avons déja parlé, qu'il avoit acheté du duc de Choiseul, lors de sa disgrace.

Le goût du père et du fils étoit à-peu-près le même; il leur falloit des beautés faciles pour animer la gaieté d'un repas. Mademoiselle Raucourt et Virginie, de l'opéra, furent choisies pour être les déesses de ce festin. Le maréchal, qui avoit 78 ans, fut jeune ce jour-là comme on l'est à 25: il dansa, joua à mille jeux avec ces divinités; et, comme on avoit travaillé à ce pavillon, qu'il avoit jadis fait faire pour avoir une glacière, il voulut en aller admirer les embellissemens tête-à-tête avec mademoiselle Raucourt. Ce n'étoit plus cette vertu sévère, que le père conduisoit avec des pistolets dans ses poches: rien n'étoit devenu si humain.

Ce pavillon est assez élevé: le maréchal y vole; l'actrice a beaucoup de peine à le suivre. Ils restent ensemble plus d'une demie-heure en contemplation, et mademoi-

selle Raucour avoue à son retour que ce qu'elle a vu de plus étonnant, c'est le maréchal.

Glorieux de cette assertion d'une femme qui devoit se connoître en mérite, Richelieu redouble de gaieté, et veut absolument que mademoiselle Virginie vienne avec lui faire la même promenade. Ce ne fut qu'après de longues représentations, qu'il remit ce pélerinage à un autre jour.

On prétend que le duc de Fronsac, tout en paroissant rire des folies de son père, réfléchissoit en lui-même, qu'avec un homme aussi verd, l'héritage étoit encore loin.

A ces momens de dissipation succédèrent bientôt de nouvelles humiliations pour le maréchal. M. Bertin lui dit, de la part du roi, de ne plus aller dans son gouvernement, que le maréchal de Mouchi n'y soit; celui-ci avoit été nommé au commandement dont Richelieu jouissoit depuis long-tems : aussitôt le maréchal écrivit au roi; mais son épitre n'eut aucun succès.

Il crut au moins qu'il seroit plus heureux pour son procès; il étoit sur le point d'être jugé, quand il apprit que le roi rétablissoit les parlemens supprimés. D'abord il se dé-

chaîna contre M. de Maurepas qu'il regardoit comme l'auteur de cette opération ; il prétendit que ce n'étoit que l'envie de se faire des créatures, qui avoit pu l'engager à déterminer le roi à faire une démarche aussi inconsidérée, qui tourneroit également à son désavantage et à celui de la Nation.

Il fallut cependant souscrire à la nécessité: Richelieu, malgré son antipathie contre le parlement, va faire des visites à ses nouveaux juges. Presque tous les jours, il monte en voiture à six heures du matin, pour aller les solliciter. Il parvient à être accueilli favorablement de plusieurs, et il est obligé de fermer l'oreille aux duretés qu'il reçoit chez les autres.

Un jour, un conseiller lui dit nettement qu'il jugera contre lui ; qu'on ne doit avoir aucun égard pour un homme qui a porté le fer et la flamme dans le sanctuaire des loix. Richelieu lui répond tranquillement: « Vous » parlez ainsi dans ce moment, Monsieur ; » mais vous êtes trop juste pour ne pas agir » d'une autre manière, quand vous serez au » palais ».

Personne n'ignore tous les débats du parlement dans cette affaire, et son animosité

personnelle contre le maréchal; elle fut au point que dans une séance, le feu prince de Conti, qui n'aimoit pas Richelieu, fût obligé de dire : « Messieurs, nous ne sommes pas » assemblés ici pour chercher des torts à M. » de Richelieu, mais pour juger si les billets » de madame de St.-Vincent sont vrais ou » faux ; et je déclare que je dénonce tous » ceux qui s'écarteront de ce seul point de » l'affaire ».

Nous ne citons ces faits que pour mettre en évidence que le maréchal n'a point été traité avec indulgence par le parlement, qu'au contraire cette compagnie a mis de la sévérité dans tous les points où elle a pu l'attaquer.

Les billets, évidemment faux, furent déclarés tels; et madame de St.-Vincent fut condamnée à rembourser ceux qui avoient été négociés. Elle n'obtint aucuns dommages et intérêts, quoique mise en prison par le crédit du maréchal ; elle fut même condamnée aux dépens : ce qui prouve bien que le parlement vit en elle l'auteur des faux billets. L'arrêt enjoint à Vedel et à Benevent, d'être plus circonspects à l'avenir, et condamne le maréchal aux dépens envers eux :

espèce de contradiction. En voici une bien plus grande : il enjoint également au sieur Cauron , convaincu d'avoir fait la fausse acceptation , *Peixotto*, d'être plus circonspect à l'avenir , de ne plus altérer des billets par de fausses signatures , et condamne le maréchal en dommages et intérêts , et aux dépens envers cet ancien sous-secrétaire.

S'il étoit coupable, pourquoi lui accorder ces dommages-intérêts ? C'étoit récompenser un homme pour avoir commis un faux.

Les autres accusés furent déchargés d'accusation ; le maréchal également condamné envers eux en des dommages et intérêts , et aux dépens. Rien n'étoit plus juste ; il les avoit fait emprisonner la plûpart , sans avoir pu justifier qu'ils fussent complices de madame de St.-Vincent.

Il fut permis d'imprimer 50 exemplaires de l'arrêt, dont 10 pouvoient être affichés ; le tout aux frais du maréchal.

On voit qu'il ne gagna que ce qu'il ne pouvoit pas perdre. Il est vrai que les billets étant déclarés faux , ce fut l'essentiel pour lui : mais il perdit autant que s'il eût payé les cent mille écus. Les frais que lui occasionna la recherche des témoins qu'il fallut faire

venir de très-loin, furent excessifs ; les dommages et intérêts ne furent point épargnés ; la masse des dépens monta très-haut : de façon que si madame de St.-Vincent, dans le commencement, eût voulu lui promettre de ne pas recommencer, il auroit encore mieux fait d'acquitter les billets de cette faussaire, puisqu'il se seroit épargné trois ans de peines et d'inquiétudes, et qu'il n'auroit point amusé si long-tems le public, qui, en général, n'étoit pas prévenu en sa faveur.

CHAPITRE XIX.

Richelieu parvient à se faire des amis à la Cour; il est moins mal vu du Roi, et borne son ambition à régir la Comédie Italienne; détails de ses plaisirs. Il revoit Voltaire à Paris. Il se marie pour la troisième fois, et épouse madame de Rhote; événement qui détermine ce mariage.

Le maréchal de Richelieu, voyant qu'il n'est plus fait pour une cour nouvelle, n'a cependant point assez de courage pour prendre la résolution de n'y plus reparoître. Il a l'expérience qu'on réussit souvent par importunité, et il espère en bravant les désagrémens, parvenir à les faire cesser. Tout persuadé qu'il est d'être mal dans l'esprit du roi, il va faire sa cour, sans prendre garde à l'accueil qu'il reçoit. Il se rend chez les ministres : il leur témoigne tant d'attachemens, tant d'égards, il est si séduisant

avec eux, qu'il est admis peu-à-peu dans leur intimité. M. de Maurepas lui-même, cesse d'envisager un ennemi dans un vieillard encore aimable, qui cherche à le prevenir sur tout ; la reine le regarde d'un œil moins sévère, et le roi s'accoutume par dégrés à le voir approcher de sa personne.

Le maréchal satisfait de ces premiers succès, se livre avec plus de plaisir à des détails de comédie, qui de tout tems l'amusèrent beaucoup. Privé d'aller dans son gouvernement, et d'avoir part à des intrigues de cour qui lui deviennent presque étrangères, il n'a plus d'autre occupation que la comédie italienne. Il faut qu'il commande quelque part, et il devient despote chez les comédiens.

Sa correspondance politique avec sa fille madame d'Egmont, étoit cessée en 1773 par la mort de cette charmante femme, qui réunissoit les qualités aimables de son père, sans en avoir les vices, et qui emporta dans la tombe tous les regrets de ceux qui la connoissoient. Madame de Mauconseil, malgré son goût pour l'intrigue, ne pouvoit rien à la cour ; elle étoit réduite, ainsi que son vieil amant, à cabaler à la comédie, faute

de mieux, et aucun des deux ne perdit son tems.

Le maréchal, par le gain de son procès, trouvoit plus de momens à donner à ses plaisirs. Il n'étoit plus affecté des chansons ordurières et diffamantes, qui avoient été répandues contre lui ; chansons dans lesquelles il étoit traîné dans la boue de toutes les manières. Mais si d'un côté il avoit été traité avec tant de rigueur, de l'autre il avoit la consolation de voir qu'en Angleterre même, on lui rendoit plus de justice. Ses amis, pour effacer jusqu'à la trace d'un affaire si desagréable, s'étoient empressés de lui procurer un extrait du monologue de milord Catesbi, dans le drame du *suicide abjuré*, où il étoit question de lui. Le maréchal qui avoit coutume de prendre toujours le côté favorable de tous les objets, ne vit plus que les éloges qu'il méritoit réellement, et oublia bien-vite les injures et les satires. Quand par hazard elles frappoient encore ses oreilles, un regard jetté sur ce monologue, qu'on ne sera peut-être pas fâché de se rappeller, lui rendoit son entière sérénité. En voici l'extrait :

« La justice n'est qu'un vain nom ; l'hom-

me l'a sans cesse dans la bouche, jamais dans le cœur. Notre Bing fut puni pour avoir causé la honte de sa nation ; mais Sabran qui fit la gloire de la sienne, fut-il récompensé ? Envain, un grand prince destiné au trône, lui dit : *Vous portez un beau nom, mais vos actions sont encore plus belles.* Allié au sang royal, ses services n'en sont pas moins oubliés. Réduit dans sa pauvreté à s'arracher des bras d'une épouse chérie, nouveau Bélisaire, il va, à la honte du siècle, chercher aux pieds des Pyrenées une subsistance, que d'indignes ministres ont la barbarie de lui refuser. Pourquoi une ingratitude si atroce sous un roi bien-aimé ? Hélas ! ils ne peuvent pas tout voir ; leur sort fut toujours d'être trompés, bien plus encore que les autres hommes.

» Ferdinand en fut un exemple bien frappant. Quand on vit à sa cour celui qui découvrit l'Amérique, et qui le fit roi d'un nouvel hémisphère, pour prix d'un si rare service, traité comme un criminel, chargé de fers, victime de l'intrigue des courtisans, toujours jaloux du mérite qu'ils n'ont pas, et des éloges, des honneurs que reçoivent ceux qui savent se rendre utiles à l'état.

» O Colomb !

» O Colomb ! illustre persécuté, créateur d'un nouveau monde, ta statue érigée à Gênes sera un monument durable qui reprochera aux souverains leur injustice. Mais se corrigeront-ils ? Et le héros à qui, comme à toi, Gênes érigea une statue pour l'avoir sauvée, qui prit sur nous Mahon, etc., et qui dans cette journée sanglante de Fontenoi, décida enfin la victoire en faveur de Louis, toujours fidèle à son maître, dont il soutint l'autorité contre un parti puissant, livré aujourd'hui au ressentiment de ce même parti, sacrifié à une Messaline chargée de crimes et d'infamie, faussaire reconnue qu'on laisse impunie, n'éprouve-t-il pas la même injustice ? Et si elle se perpétue ainsi sous le meilleur des souverains, comment se flatter qu'elle cesse jamais à la cour des rois ? »

C'étoit là le talisman qui, en rappellant au maréchal ce qu'il avoit été, l'empêchoit d'imaginer qu'il eût pu perdre quelque chose dans l'esprit de ses concitoyens. Il croyoit avoir assez fait pour que le souvenir de sa gloire pût imposer même à ses ennemis, et il vivoit tranquille au milieu des beautés peu sevères qui venoient amuser sa vieillesse.

Il étoit persuadé qu'il ne devoit compte de ses goûts qu'à lui-même, et qu'on n'avoit aucun droit de lui faire un crime de sa vie privée.

Ses facultés sembloient toujours les mêmes, et les divinités qui, à l'aspect du vieillard, prétendoient rajeunir ce nouvel Eson, étoient toutes étonnées de voir qu'il n'avoit pas besoin du secours de leurs charmes. Toutes les débutantes étoient instruites du sacrifice qu'il exigeoit. Les actrices reçues, ignoroient encore moins qu'elles devoient payer l'augmentation qu'elles demandoient; de façon que le maréchal n'étoit occupé presque tous les matins, qu'à donner et à recevoir.

Quoique madame Rousse fût sa maîtresse en titre, cela ne l'empêchoit pas de lui adjoindre une foule de femmes de toute espèce. Quelquefois les soirs, quand il se trouvoit dans l'inaction, il ôtoit toutes ses marques distinctives, mettoit une redingotte commune, sortoit à pied par son pavillon du boulevard, et alloit rendre visite à ces beautés ambulantes, dont la rencontre est si fréquente dans Paris. D'autres fois même, il en faisoit venir chez lui, et ses laquais

étoient surpris de voir sortir de chez monseigneur, des femmes qui, la veille, ne leur avoient pas parues dignes de leur attention. Un soir, après une de ces promenades nocturnes, son valet-de-chambre de garde, lui vit mettre son épée sous sa redingotte, et reprendre le même chemin du boulevard. Comme il étoit dangereux de le questionner ou de le suivre, il attendit son retour avec inquiétude. Probablement il avoit eu quelque querelle : mais on n'a jamais sû comment elle s'étoit terminée ; car il revint tranquillement, sans laisser aucun indice de ce qui s'étoit passé.

Ces traits d'étourderie ne doivent pas surprendre dans le maréchal : il a dit vingt fois, pendant le cours de son procès avec madame de Saint-Vincent, quand la famille de cette dernière fit répandre des mémoires si affreux contre lui, qu'il aimeroit cent fois mieux que la provençale choisit un champion dans sa famille, pour terminer avec lui leur différend en champ clos ; et quoiqu'il eût 78 ans, il étoit assez confiant et assez brave pour se battre contre un jeune-homme.

Malgré son goût pour le changement, goût qui ne faisoit qu'augmenter avec l'âge,

mademoiselle Colombe l'aînée parut être la femme qu'il distingua davantage. Il fit faire son portrait, et quand cette actrice manquoit au public ou à ses camarades (ce qui n'étoit pas rare), il répondoit aux plaintes qu'on venoit lui faire : *Que voulez-vous que je lui dise? elle est si belle!* Il avoit le journal scandaleux de tout ce qui arrivoit aux actrices, et il s'amusoit beaucoup des tours qu'elles jouoient à leurs amans. Quand il apprenoit que quelques-uns avoient été rançonnés, il disoit assez plaisamment qu'il falloit bien que le prêtre vecût de l'autel.

Au milieu de ces tumultueuses occupations, il s'avisa de vouloir donner à sa maison un exemple de piété et de religion. Son ancien bibliothécaire, nommé Boquemare, homme d'esprit, et qui, depuis plus de 60 ans étoit attaché au maréchal, courbé sous le poids des années, qui ne quittoit plus la chambre depuis long-tems, venoit d'être brûlé par la faute des domestiques. Il parut en danger dès le jour même, et on crut qu'il falloit le réconcilier avec l'église, du sein de laquelle il s'étoit écarté depuis bien des années. Un capucin est mandé : mais Boquemare, tout en jurant de son mieux, à cause des

douleurs qu'il éprouvoit, trouva encore assez de forces pour persifler le moine, et l'engager à retourner dans son couvent où il figurera mieux que dans sa chambre.

On va prier le curé de Saint-Roch de venir au secours d'un pécheur impénitent ; mais toute son éloquence ne put convertir Boquemare, et il alla rendre compte au maréchal de sa mission : celui-ci lui dit alors que cette gloire lui est réservée, et qu'il est bien certain que son exhortation ne sera point aussi infructueuse. Plein de confiance, il va chez son bibliothécaire, et en montant 78 marches, il réfléchit qu'il manque à sa gloire de faire une conversion.

« Qu'est-ce donc, mon ami, mon ancien camarade, dit le maréchal, en prenant la main du malade ? On m'a rapporté que vous ne vouliez pas vous réconcilier avec Dieu. Allons ! je suis certain que, pour l'amour de moi, vous allez vous confesser de vos frédaines, qui, ainsi que les miennes, sont en bon nombre. Vous n'êtes pas dangéreusement malade ; mais cette petite formalité-là, si elle ne guérit pas le mal, ne l'augmente point. D'ailleurs vous n'ignorez pas qu'il faut donner un bon exemple dans une

maison ; et que, si on est maître de croire ce qu'on veut, on ne l'est pas de scandaliser tout le monde. Nous ne savons pas ce qui en est là haut; et il n'en coûte pas plus de faire ce qu'on demande. Le capucin est là, je vais vous l'amener ; ce sera l'affaire d'un moment.

» Monsieur le maréchal, reprit le mourant, il faut qu'un homme paroisse, jusqu'au dernier moment, ce qu'il a toujours été. Je n'aime pas la confession, et encore moins ceux qui confessent. Si vous étiez à ma place, et que j'allasse vous tourmenter, vous m'enverriez plus que promener. Je suis dans un moment où je puis avoir la même franchise, en vous priant de me laisser tranquille. Quand vous en serez-là, vous verrez qu'il est cruel d'être contrarié, et de ne pas mourir à sa fantaisie ».

» Mais, mon ami, l'éternité est si longue ! Dieu qui est si bon !.. » Il ne m'aime point, ajoute Boquemare ; je ne lui ai jamais demandé qu'une sainte apopléxie, et il me la refuse » !

Le maréchal croit qu'il est de son honneur de le faire changer de sentimens ; il le prêche de nouveau, lui parle avec toute

l'onction d'un saint directeur ; et les spectateurs convinrent qu'il ne lui manquoit que le bonnet quarré et la soutanne. Mais Boquemare récalcitrant, qui avoit trouvé souvent que son maître étoit un peu comédien, ne put s'empêcher de lui riposter qu'il l'étoit beaucoup dans cette occasion. Le maréchal fut obligé de le quitter, et de le laisser mourir à sa manière.

Il trouve, en sortant, le capucin, à qui il dit : « Il n'est pas encore bien décidé ; mais cela viendra peut-être. En tout cas, si cela ne vient point, il faut fermer les yeux là-dessus. C'est un bon homme qui n'a plus la tête à lui : et puis vous savez qu'il ne faut qu'un moment pour que la grace agisse. Une contrition, *in articulo mortis*, vous sauve un homme : il l'aura peut-être ; je l'ai bien disposé, et c'est presque la même chose que ce que vous auriez fait ». Boquemare reçut le capucin, et mourut en plaisantant avec lui.

Une autre scène attendoit le maréchal en descendant. Il rencontre chez lui une débutante des François, qui venoit faire sa cour au supérieur. Elle avoit du talent ; mais elle parloit un peu difficilement et étoit petite ;

ce qui fit dire au maréchal qu'elle avoit la langue trop longue et les jambes trop courtes. Malgré ces défauts, le public paroissoit très-content d'elle. M. de Richelieu, en lui faisant son compliment, trouva quelque chose à redire sur sa manière de déclamer ; elle étoit simple, et monseigneur aimoit un peu l'emphase. Il l'assura que le bon goût de la tragédie étoit perdu ; que mademoiselle Lecouvreur ne jouoit pas comme les actrices d'aujourd'hui; qu'il falloit faire sentir chaque vers; et il prétend qu'il veut à l'instant même lui donner une leçon.

Il se mit alors à déclamer le rôle d'Emilie dans la tragédie de Cinna. Le maréchal avoit la voix haute et dans la tête, de façon qu'en déclamant, cette voix produisoit des sons aigus et discordans ; il s'animoit pour donner de la chaleur ; il multiplioit de grands gestes, qu'il accompagnoit, pour produire le jeu muet de la scène, de grimaces et de contorsions plus risibles encore. Il est cependant enchanté de lui, dit à l'actrice de bien l'observer ; que c'est la façon de réciter des vers des Baron, des Dufrêne, des Lecouvreur, des Champmelé ; que c'est là du talent. La malheureuse débutante étoit sur

les épines ; elle suffoquoit de rire , et se mordoit les lèvres, pour résister a la tentation. Heureusement la leçon se termine, et M. de Richelieu croit qu'il lui est dû un double salaire , comme premier gentilhomme de la chambre, et comme maître de déclamation.

Il ne manque pas d'aller à la comédie le premier jour que cette actrice est annoncée; il monte à sa loge après la représentation, l'assure qu'elle a fait de grands progrès, qu'elle a parfaitement profité de ses conseils, et qu'il est bien fâché de n'avoir pas le tems de lui en donner plus souvent. C'est de l'actrice elle-même que nous tenons cette anecdote.

Si les rides se multiplioient sur le visage du maréchal, il ne perdoit point en vieillissant de son amabilité envers les femmes; il n'en approchoit aucune qui ne fût enchantée de son air galant, et de ses réparties agréables.

La femme d'un conseiller du parlement de Rouen vint voir Paris ; et, de toutes les curiosités qu'elle croyoit admirer, la vue du maréchal de Richelieu, dont elle avoit tant entendu parler, étoit ce qui la tentoit le plus. Il ne fut pas difficile de lui faire voir au

spectacle cet homme célèbre. « Quoi, dit-elle! c'est cette poupée, cette mine ridée, qui a tant fait parler et courir les femmes! Mon Dieu, comme de loin on grossit les objets! Voilà déjà un de mes desirs bien vîte éteint »!

Cependant, si le héros lui a fait une impression si défavorable, on lui assure que son hôtel, qui renferme mille choses précieuses fixera plus agréablement ses regards; le jour est pris, et une personne qui connoissoit un secrétaire se charge de l'y conduire avec une amie.

On les mène dans les appartemens du haut, dont la magnificence les étonne. Descendues ensuite dans celui du maréchal, qui venoit de sortir, elles admirent à leur aise les beautés qu'il contient: mais en entrant dans un grand cabinet, près de la bibliothèque, le premier objet qui se présente à elles, c'est le maréchal lui-même, qui étoit rentré par une porte dérobée, sans qu'on s'en fût apperçu. Les dames se retirent; le maréchal les suit, en leur disant: « Je vois, mesdames, que vous êtes ici guidées seulement par la curiosité de voir mes appartemens; je désirerois qu'un autre motif vous

y conduisît ; je vous gêne : je me retire ; je n'ai jamais su mettre obstacle aux desirs de la beauté. Soyez libres chez moi ; examinez tout ; je ne suis plus rien, et me sauve ». En même-tems, il ouvre une porte du jardin, et disparoît avec la célérité d'un jeune-homme.

« En vérité ! il est encore charmant, s'écrie l'étrangère ! je vois bien qu'il a dû faire tourner bien des têtes ; quand il parle, on ne s'apperçoit pas qu'il est vieux ».

Une autre fois, il rend une visite à une marquise, chez qui il n'avoit point encore été. Son coureur se trompe, et l'annonce chez une autre femme, dont l'appartement étoit vis-à-vis celui de la marquise. En entrant, le maréchal voit qu'on s'est mépris ; il salue la femme avec grace, en lui disant : « Pardon, Madame, de l'étourderie de mes gens ! j'allois voir un jolie femme, et je ne suis trompé que par le nom ; recevez mes excuses de ma brusque visite, et en même tems croyez que je n'oublierai jamais de ma vie, que je dois des remerciemens au hazard de m'avoir procuré une vue aussi agréable ». Il sort, en disant ces mots, et laisse cette femme toute surprise de trouver un vieillard aussi galant. Elle détestoit M. de Richelieu à

cause de son procès ; et nous sommes témoins que, depuis ce moment, elle changea de façon de penser.

Si M. de Richelieu étoit toujours l'adorateur des femmes, il n'en étoit souvent pas moins ingrat envers elles. Il avoit sans doute contribué à l'avancement de madame du Barry ; mais en même tems il avoit tiré parti de son crédit, pour faire réussir ce qu'il desiroit. Il lui devoit encore plus de reconnoissance, qu'elle n'avoit de remerciemens à lui faire, puisqu'il n'étoit pas la première cause de sa fortune ; et cependant, quoiqu'il se fût affiché pour son chevalier, il l'oublia dès qu'elle fût au couvent, et lui fit à peine quelques visites à son retour à Luciennes.

Si ce n'étoit pas l'envie de plaire à la nouvelle cour qui l'éloignoit de cette divinité, aux pieds de laquelle il avoit brûlé tant d'encens, il en faudroit conclure, qu'esclave des circonstances, il croyoit ne devoir aucun égard à ceux qui ne pouvoient plus lui être utiles.

L'arrivée de Voltaire vint lui procurer de nouveaux plaisirs. Depuis long-tems, ce patriarche de notre littérature n'avoit vu la scène françoise, sur laquelle ses ouvrages

avoient été si souvent applaudis. On jouoit alors une de ses dernières tragédies ; Irène, où l'on appercevoit encore des étincelles de génie, captivoit les suffrages ; et l'on crut qu'un vieillard près de sa tombe, malgré les décrets lancés contre lui, pouvoit, sans crainte, venir au milieu de ses adorateurs, et être le témoin de ses derniers succès.

Le maréchal s'empresse d'aller voir son ancien ami. Ils parlent de leurs erreurs, de leurs folies ; et tous deux rajeunissent un instant par le souvenir. Bientôt on prépare au poëte ce beau moment où il fut couronné sur le théâtre de la nation. Ce ne fut point la faveur, mais l'ivresse publique qui lui décerna la palme. Le souverain le plus chéri, le plus digne de l'être, n'auroit pu recevoir des hommages plus purs et plus multipliés. Richelieu, qui partageoit le triomphe de son vieil ami, va lui témoigner tout le plaisir qu'il ressent de l'accueil que le public vient de lui faire ; il croit que la tête de Voltaire est aussi exaltée que la sienne ; et il est étonné de le voir chercher lui-même à éteindre la joie qu'il doit éprouver. Tous d'eux crioient plutôt qu'ils ne parloient. Nous al-

lons rapporter leur conversation qui est bien propre à faire connoître l'ame de Voltaire.

« Hé bien ! mon cher Voltaire, dit le maréchal, vous devez être bien satisfait ! — Ils m'ont tué avec leurs couronnes ; j'en ai un peu plus que les autres, et voilà tout ! — Mais, mon ami, ce transport universel, cette ivresse générale, tout cela a dû vous faire un bien grand plaisir ! — Monsieur le Maréchal, c'est le triomphe d'Arlequin, en comparaison des vôtres. — Que dites-vous ? Si j'ai un petit coin dans l'histoire, vous y aurez la première place. — Elle ne sera donc pas faite par ce Clement et tous les barbouilleurs de sa classe. — Mon cher Voltaire, il n'y a point de Clément qui tienne ! Ce jour-ci doit vous faire voir combien vous êtes aimé, combien on rend justice à vos talens. Avez-vous vu ce concours de peuple qui suivoit votre voiture ? cet enthousiasme qui partoit du cœur, et qui n'étoit pas factice ? Ce n'étoit point l'envie seulement d'applaudir, qui nous faisoit battre des mains : c'étoit un besoin impérieux qui nous commandoit à votre aspect ; c'étoit le grand-homme qui nous arrachoit une preuve dé-

monstrative d'admiration. Jouissez, mon ami, de ce beau moment; il fait votre éloge et celui des Parisiens. — Je sais apprécier tout cela, monsieur le Maréchal; n'en ont-ils pas fait autant pour ce malheureux siège de Calais »?

On voit à quel point cet homme vraiment extraordinaire, qui a laissé si loin derrière lui tous ceux qui ont voulu suivre la même carrière, qui a porté par-tout le flambeau de la philosophie, qui a su amuser en instruisant, enfin, qui a réussi dans presque tous les genres, avoit le malheur d'empoisonner tous les instans de jouissance que ses triomphes devoient lui procurer.

Le maréchal passoit peu de jours sans voir son ami; ils avoient tant de choses à se dire, que leur conversation étoit toujours intéressante. Voltaire laissoit sans-cesse paroître le regret qu'il avoit de n'être pas demandé à la cour, où il y croyoit aussi mériter quelqu'accueil; il avoit peine aussi à se consoler de la mort de Lekain, qui avoit été mis en terre, le jour de son arrivée. *La tragédie est morte avec lui*, disoit-il; *il ne faut plus en faire.*

Tout le monde sait que cet homme célèbre

ne jouit pas long-tems de sa gloire ; et que M. de Richelieu crut le rappeller à la vie, en lui envoyant de son opium préparé. Le remède fut infructueux ; mais le public crut, comme nous l'avons déjà dit, qu'il avoit précipité la fin des jours de Voltaire.

Le maréchal fut aussi sensible à sa perte, qu'un homme qui tient à peu de chose, peut l'être. Ce qui le révolta le plus, ce fut le refus que fit le curé de Saint-Sulpice, de rendre les derniers honneurs à son ami. « C'est un cagot, dit-il, qui agit comme un homme qui ne sait pas son métier. Au lieu de crier au scandale, et de confirmer par la mort même de Voltaire, que celui-ci a cru avoir raison en écrivant aussi légèrement contre la religion, il devoit, au contraire, s'enfermer avec lui, ne dut-il parler que de la pucelle ! et publier ensuite que le poëte montroit la plus grande résignation ; qu'il mouroit répentant, et comme un saint. Les gens d'esprit n'en auroient pas été la dupe ; mais les imbéciles (et le nombre en est grand), n'auroient pas manqué de crier au miracle, et de regarder le curé comme un grand-homme, d'avoir fait une si belle conversion. Au contraire, desirant venger, non

la religion, mais les gens à soutane, peints d'après nature par Voltaire, il a voulu continuer sa plate comédie, en refusant la sépulture à son corps; il a cru punir un cadavre. La sequelle noire a triomphé. Pauvres gens! Le coup n'en est pas moins porté. C'est un enfant qui veut battre un marbre contre lequel il s'est cassé la tête ».

M. de Richelieu déclama quelque tems contre cet événement; mais dissipé par le plaisir, il oublia bientôt son ami et le curé.

Il apprend qu'à Bordeaux on a tiré le canon pour l'intendant. Sevère observateur de l'étiquette, ne pouvant plus aller réprimer lui-même cet abus, il en porte ses plaintes au maréchal de Mouchi, qui lui répond, qu'il trouve la canonnade aussi extravagante que lui; que si elle étoit du château Trompette, il laveroit la tête à M. de Fumel; mais qu'elle est partie des vaisseaux, où chaque particulier est le maître de faire canonner une femme-de-chambre. « Votre protégé Louis, ajoute-t-il, a voulu faire sa cour, pour avoir de l'argent pour le bâtiment de la comédie, et a pétardé en conséquence monseigneur l'intendant ».

Depuis long-tems, on prioit le maréchal de dicter quelques détails sur sa vie, et de permettre qu'on les redigeât sous ses yeux; plusieurs personnes s'offroient de tenir la plume : mais c'étoit toujours de nouvelles difficultés de sa part. Il a confié des matériaux à plusieurs particuliers qui en ont fait peu d'usage; toutes les recherches faites dans ses papiers ont eu très-peu de suite, parce que le maréchal n'en mettoit à rien. A dire la vérité, ses papiers furent dispersés, et ce fut à qui en réuniroit le plus; mais nous assurons le public que nous sommes seuls possesseurs des manuscrits connus du maréchal. Il avoit dit aussi à l'abbé de Voisenon, qu'il appelloit, d'après Voltaire, l'*évêque de Montrouge* : « Un jour je me confesserai à vous, et je vous permets de réveler ma confession. Vous l'écrirez, mon petit abbé; et mes péchés, embellis du charme de votre style, deviendront agréables au public ». L'abbé accepta cet emploi avec plaisir, se rendit plusieurs fois chez M. de Richelieu qui, toujours occupé de mille choses différentes, négligea de tenir sa promesse.

Cependant, au milieu de ses plaisirs, il

se trouvoit quelquefois isolé ; il avoit souvent parlé de se marier, et il avoit été question de la présidente Portail ; ensuite il voulut choisir une jeune princesse d'Allemagne : mais tous ses projets s'évanouissoient bientôt. Ce qu'il trouvoit de plus piquant dans ce dernier hymen, étoit de contracter trois mariages sous trois règnes différens ; car il tenoit toujours aux choses singulières.

Une indisposition très-grave le détermina enfin à choisir une compagne pour veiller à la conservation de ses jours. Une indigestion le mit à toute extrémité. On crut qu'il touchoit à son dernier moment. Un homme monte à cheval, et court avertir son fils qui chassoit dans la plaine de Gennevilliers ; ses amis le regardent déjà comme un nouvel héritier, et le duc vole recueillir les derniers soupirs de son père. Il le trouve sans connoissance, pâle, défiguré, les traits renversés : il l'appelle envain ; le maréchal ne tient presque plus à la vie. Le fils ne peut soutenir ce spectacle déchirant, et va chez son beau-frére, le comte d'Egmont, attendre que son père soit mort. Quoique frappé du coup qui le menace, il ne peut s'empêcher de réfléchir sur le bien immense qui l'at-

tend ; et malgré lui, ces idées de fortune diminuent un peu l'accablement où il est plongé. Il attend de moment en moment la fatale nouvelle : mais le ciel qui a pitié de sa douleur rend ce père tendre à la vie ; on lui annonce qu'il est beaucoup mieux ; il va le voir ; et le premier mot que lui dit le maréchal, c'est : *Je ne suis pas encore mort ; vous n'hériterez pas cette fois-ci.*

Quand M. de Richelieu reprit connoissance, on lui avoit fait part de la visite du duc de Fronsac ; et comme parmi ce qui l'entouroit, il y avoit des gens peu portés pour lui, ils firent entendre au père qu'il étoit arrivé avec toute l'avidité d'un héritier ; ce qui avoit indisposé un peu le vieillard qui, dès le lendemain, fit des visites dans Paris.

Il avoit l'habitude d'aller chez madame de Rhote, veuve d'un colonel Irlandois, qui demeuroit aux Tuileries. Quoiqu'elle fût logée très-haut, cela n'effrayoit pas M. de Richelieu qui avoit du plaisir à trouver l'amitié dans ce réduit élevé. L'accident, qui venoit de lui arriver, lui avoit fait sentir plus que jamais le besoin d'une femme

complaisante, qui prodigueroit ses soins à sa vieillesse; il vit dans cette dame, l'être qui lui étoit nécessaire, et bientôt lui proposa sa main.

Madame de Rhote n'imagina pas qu'elle dût se refuser au bonheur de M. de Richelieu, ni que la tranquillité que lui donnoit un état obscur, pût l'emporter sur l'existence brillante qu'on lui offroit, et sur le plaisir d'être la femme d'un pair, doyen des maréchaux de France; car M. de Richelieu venoit d'avoir le Tribunal. Le mariage fut résolu, et le maréchal courut aussi-tôt chez son fils pour lui en faire part.

Cette nouvelle parut le surprendre: il crut que son père vouloit faire une plaisanterie. Mais le maréchal l'assure qu'il a fait un choix qui sera le charme de sa vieillesse: il lui ajoute qu'il s'est marié à sa fantaisie, et qu'il peut bien en faire autant; que d'ailleurs il ne doit pas craindre les enfans; que s'il a un fils, il en fera un cardinal, et qu'il doit savoir que cela n'a pas fait de mal à leur famille.

Le mariage fut célébré au grand conten-

tement du maréchal et de madame de Rhote ; et le marié, âgé de 84 ans, se conduisit beaucoup mieux ce jour-là, qu'il n'avoit fait avec sa première épouse, quoiqu'il n'en eût alors que seize.

CHAPITRE XX ET DERNIER.

Le Maréchal s'occupe entiérement du tribunal, et de la comédie ; il va faire son année de service à la cour ; il est pendant quelque tems le seul des premiers Gentils-hommes de la Chambre, en état de faire ses fonctions ; il n'est point fidèle à sa dernière femme ; une ancienne maîtresse le fait son légataire universel. Affaire de M. de Noé, d'Arthur. Le maréchal perd la tête ; on lui ôte le tribunal ; il meurt.

La maison de M. de Richelieu prit une autre face depuis son mariage. Ce torrent de filles cesse d'y circuler ; les comédiennes seules ont le droit d'approcher de leur supérieur, et la maréchale encore etonnée de l'état nouveau où elle se trouve, devient médiatrice des graces qu'il accorde. L'opéra-comique, cet enfant adopté par la Comédie Italienne, qui, après avoir couru de foire en foire, de tréteaux en tréteaux, avoit

obtenu une existence fixe, venoit de chasser sa mère, pour s'associer à une nouvelle comédie Françoise. Tout Paris desiroit une seconde troupe, et seconda d'abord les premiers essais de celle établie sur le théâtre italien. Mais le choix des sujets fut si mal fait, que le public toujours peu consulté, se dégoûta bientôt d'un genre qu'il auroit desiré voir uni à l'opéra, s'il eût été mieux étayé.

Les comédiens, toujours certains d'être les maîtres avec un supérieur qui ne pouvoit rien refuser à une jolie femme, firent des réglemens à leur fantaisie, que le maréchal signa, comme s'il eussent été les siens. Les intendans des menus, plus puissans que les premiers gentils-hommes, qu'ils menoient au gré de leurs caprices, appuyerent ces réglemens iniques qui favorisoient leurs maîtresses et leurs protégées. Les auteurs seuls, quoiqu'on disposât de leurs intérêts, ne furent point appellés, et ils subirent des loix sans les connoître.

Ils représentèrent en vain que la masse générale des gens de lettres qui travailloient pour ce théâtre, le faisoit absolument subsister, puisque n'ayant aucun fond, il lui

falloit continuellement des pièces nouvelles ; que cependant tous les auteurs ensemble, n'avoient pas pour retribution, ce que trois comédiens retiroient de leur part ; qu'ils e partageoient pas dans les petites loges dont le produit étoit de quatre cent mille livres par an, et qu'il étoit juste que leur sor fût à proportion de la part des comédiens qu'ils faisoient vivre splendidement, et dont la plûpart cependant avoient des dettes.

Mais leur voix se perdit dans le désert ; ils n'avoient pas de femmes pour aller en députation appuyer leurs demandes ; leur arrêt étoit pronon cé : il fut exécuté. Ils furent molestés par une double lecture, que ce théâtre seul s'arrogea le droit d'exiger, par l'indécence dont elles se firent, par les tracasseries des distributions et répétitions, et enfin par la rétribution injuste qu'ils retiroient, rétribution faite sans avoir établi la recette du jour et la dépense, et présentée sur un chiffon de papier par un controleur. Quand par hazard un auteur plus sacrifié encore que les autres parvenoit à se faire entendre du maréchal, il lui répondoit : *Que voulez-vous ? ils ne sont pas riches ;*

ils n'ont eu cette année-ci, que vingt-quatre mille livres de part ? et l'auteur étoit obligé de se retirer en souhaitant, puisqu'il le falloit, que cette part montât à cent mille livres, pour retirer lui-même quelque fruit de ses travaux.

D'ailleurs, tout plaignant étoit éconduit par un ancien comédien Italien, qui avoit eu l'adresse d'échapper à la proscription générale, qui étoit resté comédien, sans l'être, puisqu'il ne jouoit plus, et qui, connoissant son inutilité, s'étoit rendu nécessaire en se mêlant de tout. Plus Italien encore que les autres, souple, rempant dans le besoin, il avoit été conservé par pitié, et devint despote, quand il se crut appuyé du supérieur. Cet homme adroit connut le foible du maréchal ; il alloit chaque jour, lui conter l'anecdote scandaleuse de la comédie, ce que telle actrice avoit fait, le résultat de l'assemblée ; et le vieillard qui aimoit toujours les aventures gaillardes, prit tant de plaisir aux récits de ce baladin, qu'il lui devint absolument essentiel, et qu'il lui fut aussi nécessaire tous les matins, que son thé, dont il avoit depuis long-tems contracté l'habitude. On juge bien qu'un tel agent avoit toujours

raison ; et c'étoit devant cette respectable idole, que tout auteur devoit s'humilier, s'il vouloit être joué (1).

Le maréchal, malgré les grandes occupations de la comédie italienne, ne négligeoit pas les affaires du tribunal. D'un côté, il trouvoit du plaisir, et de l'autre il avoit de quoi satisfaire son goût pour le luxe et les objets de représentation. Il s'occupa d'abord de se faire rendre avec ostentation, tous les honneurs dus à sa place ; il fut flatté de voir

(1) On prétend que cet ex-comédien, s'étant épaulé d'un homme attaché au duc de Fronsac, moyennant quelques écus, des dîners, et des billets de comédie, parvint à avoir le même empire sur ce duc, en usant des mêmes moyens qu'avec son père. On assure de plus que monseigneur le duc et pair de France puisa deux mille écus dans la bourse de l'histrion, qui se vantoit en conséquence de le mener à sa fantaisie. Qu'attendre d'un pareil supérieur? Nous rencontrons beaucoup de gens étonnés de voir encore des premiers gentils-hommes de la chambre, des intendans des menus-plaisirs, figurer dans une loge qu'ils ne payent pas, en qualité de ministres des spectacles, eux dont l'administration a été si mauvaise. On dit aussi qu'ils donnent toujours des billets, comme supérieurs des comédies. Cela paroît à tout le monde contradictoire avec le nouvel ordre de choses.

une nouvelle cour reparoître chez lui, et il crut encore jouir de ces momens heureux, où tout s'empressoit à satisfaire sa vanité.

Toujours fastueux, il tint un état considérable; et c'est peut-être un reproche qu'on doit faire à sa nouvelle épouse, d'avoir souffert qu'on dépensât plus de cent mille livres par an, seulement pour la table; et le reste étoit à proportion. Il falloit plutôt faire payer des créanciers à qui il étoit dû depuis longtems; il lui auroit été facile d'acquitter pour un million de dettes en huit ans; et aulieu d'entendre les plaintes de ces mêmes créanciers, elle jouiroit actuellement du bonheur de les savoir heureux et soldés. Le maréchal avoit plus de 450 mille livres de rente. En abandonnant 50 mille écus pour un objet aussi sacré, il restoit un revenu assez considérable pour vivre encore spendidement; et les anciens serviteurs du maréchal, n'éprouveroient pas l'incertitude cruelle de jamais toucher les legs qui leur ont été faits.

M. de Richelieu qui, par les affaires du tribunal, se trouvoit en relation avec tous les ministres, alloit fréquemment à Versailles, et trouvoit même les occasions d'y

être utile. Ce n'étoit plus ce courtisan presque proscrit de la cour ; il y étoit vû comme un homme extraordinaire, qui bravoit toutes les infirmités de la vieillesse. Il vint faire son année de service. Il partagea avec sa femme tous les avantages de sa place ; il recevoit les ministres, alloit chez eux, et put se croire encore sous le règne du feu roi par le crédit dont il jouissoit. Louis XVI le recevoit avec bonté, et se ressouvenoit, quelquefois, que si ce vieillard avoit des torts, il étoit peu de courtisans qui eussent fait autant de belles choses que lui.

Par la suite, quand la surdité du maréchal devint plus forte, le roi eut assez d'indulgence pour ne pas lui dire de quitter une jeune cour qui n'étoit plus faite pour son âge. Quelques legères humeurs passagères l'en avertissoient quelquefois ; mais M. de Richelieu qui vouloit toujours tenir à quelque chose, ne prenoit pas garde à ces petits désagrémens. La nature même de son service devoit l'engager à y renoncer ; il faut être long-tems de bout : mais le plaisir qu'il éprouvoit sans doute à être auprès du roi, l'empêchoit de s'appercevoir de sa lassitude, ou la lui faisoit supporter.

Cependant par fois, la fatigue devoit être longue. Un soir il présente, selon l'usage, la robe-de-chambre au roi. Sa majesté occupée à parler chasse, ne l'apperçoit pas, et va causer avec un chasseur qui étoit du côté opposé ; le maréchal, les bras tendus, le suit en chancelant ; le roi, plein de son sujet, revint à l'endroit d'où il étoit parti. Le maréchal, toujours muni de la robe-de-chambre, revient sur les pas de son maître qui fait encore quelques tours sans le voir ; et cette scène qui, si on osoit la comparer à une comédie, ressemble parfaitement à celle d'Hector dans le joueur, dura quelques minutes, et ne fut pas suffisante pour déterminer M. de Richelieu, à renoncer aux honneurs de présenter une chemise et un chapeau.

Il étoit encore glorieux d'avoir été appellé près du roi, parce que tous ses camarades étoient malades. Lui seul, malgré son âge, se trouvoit en état de les remplacer. Son fils gissoit dans son lit, rongé de goutte et d'ennui ; il va le voir en même-tems, et trouve singulier qu'un jeune-homme soit déjà sujet aux maux de la caducité. Il lui dit qu'il faut du courage, et que quand il a la goutte à

un pied, il se tient sur l'autre ; en même-tems pour le lui prouver, il reste plus d'une minute sur une jambe. Le duc de Fronsac n'avoit point assez de ses douleurs, sans être convaincu par cette belle expérience, que l'héritage n'approchoit pas.

Le maréchal alloit parler comédie chez M. de Maurepas ; et comme ce ministre aimoit pour le moins autant donner son attention aux choses agréables, qu'aux affaires, il en étoit bien accueilli. En qualité de premier gentil-homme, il s'empressoit de faire jouer les pièces qui lui convenoient, et il obtenoit quelques graces pour prix de ses soins et de sa complaisance. Il fut même question un jour d'arranger un soupé avec mademoiselle Contat, qui avoit fait grande sensation à la cour dans plusieurs rôles, et sur-tout dans celui des *folies amoureuses* ; M. de Maurepas en parut épris ; et on cherchoit à terminer le roman, en lui faisant payer les dettes assez nombreuses de cette actrice, qui ne concevoit pas qu'on pût vivre avec trente mille livres de rente. Le ministre cependant trouva les dettes trop chères, ou n'eut point assez d'amour pour les acquitter.

M. le comte d'Artois s'en chargea peu de tems après.

M. de Richelieu étoit gouverné dans son intérieur par sa femme, dont il ne pouvoit pas trop reconnoître les soins. La gouvernante la plus minutieuse n'auroit pas pu porter plus loin les attentions : elle écartoit jusques aux mouches qui venoient tourmenter son époux ; elle prenoit des précautions pour qu'il n'eût pas occasion de se livrer à son ancien goût, à ce goût des femmes si souvent satisfait ; elle craignoit, avec raison, qu'en alterant ses forces, il n'accélérât la fin de sa carrière ; et en perdant un ami, elle sentoit bien que tout l'éclat dont il brilloit, cesseroit de rejaillir sur elle.

Cependant son vieil époux trouvoit les moyens de mettre en défaut sa vigilance craintive. Quoique la maréchale fût presque toujours témoin des audiences qu'il donnoit aux actrices, il savoit saisir de petits momens favorables, et elle ne put éviter le sort de ses deux premières femmes. Il prétextoit des affaires pour sortir seul, et pour donner des rendez-vous.

Il avoit reçu plusieurs lettres d'une femme qui

qui demeuroit dans le carrefour de la comédie italienne. C'étoit une jeune beauté, ni vestale, ni tout-à-fait fille, qui, après lui avoir écrit pour l'avancement d'un parent qu'elle avoit dans la connétablie, lui demandoit un rendez-vous chez lui. La dernière lettre étoit agréablement tournée; elle donna envie au maréchal d'aller voir l'objet qui réclamoit ses bontés. Il charge son laquais de confiance, nommé Quosimo, au fait de ces sortes de détails, de porter une réponse à cette dame, d'examiner en même-tems si elle est jolie; et, dans ce cas, de lui dire qu'il ira demain à midi chez elle.

Le rapport est favorable. M. de Richelieu sort à l'heure prescrite, en annonçant une visite au maréchal de Biron, avec lequel il étoit alors en querelle, parce que ce dernier, en qualité de colonel des gardes-françoises, désignoit une place distinctive pour sa voiture à la porte de tous les spectacles, et n'en vouloit pas fixer une pour celle du premier gentil-homme; mais cette affaire l'inquiète peu dans ce moment : il se fait conduire chez la dame qui l'attend.

Il voit que son homme ne l'a pas trompé: il trouve une jeune blonde de vingt ans,

bien faite, qui réunit de beaux yeux à la bouche la mieux ornée ; tout invitoit à l'amour en la voyant, et le maréchal, qui avoit alors plus de 86 ans, sentit qu'il rajeunissoit près d'elle. Il lui promet d'avancer son parent, et l'assure qu'il n'a rien à refuser à une aussi charmante personne ; mais en même-tems il la supplie d'avoir pitié d'un bon vieillard, qui ne peut l'admirer sans retrouver son printems, et qui brûle de rendre hommage à des charmes qu'il apperçoit. La dame croit que M. de Richelieu est habitué à ces expressions hyperboliques ; elle badine avec lui : mais le maréchal insiste, et exige service pour service. Poussée à bout, la jeune blonde s'imagine qu'elle n'a pas de grands risques à courir ; et moitié curiosité, moitié envie de réussir dans sa demande, elle s'humanise pour le bon vieillard ; elle se persuade que l'indfiélité qu'elle commet ne sera pas grande. . . Quel fut son étonnement ! La métamorphose est complette ; c'est un jeune homme qui l'adore, qui lui en donne des preuves réitérées, et qui la laisse surprise et ravie d'un tête-à-tête aussi inattendu. Nous tenons ce fait d'une de ses amies, à qui elle a dit : « qu'à vingt ans,

on n'auroit pas pu se mieux conduire que le maréchal.

Il est certain qu'il n'éprouvoit presque aucune infirmité de la vieillesse ; un peu de surdité, qui augmentoit dans certains tems, étoit le seul tort de la nature envers lui : du reste, il en étoit l'enfant gâté. Il montoit encore à cheval ; il n'y avoit pas très-long-tems qu'il faisoit des courses considérables pour son âge ; il alloit dîner à cheval à Conflans, chez l'archevêque de Paris, M. de Beaumont, et revenoit de même au galop. Il lui étoit réservé de faire jusqu'à la fin de sa vie des choses extraordinaires. Il étoit très-lié avec M. de Beaumont ; et ce monseigneur qui excommunioit les comédiens, qui ne vouloit pas qu'on les mariât sans qu'ils renonçassent au théâtre, qui exigeoit, pour leur accorder la sépulture, qu'ils fissent en mourant amende honorable de leur profession, cet homme, toujours en convulsion quand il parloit de l'anathême prononcé contre les histrions, vint un jour demander à son ami un ordre de réception pour la comédie italienne. Le maréchal, accoutumé à tout, fut étourdi de la demande ; il croit n'avoir pas bien entendu M.

l'archevêque, et le fait répéter : mais enfin il ne peut plus douter qu'il s'intéresse à madame la Caille, dont il vante l'honnêteté, s'il n'a pas lieu d'en prôner les talens. L'état du protecteur, son zèle apostolique, la singularité de sa demande, tout engagea le maréchal à signer sur-le-champ l'ordre de cette actrice, dont il soutint la médiocrité, par attachement pour le prélat, envers et contre le public et les comédiens.

Il étoit encore réservé au maréchal d'être fait légataire universel d'une femme, qui se ressouvenoit avec plaisir de quelques momens qui lui avoient été anciennement donnés. Cette dame, nommée Gayac, qui demeuroit à Compiègne, crut probablement s'honorer en léguant à-peu-près cent mille livres, sans compter le mobilier, à un grand seigneur, qui n'avoit pas besoin de cette augmentation de fortune, et en deshéritant un neveu sans secours, qui étoit en apprentissage chez un ouvrier.

Le maréchal n'eut d'autre embarras pour recueillir cette succession, que de terminer un différend qui étoit survenu pour l'héritage, entre lui et son fils. La bonne dame avoit substitué une partie de son bien en faveur

du duc de Fronsac ; et celui-ci, qui ne demandoit pas mieux que d'hériter aussi vîte que son père, vouloit entrer en jouissance dans le moment ; il contesta la délivrance du legs : cette petite altercation se termina par un compromis d'avocats.

Cependant, au milieu de ces démêlés, le pauvre neveu élevoit la voix ; il avoit fait un mémoire, par lequel il réclamoit un bien qui devoit légitimement lui appartenir ; il peignoit sa misère, le besoin qu'il avoit d'être secouru, et il tendoit les bras vers les légataires qui nageoient dans l'opulence. Ses plaintes furent inutiles ; la loi étoit contre lui, et le cri de la justice et de l'humanité ne fut point entendu. On prétend que plusieurs personnes s'écrièrent alors, qu'elles seroient au désespoir d'être grands seigneurs à condition de penser aussi mal.

Le prince Henri de Prusse vint à Paris, et le maréchal, toujours prêt à se signaler, lui donna une fête superbe dans son hôtel. Il cause avec lui de ses anciennes campagnes, des fautes qui ont été commises, avec une présence d'esprit qui étonne le général prussien. M. de Richelieu, pour qui le roi de Prusse avoit de la considération, saisissoit

toutes les occasions d'entretenir une correspondance avec ce souverain; il lui avoit écrit sur différens objets, et la dernière fois, ce fut pour lui recommander le comte de Chinon (actuellement M. de Fronsac), qui alloit voyager en Allemagne. Il avoit une prédilection particulière pour ce petit-fils. Croyant sa succession meilleure qu'elle n'étoit, il l'avoit fait son légataire universel; il étoit enchanté des heureuses dispositions qu'il annonçoit, et disoit continuellement qu'il auroit toutes ses bonnes qualités, sans avoir ses défauts (1).

La réponse que fit le roi de Prusse au

(1) Le maréchal voyoit juste. Le jeune de Fronsac actuel a été très-bien élevé, et accoutumé dès l'enfance, par un bon instituteur, à connoître que la naissance et la fortune, qui devoient établir une différence entre les hommes, n'en formoient point assez, pour donner le droit d'humilier et de tyranniser ses semblables. Tous ceux qui le connoissent, peuvent répondre de son honnêteté. Il ne s'est pas cru dispensé du travail, et sait parfaitement cinq ou six langues. Enfin on peut assurer qu'il n'avoit pas besoin de la révolution, pour apprendre à penser en homme juste; et qu'en suçant le lait aristocratique de la maison de Richelieu, il a su développer par l'étude le germe des vertus du citoyen et du sage.

comte de Chinon, prouve à quel point il admiroit le cardinal de Richelieu, et qu'il estimoit aussi les talens du maréchal. Il s'informe du jeune comte, comment il se nomme ; et sur ce qu'il lui dit qu'il s'appelle Chinon, le monarque reprend : qu'est-ce Chinon ? je ne connois pas ça. Monsieur, quand on porte un nom comme celui de Richelieu, on ne doit pas le changer pour un autre.

On peut juger que la vanité du maréchal fut bien satisfaite, quand il fut instruit de cette anecdote.

L'âge altéroit peu-à-peu ses organes : mais il éprouvoit des disparates dans les idées qui annonçoient le ravage des années. On s'en apperçut la première fois à la Comédie Italienne, où il demanda : *On ne s'avise jamais de tout*, joué par madame la Ruette et Cailleau, qui étoient retirés du théâtre depuis bien long-tems ; et cependant en s'affoiblissant, il ne cessoit pas d'être altier.

Tout éloigné de Bordeaux qu'il fût, il vouloit toujours y avoir de l'influence. Il avoit obtenu la permission d'y retourner, et faisoit tous les printems le projet d'aller voir la salle de spectacle qu'il y avoit fait

bâtir. Sa femme qui craignoit que le voyage ne lui fût nuisible, trouvoit le moyen de détourner ces idées ; mais le maréchal voulant sans cesse les réaliser, s'occupoit comme autrefois des détails de son gouvernement.

Il avoit donné des ordres pour le spectacle. Il défendit que les jurats allassent dans sa loge ; prescrivit au suisse de ne laisser entrer sur le théâtre que ceux qui seroient de service, et voulut faire exécuter rigidement les réglemens qu'il donnoit.

M. de Noé, maire de la ville, prétendoit au contraire, en cette qualité, avoir quelques droits sur la comédie ; et sur-tout, jouir de celui de donner des ordres au suisse que la ville de Bordeaux payoit. En conséquence, il entre sur le théâtre avec quelques jurats : le suisse lui en refuse l'entrée, le maire le menace de la prison, et malgré sa résistance, pénètre sur le théâtre.

La plainte est aussi-tôt portée au maréchal, qui croyant son autorité compromise, recouvre toutes ses forces et sa présence d'esprit pour se venger. Il fait envisager le suisse comme une sentinelle qu a été forcée dans son poste, et croit devoir agir militairement avec M. de Noé. Chef du tri-

bunal, il le fait mander pour rendre compte de sa conduite. M. de Noé qui se persuade que ce n'est qu'une affaire de police, refuse d'obéir, et écrit au ministre à ce sujet.

La contestation est portée au conseil, composé de gens à qui le maréchal a rendu quelques services, ou qui veulent l'obliger ; et l'affaire est renvoyée au tribunal, pour en connoître. Voilà M. de Noé entre les mains de son adversaire qui use de toute son autorité pour le punir ; il s'agit de se venger : le maréchal ast actif A l'expiration des délais, M. de Noé ne paroît point devant ses juges ; les ordres les plus sévères sont donnés à toutes les maréchaussées de l'arrêter par-tout où il sera, et de le conduire pieds et mains liés à Paris. Il fut obligé de se sauver, de s'expatrier, et de ne reparoître qu'après la mort de son persécuteur.

Arthur, connu par sa manufacture de papiers, avoit acheté de M. d'Angivilliers un terrein sur le boulevard. Se croyant libre de disposer d'un bien qui est à lui, il fait bâtir la maison qu'on y voit en face du pavillon appellé d'Hanovre. Le maréchal, en se promenant, voit élever l'édifice. Il avoit toujours eu assez de crédit, pour contenir tous ceux

qui avoient voulu borner sa vue de ce côté, quoiqu'à dire la vérité, ce bâtiment ne le gênât en rien : il trouve mauvais qu'on bâtisse de l'autre côté de la rue, sans sa permission ; il croit avoir d'anciens titre usurpés par le duc d'Autin ; et, sans être incommodé de la nouvelle construction, il prétend les faire valoir.

Les gens de cette espèce avoient toujours des hommes empressés d'exécuter leurs volontés, telles qu'elles fussent, sans prendre sur eux de leur faire aucune représentation. Arthur est assigné : il répond que M. d'Angivilliers lui ayant vendu un terrein appartenant au roi, c'est probablement pour en faire ce qu'il voudra ; que d'ailleurs le bâtiment ne peut nuire à M. de Richelieu, et qu'il est trop juste pour faire suspendre des travaux dont le retard peut causer beaucoup de tort à sa manufacture.

Richelieu ne voit qu'un homme qui ose lui résister. Ses organes semblent se ranimer ; et, sans s'arrêter par l'idée du mal qu'il va faire, il fait évoquer cette affaire au conseil. C'est-là qu'il étoit sûr de trouver des amis ; MM. de Vergennes et Bertin lui étoient

vendus, et sa cause devoit absolument être excellente.

Pendant ce tems, les travaux d'Arthur furent suspendus; dix-huit mois s'écoulèrent, sans qu'il pût attendrir le maréchal. Il lui fit parler par tous ceux à qui il croyoit du crédit sur son esprit; lui proposa des accommodemens; démontra qu'il lui faisoit le plus grand tort, pour le plaisir de lui en faire : le vieux Richelieu fut inflexible ; il demanda une somme d'argent considérable ; on voulut qu'il y eût un jugement de prononcé, parce qu'il savoit qu'il lui seroit favorable.

Il ne se trompoit pas. Le conseil, toujours voué à l'autorité et aux grands, prononça en faveur du doyen des maréchaux de France, qui plaidoit contre un marchand de papier; le public cria : mais alors qu'étoit le public? Arthur désolé, n'osant pas encore faire connoître son mécontentement, renfermant ses justes plaintes dans le fond de son cœur, eut recours, de nouveau, à tous les amis du maréchal, et implora leur médiation. Enfin, en parvint à faire entendre à M. de Richelieu, qu'il alloit devenir la fable de Paris, s'il continuoit de maltraiter un entrepreneur si connu : la crainte de voir re-

paroître les libelles et les satires, que le procès de madame de Saint-Vincent avoit fait naître, fut le seul motif qui le porta à consentir à un accommodement. Arthur n'en fut pas moins victime d'avoir été trop voisin d'un grand seigneur.

M. de Richelieu, qui recouvroit ses facultés morales pour être despote, n'avoit plus la même énergie, quand on lui proposoit de réformer des abus. Il savoit qu'on vendoit quelquefois chez lui les graces qu'il accordoit, et il ne s'en inquiétoit pas davantage. Il recevoit contiuuellement des plaintes sur l'administration de la comédie Italienne; et il répondoit en riant, que la comédie Françoise alloit encore plus mal, et que cela seroit pis quand son fils auroit la conduite du spectacle. Il confioit à sa femme des détails qu'elle croyoit entendre, et les choses alloient de mal en pis. Le public étoit obligé d'adopter des sujets qui avoient seulement la faveur du premier gentil-homme. Les talens étoient peu de chose; c'étoit l'intrigue qui faisoit réussir. Les premiers acteurs jouoient quand ils le vouloient, et disoient insolemment au répertoire : *qu'on arrange le spectacle de demain, parce que je vais*

à la campagne, ou je fais une partie de chasse. Le public comptoit sur une pièce annoncée, et le comédien ou l'actrice se moquoit de son attente. Les auteurs revendiquoient les réglemens ; et ces réglemens n'étoient suivis, que quand ils convenoient aux comédiens. Enfin, les gens de lettres, qui les faisoient vivre, n'étoient pas plus écoutés que les garçons de théâtre. On a entendu des comédiens dire : *de quoi se plaint tel auteur? c'est un ingrat! nous lui avons fait gagner vingt écus, il y a un mois.* Aussi n'est-il pas concevable qu'il se trouve des auteurs pour ce théâtre.

Ce sont ces abus dont s'amusoit le maréchal, et qui sont augmentés encore sous l'administration de son fils, qui ont enfin forcé le public à vouloir être compté pour quelque chose ; à trouver mauvais qu'après cinq ou six représentations, un acteur se fasse doubler, et à déclarer qu'un comédien étant un homme destiné à ses plaisirs, il ne lui est pas permis de manquer à ses devoirs à volonté ; qu'il est juste, quand il a des talens et des mœurs, de le considérer, de lui donner des preuves de bienveillance ; mais que l'équité exige en même

tems qu'il soit puni, quand il oublie qu'il est payé pour amuser le public qui a le droit incontestable d'accueillir ou de chasser un acteur, comme il a celui d'applaudir ou de siffler une pièce.

Les organes de M. de Richelieu s'affoiblissoient au point qu'il avoit de continuelles distractions; il cessa de mettre de la suite dans ses discours, et c'étoit une machine ambulante qui disoit quelquefois juste. Il étoit sujet à des foiblesses; alors on le faisoit monter en voiture, et le mouvement lui rendoit une santé parfaite. Bientôt il fût proposé de ne plus tenir le tribunal chez un homme qui n'avoit plus sa tête à lui. M. de Duras fut le premier à demander qu'il fut transféré ailleurs: le maréchal le sait, prend la plume, et guidé par un sentiment impératif qui le reveille un instant, il montre qu'il n'est pas encore dénué d'énergie. Cela n'empêcha pas le tribunal de passer chez M. de Contades, M. de Biron n'en voulant pas. Bien des gens ont prétendu que les maréchaux de France se donnèrent un ridicule en dépouillant un vieillard dont le sentiment n'influoit en rien dans les affaires, et qui n'étoit point encore assez dépourvu de raison

pour ne pas aller se réunir avec les autres par-tout où ils s'assembloient.

On lui conserva la vaine représentation; il eut toujours des gardes dans son antichambre, et comme un autre Dandin qui veut absolument juger, il crut chaque jour qu'il alloit siéger. Dans des momens, il recouvroit la mémoire; parlant alors avec facilité, il étoit encore très-aimable: mais ses idées se brouillant bientôt, il cherchoit ce qu'il vouloit dire; et son impatience se manifestoit en même-tems que son étonnement de n'être plus ce qu'il avoit été.

La nature qui avoit tant fait pour lui, marqua enfin le moment de sa destruction; un catarre qu'il ne put point expectorer, le conduisit au tombeau; mais heureux jusqu'au dernier instant, il n'eut point à souffrir des horreurs de la mort. Il ne connut pas son état, et il cessa de vivre tranquillement, sans éprouver les regrets de quitter la vie. On auroit dit que la nature, qui vouloit le servir encore à son heure suprême, l'avoit destiné à mourir de la mort du juste; elle sembla prendre plaisir à lui faire faire ce passage qui nous effraie tant, sans qu'il

s'en apperçut, de même qu'il étoit arrivé dans ce monde.

L'horoscope, qui lui fit craindre, toute sa vie, le mois de mars, ne se réalisa pas, puisque le mois d'août 1788, fut le terme de sa carrière.

Fin du deuxiéme Volume.

PIECES

PIECES
JUSTIFICATIVES.

LETTRES

DE Mde. DE TENCIN

A M. DE RICHELIEU.

Paris, ce 18 juin 1743.

Je vous ai annoncé ce matin, par une lettre que j'ai fait remettre à la poste, la réception des vôtres, par le courier du maréchal. Mon frère vous rendra compte et à lui des avis qu'il a donnés. S'ils ne sont pas suivis, ce n'est pas sa faute ; il n'a rien à se reprocher comme bon citoyen.

Vous avez raison de me dire, mon cher duc, que je raisonne et raisonnerai pantoufle, si je veux conclure de certain caractère sur ce que j'ai vu et lu ; il est vrai que rien n'y ressemble. Ce que je vous ai mandé, par exemple, sur le choix qu'on a fait pour n'être pas trompé, sur le choix de.... ne vous paraîtroit-il pas incroyable, si vous ne connoissiez le terrain ?

Mon frère est fort déterminé à dire au roi qu'il est trompé sur les lettres de la poste.

Il en parlera auparavant à madame de la Tournelle. Peut-être que cet avis sera favorable à Janelle : il n'y a rien de bon à faire que par lui. Il ne faudroit cependant pas cesser d'agir par la voie du Poissoneaux. Il faudra que vous fassiez agir sur ce plan mon frère ; j'en ferai surement de même : il suffit que les lettres s'adressent ici à quelqu'un de nom. Il n'est pas nécessaire que les lettres soient nommées : il suffit de supposer qu'elles sont connues de celui à qui elles seront présentés.

Comme cette lettre ne partira pas par un courier du maréchal, je ne vous écris pas aussi à mon aise que si c'étoit par cette voie. Je me méfie des couriers qui partent par ordre des ministres. Il faut pourtant que je vous fasse une confidence, sur laquelle je vous prie de me garder le sécret : je ne veux pas faire de peine à madame du Châtelet, et je lui en ferois beaucoup, si ce que je vais vous dire étoit divulgué par quelqu'un qui pût le savoir d'elle. Voici ce que c'est : on a publié que Voltaire étoit exilé ; ou du moins que sur la crainte de l'être il avoit pris la fuite ; mais la vérité est qu'Amelot et Maurepas l'ont envoyé en Prusse pour sonder les intentions du roi de Prusse à notre

égard. Il doit venir rendre compte de sa commission, et n'écrira point, dans la crainte que ses lettres ne soient interceptées par le roi de Prusse à qui il doit faire croire comme aux autres, qu'il a quitté ce pays-ci très-mécontent des ministres. S'il réussit, ces Messieurs seroient bien attrapés, si le roi de Prusse déclaroit qu'il ne veut point passer par leurs mains, et qu'il nommât madame de la Tournelle pour celle en qui il veut placer sa confiance. Je vous donne tout ceci sous le secret; on m'a imposé la condition de n'en parler à personne au monde, mais je ne crois pas y manquer que de vous en parler : c'est une restriction tacite qne je fais toujours avec moi-même quand je m'engage, surtout quand ce sont des choses qu'il peut être de quelque importance que vous sachiez. Madame du Châtelet vous le diroit surement si vous étiez ici, et ne vous l'écrira point, dans la crainte que ses lettres ne soient vues. Elle croit que Voltaire seroit perdu, si le sécret échappoit par sa faute. Ne faites, je vous prie, jamais mine d'en être instruit, du moins par moi; car ce sécret, est à-peu-près celui de la comédie. Amelot a très-habilement écrit plusieurs let-

tres à Voltaire contre-signées. Le sécrétaire de Voltaire l'a dit, et le bruit s'en est répandu jusque dans les cafés. Il est pourtant vrai que la chose ne peut réussir que par une conduite toute contraire ; que le roi de Prusse, bien loin de prendre confiance dans Voltaire, sera au contraire très-irrité contre lui, s'il découvre qu'il l'a trompé, et que ce prétendu exilé est un espion qui va sonder son cœur et abuser de sa confiance. Il n'est pas possible que vous puissiez écrire à Voltaire, à moins qu'il ne vous ait écrit lui-même de la Haye : il seroit trop dangereux de lui écrire a Berlin. Le roi de Prusse qui en use apparemment chez lui comme on fait ici, verroit votre lettre, à moins que vous n'ayez quelque voie sûre, ce que je n'imagine pas. Sur-tout laissez croire à madame du Châtelet et à Voltaire, que vous avez appris la chose par les petits cabinets, ou par quelqu'un qui écarte de moi les soupçons. Je fis sentir hier au soir à madame du Châtelet, que c'étoit vous qui, le premier aviez imaginé d'envoyer Voltaire ; que vous aviez gagné le maréchal de Noailles, qui s'y étoit d'abord opposé, et que vous aviez préparé d'ailleurs les cho-

ses de façon, que les ministres ne trouvassent aucun obstacle quand ils le proposeroient au roi. M. Amelot et M. de Maurepas, sont les seuls qui ont parlé à Voltaire. Je crois cependant qu'Orry est dans la confidence ; je ne sais si d'Argenson y est aussi. Pour mon frère, on ne lui a rien dit : il est vrai que lorsqu'il en a parlé sur la publicité, on ne lui a pas nié. Maurepas lui dit : ce n'est pas pour négocier, comme vous pouvez bien penser. Vous voyez par là, le cas que ces messieurs font de Voltaire, et la recompense qu'il en peut attendre. Je n'ai pas encore dit ce trait là à madame du Châtelet, mais je le lui dirai. Elle croit que le roi de Prusse ne voudra pas négocier vis-à-vis le petit Amelot. Mais comment faire pour en instruire le roi ? Voilà la difficulté ; car Voltaire ne correspond qu'avec Amelot : donnez-moi votre avis la-dessus.

Quelle joie ç'eût été pour moi, mon cher duc, si je vous avois vu arriver avec les étendards ! je crois que je n'aurois eu de ma vie de plaisir plus sensible. C'est bien pour le coup que vous auriez été lieutenant-général ; vous le serez infailliblement à la fin de la campagne, et vous avez raison de ne pas

consentir qu'on fasse quelques démarches sur cela. Mais voici un cas où l'on pourroit en faire; c'est s'il y avoit quelque charge vacante à la cour : le cas a failli arriver. M. de Rochechouart a été très mal; je l'appris, et je ne savois comment m'y prendre pour avertir madame de la Tournelle. Mandez-moi, je vous prie, si je puis et dois faire quelque chose en pareille occasion.

Il ne faut pas vous tromper sur le maréchal de Noailles. On publie ici qu'il auroit pu battre les anglois et charger leur arrière-garde; qu'il a perdu deux jours très-mal à propos. Les ministres autorisent ces bruits et y donnent occasion. Maurepas ne s'y oublie pas; je sais qu'on a parlé de ce ton là chez votre cousine d'Aiguillon, et que Maurepas a eu l'indiscrétion de tenir le même langage à ses amis. Vous ne sauriez rendre un plus grand service à mon frère que de lui donner vos avis : il en profite tout du mieux qu'il peut; mais en vérité le terrain est bien mobile, on ne sait où appuyer le pied. Vous serez instruit par lui-même des choses qu'il a proposées. Il a encore relevé, dans le dernier conseil, une bévue grossière d'Amelot, que les autres ministres avoient

laissé passer, quoiqu'elle pût avoir les suites les plus fâcheuses. Que pensez-vous de ce que je vais vous dire? Le roi n'a pas répondu à deux lettres que mon frère lui a écrites, quoique la dernière sur-tout méritât du moins qu'il lui fit une politesse.

Vous vous souviendrez que les deux derniers grimoires sont par ordre de datte, et que par conséquent le dernier reçu est le quatrième, quoique le copiste ait mis un trois au commencement. Il faut aussi, quand nous voudrons parler véritablement de tel ou tel, que nous ajoutions à leurs noms une épithète, comme : cette pauvre madame du Châtelet, ainsi des autres. Maurepas et les autres ministres sont toujours plus contraires à mon frère. Pour moi, je suis persuadée qu'ils le desservent autant qu'ils peuvent dans leurs travaux particuliers. Quel remède à cela? Je n'en vois aucun, que de continuer à faire son devoir.

Si le maréchal souhaite de bonne foi d'aller en avant, mon frère le sert sur les deux toîts; il opinera encore demain fortement sur cela. Je doute que les autres ministres soient de son avis, à moins qu'ils ne croyent que le maréchal fera de travers

et se déshonorera ; car il faut que le maréchal et ses enfans soient bien persuadés, une fois pour toutes, qu'ils feront tout leur possible pour décrier un homme qui est dans le conseil et qui parle au roi. M. de Mirepoix prend crédit; il est écouté. Le roi le regarde comme un homme simple, et ne pense pas que cette simplicité cache une ambition démésurée.

Le roi a beaucoup de penchant à la dévotion. Quelqu'un qui le voit de près, m'a dit qu'il étoit convaincu qu'il le seroit bientôt. En ce cas-là, gare madame de la Tournelle! elle seroit bien sûrement jettée au feu.

Croyez-vous que mon frère doive continuer ses soins dans les occasions importantes, malgré le peu d'attention que le roi paroît y faire? Comme vous connoissez son génie et son goût, et que vous connoissez aussi mon frère; c'est à vous à décider. Au reste, Chaban fait des merveilles, aussi bien que Marville : je leur ai donné les instructions que vous m'aviez données; ils s'y conforment exactement. Que dites-vous de ce que le secret des lettres est confié à Dufort? Il en a fait confidence aux trois mi-

nistres : j'en juge de ce que les commis, même de Maurepas, en sont instruits.

Marville dira au roi ce qu'il sait des lettres; c'est, je crois, tout ce qu'il y a de mieux pour le désabuser, et pour lui faire tourner ses vues sur Janelle.

Je ne doute pas que les anglois ne répandent de l'argent ici ; c'est un point bien important, et sur lequel le maréchal de Noailles ne doit pas garder le silence.

S'il parloit le même langage que Poissonneaux, je crois qu'il feroit très-bien, et que vous devriez l'y engager. L'abbé a dit la même chose à madame de la Tournelle : reste à savoir si elle y a fait attention. Envoyez des lettres, comme je vous l'ai mandé ; elles sont toujours bonnes, puisqu'elles ne peuvent faire de mal.

Dès que la comédie sera jouée sans nom d'auteur, et qu'elle sera sous la protection de quelqu'un dont le nom soit connu, cela suffit. Je vous envoie la réponse à la lettre que vous m'aviez adressée. Je me flatte que la Motte est toujours mieux ; mandez-moi exactement ce que vous en savez. Astruc veut qu'il aille à Plombières : faites-l'y aller, au nom de Dieu. A propos d'Astruc, ne vous donnez pas la peine de lui écrire; vos

compliments sont suffisamment faits par moi. Comptez sur des soins de sa part, tels que vous pourrez le desirer. Ma santé va bien présentement; je n'ai plus de fièvre; et, ce qui est bien plus essentiel, je ne sens plus de mal au foie. Je vous embrasse, mon cher duc. Je suis agité par deux sentimens contraires : je voudrois qu'on se battît, et je le crains à la mort. Vous savez que je vous aime, mais vous ne le savez pas au point où cela est Je vous ai envoyé les chansons par la poste. L'ombre de Louis XIV est, à ce qu'on dit, pleine de belles choses, elle ne paroît pas encore.

Versailles, ce 22 juin 1743.

Mon frère a dû vous écrire hier, mon cher duc, que nos grands sujets de joie ont été de peu de durée. On a cru avoir beaucoup gagné de déterminer le roi à faire quelque chose sur la poste; mais, comme à son ordinaire, il a fait tout de travers; et le mal n'est pas moindre qu'il étoit. Les secrets de la poste sont entre les mains de trois personnes : Maurepas, Amelot et Orry. Dufort n'agit que d'après leurs avis; comme fermier, il a tout sujet de les menager : de façon que

le roi ne voit que ce qu'ils veulent ; et il ne peut jamais être instruit de la vérité. Il faudroit qu'il eût un homme à lui, qui n'eût aucune relation avec les ministres qui auront toujours intérêt à ne faire voir que ce qui ne pourra pas leur nuire.

Je ne sais jusqu'à quel point ce moyen de pénétrer dans le secret des autres peut être approuvé ; mis en usage par Louis XIV, il a été bien perfectionné sous ce règne-ci : mais au moins, puisqu'on s'en sert, il faut qu'il puisse devenir utile au roi, et non pas seulement aux ministres, pour le mieux tromper. Il faudroit, je crois, écrire à madame de la Tournelle, pour qu'elle essayât de tirer le roi de l'engourdissement où il est sur les affaires publiques. Ce que mon frère a pu lui dire là-dessus, a été inutile ; c'est comme il vous l'a mandé, parler aux rochers. Je ne conçois pas qu'un homme puisse vouloir être nul, quand il peut être quelque chose. Un autre que vous ne pourroit croire à quel point les choses sont portées. Ce qui se passe dans son royaume paroît ne pas le regarder : il n'est affecté de rien ; dans le conseil, il est d'une indifférence absolue ; et dans le travail particulier, il souscrit à tout ce qui ni est présenté. En vérité ! il y a de quoi

se désespérer d'avoir affaire à un tel homme. On voit que dans une chose quelconque, son goût apathique le porte du côté où il y a le moins d'embarras, dût-il être le plus mauvais.

Le maréchal de Broglie sollicite son retour en France : il veut faire une retraite précipitée qui ruinera toutes nos affaires ; et il paroît que le d'Argenson le seconde, tout inepte qu'il soit, pour jouer un tour au maréchal de Belle-Isle, qu'il déteste. C'est à qui fera plus mal ; et le maître voit tout cela de sang froid. Chacun vise ici à la première place, Maurepas sur-tout, tout médiocre qu'il soit ; mais ce sont ces gens-là qui se croient les plus capables.

On parle d'un accommodement entre l'empereur et la reine de Hongrie, mais on doute qu'il puisse avoir lieu ; ce n'est pas quand on a perdu ses avantages, et qu'on s'est mal enfourné, qu'on peut tirer quelque parti pour ses alliés. Quand on auroit voulu faire exprès tout de travers, on n'auroit pas mieux réussi qu'on a fait. D'Argenson paroît jouir de tout ce qui arrive pour perdre M. de Belle-Isle.

On soupçonne fort que notre ami Maurepas est vendu au ministère anglois, parce

qu'il est le premier à témoigner son opposition pour faire quelque chose par mer. Il a cependant reçu des sommes assez considérables pour la marine qui n'est pas dans l'état où elle devroit être. On se contente de le dire, et voilà tout.

Le roi est toujours fort assidu auprès de madame de la Tournelle, qui cependant n'obtient aucune grace marquée. On dit qu'elle est fière et ne veut rien demander. C'est une femme qui annonce de l'énergie, et je crois que pour son bien et le nôtre, il seroit très-essentiel qu'elle pût se lier avec mon frère. Elle ne prend aucun parti; je suis bien fâchée que vous ne puissiez pas être toujours ici pour la déterminer à quelque chose.

Les nouvelles de la Bavière vont de mal en pis, comme vous le savez; on ne fait par-tout que des sottises : mais je crois qu'à la fin on en fera tant, qu'il y aura un bouleversement dans toutes les affaires. On prétend que le roi évite même d'être instruit de ce qui se passe, et qu'il dit qu'il faut encore mieux ne savoir rien, que d'apprendre des choses désagréables. C'est un beau sang froid! je n'en aurai jamais tant, quoique cela me regarde bien moins que lui.

Adieu, mon cher duc ! faites envoyer la lettre en question, comme je vous en ai prié.

De Passi, ce 14 juillet.

Mon frère a envoyé au roi le mémoire ci-joint, et vous verrez, mon cher duc, combien il desire qu'on fasse la paix, puisqu'on réussit si mal à faire la guerre. Je pense bien comme vous, qu'on peut encore humilier la maison d'Autriche ; mais vous conviendrez avec moi que le premier coup est manqué. On pouvoit faire une superbe campagne, et vous en avez vu le résultat. Le projet du maréchal de Belle-Isle étoit très-bien conçu ; on auroit été à Vienne, au lieu de fuir de la Bohême, et le roi de Prusse n'auroit pas eu de raison pour faire sa paix particulière. Dans le fait, ce prince a tenu sa parole, en entrant dans la Silésie, comme il l'avoit promis. Vous vous rappellez qu'alors nous dîmes vingt fois que la reine de Hongrie étoit perdue, et elle devoit l'être : mais il falloit avoir un prince de la trempe de Frédéric.

Quand il vous adressa son envoyé, pour proposer au roi d'attaquer en même-tems la

la reine de Hongrie, quand il entreroit en Silésie ; malgré mon desir de voir tout en beau, je n'eus pas une tres-grande opinion de ce qui devoit arriver, à cause de la nonchalance du maître. Vous devez vous ressouvenir que, quand vous vous fîtes annoncer à Choisi, dans un moment où il étoit en tête-à-tête avec madame de la Tournelle, pour lui faire part des propositions du roi de Prusse, il ne montra aucun empressement pour recevoir l'envoyé qui vouloit lui parler, sans conférer avec les ministres. Ce fut vous qui le pressâtes de vous donner une heure pour le lendemain ; vous futes étonné vous-même, mon cher duc, du peu de mots qu'il articula à cet envoyé, et de ce qu'il étoit comme un écolier qui a besoin de son précepteur ; il n'eut pas la force de rien décider ; il fallut qu'il recourut à ses mentors, qui, par leur lenteur, et par la manière dont ils disposèrent les choses, firent manquer l'opération. Le roi de Prusse jugeoit Louis XV d'après lui ; il crut qu'après avoir examiné les avantages qui devoient résulter de cette guerre, il se détermineroit lui-même ; et, gardant le secret sur les préparatifs qu'il auroit fait faire, il n'en auroit déclaré l'objet

qu'au moment d'éclater. Mais il avoit mal vu, et il ne tarda point d'abandonner un allié dont il reconnoissoit la nullité, quand il eut retiré tous les avantages qu'il attendoit de la campagne.

Comment, mon cher duc, en ayant été témoin de toutes ces choses, pouvez-vous encore espérer qu'on tire grand parti de la guerre? Le meilleur qu'on puisse prendre, selon moi, c'est qu'on fasse la paix, et je suis bien du sentiment de mon frère là-dessus. Ce ne sera pas certainement celui de d'Argenson, qui, voulant être de plus en plus en crédit, désirera la guerre, pour influer davantage dans le ministère, et pour placer ses amis. S'il l'emportoit, il faudroit alors que madame de la Tournelle prit la résolution de parler au roi, pour qu'il prit d'autres mesures pour la campagne prochaine. Mon frère ne seroit pas éloigné de croire qu'il seroit très-utile de l'engager à se mettre à la tête de ses armées. Ce n'est pas qu'entre nous il soit en état de commander une compagnie de grenadiers: mais sa présence fera beaucoup: le peuple aime son roi par habitude, et il sera enchanté de lui voir faire une demande qui lui aura été soufflée; les

troupes feront bien mieux leur devoir, et les généraux n'oseront pas manquer si ouvertement au leur. Dans le fait, cette idée me paroît belle, et c'est le seul moyen de continuer la guerre avec moins de désavantage. Un roi, tel qu'il soit, est, pour les soldats et le peuple, ce qu'étoit l'arche d'alliance pour les Hébreux ; sa présence seule annonce des succès.

On est toujours très-mécontent du duc de Grammont ; on prétend qu'il assure avoir eu des ordres de son oncle pour attaquer ; il paroît cependant, qu'excepté dans quelques têtes, le maréchal prend bien dans le public.

On doit traiter l'affaire de la Suède, et si on lui donnera cinq cent mille livres sur un million qu'elle demande, reste de six qui lui ont été promis pour trois ans. Je crains que votre silence ne soit causé par vos occupations militaires, qui annonceroient une seconde affaire ; j'en suis d'une inquiétude affreuse. Je sais que vous ne craignez pas plus de vous battre que d'attaquer une jolie femme, et je crains toujours d'apprendre une fâcheuse nouvelle ; vous seriez bien mieux ici. Si vos coups de fusils menoient à quelque chose, je patienterois par nécessité ; mais

s'exposer à se faire tuer pour rien, c'est une fort vilaine plaisanterie, à laquelle je ne m'accoutumerai jamais. Rassurez-moi vîte, et ne doutez pas de ma tendre amitié.

Ce premier août.

Il est décidé, mon cher duc, qu'il n'y a rien de bon à faire ici : mon frère est si dégoûté de tout ce qui se passe, que je vous ai déja marqué que sans moi, il partiroit pour Lyon. Il n'est plus d'humeur à rompre des lances pour les intérêts de l'état, quand il voit tous les jours qu'ils ne touchent personne, pas même le souverain. Il a dû vous mander que d'Argenson avoit écrit une lettre ridicule au maréchal; que le roi l'avoit sûrement vue, et qu'il n'y avoit seulement pas pris garde. Il voit que ses ministres agissent continuellement contre lui, et il a l'air d'abandonner à leurs tracasseries un bon serviteur qu'il aime; concluez de-là ce qu'on peut attendre de son amitié? Je crois que, tant que le gouvernement sera tel qu'il est, c'est vouloir se battre la tête contre les murs que d'entreprendre de faire quelque chose; tous ceux qui travailleront avec le

roi, seront toujours les maîtres dans leur tripot. Mon frère est révolté, et je le suis aussi, de ce qu'il n'a témoigné aucun ressentiment contre le maréchal de Broglie, qui, de l'aveu de tout le monde, a si mal fait son devoir. Le maréchal de Belle-Isle a raison de dire qu'il est impossible de rien faire de bon, à moins de faire maison neuve; il n'y aucun ministre qui ne soit de cent pieds au-dessous de sa place.

Ayez grand soin de brûler exactement mes lettres, ou au moins de n'en point égarer; car je sens que j'ai besoin de soulager mon cœur, en vous disant tout ce que je pense. Encore une fois, je sens malgré moi un fond de mépris pour celui qui laisse tout aller selon la volonté d'un chacun. Il n'y a pas d'exemple qu'un prince ne soit ému que très-foiblement, et encore pour un instant, soit du bien, soit du mal; il a besoin d'être gouverné. Le poids des rênes de l'état est trop pesant pour lui, et puisqu'il est et sera toujours de nécessité qu'il les confie à quelqu'un, j'aurois beaucoup mieux aimé que ce fût à mon frère; cela eut été également plus utile pour vous: nous ne tenons à rien, et vous auriez eu sur

nous toute l'influence que l'amitié peut donner.

On m'assure que c'est cet empire que veut prendre par degré madame de la Tournelle. Je la crois plus faite qu'une autre pour réussir ; mais il faudroit qu'elle ne quittât pas son trop foible amant, qui prendra d'un ministre des idées qu'il croira bonnes, et dont il ne voudra pas se départir. Nous pourrions, je crois, lui être d'un grand secours : si elle a ce projet, je crois bien qu'elle ne vous en écrira rien ; mais si vous étiez ici, vous pourriez découvrir s'il en est quelque chose. Elle est assez impérieuse pour vouloir dominer, et je ne serois pas éloignée de croire qu'en succédant à ses sœurs, elle n'ait eu l'ambition de prétendre à une plus grande autorité. Au surplus, il vaut mieux que ce soit elle qu'un autre, et elle ne peut pas faire pis que ce que nous voyons : elle doit s'attendre à livrer un combat à mort avec les ministres, et je desire de bon cœur qu'elle puisse les terrasser ; il faut pour cela de la tenue dans ses idées, et elle paroît en avoir. Les gens de bonne-foi et qui voyent juste, ne peuvent qu'être très-contens d'elle.

Il faut, d'abord, je crois, qu'elle tâche

d'obtenir la confiance entière du roi, pour qu'il ne se prévienne pas en faveur d'un ministre qui lui évitera la peine du travail. Il n'aime pas s'appesantir sur les affaires, et tout homme qui lui fera un tableau fidèle, mais énergique, de la situation présente, sera bientôt éconduit. On voit qu'il va au conseil pour la forme, comme il fait tout le reste, et qu'il en sort comme soulagé d'un fardeau qu'il est las de porter. Une femme adroite sait mêler le plaisir avec les intérêts généraux, et parvient, sans ennuyer son amant, à lui faire faire ce qu'elle veut. Mon frère pourroit la voir à ce sujet, et j'ai assez d'amour-propre pour croire que je pourrois être un des ressorts principaux de la grande machine qu'elle a dessein de mettre en mouvement. Qui mieux que vous, cher duc, peut la décider sur cela ?

Je dois vous prévenir en amie qu'on cherche à vous mettre mal avec elle ; on sent, qu'avec de l'esprit, des connoissances, et l'amitié de la favorite, vous pouvez faire beaucoup, et c'est ce qu'on ne veut pas. On juge bien que vous serez trop fort étant uni

avec madame de la Tournelle, et on cherche à vous en séparer, pour vous combattre avec plus d'avantage; je saurai d'où le coup peut venir, et nous pourrons aisément le parer. Je ne serois pas surprise que Maurepas trempât là-dedans; c'est un homme faux, jaloux de tout, qui, n'ayant que de très-petits moyens pour être en place, veut miner tout ce qui est autour de lui pour n'avoir pas de rivaux à craindre. Il voudroit que ses collégues fussent encore plus ineptes que lui, pour paroître quelque chose. C'est un poltron qui crie toujours qu'il va tout tuer, et qui s'enfuit en voyant l'ombre d'un homme qui veut lui résister; il ne fait peur qu'à de petits enfans: de même Maurepas ne sera un grand homme qu'avec des nains; il croit qu'un bon mot, ou qu'une épigramme ridicule vaut mieux qu'un plan de guerre ou de pacification. Dieu veuille qu'il ne reste pas long-tems en place, pour nos intérêts et ceux de la France! Je vous manderai plus au long tout ce que j'apprendrai. Adieu, mon cher duc! Malgré toutes nos peines, nous ne parviendrons jamais à faire voir les choses auroi avec des yeux éclairés; il est

entouré de gens qui abusent continuellement de son autorité, et on diroit qu'il a juré de ne pas s'en appercevoir.

Paris, ce 13 août 1743.

Je vous écris par un courier du maréchal. Il m'étoit bien nécessaire de pouvoir vous parler en liberté, mon cher duc; j'ai amassé bien des choses différentes qu'il faut que vous sachiez; je les écrirai comme elles se présenteront à mon esprit. Je commence. L'abbé de Broglie a écrit à d'Argenson que la pénitence de son frère étoit assez longue, qu'il falloit lui permettre de venir à la cour, et que si on ne le lui permettoit pas, il y viendroit tout de même. D'Argenson, étonné de ce style, alla chez M. de Châtillon pour l'engager à faire prendre patience au maréchal de Broglie. On lui a promis qu'il reviendroit en septembre: il me semble qu'il faut en conclure que le maréchal a des lettres des ministres, qui lui disent de ramener son armée, ou qu'il en a de son frère autorisé par les ministres. L'inquiétude, le trouble même que d'Argenson montra à la reception de la lettre de l'abbé, me fait

croire qu'il a eu part, aussi bien que les autres ministres, à la pitoyable conduite du maréchal. Si le roi étoit servi fidèlement par ceux qui sont commis à la poste, il seroit instruit de tout ce qui s'est fait sur cela, et sur bien d'autres choses. Les plaintes contre d'Argenson sont générales. Le comte de Saxe est un des plus forts plaignants. On dit tout haut qu'il ne sait pas un mot de sa besogne; qu'il est sec, glorieux et inabordable. Je vous écrivis hier par le courier, sur Amelot. Je crois qu'il faut attendre votre retour pour frapper de grands coups. Je crains avec raison, qu'on ne travaille pour quelqu'autre que celui que vous voudriez. L'union ne peut être trop grande entre mon frère et le maréchal de Noailles. Il n'y a que cette union qui puisse les mettre à couvert de la mauvaise volonté d'ex-ministres. C'est à vous, mon cher duc, à la maintenir et à l'augmenter. M. d'Aumont a écrit ici qu'il étoit dans la plus parfaite union avec M. d'Ayen. J'ai cru devoir vous en informer; mais vous sentez bien qu'il ne faut rien dire qui puisse faire des tracasseries, et que si vous montriez que vous êtes instruit, on remonteroit bien vite à la

source. Les ministres décrient le maréchal de Noailles autant qu'ils peuvent. Il doit être assuré qu'ils n'oublieront rien pour le culbuter.

Ce que je vous avois mandé sur le besoin que madame de la Tournelle avoit d'argent, n'a eu aucune suite. Sur la réponse qu'on lui fit de ma part qu'il y avoit plusieurs moyens, et tous faciles de lui en faire avoir, mais qu'il falloit que le roi dit un mot, elle répondit qu'il falloit attendre ; que le moment n'y étoit pas propre ; que peut être la chose se feroit tout naturellement de la part du roi. Je n'ai pas été fâchée de ce retardement, parce que j'aime mieux, si la négociation a lieu, qu'elle passe par vous.

Rien dans le monde ne ressemble au roi ; il a peur que mon frère ne lui fasse faire ce qu'il voudroit s'il venoit à lui parler ; du moins je ne puis attribuer qu'à cette crainte, la conduite singulière qu'il a avec lui. Les lettres vont toujours entre eux ; il y répond assez régulièrement, et même plus qu'il ne faisoit ; et tout cela n'aboutit à rien, ou du moins à pas grand chose.

Les ministres sont très-contens, aucuns ne s'embarassent de la chose publique. Le

maréchal et mon frère sont les seuls qui s'y intéressent. Il faut bien se servir de votre d'Argenson ; quoique vous le connoissiez pour mauvais, quand vous êtes parti. Il n'est pas devenu meilleur , mais il faut prendre patience et dissimuler : l'éclat seroit encore pis, et votre position plus désagréable. Il n'est pas douteux que le roi s'accommode et s'est accommodé de ce qu'il trouve de bon, et à sa bienséance dans les lettres de mon frère ; vous en trouverez la preuve si vous vous souvenez de ce que vous y avez vu et qui appartenoit au duc d'Ayen. Les droits de l'amirauté détruits, ont fait un très-bon effet dans le public. M. de Maurepas a dit à un des ses confidents, que c'étoit le roi qui lui avoit dit le premier, qu'il vouloit les supprimer en totalité, mais que lui Maurepas avoit reglé la chose comme elle paroît. On lui a représenté qu'il avoit eu grand tort de ne pas consentir à l'abolition entière de ces droits : il a répondu que c'étoit pour le bien, et a appuyé son sentiment , ou plutôt son dire, par un sophisme. Il est bien aisé de voir qu'il a voulu faire sa cour à madame de Toulouse ; aussi luia-t-elle écrit qu'elle n'oublieroit jamais ce qu'il avoit fait pour son

fils, et qu'un ami tel que lui ne pouvoit être conservé avec trop de soin. On parle toujours de Chavigni; je ne crois pas cependant qu'on le mette à la place d'Amelot: mais je crois qu'on le fera travailler. Il sera aisé de s'en appercevoir; rien n'est si obscur que ce qu'il écrit. Vous savez qu'il s'est tenu des conseils à Choisy. Les lettres ont fait sûrement impression à madame de la Tournelle; j'en juge, parce qu'une des choses qu'on lui conseilloit, a eu lieu. Votre défunte poule est très bien à la cour de Maurepas; elle y soupe souvent, et a de grandes conversations avec lui; les lettres l'ont appris à madame de la Tournelle. Vous ne m'avez jamais parlé de Silhouette. Ne le voyez-vous pas? J'ai envie de lui écrire; et pour ne rien faire de mal à propos, je vous enverrai ma lettre ouverte; vous la cacheterez avec une tête. M. de Turgi veut avoir la croix de St. Louis. Comme je crois qu'il est de votre intérêt de le garder auprès de M. votre fils, mon frère sollicitera vivement cette croix. Il en a parlé, non seulement à d'Argenson, mais au chef des bureaux; je souhaite bien vivement la réussite. Janelle fait assurément du mieux qu'il peut, et Marville fait très-

bien. Il parle convenablement quand l'occasion s'en présente, quoique ce ne soit pas aussi fortement qu'il faudroit.

Suite de la Lettre du 13 août 1743.

Ce 14 août 1743.

Amelot a encore couché à Choisy. Il paroît que c'est une distinction que le roi a voulu lui donner ; car il avoit travaillé la veille, et ne travailla pas le lendemain. Voilà la lettre pour Silhouette ; elle ne contient rien, comme vous le verrez, que des généralités. Madame d'Armagnac m'a dit qu'il y auroit de l'imprudence à dire les mauvais offices que les ministres rendent au maréchal. Adieu, mon cher duc ! Je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.

Paris, ce 30 septembre 1743.

Je suis charmée que vous soyez d'avis, mon cher duc, que le roi ouvrira les yeux, mais que ce sera trop tard. Vous êtes bien bon de croire encore cela : je suis plutôt sûre qu'il ne les ouvrira pas ; ou, s'il les ouvre jamais, qu'il n'en sera ni plus ni

moins. Il faudroit une déterminaison, et il n'en aura dans aucun tems. Mon frère assure qu'il met les choses les plus importantes, pour ainsi dire, à croix ou à pile dans son conseil, et vous pouvez voir où cela mene. Je suis étonnée qu'avec votre sagacité, vous puissiez conserver l'ombre de l'espérance : mais vous êtes comme ces femmes qui parlent toujours de ce qu'elles desirent, tout impossible que cela soit. Souvenez-vous bien, mon cher duc, que le roi sera toujours mené, et plus souvent mal que bien. On diroit qu'il a été élevé à croire que quand il a nommé un ministre, toute sa besogne de roi est faite, et qu'il ne doit plus se mêler de rien : c'est à celui qu'on lui a désigné, à tout faire ; cela ne doit plus le regarder, c'est l'affaire de celui qui est en place. Voilà pourquoi les Maurepas, les d'Argenson sont plus maîtres que lui. Si on lui fait entendre qu'il a choisi un homme incapable, ou un frippon : n'importe, il est là, il y doit rester jusqu'à ce qu'un plus adroit le supplante. Son autorité est divisée méthodiquement, et il croit sur parole chaque ministre, sans se donner la peine d'examiner ce qu'il fait. Je ne puis mieux le comparer dans son con-

seil qu'à M. votre fils qui se dépêche de faire son thême dans sa classe pour en être plutôt quitte : aussi peut-on dire que c'est un conseil pour rire ; on n'y dit presque rien de ce qui intéresse l'état, et après une lecture rapide de l'affaire qu'on veut traiter, on demande, à ceux qui sont là, leur avis sur-le-champ, quand il faudroit quelquefois une mûre délibération pour prononcer. Ceux qui voudroient s'occuper sérieusement du bien général, sont obligés d'y renoncer, ou sont dégoûtés d'agir par le peu d'intérêt que le roi a l'air d'y prendre, et par le silence qu'il garde. Je vous l'ai déjà mandé ; on diroit qu'il n'est pas du tout question de ses affaires. Il est bien malheureux qu'il ait été accoutumé de bonne heure à envisager celles de son royaume, comme lui étant personnellement étrangères. Ainsi, quoique vous en pensiez quelquefois et moi aussi, il sera toujours le même.

Vous savez ce qu'on a fait pour Marceux : c'est encore que nouvelle preuve de ce que je viens d'avancer ; comment a-t-on osé faire un pareil choix, et comment le maître a-t-il pu y souscrire ? cela dit plus que toutes mes phrases.

J'ai

J'ai vu madame de Rohan qui m'a parlé cette fois-ci bien plus clairement sur votre compte. Elle vous distribue tous les torts; et vous savez qu'un juge, qui n'entend qu'un avocat, a bien de la peine à ne pas se laisser prévenir par lui. Je ne sais si au juste vous en voulez finir avec elle; mais elle me paroît très-déterminée à rompre avec vous. Je sais mon cher duc que vous savez vous conduire parfaitement; mais je croirois qu'il faut ménager une femme qui peut nuire, et qu'un ennemi de plus est bon à éviter. Vous faites si peu de frais pour plaire, qu'il ne vous coûtera pas beaucoup de soins pour lui ôter toute idée de vengeance, si naturelle aux femmes.

Madame de Boufflers a beaucoup parlé de vous à mon frere, à ce qu'il m'écrit; il la trouve très-aimable, et c'est une raison pour que les lettres qu'elle doit vous écrire, vous paroissent plus intéressantes. Il ne sait si elle auroit quelque doute sur le maréchal de Noailles : car elle lui a demandé si ses lettres vous parvenoient bien exactement? Soupçonneroit-elle de la mauvaise foi dans le maréchal? J'ai peine à le croire; on fait bien de regarder avec attention l'endroit où

l'on met le pied : car on n'est ici entouré que d'écueils ; il est bien difficile de ne pas tomber dans quelques-uns.

La Mauconseil est toujours très-bien avec la d'Argenson ; ils n'ont cessé de se voir à la petite maison de Neuilly. Cette femme est à toute main ; l'intrigue est son élément. Elle court du d'Argenson chez le maréchal de Coigny, elle veut absolument se donner un air important. Vous aurez toujours à volonté sa personne, mais non pas son cœur : il est aux circonstances, rarement à l'amitié.

A Paris, ce 8 novembre 1743.

Je croyois que la lettre que je vous ai écrite partiroit par le courier du maréchal ; mais elle arriva trop tard à Fontainebleau. Je vous écris encore par Chavigny ; il vous dira des choses ; il a vu par lui-même la pétaudière qui règne ici : questionnez-le bien amplement, il vous en dira peut-être encore plus qu'à moi.

Comptez que chaque ministre est maître absolu dans son département ; et, comme il n'y a point de réunion, que personne ne

se communique ni ce qu'il fait, ni ce qu'il veut faire, à moins que Dieu n'y mette visiblement la main, il est physiquement impossible que l'état ne culbute. Chavigny, qui a la plus mauvaise opinion d'Amelot, prétend qu'il a bien observé, pendant la dernière heure qu'il a été entre le roi et lui, la contenance du roi; il en conclut que le roi n'est point mal disposé pour Amelot, et que sûrement il gardera sa place.

Les ministres sont déchaînés contre le maréchal et mon frère : ils les craignent tous deux; et, comme ils ne peuvent ignorer que le maréchal a la confiance du roi, c'est principalement à lui qu'ils s'attachent présentement. Ils voudroient, du fond de leur cœur, qu'il fut battu par les Anglois; c'est pour y parvenir, qu'on l'a traversé depuis le commencement de la campagne. Il est vrai que d'Argenson a fait le mal principal : mais comptez que les autres l'ont bien secondé, et d'autant plus hardiment qu'ils n'y ont pas paru. Orri est le plus dangereux; c'est un homme qui, sous l'apparence de la franchise, et même de la grossièreté, cache beaucoup de finesse et de ruse; il a d'ailleurs plus de tête que les autres et plus d'exté-

rieur; et puis il n'est pas douteux que le cardinal a prévenu le roi en sa faveur. Cet homme, qui se voit en possession des trésors du royaume, dont il dispose à son gré, craint plus que tout que le roi ne soit éclairé sur ses voleries; et, comme il est en possession de dire tout ce qu'il veut, sous prétexte de dire la vérité, il dit au roi, dans ses entretiens particuliers, ce qui peut détourner sa confiance et de mon frère et du maréchal. D'ailleurs, il est maître des postes par Dufort, qui est son très-humble valet. Ne doutez pas que cette voie, qui lui est ouverte, ne lui fournisse les leçons dont il a besoin pour parvenir à son but. Je ne vois que vous qui puissiez remédier à tout cela, en unissant le maréchal et mon frère de la manière la plus intime. Mon frère, comme je vous l'ai déjà mandé, tiendra tous les engagemens que vous aurez pris pour lui. Au bout du compte, c'est, de toutes les liaisons que les Noailles peuvent prendre, la plus convenable et la plus sûre pour eux. Nous n'avons point de famille; nous ne tenons à la cour qu'à vous : le crédit de mon frère, s'il en avoit, se borneroit donc à obtenir des choses que vous devez obtenir par vous-

même. Depuis que d'Argenson s'est livré au parti Coigny, il s'est encore plus éloigné de mon frère, il ne lui dit absolument rien; il a craint avec raison qu'il ne s'opposât aux ordres ridicules qu'il a donnés à M. de Noailles. On fait valoir M. de Coigny à l'excès; les troupes, dit-on, ont en lui une entière confiance, parce qu'elles sont assurées qu'il paye de sa personne, et que le courage est ce qui les frappe et ce qui leur en impose le plus : ce discours, tel que je viens de vous l'écrire, m'a été tenu hier par madame de du Muy. Vous vous souviendrez qu'elle étoit livrée au Chauvelin, et qu'elle et son mari le sont aujourd'hui au contrôleur-général. Je suis contente de Chavigny. J'ai lieu de croire, à plusieurs marques, qu'il est de très-bonne foi des amis de mon frère, et qu'il souhaiteroit le voir à la tête des affaires étrangères. Il croit qu'on y viendroit sûrement par l'Espagne; qu'il faudroit que le roi d'Espagne en écrivit à son neveu : mais le pas est glissant, si on n'arrive pas par ce moyen, on est sûrement culbuté. A propos, Chavigny vous dira qu'Amelot compte sur le maréchal : je crois qu'il se trompe; il faut pourtant que vous le sachiez. Une autre

chose qui me paroît plus importante qu'elle ne vous paroît peut-être, c'est le froid qu'il y a entre le maréchal et du Vernay. On sait que les Pâris ne sont point des gens indifférens. Je les ai vus enthousiasmés du maréchal ; ils lui étoient attachés, et le seront toujours par préférence à tout autre, dès que le maréchal leur marquera de la bonté : mais comme ils sont riches par-dessus les yeux, que leur ambition se borne à faire le fils de Montmartel garde du trésor, ils ne peuvent être pris que par l'amitié ; ils ont beaucoup d'amis, tous les souterrains possibles, et de l'argent à répandre ; voyez après cela s'ils peuvent faire du bien ou du mal ? Le maréchal de Maillebois se brouilla avec eux comme un sot, et entre nous je suis persuadé que cette brouillerie lui a plus nui que sa conduite. Je voudrois, s'il y a de la froideur entre le maréchal et du Vernay, que vous travaillassiez à les rapatrier. Vous leur rendrez à tous deux un bon service, et vous vous acquerriez des gens qui pourroient ne vous être pas inutiles ; tout sert en ménage, quand on a en soi de quoi mettre les outils en œuvre. Au reste, je vous dis tout ce que je pense, et tout ce qui vient au bout de ma

plume ; la confiance sans bornes est la suite de la véritable amitié ; celle que j'ai pour vous est telle, que je ne sache personne qui puisse l'emporter dans mon cœur : j'aime mon frère et ma sœur comme je vous aime, mais je ne les aime pas mieux. Maurepas a dit à Pont de Vèle qu'il ne comprenoit pas mon frère, de trouver tant d'esprit à Chavigny, que pour lui il lui en trouvoit très-médiocrement ; que de plus c'étoit un frippon. Mon frère a dit à Chavigny le premier article et n'a osé lui dire le second ; je ne lui ai pas dit non plus, mais je le lui ai fait entendre.

Il me vient dans l'esprit, qu'il faudroit engager le maréchal, et l'y disposer, à dire au Roi qu'il seroit bon pour le bien de ses affaires qu'il eût des conférences avec lui maréchal et avec mon frère. Si le roi étoit soutenu par la présence du maréchal, il auroit peut-être moins peur de mon frère, et pourroit par-là s'accoutumer à lui. Le gascon dit que madame de la Tournelle en a bonne opinion, qu'elle en parle comme d'un homme de tête et capable de bien entendre les affaires. Voici ceux qui sont à la tête du parti Coigny ; d'Argenson, madame de Mauconseil, le mar-

quis Matignon, qui conduit les intriguer et qui fait répandre dans le public et dans les cafés les discours qu'il veut accréditer; monsieur d'Enville pour épier dans les petits cabinets. M. de Maurepas est dans cette cabale aussi bien que M. Amelot; mais c'est sans se concerter avec les autres: ils font porter au maréchal de Coigny les avis qu'ils veulent lui donner par la petite figure qui l'écrit au petit Coigny. Je vous ai mandé qu'elle avoit même voulu exiger du petit Coigny de lui envoyer la copie de toutes les dépêches du maréchal, et que le petit Coigny lui avoit répondu qu'il ne le pouvoit pas, quelque envie qu'il eût de satisfaire M. de Maurepas; qu'il le prioit de considérer que ce qu'il exigeoit de lui le perdroit auprès du roi, si on venoit à découvrir leur intelligence; que son père étoit très-attaché à Maurepas; qu'il le seroit toujours, qu'il comptoit aussi entièrement sur lui. Ce qui vous étonnera, c'est que M. l'évêque de Mirepoix est pour Coigny, ou du moins contre le maréchal de Noailles; la raison, c'est qu'il croit tous les Noailles jansénistes. La du Châtelet court actuellement les champs; elle est à Lille, où elle

est allée pour être plus à portée des nouvelles de Voltaire dont elle n'a point reçu de lettre depuis le 14. C'est une tête bien complettement tournée; elle me fait grand pitié, malgré le mal que je lui veux de s'être tournée du côté de Maurepas. On n'a pas dit le mot à Chavigny, de la négociation avec le roi de Prusse; elle est pourtant en très-bon train, à ce que m'a dit la du Châtelet. Adieu, mon cher duc! Je ne vous parle plus de la princesse: il ne faut pourtant pas se brouiller avec elle, par les raisons que je vous ai dites.

Le roi a écrit à Dufort qu'il vouloit que les extraits de lettres qu'il lui enverroit fussent datés, et que le nom et le pays de ceux qui les écrivoient fussent marqués.

La Marine a reçu cette année 14 millions et n'a pas mis un vaisseau en mer. Tirez sur cela vos conséquences. C'est par-là qu'il faut attaquer le Maurepas.

Du 9 octobre.

Depuis ma Lettre écrite, j'en ai reçu une de mon frère. Il me mande que de Bets a vu madame de la Tournelle sous les aus-

pices du chevalier de Grille. La conversation n'a roulé que sur l'idée dont je vous parle dans ma lettre : le roi survint et interrompit la conversation qui doit se reprendre ; je vous dirai ce qu'elle produira. J'aurois voulu qu'on vous eût entendu, et je l'avois conseillé ; mais il faut qne le renouvellement du bail des fermes ait obligé de Bets à parler. Madame de Boufflers vous écrit ; je l'ai vue hier, et lui ai conseillé d'avoit un éclaircissement avec madame de la Tournelle, d'avaler les dégouts, et d'aller son chemin. C'est Maurepas qui conduit la Lauraguais, qui fait toutes ces tracasseries. Si le maréchal n'y met ordre, les ministres nous mangeront le gras des jambes ; ils se fortifient tous les jours.

Mon frère n'écrit plus au roi ; il me semble qu'il fait mal : si vous pensez de même, dites-le lui ; il fera ce que vous lui conseillerez.

Ce 20 mars 1744.

Vous savez sans doute, mon cher duc, qu'il est question que le roi doit prendre ce printems, le commandement de son armée ; on dit que c'est l'ouvrage de madame de

Châteauroux, qui a pensé comme mon frère, et qui a vu que c'étoit le seul moyen de rétablir les affaires. Vous devez bien penser que cela ne transpire pas ; ce que je puis vous dire, c'est que madame de Châteauroux paroît plus contente d'elle dans ce moment. Il est facile de voir qu'elle a plus de crédit ; et quant à moi, je puis vous assurer que je suis fort aise, en mon particulier, qu'elle s'en serve aussi avantageusement.

Voilà donc le vœu de mon frère exaucé! et j'ai peine à croire que madame de Châteauroux n'en ait pas eu connoissance. Elle est enfin parvenue à donner une volonté au roi ; ce n'est point un petit ouvrage, on doit lui en avoir obligation. Mandez-moi ce que vous pouvez savoir de particulier sur cet objet, pourvu que cela ne soit pas une vaine espérance qui s'évanouisse comme tant d'autres. Si le roi fait cette première démarche, il faut espérer que l'impulsion une fois donnée, subsistera quelque tems. On assure qu'elle a employé les plus grands moyens pour réussir ; cela fait l'éloge de son adresse et de son esprit.

N'oubliez pas qu'il faut que mon frère obtienne quelque chose, et qu'il est tems,

LETTRES

DE Mde. DU CHATELET

A M. DE RICHELIEU.

Je ne sais s'il est flatteur de vous dire que vous êtes aussi aimable de loin que de près; mais je sais bien que c'est un grand mérite pour une solitaire qui, en renonçant au monde, ne veut point renoncer à l'amitié, et qui seroit très-fâchée qu'une absence nécessaire mît quelque lacune entre elle et vous. Vous savez aimer vos amis, non seulement avec leurs défauts, mais même avec leurs malheurs, ce qui est encore plus rare. C'en est un grand sans doute que de ne pas jouir de votre commerce et des charmes de votre amitié; de ne pas partager avec vous ses idées, ses peines, son bonheur, et je le sens dans toute son étendue. Vous me faites espérer que vous réparerez ce malheur autant qu'il est en votre pouvoir, et cette espérance adoucit les peines de l'absence

auxquelles je m'accoutume d'autant moins que je crois votre cœur plus capable de regretter au milieu du brouhahas du monde et même des douceurs de l'amour, les plaisirs de l'amitié et de la confiance. J'espère quitter Paris le 20, c'est quitter un désert. Je ne puis vous exprimer le plaisir avec lequel je l'abandonne ; je crois que je ne regreterai que madame de Richelieu et vous, à Cirey. Je n'imagine de bonheur au-delà de celui que j'y gouterai, que celui que j'aurois à vous y rassembler.

Plus je réfléchis sur la situation de Voltaire et sur la mienne, et plus je crois le parti que je prend nécessaire. Premièrement, je crois que tous les gens qui aiment passionnément vivroient à la campagne ensemble si cela leur étoit possible ; mais je crois de plus, que je ne puis tenir son imagination en bride que là : je le perdrois tôt-ou-tard à Paris, ou du moins je passerois ma vie à craindre de le perdre, et d'avoir des sujets de me plaindre de lui. Le peu de séjour qu'il y a fait, a pensé lui être funeste, et vous ne pouvez vous imaginer le bruit et le chemin qu'a fait cette Pucelle. Je ne puis allier dans ma tête tant d'esprit, tant de

raison dans tout le reste, et tant d'aveuglement dans ce qui peut le perdre sans retour : mais je suis obligée de cèder à l'expérience. Je l'aime assez, je vous l'avoue, pour sacrifier au bonheur de vivre avec lui sans allarmes, et au plaisir de l'arracher malgré lui à ses imprudences et à sa destinée, tout ce que je pourrois trouver de plaisir et d'agrément à Paris. La seule chose qui m'inquiète et que j'aie à ménager, c'est la présence de M. du Châtelet. Je compte beaucoup sur ce que vous lui direz ; la paix détruiroit toutes nos espérances : mais je ne puis m'empêcher de la souhaiter pour vous. Ma situation est assez embarrassante : mais l'amour change toutes les épines en fleurs, comme il fera des montagnes de Cirey le Paradis terrestre. Je ne puis croire que je sois née pour être malheureuse ; je ne vois que le plaisir de passer tous les momens de ma vie avec ce que j'aime, et voyez combien je compte sur votre amitié, par la confiance avec laquelle je vous parle de moi pendant quatre pages sans crainte de vous ennuyer. Il est assez insipide d'en revenir aux tracasseries du monde après cela : cependant j'en ai d'assez intéressantes à vous mander. Cette pauvre

madame de Modène a reçu un ordre du roi très-dur, de partir avec son triste mari. Sur cela, elle est partie pour Versailles, a demandé une audience du roi : on la lui a refusée ; elle l'a attendu comme il passoit dans la galerie pour aller à la messe, et l'a arrêté malgré lui, en lui disant : *Sire, vous rendez justice à tout vos sujets ; j'espère que vous ne la refuserez pas à une princesse qui a l'honneur de vous appartenir d'aussi près que moi.* Le roi a passé sans lui rien répondre ; le cardinal étoit derrière qui n'a rien dit : elle est revenue à Paris fondant en pleurs, et jettant les hauts cris. Cela s'est passé aujourd'hui. Tout le monde s'attendrit sur son sort, et la plaint. On croit qu'elle en partira cette fois plutôt ; cela a bien l'air d'un parti désesperé. On dit que dans le fond, M. de Modène est bien aise qu'on la force à le suivre. On dit plus, que madame d'Orléans leur a offert de les loger au palais royal, si son mari vouloit rester. Il veut aller voyager. On dit que l'argent leur manque ; cela attire toute l'attention du public. Pont de Vèle a madame de Luxembourg, (cette nouvelle est plus gaie, vous me l'avouerez,) ou du moins se porte pour tel. Il la

la prend pour une bonne fortune, et elle croit que le public est obligé de lui en trouver plus d'esprit. Le pas de six est imprimé et défendu de par M. le lieutenant de police. Je ne serois pas fâchée qu'il fût brûlé par l'exécuteur de la haute-justice, pour montrer à madame de Brancas que ce siècle-ci a des mœurs. Elle est toujours à Dampierre. Je serois charmée qu'elle eût un fond de goût pour moi : car s'il n'est pas fondé sur la raison, il l'est du moins sur la loi du talion; car vous savez combien j'en ai pour elle : mais je crois que sur cela, comme sur ses voyages à Marville, vous êtes sa boussole On ne croiroit pas la simple amitié de son ressort, mais son zèle embrasse tout. Cela s'appelle étendre les droits de sa charge. Madame de Rohan et madame de Boufflers sont racommodées et s'aiment à la folie. Je ne trouve pas selon l'état des choses, que cela soit décent à madame de Rohan; on prétend qu'elle n'ignore pas que madame de Boufflers a dit cet hiver à tout le monde, qu'elle avoit fait suivre M. de Boufflers, et qu'on l'avoit vu sortir plusieurs fois de chez elle à 5 heures du matin, et qu'à Paris ils se voyoient chez une madame de Rabor qu'elle

nommoit. Si M. de Bouflers l'a su, je ne sai comment il l'a souffert. On dit que madame de Rohan lui dit en se racommodant et en présence de M. de Rohan : *Madame, si ce sont les propos du public qui vous font desirer de vous racommoder avec moi, c'est me faire une bien plus grande injure que toutes celles que vous m'avez faites, de croire que je suis capable de vous nuire dans l'esprit de votre mari.* Ce qu'il y a de sûr, c'est que j'ai soupé avec ces deux dames chez le cardinal, et qu'elles n'ont pas cessé de chuchoter. M. d'Orléans offre 6000 liv. à Chassé, et 10,000 livres à mademoiselle Dufresne ; il n'aura pas de cesse qu'il n'ait fait tomber l'opéra et la comédie. Les directeurs ne savent plus de quel bois faire flèche. Le voyage de Marly est remis au lendemain de la Notre-Dame d'août, jusqu'à la veille de celle de septembre. Il n'y aura plus de petit Bourg et de Rambouillet. On croit madame de Vaujours grosse, dont la famille est transportée de joie. La Magie de l'amour, petite comédie d'Autreau prise des Veillées de Thessalie a attiré beaucoup de monde quoique détestable : je l'ai vue, mais j'avois pour compensation Héraclius que je n'avois

ni vue ni lue, et qui m'a enchantée ; c'est à mon gré le chef-d'œuvre de l'esprit humain. Je ne sais si j'ai tort ou raison.

J'ai soupé chez la petite Crevecœur le même soir; elle m'a fort demandé de vos nouvelles et de celles de madame de Richelieu. Le duc de Bécheran y étoit, plus ridicule que jamais; ses poches pleines de lettres de la Forcalquier à droite, et de madame d'Aiguillon à gauche, qu'il n'a cessé de montrer. Je crois que je serai obligée malgré mon bon cœur, de l'abandonner : il est trop ridicule aussi ! Je n'ai pas lu Ramsai : mais le jugement me paroît général. Vû mon goût pour l'histoire et pour les inquarto, vous croyez bien que je ne le lirai pas.

Je n'ose quasi vous envoyer cette lettre ; mais il faut que vous vous accoutumiez à mes bavardages ; tout est bon sous la toile. Adieu ! mandez-moi de vos nouvelles. J'espère que vous vous portez bien à présent, mais je veux le savoir, et si vous avez autant de plaisir à lire mes lettres, que j'en ai à vous les écrire.

Je vous ai écrit avant-hier ; je n'ai pas une nouvelle à vous mander : mais il m'est

impossible d'être plus long-tems sans répondre à votre lettre, sans vous dire le plaisir extrême qu'elle m'a fait. Je trouve dans votre esprit tous les agrémens, et dans votre société tous les charmes que tout le monde s'accorde d'y trouver : mais je suis sure que personne n'a plus senti que moi le prix de votre amitié ; votre cœur a prevenu le mien. Je croyois qu'il n'y avoit que moi qui connût l'amitié d'une façon si vive, et j'enrageois toujours dans les marques que je voulois vous en donner, tantôt par scrupules, d'autres fois par crainte, toujours par défiance de moi-même. Je ne pouvois croire que quelqu'un d'aussi aimable, d'aussi recherché, d'aussi aimé, pût se soucier de démêler les sentimens de mon cœur d'avec tous mes défauts. Je croyois vous avoir connu trop tard pour obtenir une place dans votre cœur ; je croyois aussi, je vous l'avoue, que vous êtiez incapable d'aimer avec suite quelqu'un qui n'étoit pas nécessaire à vos plaisirs, qui ne pouvoit point vous être utile, et qui ne plaisoit point à votre maîtresse. Pardonnez-moi d'avoir pensé celà : vous savez si tous les commerces auxquels on donne le nom d'amitié si injustement, ne sont pas fondés

sur ces relations. On a tout lieu de craindre que ce sentiment dont on fait tant de cas, ne soit un mot dont on se pare sans le sentir : mais vous homme unique, incomparable, vous savez tout allier ; délicieuse amitié, ivresse de l'amour, tout est senti par vous, et répand le charme le plus doux sur vos belles destinées.

Je vous avoue que si après m'avoir pour ainsi dire forcée à m'abandonner à mon amitié pour vous, et à la vérité de mon cœur, vous cessiez, (je ne dis pas de m'aimer) mais de me le dire ; si vous mettiez la moindre lacune dans votre amitié ; si les propos, ou les plaisanteries des gens à qui je plais aujourd'hui, et à qui je déplairai peut-être demain, faisoient la moindre impression sur votre cœur, je serois inconsolable. Je suis ainsi dans l'amitié; et au travers de la plus extrême défiance de moi-même, mon cœur croit être en droit d'exiger les sentimens les plus inaltérables. Voltaire me paroît s'amuser à merveille en Lorraine, et j'en suis ravie. Je ne suis point comme le chien du jardinier ; il a vu tous les princes et princesses, a été au bal à la comédie, fait jouer ses pièces, répéter les actrices, et sur-

tout il voit beaucoup madame de Richelieu, et m'en paroît enchanté. Je voudrois que vous passassiez quelque tems à la campagne avec elle ; son caractère mérite bien la peine d'être approfondi, et il y a peut-être peu de personnes qui gagnent plus à l'être ; elle est très-contente, très fêtée, très-recherchée, et elle a un assez bon esprit, pour préférer des empressemens sincères à des louanges fausses et captieuses dont on l'accableroit à Marly ou à Versailles. Je suis dans l'étonnement d'être à Paris, aulieu d'être à Lunéville. J'attends avec impatience qu'elle me mande si je pourrois y aller ; car je serois ravie, je vous l'avoue, de vivre entre eux deux. Madame de Brancas m'adore depuis votre départ, et aussi je fais sa volonté tant qu'elle veut ; j'y ai soupé presque tous les soirs. Puisqu'elle sait les choses, il est inutile d'y mettre de la politique, de faire semblant d'être engagée, pour qu'elle ne s'apperçoive pas du changement de ma conduite ; vous savez que tout cela n'est pas mon fort. Elle m'a rendu votre dernière conversation ; elle dit que c'est un piége que vous lui tendiez, et puis elle se retourne, et exagère l'entousiasme où vous êtes de

Madame d'Autrec ; elle prétend que vous êtes sujet à la maladie de l'enthousiasme : elle veut apparemment que je sois jalouse des préférences que vous avez données à Madame d'Autrec ; mais je l'assurai que je lui cédois en toute humilité, les avantages de l'esprit et de l'imagination, bien sûre d'avoir ceux du cœur. Je vous avouerai que je n'ai pu résister à l'envie de me vanter avec elle d'avoir reçu une lettre de vous de Strasbourg, et de lui en dire quelque chose ; c'est la seule infidélité que mon amitié vous fera jamais. Mais vous n'auriez pu à ma place résister ; vous pouvez compter qu'après madame de L.... je suis à présent la personne du monde qu'elle ménage le plus. Assurément, pour celle-là, si elle lui échappe, il y aura du malheur, car elle prend ses mesures de loin. Madame de Lauraguais est tombée ; elle s'est fait saigner hier, et doit aller, dès-qu'elle pourra sortir de Versailles, à Dampierre, à St.-Maur et à Morville. M. de Forcalquier prend du lait paisiblement chez son oncle, et s'en trouve très-bien. On dit que madame d'Orléans veut absolument que madame de Modène s'en aille ; cela est douloureux. On dit la paix faite. La lettre de la

de Seine est imprimée avec des notes ; je ne l'ai pas vue ; on la vend pourtant publiquement au palais. Il y a une note affreuse sur madame Portail ; c'est bien cela qu'il faudroit brûler par la main du bourreau. La vie de M. de Turenne paroît, et je ne l'ai point lue. L'affaire de madame de Nassau fait un bruit affreux. M. de Boursin est décrété d'ajournement personnel, un autre qu'on ne connoit point, de prise de corps, MM. de Pons et Bonnivet tout simplement. Les dépositions sont affreuses ; elle s'est réfugiée à Versailles ; on a été dans sa maison à Paris, pour la mener en prison. Vous m'avouerez que l'on voit de singulières choses. Si vous voyez M. du Châtelet, comme je n'en doute pas, parlez-lui de moi avec estime et amitié ; sur-tout vantez mon voyage, mon courage, et le bon effet que cela fait dans le monde. Parlez-lui de Voltaire simplement, mais avec intérêt et amitié, et surtout tâchez de lui insinuer qu'il faut être fou pour être jaloux d'une femme dont ont est content, qu'on estime, et qui se conduit bien, cela peut m'être essentiel. Il a un grand respect pour votre esprit, et sera aisément de votre avis sur cela. Vous voyez avec quelle

confiance je vous parle ; vous êtes assurément la seule personne dans l'univers, à qui j'ose en dire autant. Mais vous connoissez ma façon de penser, et je compte que cette marque de confiance augmentera votre amitié, sans rien prendre sur votre estime. Je m'abandonne au plaisir de vous écrire ; ma lettre est une conversation fort longue. Je crois même qu'il ne faudroit pas tant parler que cela, mais je ne suis point sur mes gardes avec vous ; je laisse aller ma main tant que mon cœur la conduit. Si vous n'aimez pas les longues lettres, je vous en écrirai de plus courtes ; mais vous trouverez dans toutes les plus tendres et la plus inviolable amitié.

Ce dimanche 22.

Si vous voulez le pas de six, je vous l'enverrai.

Il y a toujours bien à gagner, soit que ce soit votre imagination ou votre cœur qui parle ; il est bien hardi de choisir, mais inoui que je préfère le dernier. Ce qu'il y a de bon avec vous, c'est qu'ils ne vont jamais l'un sans l'autre. Quelque difficile que je sois à vivre, (et je vous avoue

que je le suis presque autant pour mon ami que pour mon amant) je suis bien contente de votre lettre. Vous viendrez donc voir le phénomène, deux personnes qui ont passé trois mois tête-à-tête, et qui ne s'en aiment que mieux. Vous êtes fait pour n'être étonné de rien, et moi qui prens le parti de votre cœur même contre vous, je prétens que vous seriez digne de ce bonheur : on ne connoît pas ses forces; l'amour m'a fait connoître les miennes : je vous jure que qui m'eût dit, il y a deux ans, que je ménerois par choix la vie que je mène, j'en aurois été bien étonnée; mon cœur n'avoit pas d'idée du bonheur. J'avois beaucoup cherché et rencontré bien rarement les gens avec *lesquels vous avez pris patience* : il n'est pas étonnant que vous les ayez trouvé plus souvent que moi; ils vous suivent toujours, je ne vous ai jamais vû sans ce cortège, et ce n'est pas le cas de dire *retranchez le faſte.* Si ceci n'est pas la théorie du sentiment : j'ai bien peur que ce n'en soit le persiflage. Je me reproche de mêler de la plaisanterie parmi des choses si sacrés; mais vous savez tout entendre et tout démêler. Savez-vous que

je n'ai souffert qu'avec peine que vous compariez votre amitié à votre amour ; qu'elle n'en ait donc que la vivacité. Il seroit nouveau de vous faire une querelle de cette comparaison. Mais mon cœur cherche moins avec vous la nouveauté, que la vérité. A propos de cette antithèse, je vous dirai que j'ai reçu une lettre de M. de Forcalquier. Il étoit arrivé à Paris le même jour que moi, et la dame Espagnole, pour mortifier apparemment ma vanité, m'avoit dit qu'il savoit que j'étois à l'opéra, et qu'il m'y viendroit voir : il n'y vint pas, et je dis à la dame que je le trouvois fort mauvais. Il m'a écrit pour m'assurer qu'il n'étoit pas vrai qu'il me sut à Paris, ni à l'opéra, et a pris de là occasion de recommencer avec moi un petit commerce inintelligible. Je ne me suis pas trouvé l'esprit assez spiritualisé depuis que j'ai reçu sa lettre pour y répondre ; il est étonnant qu'avec autant d'esprit, on soit aussi inintelligible. Il faut cependant avouer qu'on ne peut guères en avoir d'avantage ; mais il ne sait pas user de son bien, et il ne cesse d'en abuser ; je crois que vous aviez un peu contribué à me brouiller avec lui. Il ne peut

se défaire d'un petit grain de jalousie contre vous. Il y avoit six mois que je n'en avois entendu parler ; mais je ne crois pas que cette lettre nous raccommode , et encore moins qu'il la voye jamais.

J'avois commencé ma lettre dans l'intention de vous faire une longue énumération de tous les dangers que vous courez en venant ici, d'être mal logé, d'y trouver cent ouvriers, enfin d'être mal reçu, si on peut être mal quand on est desiré avec l'empressement de la plus tendre amitié. Je m'apperçois que je ne vous en ai pas encore parlé, et j'imagine que vous excuserez tous les dérangemens de ma colonie. Voltaire dit que je ressemble à Didon ou à une fourmi. En voilà assez pour quelqu'un qui m'aime assez pour s'exposer courageusement à tous les dangers. Je vous ai gardé, de mon côté, la lettre de madame de Brancas, et je suis charmée de voir que nous ayons pensé la même chose en même-tems. Je crois, comme vous, que son affliction se modérera, et que son imagination fait la moitié du chemin ; mais n'est-ce pas une chose bien respectable et bien aimable, d'avoir une imagina-

tion si tendre et si éloquente ? Vous croyez bien que si l'amour ne m'avoit pas rappellée ici, j'aurois resté à Paris ; je vous avoue même qu'il m'a coûté d'en partir ; sans cela j'ai du goût pour elle, et si je pouvois aimer son cœur comme sa douleur m'en donne envie, ce seroit une des personnes du monde avec qui j'aimerois le mieux à vivre : mais il n'y a que vous dont je puisse souhaiter la présence. La société seule de votre ami dégoûteroit des autres hommes ; jugez ce que doit faire son amour. Je vous envoie une lettre qu'il a écrite à un Vénitien, nommé le marquis Algarotty ; je n'ai pas pu m'en défendre : je pouvois vous l'envoyer comme au président de l'académie des sciences, mais j'aime bien mieux l'envoyer à mon ami intime. Il ne se passe guères de jour sans quelques petits quatrains, et cela sans préjudice aux anecdotes ; je compte composer un petit Emiliana de tous les vers faits à Cirey, cela sera un assez joli recueil. Venez-y donc : que faites-vous sous la toile, par le tems qu'il fait ? J'espère bien qu'on ne commencera pas à vous donner de la besogne à présent. On a mandé des maréchaux-de-

camp ; mais j'aime mieux savoir le jour de votre départ.

Voltaire ajoute un mot à cette lettre.

J'écris sur le dos de la lettre d'Emilie. Ah ! vous savez sans doute que M. de Brancas est plus mondain que jamais ; il va se damner pour le c.. de madame de Parabès, et pour avoir 50 mille livres. Si cette somme avoit été trouvée, madame de Parabès devenoit la belle-mère de madame de Brancas ; mais il lui a été plus difficile de trouver de l'argent qu'un vieux duc. Elle ne sera donc point duchesse, et M. de Brancas point damné, à moins qu'il ne finisse par épouser un page, ce qui est plus raisonnable que de se marier à madame de Parabès. Madame la duchesse de Richelieu n'est-elle pas à Bourbonne ? Voilà M. l'intendant bien aise ! il le seroit bien davantage si vous étiez-là ; mais passez par Cirey : il y a là un homme qui l'emporte, même sur les Palu, par son tendre attachement pour vous.

VOLTAIRE.

A Cirey, ce 22 septembre.

Vous allez dire que je suis bien difficile à vivre, je ne suis point contente de votre

lettre. Ce n'est pas qu'elle ne soit charmante : mais elle est trop courte ; vous ne me parlez point de vous. Il est vrai que vous m'y parlez de moi d'une façon qui me feroit encore plus sentir mon bonheur s'il étoit possible. Vous devez bien sentir, combien je vous aime, puisqu'au milieu d'une félicité qui remplit également mon cœur et mon esprit, je desire savoir tout ce qui vous intéresse, de partager tout ce qui vous arrive. Votre absence me fait sentir que j'aurois encore quelque chose a demander aux dieux, et que pour être parfaitement heureuse, il faudroit que je vécusse entre vous et votre ami : mon cœur ose le désirer, et ne se reproche point un sentiment que la tendre amitié que j'ai pour vous y conservera toute ma vie. Vous ne me parlez point de me venir voir ni du tems où vous prévoyez la fin de la campagne, ni de l'ennui dont elle doit être pour vous. Je veux bien mourir au monde, mais je ne veux point mourir à votre amitié. Jugez si dans l'inaction et l'ennui de la campagne vous m'écrivez de petites lettres, ce que vous ferez à Paris : vous m'y oublierez pour six mois, mais du moins je

suis bien sûre que vous ne penserez à moi qu'avec amitié et sensibilité.

J'ai fait une course bien légère. Je n'ai été que cinq jours dans mon voyage à aller venir et séjourner. Je ne crois pas avoir jamais fait dans ma vie une si belle action que de partir et une si agréable que de revenir. J'ai trouvé ma mère hors d'affaire; elle étoit à sa petite maison de Créteil: ainsi je n'ai pas couché dans Paris; j'y ai été le vendredi parler à mon notaire, et voir mademoiselle Sallé à l'opéra dans la petite loge de madame de St.-Pierre; je m'enveloppai dans mes coëffes, et tout le monde me prit pour madame de Renel. Le Duc de Becheran vint dans la loge parler à madame de St.-Pierre et ne me reconnut pas; le Forcalquier étoit arrivé le même jour, mais je ne le vis point. Mademoiselle Salé me fit beaucoup de plaisir, je l'ai même trouvée augmentée en légèreté: l'opéra me parut plein de très belle musique. Le poëme est détestable. On ne sait ce que c'est: je ne l'ai pas bien vu; car je ne voulus pas sortir de la petite chaise de derrière; l'opéra me parut une apparition de S. Antoine; je croyois toujours que j'allois

me

me reveiller et me trouver à Cirey. Je vous avoue que je fus fâchée, quand je vis qu'il n'y avoit point de reveil à espérer. Je ne sais si vous m'aimez assez pour avoir été bien aise que je vous mandasse mon voyage à Paris : mais j'en ai usé avec vous, comme j'aurois voulu que vous en eussiez usé avec moi en pareille occasiou. Vous voyez bieu que je n'ai pas profité de la demande que je vous avois faite, et je ne vous en remercie pas moins. J'ai apris en passant que l'on avoit beaucoup parlé du roi et de madame de Bouflers, à Petit-Bourg ; on prétendoit qu'il lui avoit tenu des propos fort gaillards. La reine à son retour lui dit : *Madame de Bouflers, vous avez bien fait parler de vous à Petit-Bourg. — Qu'est ce qu'on a dit, madame ? — On dit que vous avez beaucoup lorgné le roi. — Madame, votre majesté est mal informée ; ce n'est pas comme cela que cela s'est dit : on a dit que le roi m'avoit beaucoup lorgnée.*

La reine est venue à Paris demander un duc d'Anjou à la Vierge, qui n'en a jamais eu. On vouloit lui faire une réception superbe et galante : mais le cardinal a dit qu'on ne lui avoit pas demandé son avis, et qu'il

étoit que, dans un tems de calamité, cela ne seroit pas bien : il avoit apparemment oubliés tous les *te deum* que nous avions chanté. Elle a fini par venir à Paris faire sa prière et par prendre des glaces de la le Fevre dans la cellule de madame d'Armagnac. Le même garçon qui lui en avoit porté, m'en servit, et cette anecdote m'a paru plaisante. Nous sommes ici tout anecdote. On a signé aujourd'hui la paix de Nimegue. Je vous assure que vous ferez bien de nous venir voir : ou trouverez-vous deux personnes qui vous aiment davantage, et plus de choses curieuses sur l'histoire de Louis XIV ? Je compte que vous précéderez M. du Châtelet. Madame de Richelieu ne vient point ; n'allez pas en faire de même ; ma maison ne sera pas encore trop achevée, mais ce n'est pas une maison que vous venez voir. On a fait frapper une médaille avec un paon, et pour légende, *silet ne placeat*, et on l'a envoyée à l'assemblée du clergé. M. de Valence a cependant fait la plus belle harangue que j'aie encore vue ; si vous en êtes curieux, je vous l'enverrai. Adieu ! je suis une bavarde, mais mon cœur l'est avec vous. Vraiment j'allois finir, sans vous parler

de cette pauvre petite Lauraguais ; n'aurez-vous pas trouvé bien touchant de voir cette fleur coupée aussi-tôt qu'éclose ? J'ai reçu hier une lettre de madame de Brancas, qui m'a presque fait pleurer ; elle attendriroit les rochers ; et je ne me pique point de l'être. Je crois sa douleur sincère ; car, quel intérêt auroit-elle à me tromper ? En vérité ! elle est fondée : c'étoit une aimable enfant ; voilà deux de vos amies dans l'affliction par la même cause. Adieu ! donnez-moi de vos nouvelles. Je ne suis pas comme vous ; quand je n'en reçois pas, j'en suis en peine ; et quand j'en reçois, elle me font un plaisir proportionné à la tendre et inébranlable amitié qui m'attache à vous. La Nesle est grosse, et plus belle que jamais ; je l'ai rencontrée. Madame de Brancas est à Dampierre ; je n'ai pu la voir dans mon voyage, dont j'ai été bien affligée.

J'AIME le bavadarge du cœur autant que celui de l'esprit ; ainsi, puisque vous me donnez carte-blanche, je crois que mes lettres deviendront des *in-folio*. La vôtre est venue bien à propos ; j'allois vous écrire pour vous écrire *primò*, et puis pour vous dire

que voilà comme vous êtes, que vous aimez les gens huit jonrs, que vous m'avez fait des coquetteries d'amitié, mais que moi qui prends l'amitié comme la chose la plus sérieuse de ma vie, et qui vous aime véritablement, je m'inquiétois de votre silence et m'en affligeois. Je me disois à moi-même: il faut, dit-on, aimer ses amis avec leurs défauts. M. de Richelieu est léger, inégal; il faut l'aimer tel qu'il est. Je sentois que mon cœur ne trouvoit point son compte à ce marché; je savois bien que j'aurois pu être heureuse et vous croire incapable d'amitié: mais je ne pouvois sans chagrin renoncer à cette belle chimère d'avoir en vous un ami, vous qu'on ne croit fait que pour la coquetterie; vous, que je ne me serois jamais avisée d'aimer, mais de l'amitié de qui je ne peux plus me passer.

Voilà les idées qui m'occupoient pendant que vous étiez, à ce que vous prétendez, *obstrué*. Vous me faites une description si comique de l'état où vous étiez, que si je n'étois pas en peine de votre santé, je vous dirois que je n'ai vu que vos lettres qui fussent à la fois tendres et plaisantes; deux choses qui ordinairement ne vont point en-

semble : mais je vous avertis que vous avez beau, avec toute la grace et toute la gaieté du monde, me faire la description de votre mélancolie, ce n'est point une excuse pour ne point m'écrire : c'est le privilège de l'amitié que de voir son ami dans toutes les situations de son ame. Je vous aime triste, gai, vif, obstrué ; je veux que mon amitié augmente vos plaisirs, diminue vos peines, et les partage. Il n'est pas besoin, pour cela, d'avoir des malheurs véritables ou de grands plaisirs ; il ne faut point des événemens, et je m'intéresse autant à vos vapeurs et à vos coquetteries, que les autres s'intéressent au bonheur ou au malheur des gens qu'ils appellent leurs amis. J'avoue avec vous qu'on aime mieux voir son amant avec du rouge : mais on aime mieux le voir sans rouge que de ne le point voir du tout. Moi, par exemple, je vous prouve ce que j'avance ; j'ai les idées extrêmement brouillées le soir ; je sens très-bien que je ne suis point éloquente : mais l'envie de vous communiquer mes idées, toutes embrouillées qu'elles sont, fait taire mon amour-propre.

Voilà une histoire faite exprès, pour vous sauver une phrase que j'allois commencer,

et qui n'auroit point eu de fin. Le duc Bécheran avoit chargé la dévote Rupelmonde de consulter, sur ses convulsions, M,.... Médecin d'Hollande; ce M.... envoie une consultation cachetée à madame de Rupelmonde; elle, par discrétion, l'envoie sans la décacheter. On ne parloit depuis un mois, dans la société des d'Autrec et des Sallins, que de l'espoir que l'on mettoit dans cette consultation: elle arrive enfin une demi-heure avant souper, au moment qu'on l'attendoit le moins. Tous ses amis, conduits par le dieu protecteur de l'amitié, y étoient. On ouvre avec précipitation, et on lit tout haut ces paroles :

« Le malade dont il est question est très-mal, et tous les accidens lui viennent d'une peur épouvantable qui a fait une révolution si..... ». La Néële arrache le papier des mains, et dit : voilà un extravagant qui ne sait ce qu'il dit, il s'agit bien de cela ! Tout le monde reste consterné : mais l'amitié officieuse sachant la source du mal, a cru être obligée de la divulguer dans l'espérance d'y trouver remède : ainsi aucune ne se coucha, sans avoir fait quelque consultation.

Cette histoire augmente considérablement

la réputation du Hollandois ; car on assure bien fermement qu'il ignoroit le nom et les qualités du malade. Madame de Brancas est enfoncée dans les Luynes ; il y a quinze jours que je n'en ai ouï parler. Vous croyez bien que ce qui me flatte le plus dans votre amitié pour moi, c'est le contre-coup de la sienne. Il est impossible que vous fassiez des présages funestes ; sans cela, je ne craindrois que trop celui dont vous me parlez. Il y a sur cela des choses que je n'ai jamais dites, ni à vous, ni à personne, pas même à Voltaire. Mais il y a de l'héroïsme, ou peut-être de la folie à moi, de m'enfermer entiere à Cirey : cependant le parti en est pris. Je me crois encore plus maîtresse de détruire les soupçons de mon mari, que d'arrêter l'imagination de Voltaire. A Paris, je le perdrois sans retour, et sans remede : à Cirey, je puis du moins espérer que l'amour épaissira le voile qui devroit pour son bonheur, et pour le nôtre, couvrir les yeux de mon mari. Je vous demande en grace de ne rien mander de cela à Voltaire ; la tête lui tourneroit d'inquiétude, et je ne crains rien tant que de l'affliger, sur-tout inutilement. N'oubliez pas votre éloquence pour mon mari, et pré-

parez-vous à m'aimer malheureuse, si je le suis jamais. Pour m'empêcher de l'être entièrement, je vais passer trois mois les plus heureux de ma vie ; je pars dans quatre jours, et c'est au milieu des embarras du départ, que j'ose vous écrire. Mon esprit en est accablé : mais mon cœur nage dans la joie. L'espérance que cette démarche lui persuadera que je l'aime, me cache toutes les autres idées, et je ne vois que le bonheur extrême de guérir toutes ses craintes, et de passer ma vie avec lui. Vous voyez que vous avez tort ; car j'ai assurément la tête tournée : et je vous avoue cependant que ses inquiétudes et ses méfiances m'affligent sensiblement. Je sais que cela fait le tourment de sa vie ; il faut bien, moyennant cela, que cela empoisonne la mienne ; mais nous pourrions bien avoir raison tous deux : il y a bien de la différence entre la jalousie et la crainte de n'être pas assez aimé ; on peut braver l'une, quand on sent qu'on ne la mérite pas ; mais on ne peut s'empêcher d'être touchée et affligée de l'autre. L'un est un sentiment fâcheux, et l'autre une inquiétude délicate contre laquelle il y a moins d'armes et moins de remèdes, hors celui d'aller être heureux

à Cirey : voila en vérité de la métaphysique d'amour, et voilà où mène l'excès de cette passion. Tout cela me paroît la chose du monde la plus claire et la plus naturelle. Ce n'est que par comparaison que je m'apperçois que je le condamnerois dans Marivaux ; mais ne vous en étonnez point : je me suis promenée ce soir deux heures aux Tuileries avec son père Fontenelle. A propos de Fontenelle, Maupertuis va au pôle mesurer la terre; de son côté, il prétend qu'il ne veut point rester à Paris après moi. Il a une inquiétude dans l'esprit, qui le rend bien malheureux, et qui prouve bien qu'il est plus nécessaire d'occuper son cœur que son esprit; mais malheureusement, c'est qu'il est plus aisé de faire des calculs d'algèbre, que d'être amoureux. Je dis amoureux, comme moi, car il faut avec vous définir les mots, et avoir de la justesse. J'ai mené Dufey à St.-Maur, où j'ai passé huit jours : nous avons disputé pendant le chemin sur l'existence de qui vous savez ; en vérité ! j'en ai quasi fait un prosélite ; et il auroit bien fait : mais le tems d'arrêter le soleil, pour me donner le tems de le convaincre, manque. Si je vis jamais de suite avec vous,

je veux entreprendre votre conversion ; mais je ne serai jamais assez heureuse pour cela, à moins que cela ne soit à Richelieu. J'ai bien parlé de vous avec votre président, la seule fois que je l'ai vu ; j'en ai parlé avec madame de Bouflers qui me fait des miracles : j'aurois du goût pour elle, si je ne la craignois pas tant. Elle dit qu'elle croit que vous lui avez fait une tracasserie affreuse ; elle m'a chargée de vous le mander, et n'a pas voulu me dire sur quoi : je l'ai bien assurée qu'il étoit impossible que vous fissiez jamais de tracasserie.

Le nouveau P*** est plus amoureux que jamais de Circé. Il l'a même toujours sur le poingt ; elle décide à présent sur les ouvrages d'esprit : mais elle a plus de boutons que n'en avoit Pierrot ; on dit même que c'est les soins qu'il lui a donnés. Si vous ne m'entendez pas, lisez la satire de Pétronne. J'ai été à Abensaïd. La folie du parterre, pour cette pièce, ne peut être comparée qu'à celle du parterre de l'opéra, pour mademoiselle le Breton. Pour moi, je crois que c'est une charité du public pour l'auteur ; cela va faire éclore toutes les mauvaises pièces qui n'osoient se montrer au grand

jour ; je suis fâchée de vous dire qu'il y a beaucoup d'incidens, mais presqu'autant d'intérêts différens. Assurément Héraclius n'est point dans ce goût-là. Je n'ai jamais trouvé Corneille si sublime ; il a étonné mon ame ; le sentiment de l'admiration est si rarement excité qu'il me semble que c'est un de ceux qui fait le plus grand plaisir. Je ne désespère pas si Voltaire soutient ce qu'il vous a dit, que nous ne soyons brouillés deux ou trois heures à Cirey sur Héraclius : car j'ai excepté mon sentiment de l'empire absolue que je lui ai abandonné sur mon ame. Mon amour, et même mon admiration pour lui, demandent des raisons ; on auroit tort de ne pas lui en demander, car il en a souvent de bonnes.

M. de Modène reste encore un mois ici ; le roi lui a dit qu'il s'en remettoit à lui pour faire exécuter à madame de Modène sa parole. Madame d'Orléans ne la voit plus, et a défendu à ses filles de la voir ; on ne peut se conduire (à ce qu'elle a fait à Versailles près,) avec plus de sagesse et de modération. Il ne lui échappe pas un mot d'humeur ; cela est bien rare et bien respectable : aussi elle est généralement plainte.

Ah ! que je suis bien de votre avis ! je ne crois point qu'une suite de beautés médiocres soient la monnoie d'une pensée. Il y a du sentiment dans le sublime des vers de Maurice que vous citez ; c'est en même-tems le sublime du cœur et de l'esprit, et Racine n'a pas assurément la monnoie de cela. Vous voyez bien, par ce que je viens de vous dire de Voltaire, que le goût, la complaisance, ni même la supériorité, n'entraînent pas mon sentiment; ainsi j'ai le mérite d'avoir pensé comme vous en son entier, et j'en suis jaloux.

Oh ! lisez donc cette vie de Turenne, puisque vous aimez tant à vous ennuyer doctement. Ce n'est point pour tracasser que Bécheran vous écrivoit, c'étoit pour vous lire en public ; la tracasserie n'étoit sûrement que l'accéssoire ; mon aversion pour elle m'a fait revoir la Pierotte une fois avant mon départ. En vérité ! la bienséance, et non l'été, m'ont arraché cette platitude.

Les derniers mots de votre lettre, qui me font craindre une affaire, sont un engagement de ne me pas laisser long-tems, sans me donner de vos nouvelles. Songez combien je vous aime, puisque je vous en demande

en partant pour Cirey. Adressez encore cette lettre à Paris.

Qui l'auroit jamais cru qu'entre madame de Richelieu, Voltaire et vous, l'amitié eût pu me faire regretter ? à peine l'espérois-je de l'amour. On n'est heureux que par ces deux sentimens. J'avoue qu'ils sont le bonheur de ma vie, et que je ne demanderois aux dieux (s'il y en a) que de passer ma vie dans cette partie carrée où il seroit également doux d'être le tiers ou le quart. Mais c'est bien à moi à parler de bonheur ! tout mon bien est à Lunéville et à Strasbourg. Je perds ma vie loin de tout ce que j'aime dans cette grande ville qui, en vingt-quatre heures, est devenue un désert. Je ne soupire qu'après mon départ comme après celui de ma délivrance, et je reste en proie à des affaires et à des détails qui me font tourner la tête. Je ne puis vous exprimer que foiblement le plaisir que m'a fait votre petit billet. Non-seulement je suis persuadée que votre amitié fait une partie de mon mérite aux yeux de Madame de Brancas : mais il en augmente beaucoup aux miens propres ; je crois

que je vaux réellement quelque chose depuis que je commence à croire que vous avez pour moi une amitié solide, et il me faut bien des retours sur moi-même pour n'en avoir pas une vanité insupportable. Je sens cependant bien que mes sentimens pour vous la méritent; mais c'est assurément mon cœur seul qui me donneroit quelque vanité, si jamais je manifestois d'en avoir. Je crois que votre séparation avec Madame de Richelieu aura été tendre; je crois que Voltaire aura été sensiblement touché de vous voir partir: mais si l'amitié seule s'en mêloit; je défierois l'une et l'autre d'avoir été plus sensible à votre départ que moi: ils ont seulement sur moi l'avantage de pouvoir vous le dire sans mesurer leurs expressions sur la bienséance. Vous connoissez mon cœur, et vous savez combien il est vivement occupé. Je m'applaudis d'aimer en vous l'ami de mon amant, et la seule personne dans le monde à qui il puisse avoir des obligations que je ne regrette point. Vous le connoissez assez pour être sûr que la reconnoissance ne peut rien ajouter à son attachement pour vous; mais ce sentiment ajouteroit encore à la

douceur que je trouve dans votre amitié, si je ne l'avois pas empoisonnée. Il ne me pardonne point d'avoir eu pour vous des sentimens passagers, quelques légers qu'ils aient été : assurément le caractère de mon amitié doit réparer cette faute, et si c'est à elle que je dois la vôtre, je dirai, malgré tous mes remords, *o felix culpa* ! Il m'eut été bien plus doux de la devoir à votre estime, d'en pouvoir jouir sans rougir à tous momens aux yeux de mon ami intime : mais telle est ma destinée, il faut la subir. Je devrois chercher à effacer cette idée, et mes remords la renouvellent toujours. J'eusse été trop heureuse sans cela ; il ne me manquera pour l'être à Cirey, que de vous y voir. J'espère que vous réparerez cela par vos lettres. Songez que je ne les desire point comme la plûpart des gens d'ici. *M. de Richelieu me mande telle nouvelle.* Je ne vous en demande que des vôtres ; songez que si cette marque d'amitié est nécessaire à la douceur de ma vie à Paris, elle l'est à ma tranquillité à la campagne, où je ne pourrai savoir de vos nouvelles que par vous-même. L'amitié n'est point en moi un sentiment insi-

pide et tranquille ; et le bonheur extrême de passer ma vie avec quelqu'un que j'adore, ne m'empêchera point de trembler pour vous. C'est un sentiment que je ne lui cacherai jamais, et qu'assurément il partage avec moi. Je suis ici depuis huit jours, je m'y ennuie singuliérement. Je m'en vais demain heureusement : mais l'ennui ne me quittera qu'en Champagne. Je n'y pourrai guère être avant le 20 de Juin : je compte vous écrire avant ce temps. J'ai été voir l'appartement du Chevalier d'Hautefort, il me conviendra fort. Je vous fais mon plénipotentiaire à cet effet ; je ne crois pas que j'en profite à moins que le prétexte du Seigneur Châtelain ne m'y force. Quand on a goûté le bonheur de vivre à la campagne avec son amant, la vie de la ville est insupportable, à moins qu'on n'y vive avec M. de Richelieu. Madame de Brancas s'est repris de passion pour moi depuis votre départ. J'y ai soupé presque tous les jours ; sans doute votre derniere conversation a produit cela. Point de nouvelles. Je ne sais que la charge de premier maître-d'hôtel de la reine que le Chalmasel a par la demission du Chamarante ;

rante ; le mariage de Rambures avec une femme hideuse (c'est Mademoiselle de Vérac) : elle l'a épousé à condition qu'il quitteroit la Dame de Beuvron, qui heureusement pour elle, n'est que furieuse et point affligée. Mademoiselle de Charolois, qui se porte pour son amie, en dit de bonnes. Il est effectivement assez dur pour une femme qui se respecte, d'être la condition d'un mariage pareil. Voila une chanson du président Hainaut, que j'aimerois, autant pour l'honneur de lui, qu'elle fût de Pont de Vèle, et l'épitaphe de madame de l'Aigle par M. de Thibouville. On la prétend morte d'avoir été battue par son mari ivre. Je vous écris dans le petit bois de Chantilly, au doux murmure d'une fontaine, comme une héroïne de roman : mais le jour me manque heureusement pour vous ; car peut-être cette énorme lettre ne finiroit pas, tant je trouve de plaisir à vous dire ce que je pense, et à vous assurer que personne n'aura jamais pour vous une amitié plus tendre et plus solide !

Ne parlez pas à M. du Châtelet, si vous le voyez, de l'appartement du chevalier

d'Hautefort. J'ai mille autres choses à vous mander pour lui, qui seront pour ma première lettre.

A Chantilly, ce 21 mars 1735.

TABLE
DES MATIERES
Du second Volume.

CHAPITRE PREMIER.

Louis XV passe en Flandres. Prise de Courtrai ; maladie du roi à Metz ; disgrace de madame de Chateauroux ; conduite du duc de Richelieu à cette époque ; mort de madame de Chateauroux. Le duc de Richelieu, à son retour des états de Languedoc, passe une nuit avec le roi, pour déplorer cette perte. page 1.

CHAPITRE II.

Amour du duc de Richelieu avec madame de la Popelinière, femme d'un fermier-général. Bataille de Fontenoi ; le duc de retour à Paris, loue une maison près celle du financier ; il fait faire une cheminée tournante par le moyen de laquelle il entre dans la chambre de sa femme. Il fait mettre une fille à l'Hôpital, pour lui avoir préféré son valet-de-chambre. 42.

CHAPITRE III.

Richelieu connoît à Montpellier une dame Capon, femme d'un consul. Il reçoit des

ordres pour persécuter les Protestans ; sage conduite qu'il tient envers eux ; mémoire qu'il envoie au roi en leur faveur, page 66.

CHAPITRE IV.

M. de la Popelinière découvre le mystère de la cheminée tournante ; il se sépare de sa femme. Richelieu est nommé pour commander le débarquement qui devoit se faire en Angleterre. Mort de madame la Dauphine. Le duc est nommé ambassadeur extraordinaire à Dresde, pour le second mariage du Dauphin, 85.

CHAPITRE V.

Richelieu se trouve à la bataille de Lawfeld. Il est demandé par les Génois pour remplacer le duc de Boufflers qui étoit mort. Campagne de Gènes. Amours du duc avec Polinetta Brignolet, belle-sœur du Doge, 96.

CHAPITRE VI.

Richelieu est fait maréchal de France, il revient à Paris. Il reçoit le Roi et madame de Pompadour à Gennevilliers. Mort de madame de la Popelinière, 116.

CHAPITRE VII.

Amours de Richelieu avec Anetta Brignolet. Fêtes données au Roi par madame de Pompadour. La duchesse de

Lauraguais devient maîtresse en titre du Maréchal. Intrigues de Cour, page 133.

CHAPITRE VIII.

Mariage de mademoiselle de Richelieu avec M. le comte d'Egmont; intrigue du Maréchal avec une Religieuse; il a une espèce de lèpre qui l'empêche de sortir pendant six ou sept mois; il est nommé gouverneur de la Guienne, 147.

CHAPITRE IX.

Le maréchal de Richelieu est nommé pour aller commander à Mahon. Siège et conquête du Fort. 158.

CHAPITRE X.

Richelieu va remplacer le maréchal d'Estrées; il fait des progrès rapides dans l'Electorat d'Hanovre; contrarié par le cabinet de Versailles, il est obligé d'employer un tems précieux en négociations; il perd ses avantages, et cependant force le prince Ferdinand à se retirer, 172.

CHAPITRE XI.

Le maréchal de Richelieu va prendre possession de son Gouvernement; il tient le plus grand état à Bordeaux; nouvelles intrigues avec les femmes; il fait remettre à une veuve, chez laquelle il ne pouvoit

pas aller, des billets doux par le Gardien des Capucins, page 189.

CHAPITRE XII.

Suite des amours du Maréchal; il forme à Paris une nouvelle intrigue avec une Religieuse. Richelieu refuse d'être Ministre à la mort du Maréchal de Belle-Isle; la paix se fait; mort de madame de Pompadour, 214.

CHAPITRE XIII.

Le Maréchal de Richelieu reprend une maîtresse qui lui avoit été enlevée par l'Archevêque de Bordeaux. Il va voir Voltaire; madame de Lauraguais l'accompagne jusqu'à Lyon. Richelieu fait la gageure de conduire une dévote jusqu'au dénouement de l'intrigue, et de l'abandonner, 227.

CHAPITRE XIV.

Le Comte du Barry fait connoître au Maréchal sa maîtresse, Mademoiselle Lange; celui-ci lui donne à souper dans son pavillon du boulevard; du Barry fait part de ses projets au Maréchal qui en plaisante; il se démène tant qu'il présente Mademoiselle Lange à Lebel; elle devient maîtresse de Louis XV; on lui

inspire de la haine pour M. de Choiseul ; mort de Lebel, occasionnée par une vivacité de Louis XV, page 250.

CHAPITRE XV.

Madame du Barry est présentée. Elle se fait attendre le jour de sa présentation. Le Roi est dans un trouble inconcevable. M. de Choiseul est disgracié. Richelieu veut entrer au conseil, et ne peut y parvenir ; il veut au moins qu'un homme de sa famille soit dans le ministère ; et il fait nommer M. d'Aiguillon. Le Maréchal est un des plus zélés serviteurs de la Favorite, 262.

CHAPITRE XVI.

Destruction des Parlemens. Raison qui portoit Richelieu à les haïr ; il est chargé de faire enregistrer l'édit de suppression du Parlement de Bordeaux, et de la Cour des Aides de Paris ; conduite qu'il tient à la Cour, 282.

CHAPITRE XVII.

Suite des détails sur la Cour. Mort de Louis XV. Richelieu retourne à Bordeaux, 303.

CHAPITRE XVIII.

Procès de madame de St.-Vincent ; détails sur cette affaire ; on ôte le commandement de la Guyenne au maréchal, et Louis XVI ne veut plus qu'il aille dans son Gouver-

nement, à moins que le maréchal de Mouchi, qui y commande, n'y soit. Richelieu écrit au Roi. Rétablissement des Parlemens; jugement du procès du Maréchal. Histoire d'un nommé Colin, 326.

CHAPITRE XIX.

Richelieu parvient à se faire des amis à la Cour; il est moins mal vu du Roi; il borne son ambition à régir la Comédie Italienne; détail de ses plaisirs. Il revoit Voltaire à Paris. Il se marie pour la troisième fois, et épouse madame de Rothe; événement qui détermine ce mariage, 349.

CHAPITRE XX.

Le Maréchal s'occupe entièrement du tribunal, et de la comédie; il va faire son service à la cour; il est pendant quelque tems le seul premier gentil-homme de la chambre, en état de faire les fonctions; il n'est point fidèle à sa dernière femme; une ancienne maîtresse le fait son légataire universel. Affaire de M. de Noé, d'Arthar. Le Maréchal perd la tête; on lui ôte le tribunal; il meurt, 375.

PIECES JUSTIFICATIVES.

Lettres de Mad. de Tencin à Richelieu 403.

Lettres de Mad. du Châtelet au même 445.

Fin de la Table.

347337